THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

844R76
CF84

ROMANCE
DEPARTMENT

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

To renew call Telephone Center, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

DEC 24 1980

JAN 21, 1981

JAN 18 1981

L161—O-1096

CORRESPONDANCE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

FRANÇOIS COINDET

Extrait des
Annales Jean-Jacques Rousseau
Tome XIV (1922).

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

FRANÇOIS COINDET
1734 - 1809

Auteur Inconnu.

Cabinet de M. Philippe Moricand.

Rousseau, Jean-Jacques, and Coindet, François

CORRESPONDANCE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

FRANÇOIS COINDET

(1756-1768)

PUBLIÉE ET ANNOTÉE

par

ALEXIS FRANÇOIS
Professeur à l'Université de Genève

A GENÈVE
CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR
Au Bourg-de-Four, 32

—

1922

Imprimerie Albert Kundig
4, rue du Vieux-Collège, Genève

844R76
CF84

A Charles Gautier

Trésorier de la Société Jean-Jacques Rousseau.

529996

PRÉFACE

François Coindet, l'ami de Rousseau, est né le 11 (d'après son testament) ou le 12 (d'après son acte de baptême) novembre 1734, dans une famille de natifs originaire de la Savoie, qui s'était établie à Genève au cours du dix-septième siècle. Son père, Pierre-Etienne, est dit *épinglier* à son mariage, *quincailler* à son décès. Sa mère, Marie Chérubin, est fille d'un « chirurgien et hôte à Genthod » (près Genève). Autant, si ce n'est plus que Rousseau, Coindet est *du bas* dans l'échelle sociale genevoise, une des plus soigneusement graduée qu'on ait jamais vue.

Selon la hiérarchie politique non plus, il n'a pas de raison d'être trop fier : même lorsqu'il aura été reçu bourgeois avec son père et son frère, en 1744, il ne pourra prétendre à ce beau titre de *citoyen,* dont Jean-Jacques se pare si volontiers et qui demeure réservé aux enfants de bourgeois, nés eux-mêmes dans la bourgeoisie. Ces origines très plébeiennes de Coindet, à quoi s'ajoute une assez forte différence d'âge — une vingtaine d'années — expliquent la nature des rapports qui s'établiront entre son illustre compatriote et lui sur la terre étrangère. C'est la grande familiarité qui les caractérise, mais une familiarité qui se teinte chez l'un d'autorité presque despotique, chez l'autre de déférence quelque peu servile.

Le frère et la sœur de Coindet sont restés au pays où ils ont fait souche. Pour lui, entraîné par ce besoin de

voir du pays auquel, suivant Rousseau, peu de Genevois résistent, ou pour toute autre cause plus profonde, il passe loin de sa ville natale la plus grande partie de sa vie. Sa mère était morte de bonne heure, en 1745, et son père s'était remarié trois ans plus tard. S'il faut en croire une note communiquée par son neveu, le docteur Jean-François Coindet, à l'éditeur-biographe Musset-Pathay[1], François aurait pris contact avec Jean-Jacques en 1754, au moment de l'accueil triomphal fait à l'enfant prodigue par la cité calviniste. Rousseau l'aurait engagé à venir le voir à Paris, si ses affaires l'amenaient un jour dans la capitale. Déterminé en quelque mesure par cette invitation, le jeune homme passe par Dijon, où il est présenté à la duchesse (lisez plutôt: comtesse) de Rochechouart[2], qui lui donne des lettres de recommandation pour MM. Thellusson et Necker, banquiers genevois établis à Paris...

Tel est le récit du docteur Coindet. A vrai dire, on ne voit pas très bien ce que vient faire ici la grande dame française pour introduire Coindet chez ses compatriotes. Certes, on n'ignore pas que l'aimable et savante fille du marquis de Praslin entretint des relations suivies avec d'autres Genevois, par exemple avec les naturalistes Guillaume-Antoine et Jean-André De Luc, qui lui rendent visite, à Agey, en 1759. D'autre part, son nom

[1] *Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, 1821, tome II, page 522.

[2] Marie-Gabrielle de Pont-Praslin, mariée en 1735 à Henri-Anne de Fuligni-Damas, comte de Rochechouart, veuve le 24 février 1745, et mère de trois enfants, dont l'un se noya prématurément dans une pièce d'eau. Les Rochechouart de Bourgogne n'étaient pas de vrais Rochechouart comme ceux du Poitou, et par conséquent, il n'existe aucune parenté entre la protectrice de Coindet et Mme de Chenonceaux, née Rochechouart de Pontville.

figure en 1761 sur la liste de distribution des estampes de la *Nouvelle Héloïse,* liste dressée par Coindet ; enfin nous avons eu nous-même entre les mains plusieurs lettres très affectueuses de Mme de Rochechouart adressées à Coindet de 1768 à 1779[1]. Il s'agit donc d'une amitié aussi sérieuse que vraisemblable et qui fait tout de suite bien augurer des hautes relations de Coindet dans la suite de sa carrière.

Mais pourquoi Coindet partant de Genève n'aurait-il pas été muni déjà de la recommandation indispensable soit pour MM. Thellusson et Necker, soit plus probablement pour Isaac Vernet, autre banquier genevois encore établi pour son compte en 1756, mais qui à partir de ce moment[2], devient le commanditaire de la maison nouvelle fondée par son ancien commis, Jacques Necker, avec Georges-Tobie de Thellusson ? C'est chez Vernet, comme on le verra, que les premières lettres de Rousseau vont souvent chercher Coindet, lequel paraît avoir été protégé, peut-être même hébergé tout d'abord, par le riche financier.

Son aventure ressemblerait ainsi à celle de Jacques Necker lui-même qui, plusieurs années auparavant, était arrivé chez Isaac Vernet recommandé par une lettre de son

[1] Ces lettres sont conservées dans les archives de M. Philippe Moricand, à Chougny, près Genève.

[2] La raison sociale *Vernet, rue Beaubourg, au coin de la rue des pts Ch. S. Martin* figure pour la dernière fois dans l'*Almanach royal* de 1756 (Banquiers pour traites et remises de place en place), celle de *MM. Thellusson, Necker et Compagnie, rue Michel-Comte,* pour la première fois en 1757. A partir de ce moment, comme le montre la correspondance de Rousseau, Isaac Vernet se transporte lui aussi rue Michel-le-Comte. C'est donc à tort que M. Pierre Kohler, dans son ouvrage sur *Mme de Staël et la Suisse,* p. 6, se fiant au témoignage d'A. de Staël, place en 1762 la fondation de la maison Thellusson-Necker.

frère, Jacob le théologien [1]. D'une façon générale, la banque genevoise à Paris, si nombreuse et si active au dix-huitième siècle, était grande ouverte à tous les Genevois qui venaient chercher fortune dans la capitale. Rousseau, pour sa part, en a su quelque chose, qui eut l'occasion d'éprouver l'amitié d'un Mussard ou d'un Lenieps, la bienveillance d'un Voullaire ou d'un Sellon, voire les bons offices d'Isaac Vernet lui-même, au moment de son voyage à Genève en 1754 [2].

Quoi qu'il en soit, voici François Coindet installé rue Michel-le-Comte, chez MM. Thellusson et Necker, dès le début de cette illustre raison sociale qui devait porter bonheur à ses employés comme à ses chefs. Nous ne savons pas la date exacte de son installation ; mais nous connaissons, par les *Confessions,* celle de sa première visite à Rousseau, qui ne doit pas être très postérieure. On se rappelle les lignes bien connues : « J'avais un « jeune Genevois, appelé Coindet, bon garçon, ce me « semblait, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, « confiant, gourmand, avantageux, qui m'était venu « voir dès le commencement de ma demeure à l'Ermi- « tage, et, sans autre introduction que lui-même, s'était « bientôt établi chez moi, malgré moi. » *Dès le commencement de ma demeure à l'Ermitage,* c'est ce que confirme la première lettre de Rousseau à Coindet, datée du dimanche 27 juin 1756.

Quant au portrait, il se ressent évidemment de l'époque où il fut tracé, c'est-à-dire pendant le séjour de Rousseau à Monquin, et quand la brouille entre les

[1] Cf. P. Kohler, *Mme de Staël et la Suisse,* p. 5.

[2] Lettre de Rousseau à Lenieps, 9 septembre 1754. (*Annales J. J. Rousseau,* t. IX, p. 80.)

deux amis était définitivement consommée. Toutefois, il est parfaitement juste dans ses grandes lignes, et nous nous garderons, tout en l'interprétant, d'en rien retrancher, sinon les mots *ce me semblait* qui accompagnent le *bon garçon*. Car Coindet, léger dans ses jeunes années, indiscret, sensuel, et même, ce que les *Confessions* ne disent pas, mais qui transparaît dans la *Correspondance,* quelque peu paillard, fut vraiment bon. Tous ceux qui l'ont connu, le confirment : « C'est le meilleur homme du monde », dira de lui la maréchale de Luxembourg. « J'en ai bien bonne opinion », déclare Mme de Chenonceaux. « C'est une excellente créature », s'exclame à son tour Mme de Verdelin, qui le voit auprès d'une de ses filles malades et guidant l'autre dans ses premiers essais de dessin. En fait de bon cœur, les femmes sont difficiles à tromper et passent pour s'y connaître mieux que les hommes. Ce témoignage-là au moins n'aura pas manqué au pauvre Coindet. Quant à ses défauts, c'est-à-dire la gourmandise et la sensualité, qui sont de son âge et de sa race, il est certain que Rousseau les a considérés tout d'abord avec beaucoup d'indulgence, et même une certaine sympathie. Voire en a-t-il été plus d'une fois complice ! Enfin l'air avantageux de Coindet paraît avoir été l'envers d'un esprit « agréable et même brillant », comme la correspondance elle-même nous en informe (15 juillet 1767).

Les lettres de Rousseau à Coindet, dont nous n'avons malheureusement pas la contrepartie — sauf une exception — jusqu'en 1761, nous permettent de suivre le progrès de leur intimité dans cette première période de leurs relations, qui fut, comme Coindet l'appelle, *l'âge d'or*. Rousseau s'efforce d'entretenir dans son envahis-

sant compatriote la notion des distances, mais il est gagné cependant, sans résistance possible, par cette cordialité spontanée, cet entrain dans la jouissance, cette sentimentalité plébeienne qui lui rappellent les mœurs de la patrie lointaine. On boit ensemble, on se régale ensemble à la table de Thérèse ou chez les aubergistes d'alentour ; on fête l'Escalade de compagnie. Même Lenieps ne dut pas donner à Rousseau au même degré la sensation de cette familiarité républicaine.

Et puis Coindet, peu à peu, se rend indispensable par mille petits services, lettres portées, transmises, ou commissions faites. Il vient fréquemment, sa semaine finie, passer la nuit et la journée du samedi au lundi, couche à l'auberge de Montmorency, apporte ceci, remporte cela. C'est lui qui devient l'intermédiaire obligé avec les libraires, qui distribue les exemplaires d'auteurs de la *Lettre sur les spectacles* ou de la *Nouvelle Héloïse*. Volontiers il recopie des mémoires, des lettres, ou d'autres ouvrages plus importants que Rousseau lui confie et dont il lui arrive, bien entendu, à l'insu peut-être de l'auteur, de conserver parfois un double [1]. Une

[1] Par exemple, la lettre à Voltaire du 18 août 1756, l'*Allée de Sylvie* et l'*Epître à Bordes*, la description des planches de la *Nouvelle Héloïse*, la *Découverte du Nouveau monde*, la *Reine fantasque*, la lettre à l'abbé Raynal sur les ustensiles de cuivre, le *Persifleur*, la *Lettre d'un symphoniste à ses camarades de l'orchestre*, à la Bibliothèque de Genève, — *Pygmalion* (annoté par Rousseau), aux archives J. J. Rousseau, — la lettre à Chappuis, du 16 mai 1763, l'*Engagement téméraire*, la *Traduction des passages italiens de la Nouvelle Héloïse*, les *Lettres à Malesherbes*, dans les archives Moricand, à Chougny. Tous ces manuscrits ne sont pas de la main de Coindet, mais du moins ont été recopié sous sa direction. Coindet en a dressé lui-même une liste conservée dans ses papiers de la Bibliothèque de Genève, et qui permet de croire qu'on en retrouvera d'autres. La copie des *Considérations sur le gouverne-*

occasion enfin met le comble à son utilité : les estampes de la *Nouvelle Héloïse,* projet caressé par Jean-Jacques dès 1757, auquel l'éditeur Marc-Michel Rey se montre peu favorable et que Coindet réalise à force de persévérance et d'entregent [1]. N'est-il pas en effet lié lui-même avec toute sorte d'artistes, professionnels ou amateurs [2] ? On le voit par la liste des personnes auxquelles il distribue de son propre chef la célèbre suite des estampes de Gravelot en 1761. On y trouve les noms de Boucher, Baudoin, La Tour, Carmontelle, Cochin, Houel, Ficquet, Watelet, Saint-Non, etc., sans parler de Gravelot lui-même et des graveurs de son œuvre...

Cependant le commis de MM. Thellusson et Necker, élevé en 1757 au rang de caissier, profitait de son intimité croissante avec Rousseau pour lui amener force connaissances nouvelles, ou pour s'insinuer dans les anciennes, probablement sans mauvaise intention, quelquefois même encouragé par son ami, quoique celui-ci

ment de Pologne conservée parmi les papiers Coindet, à la Bibliothèque de Genève (Mf. 246), est probablement due, comme la copie Mirabeau-Necker, à une communication du manuscrit autographe de Neuchâtel, par Girardin, après la mort de Rousseau.

[1] Voyez sur toute cette histoire un ouvrage, *Le premier Baiser de l'Amour ou J. J. Rousseau inspirateur d'estampes,* avec vingt-six héliogravures et deux fac-similés, Genève, S. A. des Editions « Sonor », 1920, in-4°.

[2] Les témoins de ces relations ne manquent pas dans les portefeuilles des archives Moricand à Chougny, sous forme d'estampes du dix-huitième siècle, en exemplaires de toute fraîcheur, avant la lettre et même avant la signature. J'y ai relevé de très belles épreuves des portraits de Ficquet, et jusqu'à une suite complète de *XII vues de divers endroits, 1760,* gravées par F. E. Weirotter, *dédiées à Monsieur Coindet* (A Paris, chez Prevost, rue St Thomas près la porte St Jacques). St Non et B. d'Azaincourt sont également représentés dans ce trésor par quelques pièces.

l'ait oublié plus tard[1]. Rousseau lui reproche de s'être interposé de la sorte entre lui-même et plusieurs personnages de sa familiarité : le secrétaire d'ambassade Carrion, la marquise de Verdelin, le maréchal et la maréchale de Luxembourg — ces derniers surtout ! On ne peut manquer de citer ici tout entière l'amusante anecdote des *Confessions,* à propos du manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* recopié par Rousseau pour la maréchale :

« J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre « idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus « éloignés, ne m'a guère été moins nuisible : tant tout « concourt à l'œuvre de la destinée, quand elle appelle « un homme au malheur ! Je pensais orner ce manus- « crit des dessins des estampes de la *Julie,* lesquels « dessins se trouvèrent être du même format que le « manuscrit. Je demandai à Coindet ses dessins, qui « m'appartenaient à toutes sortes de titres, et d'autant « plus que je lui avais abandonné le produit des planches, « lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi « rusé que je le suis peu. A force de se faire deman- « der ces dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulais « faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelques orne- « ments à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les « présenter lui-même. Cela acheva de l'introduire à « l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis « mon établissement au petit château, il m'y venait voir « très souvent, et toujours dès le matin, surtout quand « M. et Mme de Luxembourg étaient à Montmorency. « Cela faisait que, pour passer avec lui une journée, je

[1] Voyez en particulier la manière dont il est introduit chez Mme Chenonceaux en 1758.

« n'allais point au château. On me reprocha ces absences; « j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet ; « je le fis. C'était ce que le drôle avait cherché. Ainsi, « grâce aux bontés excessives qu'on avait pour moi, un « commis de M. Thellusson, qui voulait bien lui donner « quelquefois sa table quand il n'avait personne à dîner, « se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal « de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce « qu'il y avait de grand à la cour. Je n'oublierai jamais « qu'un jour qu'il était obligé de retourner à Paris de « bonne heure, M. le maréchal dit après le dîner à la « compagnie : « Allons nous promener sur le chemin « de Saint-Denis, nous accompagnerons M. Coindet. » « Le pauvre garçon n'y tint pas ; sa tête s'en alla tout à « fait. Pour moi, j'avais le cœur si ému que je ne pus « dire un seul mot. Je suivais par derrière, pleurant « comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les « pas de ce bon maréchal. »

L'émotion de Rousseau paraît un peu forcée rétrospectivement ; je croirais plutôt que l'espèce d'égalité instituée par les Luxembourg entre Coindet et l'auteur de la *Lettre d'Alembert,* a dû fort l'agacer. Les papiers Coindet de la bibliothèque de Genève conservent un témoin de cette association irritante de Rousseau et Coindet dans les bonnes grâces du maréchal et de la maréchale. C'est une invitation à dîner chez eux adressée au second le 28 mai 1760 [1], un soir que Jean-Jacques, répondant à une convocation pressante du maréchal, était venu de Montmorency s'asseoir à la table des Luxembourg :

[1] Cette date se déduit d'un billet du maréchal de Luxembourg du 26 mai 1760. Elle est confirmée du reste par une note de Coindet au crayon.

A Monsieur, Monsieur Coindé, rue Michel Le Comte. A Paris.

Mr Rousseau vient d'arriver M[a]d[am]e La marechale prie Mr Coindé de venir souper ce soir avec luy.

mercredy au soir.

On comprend que l'« avantageux » Coindet ait tenu à conserver ce souvenir d'une des heures mémorables de sa vie ! Il a gardé de la même manière bien d'autres lettres parmi lesquelles il en est une de la mère Le Vasseur, écrite vers la même époque avec l'orthographe excessivement fantaisiste qui caractérise cet ancien secrétaire de Rousseau :

A Monsieur Monsieur couendest A paris.

Monsieur

iay apris que vous auest estest voire monsieur rousost dimanche derniet ie vous pris de me faire savoire de sest nouuelle et de selle de ma fille ie seuis tres an pene delle lons ma diy quelle auest heune fleusions dans la teste et la fievre ie liy et et cris et ie nay pouens reseus de reponse se qui redouble mon inquieteude iespaire sortis dou je seuis a paque et osparavans ie vous derest avoire lhoneur de vous parlest siy votre tans vous le permet mille escuse de la libertes que ie prans ie seuis avet toute la considerassions posible, Monsieur votre tres heumble et tres obeissante servante

levasseur

a paris le 16 mare 1759.

Toute la vie de Jean-Jacques, le contraste de ces deux billets ou de ces deux orthographes, l'une aristocratique et l'autre plébeienne, toute la vie de Rousseau projetant son ombre inopinée sur la destinée plutôt médiocre de Coindet !

Pour revenir aux connaissances notoires faites par

Coindet grâce à Rousseau, on en peut encore joindre quelques autres à celles que nous avons déjà mentionnées : par exemple l'aimable et touchante Mme de Chenonceaux, belle-fille de Mme Dupin, dont Rousseau se vante quelque part d'avoir prédit les malheurs conjugaux, ou encore le pastelliste La Tour, gendre et associé du libraire Guérin, avec lequel Coindet est entré en relation à propos des estampes de la *Nouvelle Héloïse*. Il en reçut, on ne sait comment, une réplique du fameux portrait de Rousseau exposé au Salon de 1753, celle-là même, qui, par voie d'héritage, est arrivée jusqu'au musée de Genève[1].

D'autre part, Coindet s'obstinait à vouloir amener à Rousseau ses propres connaissances. Tout dévoué à son compatriote, il en était venu, naïvement, à le considérer comme une curiosité bonne à montrer au public. Seulement, Jean-Jacques n'était pas homme à devenir ainsi la propriété de Coindet. Après plusieurs avertissements, il semble qu'une sorte de convention ait été signée entre les deux amis, au mois de décembre 1760, aux termes de laquelle le caissier de M. Thellusson devait renoncer à son rôle d'intermédiaire ou de cicerone. Vaine injonction, vaine promesse ! Dans le courant du printemps 1761, Coindet reprend et accentue sa manœuvre envahissante. Justement Rousseau passe alors par une de ces crises physiques qui exaspèrent son humeur sauvage. En juin, le frère Côme l'a de nouveau sondé, sans rien trouver du reste d'anormal dans sa vessie. A la fin de juillet, Jean-Jacques congédie François Coindet sans

[1] Léguée en fin de compte par le docteur Charles Coindet à la ville de Genève qui en est devenue propriétaire en 1876. Cf. H. Buffenoir, *Les portraits de J. J. Rousseau*, t. I, p. 43.

phrase, en lui recommandant de ne plus mettre les pieds à Montmorency.

Qui dut être navré, c'est bien le brave Coindet, lequel n'en était qu'à sa première expérience de ce que M. Eugène Ritter a fort bien appelé [1], en parlant de Rousseau, *le tic de la brouillerie inattendue.* Il n'en devait pas prendre si facilement son parti, comme bien l'on pense. Ce n'était pas seulement sa vanité qui avait joué dans ces quatre à cinq années de relations suivies, mais son cœur. Il l'avait donné tout entier à son grand homme, en chien fidèle et pour la vie. Il le montre bien lorsqu'au mois de juin 1762, Rousseau est obligé de s'enfuir en Suisse. Dans une lettre pathétique, Coindet offre de tout quitter pour le rejoindre. Aucune réponse. Alors, sans se décourager, durant les mois, les années qui suivent, le commis de M. Thellusson fait tâter le philosophe exilé par Mme de Verdelin pour savoir s'il serait bien accueilli à Môtiers. Toujours pas de réponse.

Cette intervention des femmes était trop dans la tactique imposée par les circonstances pour que Coindet n'ait pas cherché à en tirer tout le parti possible. Il semble, d'après des passages obscurs des lettres de Mme de Chenonceaux à Rousseau, que celle-ci, de son côté, ait tenté d'amener un rapprochement des deux Genevois, dès 1763.

Coindet cependant essayait de remplir comme il pouvait le vide de son cœur, notamment en faisant graver le portrait de Rousseau d'après sa réplique du pastel de La Tour. Il s'était adressé à l'un des maîtres du genre, Etienne Ficquet, relation cultivée déjà, comme on l'a vu, en 1761, par l'envoi des estampes de la *Nouvelle*

[1] *Annales J. J. Rousseau,* tome II, page 45.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Gravé par Etienne Flcquet, d'après La Tour.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Héloïse. De cette entreprise de Coindet, le libraire Duchesne avertit Rousseau le 6 août 1763 : « J'ai appris « d'un autre côté que M. Coindet, qui a aussi votre portrait « au pastel, vous fait pareillement graver. » Sur quoi Rousseau de s'étonner : « Tâchez, je vous prie, de « m'avoir une épreuve du portrait que fait graver « M. Coindet. Je suis surpris qu'il ait fait cette entre- « prise à mon insu. » (21 août 1763).

Ce portrait, que la *Correspondance de Grimm* mentionne à la date du 15 juillet 1764 comme s'il était achevé, disparaît ensuite de la circulation. Il n'est annoncé qu'en novembre 1771 par le *Mercure de France* [1]. La volonté de Rousseau est-elle pour quelque chose dans cette éclipse ? Le fait est que l'auteur délirant des *Dialogues* se déchaîne contre le « portrait grimacier de Ficquet ». A l'entendre, on l'a « longtemps tenu en réserve, jusqu'à ce que le moment de le publier fût venu, afin que la mine basse et risible de la figure répondît à l'idée qu'on voulait donner de l'original. » Pauvre Coindet ! Il n'a pu savoir, pour sa consolation, que le portrait de Rousseau par Ficquet, si maltraité par le modèle, serait un jour considéré comme un chef-d'œuvre par les amateurs d'estampes, et qu'on s'en disputerait les épreuves à prix d'or...

On peut croire toutefois que cette rage de Rousseau

[1] « Portrait de M. J. J. Rousseau, gravé par E. Ficquet, d'après le tableau de M. De La Tour, peintre du Roy. Prix : 3 livres. A Paris, aux adresses ordinaires de gravure. Ce portrait est renfermé dans un ovale orné d'attributs allégoriques. Un livre placé au bas du portrait et éclairé par une lampe, présente cette maxime que M. Rousseau a adopté pour devise : *Vitam impendere vero*. On retrouve dans ce portrait le burin pur, fini et précieux de M. Ficquet. Il est du même format que celui de La Fontaine gravé par le même artiste. »

contre l'œuvre patronnée par son ami n'a pas éclaté tout de suite avec autant de violence. Peut-être même le pauvre exilé de Môtiers n'a-t-il ressenti tout d'abord que la caresse de la flatterie. Le fait est que c'est au moment précis où la *Correspondance de Grimm* annonce le portrait de Ficquet comme fini, que l'appel tant espéré retentit. Il arrive à la fin de juillet 1764 dans une lettre au libraire Duchesne : « Voyez-vous toujours « M. Coindet ? Marquez-moi, je vous prie, ce qu'il fait et « comment il se porte. »

Est-ce la voix touchante de Mme de Chenonceaux retentissant entre deux crises de la folie causée par ses malheurs conjugaux, qui a opéré le miracle, ou celle de Mme de Verdelin, presque aussi malheureuse que la bru de Mme Dupin ? Le 10 mars 1763, Mme de Verdelin a fait savoir à Rousseau que Coindet est tombé en disgrâce chez MM. Thellusson et Necker : on lui a ôté la clef de la caisse et il est resté commis en sous-ordre « parce que les plaisirs lui faisaient négliger les services du public. »

Cette infortune a-t-elle fini par amollir le cœur de Rousseau ? En tout cas, elle vaut à Coindet, comme rentrée de jeu, un beau sermon de l'amitié. Trop heureux de payer sa grâce d'une si douce humiliation, il est fou de joie, il exulte. Et le voilà d'offrir de nouveau ses services, d'écrire à Rousseau de longues lettres où il lui transmet minutieusement les salutations du tiers et du quart, particulièrement de ce groupe d'artistes amateurs groupés à Moulin-Joli autour des Watelet. Il cherche et il tâte le terrain sûr où il pourra de nouveau se rendre indispensable. Ce seront les estampes entre autres, dont il multiplie les expéditions à Môtiers,

estampes de professionnels, Gravelot, Ficquet, estampes d'amateurs, Watelet, Blondel d'Azaincourt, Saint-Non, Mme Le Comte.

Mais le moment allait venir où les estampes même ne parviendraient plus à distraire Rousseau, où sa collection réunie avec tant de soin serait vendue aux enchères anglaises. Déjà, dans les envois de Coindet, les ouvrages de botanique, nouvelle marotte du philosophe hypocondre, tendent à les remplacer. Plus encore, Coindet ne néglige pas une occasion de consulter, pour son cher ami, les princes de la science, par exemple le naturaliste Adanson....

D'autre part, le commis banquier ne manque pas d'entretenir Rousseau de ses petites affaires personnelles. Son amour propre souffre : il rêve de se réhabiliter aux yeux des Necker. Mieux que cela, il voudrait s'insinuer dans les faveurs de la maîtresse de maison, la fameuse Suzanne, née Curchod — celle-là même dont Rousseau a refusé de favoriser les amours avec Gibbon. On peut aisément s'imaginer la ruse persévérante de Coindet dans cette activité de *grimpion,* comme on dit à Genève. Aussi quel triomphe quand il peut annoncer qu'il dînera tous les jours de la semaine chez le patron, sauf le vendredi, jour des beaux esprits ! C'est d'un cœur quasi filial qu'il communique cette grande nouvelle à Rousseau, et d'un cœur quasi paternel, mais où se glisse quelque peu d'ironie, que Rousseau le félicite...

La correspondance de Coindet nous fait ensuite assister à son agitation pendant la période des grandes fugues de Rousseau, à l'Ile Saint-Pierre, à Strasbourg, à Paris, en Angleterre. A chaque étape, se renouvellent les protestations d'amitié, les offres de service, d'ailleurs

non utilisées, car le perpétuel fugitif, compte, à ce moment, sur d'autres protecteurs. Tandis que Rousseau retiré à Wootton provoque le scandale de sa querelle avec Hume, Coindet et Mme de Verdelin échangent tristement leurs réflexions sur la folie de leur ami. Coindet même — le malheureux ! — ne peut s'empêcher d'adresser quelques reproches à son cher compatriote. Ils lui seront durement portés en compte par la suite...

Au reste, l'instant de la crise finale s'approche. Rousseau, chassé par les idées noires, s'est échappé d'Angleterre. Un beau matin, Coindet reçoit un petit billet d'un certain *M. Jaques* qui l'appelle à Fleury sous Meudon, chez le marquis de Mirabeau. Il a vite fait de reconnaître l'écriture, et vole dans les bras de son ami, auquel il se dévoue une fois de plus corps et âme. C'est la plus belle période de l'amitié de Coindet pour Rousseau, pleine d'orages du reste et qui doit se terminer par une catastrophe.

Le prince de Conti, Mme de Verdelin l'ont constitué factotum du solitaire de Trye, chargé, dans le mystère qui doit envelopper le proscrit, de lui transmettre lettres et papiers, recommandations et messages. Pour commencer, Coindet accompagne Rousseau à Trye; puis il lui expédie son chien Sultan ; puis il s'occupe de faire venir ses effets restés en souffrance à Londres. Seulement, dans le délire de la persécution qui achève de bouleverser le malheureux Jean-Jacques, un pareil rôle se fait de plus en plus ingrat. Tout est matière à soupçon désormais : un cachet mal mis ou rompu sur une lettre, le départ d'une missive différé, les détours que peut faire une malle en voyage, enfin les rapports mêmes de Coindet, au sortir de ses entrevues avec le

prince de Conti. Les lettres de Rousseau se remplissent d'insinuations désagréables auxquelles l'infortuné Coindet ne sait que répondre. Pis que cela, elles couvrent d'injures dans l'ombre les amis les plus dévoués du philosophe. Jean-Jacques s'y vante cyniquement de feindre la confiance, ou, comme il dit, de « s'étouffer le cœur en rendant caresse pour caresse ! »

Enfin l'orage éclate. Au mois de février 1768, Coindet, plein de joie, va passer deux ou trois jours à Trye. Il en revient navré. Il y a eu réserve, accueil glacial, puis scène et reproches horribles. Les relations se traînent ensuite, de plus en plus contraintes, répondant aux plaintes, aux supplications de l'un, par le silence croissant de l'autre, sans issue possible que la brouille définitive dans le moment même où Rousseau, parvenu au paroxysme de l'excitation, prend le parti de rompre avec tous ses amis (18 mai 1768). Ceux-ci n'auront pour se consoler qu'à charger le plus possible Thérèse, responsable à leurs yeux en grande partie de la direction prise par la folie de Rousseau. C'est ce qui résulte déjà d'un échange de lettres entre Coindet et Du Peyrou à l'époque même de la rupture, ce que confirment encore les *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau* de Mme de Staël parues en 1788...

Car les relations de Coindet avec Rousseau comportent naturellement un épilogue. D'abord quelques lettres de Du Peyrou à Coindet dans lesquelles l'ami neuchatelois met au courant l'ami genevois des tribulations de Rousseau en Dauphiné[1]. Puis, au lendemain même de la mort de Jean-Jacques, en 1778, une lettre de René de Girardin, au sujet de cette catastrophe, invitant

[1] 17 juillet, 22 septembre, 6 et 30 octobre 1768.

Coindet à se rendre en compagnie de Moultou à Ermenonville :

Ermenonville par Senlis 10 Juillet 1778.

Vous avés connu M. Rousseau; ainsi je ne doute pas, Monsieur, que vous ne partagiés vivement sa perte, et que vous ne sentiés par vous même combien elle doit être douloureuse pour nous. Je ne puis mieux honorer sa mémoire que dans la personne qui lui étoit la plus chère. Il a laissé Melle Rousseau parmi nous, et j'espère qu'elle y trouvera touttes les consolations qui seront en notre pouvoir. Elle n'en est pas moins sensible, Monsieur, aux offres d'amitié que vous voulés bien luy faire, et me charge de vous en témoigner sa sincère reconoissance. Je luy ai remis la lettre de M. Moultou. C'étoit un ami cher à M. Rousseau; je lui ai écrit dans l'instant fatal; ma lettre adressée à Genève luy reviendra sans doutte à Paris à son arrivée. Mais permettés-moy de joindre encor un mot icy que je vous supplie de luy remettre. Puisqu'il se trouve aussi près, ce seroit une grande consolation pour Melle Rousseau de le voir, et pour moy de mêler mes regrets à ceux de ses amis. Je désirerois, Monsieur, qu'il vous fût possible d'accompagner icy M. Moultou; cela me procureroit l'honneur de vous voir plutôt, ne pouvant pas aller de quelque tems à Paris.

J'ay l'honneur d'être, Monsieur, vôtre très humble et très-obéissant serviteur.

GIRARDIN.

On peut croire en effet que François Coindet n'a pas été parmi les derniers à faire le fameux pélerinage de l'Ile des Peupliers. Le voilà donc à Ermenonville, furetant, enquêtant, « s'informant avec un soin extrême des derniers moments » du philosophe. Il apprend de la sorte que peu de jours avant sa mort, Rousseau a su que sa femme le trompait avec « un homme de l'état le

plus bas »[1], qu'il « parut accablé de cette découverte et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. » Nul doute : Jean-Jacques s'est suicidé de désespoir ! Thérèse a été le démon de sa vie. Cette hypothèse s'accordait trop bien avec les propres rancunes de Coindet pour qu'elle n'ait pas germé dans son esprit. C'est de là qu'elle a passé toute vive dans les *Lettres* de Mme de Staël auxquelles nous empruntons ces détails. Mme de Staël prétend même que Coindet — ce Genevois qui, dit-elle sans le désigner d'une manière plus précise, a vécu avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie, — aurait reçu de Jean-Jacques, « quelque temps avant sa mort », une lettre qui semblait annoncer le dessein du suicide. Evidemment, le récit de Mme de Staël ne brille pas par une parfaite exactitude[2]. Coindet n'a pu recevoir une lettre de Rous-

[1] Sur ce point, la comtesse de Vassy objecte que « Rousseau ne pouvait pas être instruit de l'infidélité de sa femme, puisque ce n'est que plus d'un an après la mort de Rousseau qu'elle a eu des torts assez graves pour ne plus pouvoir rester à Ermenonville. » Sur quoi Musset-Pathay (*Hist.*, I, p. 280, n. 1) riposte pour Mme de Staël que la fille de René de Girardin était bien jeune pour avoir vu « le commerce de Thérèse et de John du vivant de Jean-Jacques. » Pourtant il est certain que l'explication du suicide par jalousie ne se fait jour dans la presse que plus d'une année après, au moment des bruits de mariage entre la veuve Rousseau et le valet du marquis de Girardin (Bachaumont, 27 novembre 1779). D'ailleurs il est difficile de croire que cet homme de 34 ans (G. Lenôtre, *Vieilles maisons, vieux papiers*, 4e série, 1910, p. 157) ait courtisé une femme de 58, laide et maladive, pour autre chose que l'héritage de Jean-Jacques. Sur cette piste, on aboutirait, non pas au suicide, mais à l'assassinat.

[2] Dans sa réponse à la comtesse de Vassy, Mme de Staël parle au pluriel et plus généralement « des lettres que j'ai vues de lui peu de temps avant sa mort, communiquant le dessein du suicide ». Lettres *reçues* par Coindet ou simplement *vues* par Mme de Staël, peu de temps avant la mort de Rousseau ? (Mme de Staël avait douze ans en 1778).

seau en 1778, puisqu'ils étaient brouillés depuis 1768 et que rien ne paraît les avoir rapprochés depuis lors. Mme de Staël se trompe de dix ans au moins. Son allusion vise à n'en pas douter les dernières missives adressées à Coindet de Trye, en particulier celles du 6 août 1767 et du 18 mai 1768, qui donnent nettement l'impression de la démence et du désespoir, mais dont aucune cependant n'évoque, même de loin, la pensée du suicide.

La légende du suicide de Rousseau causé par l'infidélité de sa femme, maintenue malgré les protestations de la comtesse de Vassy, fille de Girardin, ressemble à un énorme commérage dont Mme de Staël et Coindet partagent la responsabilité. Il reste que les meilleurs amis de Rousseau, Coindet, Du Peyrou, Mme de Verdelin, se sont tous mis d'accord pour charger autant que possible la mémoire de Thérèse. Même Girardin finit par se ranger à leur opinion dans une lettre qu'il écrit à Coindet le 4 avril 1780 :

Actuellement que je puis distinguer bien précisément ce qui fut de M. Rousseau, et ce qui fut de Celle qui abusa de son extrême sensibilité pour lui fasciner si souvent les yeux, et déchirer son cœur, je ne puis que désirer infiniment de me réunir avec tous ceux que je sais qui l'ont sincèrement aimé, qui chérissent sa mémoire, et qui doivent sentir à présent plus que jamais que même dans les torts qu'il pourroit avoir eus avec eux, il étoit bien plus à plaindre qu'à blamer, parce qu'ils étoient l'effet du tourment de son cœur et de préventions suggérées.

Indulgence admirable ou merveilleux aveuglement, auxquels on reconnaît tous les vrais amis de Rousseau !

Cette lettre de Girardin est adressée *à M. Coindet*

secrétaire de M. le Directeur général des finances, à l'hôtel du Contrôle général, à Paris. On voit que l'ancien commis de M. Thellusson avait continué son ascension, accompagnant M. Necker dans sa rapide fortune politique. Désormais, il était plus que de la maison de banque ; il s'était fait une place dans la famille, et sans doute que le vendredi même des beaux esprits avait fini par lui être ouvert. Auprès de M. Necker, il avait trouvé sa fille, Germaine Necker, dont la vive intelligence faisait déjà l'admiration des habitués de l'Hôtel Le Blanc et qui laissa généreusement l'heureux Coindet goûter aux prémices de son esprit. On en a la preuve par la piquante lettre suivante dont les archives Moricand, à Chougny, conservent l'original sans signature et sans adresse :

De Marolles ce 22 juin [*1785*]

Je concois aisément, Monsieur, comment vous n'avez pas trouver le moment de m'écrire, vous êtes accueilli par tout, et vous ne vous refusez pas à l'empressement, cela prend du tems. Pour moi, je ne me fais pas valoir, c'est mon loisir que je vous consacre, mais mon loisir même je ne le donnerois pas à tous venants. Vous avez la bonté de me demander de nos nouvelles. Je vais satisfaire cette curiosité que l'intéret vous inspire, nous sommes établis dans un chateau fort commode et fort beau, le pays n'est pas agréable. Il n'y a aucune espèce de vue, cependant à la longue un bon air et des promenades faciles rendent une habitation agréable. Nous y avons vus (sic) *quelques uns de nos amis, mais peu à la fois, et nous passons doucement et solitairement notre vie. Mais il est décidé à la pluralité des voix que rien au monde n'est plus agréable, et dans une société de trois personnes la pluralité est toute puissante. La santé de maman n'a fait aucun pro-*

grès; elle croit cependant et je le crois aussi que cet air lui convient mieux que tous ceux que nous avons essayés. J'ai été une fois à Paris, et je ne peux pas vous dire avec quelle tendresse et avec quelle vénération j'ai salué ces murs, objet de mes regrets, but de mes désirs, je leur ai dit un mot de votre part, et il m'a paru que dans les maisons comme dans les rues votre absence faisoit un vuide.

Nous sommes toujours privés de la petite feuille[1], *et la chanson du chevalier de Boufflers en est la cause, on dit qu'on la donnera à M. Campan*[2] *votre ami, avec 15.000 livres de rente. L'accident de Mr Pilâtre du Rosier, tombé mort comme vous le savez*[3], *ainsi que son compagnon, Mr Romain, d'environ 1500 toises de haut, et puni si cruellement d'avoir joint la méthode de Mongolfier à celle de Charles, ce cruel accident occupe Paris, on dit cependant que Mr Meunier ingénieur, homme de bon sens et d'instruction, veut faire le tour du monde sur un ballon avec une frégate aérienne qui pourra contenir 20 personnes, mais cent mille écus sont nécessaires pour réussir, et la curiosité des François cède à cent mille écus de dépense, on parle d'ouvrir une souscription, mais les gens riches n'ont pas toujours un petit écu dans leur poche. Roxelane et Mustapha tragédie nouvelle*[4], *a le plus grand succès; il faut rendre justice à un auteur, mais c'est une heureuse occasion de faire tort à Mr de Chamfort; n'est-on pas trop heureux de faire d'une pierre deux coups; pour l'intelligence de ce que je vous dis il faut se rappeler que Mustapha et Zéangir est de Mr de Chamfort. Voilà quelques nouvelles, Monsieur; je vous dirai que j'attends que vous me*

[1] Le *Journal de Paris* supprimé depuis le 4 juin à cause d'une chanson du chevalier de Boufflers, *L'Ambassade*, où « ce poète aimable plaisante sur ce genre de mission et même un peu sur les souverains », dit Bachaumont.

[2] Le mari de la femme de chambre de Marie-Antoinette.

[3] Le 15 juin 1785.

[4] Par Simonnet de Maisonneuve, représentée le 5 juin.

donnerez en échange quelques détails de Genève[1]*; je fais grand cas des idées générales, mais les observations particulières y conduisent naturellement, et j'aime mieux voyager que d'être transportée tout à coup au but.* Zéphir *est fort joliment trouvé; il arrive à Paris je crois ou hier, ou demain; il viendra ici, et si vous y étiez aussi cette petite sociéte seroit fort de mon gout. Mon père me charge de vous dire mille choses. Il est fort enroué dans ce moment; je crois donc qu'il fait bien de me prendre pour interprète. Adieu Monsieur, écrivez-moi, apprenez-moi ce qui vous amuse et ce qui vous ennuye, et l'instant de votre retour sera le point inconnu que je devinerai à l'aide de ces deux points connus. Voilà le style des géomètres, et comme Mr de Condorcet vient de faire paroitre un volume in quarto*[2] *où il soumet toutes les idées morales au calcul algébrique, les triangles, les angles sont des figures poétiques dont je veux désormais embellir mes discours. Adieu, Monsieur, agréez l'assurance des sentiments distingués que je vous ai voués.*

Cette même année 1785, Germaine Necker à peine âgée de vingt ans reçoit de son époux, le baron de Staël-Holstein, le nom qu'elle devait rendre illustre. Trois ans plus tard, en 1788, elle fait imprimer son premier écrit, les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J. J. Rousseau,* toutes vibrantes d'une admiration qui lui fut inspirée non seulement par les livres du philosophe, mais aussi par deux des anciens amis de Jean-Jacques, Moultou et Coindet. Les allusions transparentes à ces deux personnages ne permettent pas d'en

[1] Germaine Necker avait été très fêtée à Genève au moment de l'installation de son père à Coppet en 1784. Apparemment Coindet était-il en séjour dans sa ville natale en juin 1785.

[2] *Essai sur l'application de l'analyse aux probabilités des décisions rendues à la pluralité des voix,* Paris, 1785, in-4°.

douter[1]. C'est un peu le reflet de leurs souvenirs et de leurs pensées que nous avons le droit de trouver dans les pages consacrées au caractère de Rousseau. Nous avons déterminé tout à l'heure la part de Coindet dans le portrait de Thérèse et dans l'hypothèse du suicide. Mais ailleurs encore, on voit transparaître son témoignage : c'est dans le plaidoyer de Mme de Staël pour expliquer, voire tempérer les torts de Rousseau, et particulièrement dans ces lignes très touchantes qui font partie de la conclusion de l'ouvrage :

« J'ai vu des hommes qu'il avait aimés, dont il s'était « séparé, s'attendrir au souvenir de leur liaison, s'ac- « cuser de négligences qui avaient pu faire naître les « soupçons de Rousseau, l'aimer dans son injustice, « regarder enfin le genre de folie qui le tourmentait « comme étrangère à lui, comme une barrière qui empê- « chait de se rapprocher, mais non de souhaiter de le « rejoindre. »

Brave Coindet ! — Une dernière épreuve cependant, et la plus cruelle de toutes, était réservée à son amitié. En 1789, paraît prématurément la seconde partie des *Confessions*, où Coindet trouve en toutes lettres son portrait, et quel portrait ! Sans doute, le premier éditeur, Pierre Moultou, en a-t-il fait disparaître les expressions les plus vives, ce dont, avec assez peu de tact, il prend soin d'avertir la victime : « L'amitié et l'estime « que j'ai pour vous m'auraient rendu bien pénible de « vous y voir traité d'une manière vraiment dégoûtante. « Imaginez qu'en parlant de vous il vous qualifie de *ce* « *gourmand, ce drôle,* etc. » (7 décembre 1789). A vrai

[1] Voyez l'ouvrage de M. Pierre Kohler, sur *Madame de Staël et la Suisse*, Lausanne et Paris, 1916, chapitre IV, *passim*.

dire, ces termes atténués ou supprimés n'étaient pas très nombreux[1]; Pierre Moultou s'accuse même de négligence à cet égard : « J'ai vu avec douleur que le copiste « avait laissé échapper une phrase dans les *Confessions* « où il dit que vous êtes *hardi.* » L'année suivante enfin, Du Peyrou, moins délicat ou plus scrupuleux, fera paraître un texte complet des *Confessions* sans aucune retouche.

D'ailleurs, que pouvaient bien faire à Coindet tant de précautions prises pour le dissimuler aux yeux des lecteurs deRousseau ? Son amour-propre, nous l'avons vu, n'était pas seul en jeu. Savoir que son ancien ami l'avait ainsi couché tout vif sur le papier, ne devait-il pas suffire à élargir la blessure de son cœur ? Souffrance cruelle chez un homme auquel, peu après, les épreuves de toutes sortes ne devaient pas être épargnées.

En effet, après les années de fortune et de gloire — le secrétariat de l'administration des finances sous les deux ministères de M. Necker, de 1776 à 1781, puis de 1788 à 1790, la pension de six mille livres qui récompense le zèle du fonctionnaire, la direction des postes françaises de Genève accordée à ses mérites ou à ses intrigues, de 1790 à 1793 — étaient venus les gros déboires, la retraite argentée supprimée par la Révolution, le poste honorifique et rémunérateur retiré brutalement par le Genevois Clavière devenu ministre de la Convention[2]. Cette double disgrâce est naturellement

[1] P. 75 : *ce me semblait, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux* et *malgré moi ;* p. 117, *le drôle.*

[2] Voyez sur cette affaire des postes de Genève, où l'ancien secrétaire de M. Necker paraît avoir été personnellement visé, l'ouvrage de M. Marc Peter, *Genève et la Révolution,* Genève, 1921, p. 95 et 565.

suivie de vaines et interminables démarches pour faire valoir ses droits d'un côté comme de l'autre. Pour comble d'infortune, le pauvre Coindet doit enfin connaître les peines de cœur par suite de la mort d'une amie très chère en 1797. Dès lors, sinon comme une épave, du moins très ballotté par la vie au moment où l'âge et les infirmités commencent à se faire sentir, il passe d'une ville à l'autre : Genève, Lausanne, Paris, Londres... De temps à autre, on le retrouve à Coppet, toujours accueilli d'une manière qui le réconforte. Certaine lettre du maître de maison nous le montre en train de faire la partie de piquet d'un autre de ses familiers [1]. Mais en 1804, survient la mort de M. Necker, l'ancien patron de Coindet, avec lequel il a fait toute sa carrière, et dont il conservera pieusement, comme un témoignage d'affection, le portefeuille ministériel en maroquin rouge [2]. Lui-même, retiré dans sa ville natale, avec les débris de sa petite fortune, ses estampes, ses tableaux, ses lettres, ses meubles et ses objets familiers, meurt le 28 mai 1809 dans la maison Turrettini-Sales, rue de l'Hôtel-de-Ville, non point abandonné des siens sans doute, mais aigri par l'attitude d'une partie de sa famille.

Dans son testament daté du 9 août 1808, il se plaint des « chagrins que lui ont causés la froide indifférence et le manque de soins, d'égards et de consolations qu'il lui eût été si doux de recevoir dans un âge avancé de la part de ceux de qui il croyait avoir le plus de droits d'en

[1] Voyez P. Kohler, *op. cit.*, p. 96.

[2] Cette relique se trouve actuellement à Chougny, chez M. Philippe Moricand. La famille Morin, à Chougny, conserve pareillement, de l'héritage de Coindet, un portefeuille fabriqué par Louis XVI.

attendre ». Ces mots paraissent viser soit son frère ou sa sœur, soit plus particulièrement le docteur Jean-François Coindet, son neveu, à demi déshérité du reste par un codicille ultérieur. Au contraire, François Coindet se loue beaucoup de ses deux nièces, Mmes Jaquet et Diedey, nées Coindet, qui l'ont entouré jusqu'au bout de leur sollicitude et de leur affection.

Le même testament — déposé à l'étude de Me Binet, notaire et enregistré le 8 juin 1809, — nous fait assister au partage du mobilier de Coindet entre ses héritiers naturels. Pour sa part, le docteur Coindet, que son oncle, malgré tout, « veut bien traiter favorablement », reçoit « le portrait de J. J. Rousseau peint au pastel par La Tour, le manuscrit d'*Emile* écrit de sa main, toutes les lettres qu'il m'a adressées. » L'occasion est bonne pour le vieillard de consacrer une dernière pensée à celui qui avait tant occupé son cœur et son esprit. La voici :

« Je fus intimement lié dans ma jeunesse avec cet « homme célèbre, et assez heureux pour lui rendre quel- « ques services, et malgré ses soupçons injurieux et faux, « qui nous ont brouillés, je lui ai conservé toujours les « sentiments de vénération et d'attachement qu'il « m'avait inspirés. »

On ne peut répondre d'une façon plus touchante à cet autre testament véridique, mais dénué de toute reconnaissance et de toute justice amicale, qui s'appelle les *Confessions*.

Répétons encore une fois : brave Coindet !

Les 71 lettres de Coindet à Rousseau — plus une à Davenport — que nous publions plus loin et dont les originaux — moins un -- font partie des collections de la bibliothèque de Neuchâtel, sont presque toutes inédites. Il en est de même des cinq fragments extraits des billets de Du Peyrou à Coindet que nous avons trouvés dans les papiers de celui-ci, à la bibliothèque de Genève (Ms. Fr. 204). Toutes ces pièces sont reproduites avec une orthographe modernisée.

Quant aux 98 lettres de Rousseau à Coindet dont le précieux dossier est également conservé à la bibliothèque de Genève (Ms. Fr. 203), et dont nous reproduisons scrupuleusement l'orthographe et la ponctuation, la grande majorité sont inédites. Le docteur Jean-François Coindet (1774-1834), héritier de François, en avait communiqué quatre à Musset-Pathay qui les a insérées à la suite de son *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, en 1821. C'était contre la volonté formelle de Coindet, dont le testament dit entre autres : « J'entends et veux qu'il n'en soit jamais distrait aucune ni donné à l'impression. » La première de ces stipulations paraît avoir été plus ou moins respectée[1], mais non point la seconde. Le docteur Coindet a essayé de rattraper ses quatre lettres, quand elles eurent passé de

[1] Le trésor des lettres de Rousseau à Coindet n'est évidemment pas tout à fait complet dans le dossier de la Bibliothèque de Genève. Nous avons retrouvé (nº 25) la copie d'une pièce que le docteur Ch. Coindet en a dû distraire avant le dépôt de 1874. D'autre part la *Revue des autographes* de Charavay signale en décembre 1884 et octobre 1888 deux lettres ou billets de Rousseau à Coindet mis en vente l'un et l'autre au prix de 40 francs. Elles sont décrites de la manière suivante, la première : *Let. aut. à son cher Coindet, 1 p. in-18, relative aux corrections à faire à un de ses ouvrages;* la seconde : *L. a. s., à la 3e personne, à Coindet, 1/2 p., in-8.* Nous ne savons rien de plus sur ces pièces.

l'*Histoire* de Musset-Pathay dans les *Œuvres de J. J. Rousseau*, édition E.-A. Lequien, Paris 1821-1823, tome XXI *(Supplément à la Correspondance)*. On lit à ce sujet la curieuse note suivante dans le quatorzième volume de l'édition publiée par Musset-Pathay chez Dupont en 1824, page XXXI :

« 1° La Correspondance. Monsieur Lequien voulut bien « s'adresser à nous... Nous consentîmes à l'insertion de « quelques-unes des lettres inédites qui terminent l'*His-* « *toire de J. J. Rousseau,* celles seulement dont nous « pouvions disposer ; car il en était plusieurs qu'on nous « avait remises à condition qu'elles ne feraient point « partie d'une édition générale. Cet engagement, « contracté par nous, parut sacré à M. Lequien, puis- « qu'il n'insista point pour que ces lettres fussent mises à « leur place dans la Correspondance ; mais il se réservait « de les comprendre dans un petit volume composé d'une « table des matières et d'une *Notice* de M. Barbier *sur* « *les écrits retatifs à Rousseau*. C'est donc non seulement « à notre insu, mais après avoir éprouvé de notre part « un refus formel qu'il s'est approprié les lettres que « MM. Coindet et Mouchon nous avaient données. Nous « ne méritons donc point les reproches qu'on nous a « faits à ce sujet ; nous nous contentons d'exposer le fait « sans le qualifier. »

Défaite, il faut en convenir, assez piteuse et qui n'excuse personne, pas même, ou surtout le docteur Coindet. Une fois publiées, il était inévitable que les quatre lettres de Rousseau à Coindet entrassent définitivement dans la grande circulation.

Trente-huit ans s'écoulent sur cet incident, et le docteur Jean-Charles Coindet (1797-1876), fils du docteur

Jean-François, par conséquent petit-neveu de Coindet, communique à son tour le texte de vingt-six nouvelles lettres à G. Streckeisen-Moultou qui les insère en 1861 dans son volume des *Œuvres et Correspondance inédites de J. J. Rousseau,* avec l'exactitude approximative et les dates fantaisistes qui caractérisent cet éditeur. Puis, en 1874, exactement le 4 mai, le docteur Charles Coindet, dernier du nom, remet à la bibliothèque de Genève, sans condition, « trois portefeuilles de lettres autographes diverses relatives à Rousseau et toute une collection également autographe de lettres de Rousseau lui-même[1]». C'était encore interpréter très librement les intentions de François Coindet. En effet, le testament de 1808 exprime le désir formel que « le portrait de Rousseau et les manuscrits de Rousseau passent successivement à l'aîné de ma famille et de mon nom, comme souvenir, recommandant expressément la présente disposition ».

Ainsi vont les choses. Nous serons les derniers à nous en plaindre, et sans doute François Coindet reconnaîtrait-il aujourd'hui que rien ne pouvait mieux garantir sa mémoire contre l'aigreur maladive des *Confessions* qu'une publication de sa correspondance avec Rousseau. En même temps qu'elle sert l'histoire, l'édition que nous présentons au public est une espèce de justice rendue à cet humble ami du philosophe genevois dont les traits certes ne frappent pas extraordinairement l'attention sur la scène fourmillante des *Confessions*, mais brillent néanmoins d'un certain éclat dans la lumière qui se dégage de plus en plus de la personnalité de Rousseau.

[1] *Registre des séances de la commission de la Bibliothèque.* Le don est annoncé dès la séance du 3 mars 1873.

Il me reste à dire un mot d'une partie importante des papiers de Coindet conservée encore dans les archives de sa famille et d'où nous avons tiré de nombreux renseignements biographiques, sans parler de quelques documents du plus vif intérêt. Elle est actuellement la propriété de M. Philippe Moricand, à Chougny, près Genève, arrière-petit-neveu de Coindet, par sa grand-mère, Marie Jaquet, née Coindet, qui nous a gracieusement accordé d'en prendre connaissance ou copie.

A M. Moricand nous devons encore la connaissance de deux portraits de Coindet qui lui appartiennent par héritage. L'un a été peint par un artiste genevois, protégé de Mme Necker, Firmin Massot (1766-1849), probablement en 1796 ou 1797, à un moment où Coindet lui sous-louait une partie de son appartement de Lausanne. Ce médaillon non signé est mentionné par le testament de Coindet parmi les legs destinés à sa nièce, Mme Jaquet-Coindet, en ces termes : « mon portrait peint par Massot ». Son authenticité ne saurait donc être contestée. On y voit Coindet vieillissant vêtu de sa robe de chambre fourrée et tenant un petit chien sur ses genoux. L'expression de son visage, de ses yeux surtout, qu'il n'avait plus très bons, est celle de la fatigue ou de la tristesse. La peinture est agréable et minutieuse, comme toutes celles du maître genevois, alors au début de sa carrière.

Ce n'est pas cependant ce portrait-là que nous avons choisi pour le reproduire en tête de ce volume, mais une miniature où Coindet apparaît en buste seulement, vêtu d'un somptueux habit à la française, avec la cravate de mousseline et le jabot de dentelle. La ressemblance avec

le premier portrait est une garantie que nous avons bien affaire ici encore à la figure de Coindet. Cette pièce, en dépit de sa valeur artistique et documentaire, n'est pas mentionnée dans le testament de Coindet[1]. On n'en connaît pas l'auteur ; elle est probablement d'un des nombreux peintres ou dessinateurs, souvent fort habiles, que Coindet avait fréquentés à Paris. Quoi qu'il en soit, l'ancien « commis de M. Thellusson » aurait ainsi conservé le souvenir de ses belles années, alors que dans toute sa gloire de premier secrétaire de l'administration des finances, il escortait le ministre Necker à travers les antichambres royales. C'est le Coindet qu'on entrevoit plus ou moins distinctement dans une lettre à sa sœur (ou à sa belle-sœur) datée de Versailles, 22 septembre, et qui nous le montre une fois de plus dans son rôle de chat de maison rôdant amicalement, avec sa belle toison d'angora, sous le fauteuil des personnages célèbres :

Quoique la vie que je mène soit extrêmement laborieuse, ne me plains pas cependant, car, au milieu de tout cela, je suis très heureux; le sentiment de ma liberté que je continue à conserver et surtout celui de faire une chose parfaitement convenable et selon mon cœur, me donne un courage que je ne me flattais pas de retrouver. C'est à présent plus que jamais que je puis faire usage de mon ancienne devise : Fais ce que dois, advienne que pourra. *Je suis comblé des bontés que l'on a pour moi, et j'en suis si touché que je ne sais en vérité si j'aurai la force de résister à la tentation de consommer tous mes sacrifices; et puis il est si doux, si honorable d'être*

[1] Un inventaire détaillé du mobilier de Coindet transporté par la poste, de Paris à Genève en 1792, signale sommairement « un portrait de M. C., ovale ».

attaché à un grand homme !... J'occupe auprès du ministre la même place que j'avais, mais avec beaucoup plus d'agrément, j'ai la douceur de vivre dans son intimité, et d'éprouver tous les jours de sa part et de celle de Mme N[ecke]r les procédés les plus obligeants ; c'est trop en vérité, c'est trop pour une âme aussi sensible que la mienne...

Sur ces paroles, nous prendrons définitivement congé de ce bon homme.

CORRESPONDANCE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

FRANÇOIS COINDET

---

1. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Dim[anche] 27 [juin 1756][1].

Je vous attendois, Monsieur, et vôtre compagnie quand j'ai receu votre lettre ; tous mes compatriotes vous en particulier serez toujours bien receus chez moi ; je suis un peu plus reservé avec les autres gens de mérite que j'aimerois si je les connoissois, mais que je ne connois point encore et que par consequent je ne connoitrai jamais. Pardonnez cette reserve à un homme qui cherche une solitude où il puisse disposer librement du peu de tems qui lui reste[2]. C'est un bien dont je sens le prix et pour les autres et pour moi même, et qu'il faut d'autant plus respecter en autrui que nulle puissance humaine n'en peut rendre un moment usurpé. Je vous embrasse, Monsieur, et vous prie de faire agréer à ces

[1] La fin de la date : *juin 1756* a été rajoutée par Coindet. Cf. le témoignage des *Confessions* : « Coindet... qui m'était venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Ermitage. »

[2] Rousseau s'était installé le 9 avril à l'Ermitage.

Messieurs mes remercimens de leur visite et mes excuses de leur reception.

J. J. Rousseau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | A Anguien.

2. — *Rousseau à Coindet.*

[1756?]

L'obligeant et honnête aubergiste que M. Coindet est prié de recommander à ses amis est M. Varenne à l'enseigne de la Cour de France à Montreuil.

Sans adresse.

3. — *Rousseau à Coindet.*

A l'Hermitage le 7. 9bre 1757.

Je suis, Monsieur, dans les embarras du démenagement[1]. Je vais à la hâte m'établir à Montmorenci pour y passer l'hyver dans un grenier où je ne serai guere en etat de recevoir des visittes.

Cependant si je me trouve rangé assés à tems pour recevoir la vôtre, je ne manquerai pas de vous en avertir. Je vous prie de remercier M. et Made Vernet[2] de leur

[1] C'est le 15 décembre que Rousseau quitte définitivement l'Ermitage pour la maison du Petit Mont-Louis à Montmorency. Mais dès le 4 novembre, il annonce à Mme d'Houdetot qu'il va « trainer sa paillasse à Montmorency, au milieu des crottes, dans le trou que j'ai pris pour y passer l'hiver ».

[2] Isaac Vernet, dit Vernet le Riche (1700-1773), banquier genevois fixé à Paris, huitième enfant d'Isaac et frère de Jacob le théologien, marié à Marie-Catherine Labhard († 1770), de Steckborn (canton de St Gall).

souvenir, et vous embrasse Monsieur de tout mon cœur. J. J. Rousseau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson, Necker et Compe | ruë Michel le Comte | A Paris.

4. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 14 fev[rie]r 1758.

Je suis malade, Monsieur, quoique vous ayez dit le contraire a M. Lenieps[1] sur de très mauvais avis. Je suis hors d'état de vous recevoir quant à présent ; je n'ai pas oublié la promesse que je vous avois faite et la tiendrai sitot qu'il me sera possible ; mais vous avez oublié la vôtre, et quand vous m'écrivez sans nécessité, n'ayant que le tems necessaire pour gagner mon pain, ne trouvez pas mauvais si je ne vous réponds pas. Quand on veut être receu avec plaisir dans l'occasion, il ne faut pas se rendre importun hors de propos. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie d'assurer de mon respect Monsieur et Madame Vernet.

J. J. Rousseau.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez M. Vernet, Banquier | rue Michel-le-Comte | A Paris.

5. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 28 mars 1758.

Voici les beaux jours, mon cher Coindet, et je me trouve un peu moins mal. Si ma franchise ne vous a pas

[1] Toussaint-Pierre Lenieps (1697-1774), banquier genevois fixé à Paris.

rebuté, et que vous vouliez venir passer avec moi la journée Dimanche 2e Avril, je serai bien aise de vous voir. Faites, je vous prie, mille amitiés de ma part à M. et Made Vernet, et si vous voyez le pere Berthier[1], je vous prie de lui témoigner combien j'ai eu de regret de manquer l'occasion de l'embrasser. Vous me feriez bien du plaisir aussi de me donner des nouvelles de M. Lenieps. Adieu, mon cher Coindet, je vous attends, et vous aime de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez M. Vernet Banquier | rüe Michel-le-Comte | A Paris.

6. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 11. May. 1758[2].

Je ne vous ai point oublié, mon cher Coindet, mais outre que ma mauvaise santé me force à choisir les momens de vous recevoir, j'attendois de jour en jour quelqu'un qui n'étant point venu encore me laisse dans le doute s'il ne me dérobera point le jour que je voudrois vous donner. Toutefois si le risque d'un voyage inutile ne vous épouvante pas trop et que vous vouliez venir coucher à Montmorenci Lundi 15. j'espére pouvoir vous donner cette soirée et le lendemain ou tout au moins l'un des deux parce que la personne que j'attends ne couchera point ici. Adieu, mon cher Coindet, au plaisir de vous embrasser. Si vos affaires vous retenoient par hazard, vous m'obligeriez de me l'écrire.

Mes respects à Monsieur et Madame Vernet.

[1] Oratorien de Montmorency, professeur de mathématiques.
[2] Ecrite cinq jours après la lettre de rupture de Mme d'Houdetot.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez M. Vernet Banquier | rüe Michel-le-Comte | A Paris [*Cachet :* galère].

7. — *Coindet à Rousseau.*

[Samedi soir, 13 mai 1758.]

Je n'ai point craint, mon cher compatriote, de faire un voyage inutile en venant aujourd'hui à Montmorency. Quand j'ai reçu votre lettre ce matin, j'avais tout disposé pour cette promenade; car, s'il vous souvient, nous en convînmes la dernière fois que j'eus le bien de vous voir; il m'étoit tout à fait impossible de venir lundi, et lorsque je vous l'aurais écrit, vous n'auriez pas reçu ma lettre à temps; j'ai donc mieux aimé apporter la réponse moi-même; mais je respecte tellement votre temps que j'ai cru devoir vous envoyer ce billet et vous demander si je puis passer quelques moments avec vous demain, et comme je veux jouir en toute liberté de ce plaisir, il faut que vous me répondiez avec votre franchise ordinaire. Si vous ne pouvez pas me recevoir, congédiez moi. Adieu, bon soir, j'attends un oui ou un non; je vous embrasse de tout mon cœur, et vous assure que personne ne vous estime et ne vous aime plus que moi.

Coindet.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau | A Montmorency.

8. — *Réponse de Rousseau*[1].

Venez demain matin dejeuner avec nous; je vous dirois venez ce soir, s'il n'étoit pas si tard. Adieu, à demain.

[1] Ecrite sur la même feuille à la suite de la lettre de Coindet.

Adresse: la même que la précédente où l'on a biffé le nom de *Rousseau*, remplacé par *Coindet* [*Cachet :* galère].

9. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 29. May 1758.

Ne payez pas le messager, ou il sera payé deux fois[1].

Voila, mon cher Coindet, un paquet que je vous prie de remettre à M. De Leyre[2], et j'attends de vos nouvelles par la même occasion. Je vous sais bon gré de vos visittes et de vôtre amitié. Soyez sur qu'avec des mœurs et de la probité, vous gagnerez à la fin la mienne, mais je l'ai tant de fois mal placée qu'il faut du tems et des épreuves pour me rassurer. Tout ce que je puis vous promettre dès à présent c'est de la reconnoissance de vôtre zéle et de vos soins. Adieu, mon cher Coindet, je vous embrasse de tout mon cœur.

Suspendez la commission de la Bible ; car j'apprends qu'on en prépare une nouvelle version qu'il vaut mieux attendre.

Sans adresse.

10. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 31. May 1758.

Je n'ai qu'un moment mon cher Coindet, pour vous remercier et vous prier d'envoyer à M. Rey[3] l'addresse

[1] Note ajoutée après coup.

[2] Alexandre Deleyre (1726-1797), littérateur, introduit par Rousseau dans la société des Encyclopédistes.

[3] Marc-Michel Rey (1722 ?-1780), libraire éditeur d'origine genevoise fixé à Amsterdam, l'imprimeur de la *Lettre à d'Alembert.*

sous laquelle il pourra m'envoyer les épreuves. Comme l'Epine[1] va à Paris les mardis et les samedis vous pourrez toujours me faire tenir le pacquet le lendemain de sa reception et mes corrections pourront repartir l'ordinaire suivant aussi promptement que si j'étois à Paris.

A l'égard de l'argent[2] quand vous l'aurez receu, si vous pouviez le changer en or et l'apporter vous même quand vous viendrez cela seroit à merveilles, sinon vous pourrez en charger l'Epine qui est un homme seur. Au reste tout cela ne presse point et nous avons le tems d'en délibérer. Adieu, mon cher Coindet, je n'avois pas besoin du succès de vos soins pour y être sensible, et quand ils n'auroient point reussi je n'en aurois pas moins compté sur vôtre amitié.

Mes amitiés et respects a M. et Mad^e^. Vernet.

Aresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez M. Vernet Banquier | rue Michel-le-Comte | A Paris. [*Cachet:* galère].

11. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 26. 7bre 1758.

Quoi! mon cher Coindet, donnez-vous tant de force aux mots que vous fassiez dépendre l'amitié du nom d'ami, et croyez-vous qu'on s'arrange pour prendre ce titre comme celui de confrére ou d'associé? Il n'en va pas ainsi, croyez moi, l'amitié vient sans qu'on y

[1] Messager entre Paris et Montmorency.

[2] Le même jour, Rousseau écrit à Rey: «J'apprends que M. Coindet a reçu la lettre de change... ainsi je vous en remercie comme d'une chose reçue.» C'est le paiement de la *Lettre à d'Alembert.*

songe, elle se forme insensiblement ; elle s'affermit avec les années, et les vrais amis le sont bien longtems avant de s'aviser d'en prendre le nom. Assurément vôtre empressement à cet égard m'est honorable, c'est une marque d'estime dont je vous sais gré ; mais avez-vous bien pensé aux conditions requises pour unir deux amis, et vous a-t-il semblé qu'elles se pussent trouver entre nous ? Si vous ne demandiez que le zéle et l'intérest de l'amitié, vous ne me demanderiez plus rien, mais je le vois, c'est sa familiarité que vous recherchez ; voyez à vôtre tour si cette recherche est raisonnable. La probité, les mœurs, la raison, l'inclination même ne suffisent pas pour cela produire, il faut de plus mille raports qui manquent entre nous. Vous étes jeune et vigoureux, je suis infirme et je grisonne, vous avez les gouts de vôtre age et moi ceux du mien, nos occupations sont si différentes qu'elles ne peuvent guéres fournir à nos entretiens, il faut que l'un de nous deux se mette au ton de l'autre ou que nôtre societé soit sujette à l'ennui. Or voyez si vous étes disposé à prendre ma langue et mon ton, car pour moi je suis trop vieux pour changer d'habitude, il me paroit qu'il sera bien difficile que nous puissions penser tout haut l'un avec l'autre sans que l'un des deux se géne, et la géne et la familiarité sont incompatibles, il ne faut pas qu'un des deux songe tellement à lui qu'il oublie de songer à l'autre, quand je pourrois vous rendre notre commerce aussi agréable que je le voudrois, je suis si fantasque et si difficile que vous ne seriez pas sur de pouvoir me rendre le change, et je vous crois trop honnête pour vouloir faire votre bonheur aux dépends du mien.

Ô bon jeune homme, la bonté de vôtre cœur vous

abuse, et il s'en faut peu qu'elle ne vous rende indiscret. Que voulez-vous de moi que vous n'ayez déjà? Si vous avez des peines secrettes, versez-les dans mon sein; si vous avez besoin de conseil, mon age m'autorise à vous en donner et mon amitié m'y excite; Tout ce qu'il y a d'utile dans l'amitié et qui dépend de moi vous est acquis, et si je vous en refuse quelque chose ce n'est que ce qui vous devroit être à charge à vous-même comme par exemple la honte de tutoyer un homme de quarante cinq ans[1].

Vous voyez, mon cher Coindet, comm[ent][2] je vous parle; c'est bien plus que comme à mon ami, c'est comme à mon enfant; assés d'autres prendront le titre de vos amis sans en remplir les devoirs. Laissez-moi faire tout le contraire; vous y gagnerez surement.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous attendrai dimanche avec plaisir; mais ne comptez pas sur les vendanges. Vous les trouverez déjà faites.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | Chez Mrs Thelusson, Necker et Ce | ruë Michel-le-Comte | A Paris. [*Cachet :* galère.]

12. — *Rousseau à Coindet.*

Ce mercredi [4 octobre 1758].

Voila, mon cher Coindet, la lettre pour Mad^e^ de Chenonceaux[3]; Ayez soin de la cacheter avant de la lui

[1] On peut voir dans la correspondance, à la date du 10 juillet 1759, comment Rousseau répond à un autre Genevois fixé à Paris, l'horloger Cartier, qui voulait le tutoyer.

[2] Déchirure.

[3] Louise-Alexandrine-Julie fille du comte Bertrand de Roche-

remettre. Adieu, je suis bien content de vous, et il y aura du malheur, si, quand nous nous connoitrons mieux encore, vous ne l'étes pas aussi de moi.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez MMrs Thelusson Necker et Ce | rue Michel-le-Comte | A Paris. [*Cachet:* galère].

13. — *Rousseau à Madame de Chenonceaux*[1].

M[ontmorency] 4. 8e 1758.

Je n'ai point oublié, M[a]d[ame] que vous avez désiré de voir mon dernier écrit[2]. Mes feuilles barbouillées n'étant guère en état d'être lues et n'entendant plus parler ni de l'édi[teu]r ni de mes exempl[aires], j'ai prié Mr C[oindet] mon compatriote et porteur de cette lettre qui en a reçu un de vous le porter afin que vous en puissiez disposer p[ou]r 24 h[eures] ou plus si vous le jugez à propos, en attend[an]t que les miens arrivent. Il sera bien payé de cette complaisance par l'h[onneu]r de v[ou]s faire sa cour; il a de la droiture, de la franchise, de la simplicité, c'est un de ces hommes que j'aime et qui sont dignes d'être aimés de vous. La grâce que je vous demande par rapport à l'exemplaire qu'il vous remettra est qu'il ne sorte de vos mains que p[ou]r repasser dans les siennes. Recevez, M[a]d[ame], les ass[uran]ces de mon respect.

chouard-Pontville et de Julie-Sophie de Jars, née le 10 janvier 1730, mariée en 1751 au fils de Mme Dupin, dit Dupin de Chenonceaux.

[1] La copie de cette lettre, faite par Coindet et conservée dans ses papiers (Bibl. de Genève, Mf 204), prouve qu'il n'avait pas perdu son temps avant de cacheter l'original, comme le lui avait recommandé Rousseau.

[2] La *Lettre à d'Alembert*.

14. — *Rousseau à Coindet.*

Ce vendredi [6 octobre 1758].

Je reçois vos deux lettres, mon cher Coindet, et j'apprends par elles que la mienne[1] paroit avant la distribution des exemplaires, ce qui est tout à fait de mauvaise grace; je vous prie d'avoir soin d'instruire ceux à qui vous voulez bien les distribuer de ma part, qu'il n'y a point de ma faute à ce retard. Mais je reconnois en tout la négligence et l'inexactitude de M. Rey.

Il n'est pas clair par vos lettres si vous aurez déja retiré mes exemplaires, ou si vous aurez attendu pour cela ma réponse; quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai à vous dire, pour profiter de vôtre bonne volonté.

Le pacquet à mon addresse contient 10 exemplaires en papier fin que je crois brochés, et 24 autres exemplaires qui ne le sont pas; la prémiére chose qu'il faut faire c'est de les faire tous brocher. M. Durand[2] voudra bien, ou les faire brocher chez lui ou vous indiquer quelque relieur voisin qui puisse les brocher tout de suite. Dans l'un ou l'autre cas je vous prie de payer les fraix que j'aurai soin de vous rembourser.

Je souhaiterois que vous pussiez m'envoyer huit éxemplaires par le retour de l'Epine, savoir quatre en papier fin et quatre ordinaires; tous brochés.

Vous trouverez ci-joint la distribution des autres dans une note détaillée[3]. Ceux que vous ne pourrez pas porter

[1] La *Lettre à d'Alembert* en vente à Paris depuis le 2 octobre. Rousseau s'en plaint à l'éditeur Marc-Michel Rey, le 24 octobre.

[2] Libraire à Paris, dépositaire de la *Lettre à d'Alembert.*

[3] Cette note a disparu.

vous même envoyez les par un commissionnaire sûr, dont vous voudrez bien avancer aussi le payement.

Vous auriez bien fait de parler d'avance à M. Vernet de ma bonne volonté, je pense qu'il en auroit accepté témoignage de meilleur cœur.

L'un des dix exemplaires en papier fin est pour M. d'Alembert; c'est un présent que lui fait le libraire, vous aurez la bonté de le lui dire en le lui remettant, et lui faisant toutes sortes de remerciemens et d'amitiés de ma part.

Une attention que je vous prie aussi d'avoir, c'est d'avertir le relieur que les trois cartons soient bien mis à leur place. Adieu, mon cher Coindet; vous n'ignorez pas combien je vous aime et combien je vous sais gré de tous vos soins.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker et Cie | rüe Michel-le-Comte | A Paris.. [*Cachet:* galère].

15. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Dim[anche] au soir [8 octobre 1758].

Il est convenu, mon cher, que Mlle le Vasseur qui va à Paris avec cette lettre trouvera chez Lepine les 5. ex[emplaires] pour la maison Dupin ; de plus un pacquet pour moi de 4. ex[emplaires] en papier fin; Je suppose aussi que vous aurez déjà fait une partie de la distribution. Quant aux éxemplaires qui vous restent outre la liste, il y en a prémiérement deux à envoyer encore à *M. de Carrion*[1] *secretaire de l'Ambassade d'Espagne, à*

[1] Ou Carrio, ancienne relation diplomatique de Rousseau à Venise. Les *Confessions* racontent que Carrion était venu trouver Jean-Jacques à Montmorency.

l'hôtel de Molé, rue St Dominique fauxbourg S Germain. A l'égard de M. de St Lambert cela n'est pas nécessaire[1]. Ainsi je pense qu'outre l'éxemplaire prété au P. Berthier, il vous en restera trois ou quatre autres, et comme il y aura quelques fraix de brochure et que je commence à me trouver un peu juste, il n'y aura point de mal à les débiter si vous en trouvez l'occasion sans la chercher, à un exemplaire près dont je suis bien aise de pouvoir encore disposer. Adieu, cher Coindet, à Dimanche, ou samedi.

M. Vernet a fait un envoi superflu à M. son frére[2], il devoit bien se douter que je ne l'aurois pas oublié.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet, chez | Mrs Thelusson, Necker et Comp^e | rüe Michel-le-Comte | A Paris. [*Cachet:* sceau oriental].

16. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Vendredi 26 [*lisez :* 27 octobre 1758].

Je dois vous prévenir, mon cher Coindet, que dimanche 29 je ne dinerai pas chez moi[3], ni par consequent avec vous, si vous venez samedi selon nos arrangemens. Que s'il vous convient, malgré cela de venir, toujours aurai-je le plaisir de vous recevoir le samedi, et

[1] St Lambert ayant reçu ou devant recevoir le sien directement par Rousseau. Il le renverra du reste deux jours plus tard, 10 octobre, avec une lettre de refus.

[2] C'est à dire au théologien genevois Jacob Vernet (1698-1789). Le nom de celui-ci se trouve en effet sur la liste de distribution *genevoise* adressée par Rousseau à Jacob Vernes, le 6 octobre.

[3] Il devait dîner ce jour-là chez M. d'Epinay. L'invitation, datée du jeudi 26, est reproduite dans les *Confessions.*

le lendemain vous pourrez diner avec M. Le Vasseur Si vous aimez mieux remettre à la huitaine, vous en serez le maitre. Faites là-dessus ce qui vous conviendra.

Je vous prie de faire mille remerciemens de ma part à Madame Vernet, et de l'assurer de tout mon respect. Si elle n'a point encore ma réponse, c'est que je l'ai différée afin de vous la remettre. Vous pouvez juger si je suis content de ce qu'elle me dit de Monsieur Vernet, vous qui savez combien je fais cas de son suffrage. Adieu, mon cher Coindet, je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson, Necker et Compe | rüe Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

17. — *Rousseau à Coindet.*

Le Jeudi 7. Xbre [1758].

Mon cher Coindet, je ne refuse point dans son tems la visitte de M. Garcin[1] et je lui suis d'avance obligé de l'intention : Mais quant à présent ne m'amenez personne, je vous prie, vous en verrez la raison quand vous serez ici. Au reste, j'ai bien du plaisir à vous voir et à recevoir de vos nouvelles, mais comme vous exigez toujours des réponses, dans l'embarras où je suis, j'aime mieux que vous ne m'écriviez pas. Adieu, à Dimanche.

Sur ce que m'a dit M. Lenieps, j'ai invité M. Mathas[2]

[1] Quelque Genevois ami de Coindet, sans doute le même qui écrira à Rousseau en 1765 pour lui témoigner sa sympathie. Voyez la lettre de Rousseau à Moultou du 9 mars 1765.

[2] Propriétaire de la maison du Petit Mont-Louis, à Montmorency, où Rousseau habitait à ce moment-là.

à faire mardi l'escalade[1] avec nous, il a accepté; j'espére qu'il ne nous gênera point et que cela ne fâchera ni vous ni nôtre ami.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson, Necker et Ce | rue Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* sceau oriental.]

18. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Dim[anche] 18 mars [1759[2]].

Je suis charmé, cher Coindet, de la bonne nouvelle que vous m'avez apprise[3]; ce sera pour vous une occasion de plus de vous montrer estimable et digne de la bonne opinion qu'on a de vous. Il est si heureux pour un jeune homme d'honneur de se faire connoitre pour ce qu'il est, et si doux pour ses amis de joüir de sa réputation, que je ne sais qui de nous deux doit le plus féliciter l'autre. En vérité, je sens qu'il ne tient qu'à vous de me donner bien de la consolation quand, aprenant que nous nous voyons depuis longtems, on dira dans le monde, ils ont raison d'être bien ensemble, l'un agit comme l'autre parle.

J'écris par cet ordinaire à M. Lenieps pour le prier de venir samedi prochain et de vous amener s'il prend un cabriolet, ainsi tachez de le voir pour vous aboucher ensemble ; s'il fait beau, j'irai me promener sur le chemin de la Barre à St Denis depuis trois heures jus-

[1] Fête nationale genevoise en souvenir de l'« escalade » tentée le 12 décembre 1602 par le duc de Savoie Charles-Emmanuel.

[2] Millésime ajouté à la plume par Coindet.

[3] Probablement l'élévation de Coindet au rang de caissier dans la maison Thellusson et Necker.

qu'à cinq ou six et si nous nous rencontrons nous pourrons si vous voulez aller voir continuer la pêche. Si non notre rendez-vous sera chez moi. Adieu, n'oubliez pas du pain chaplé et du macis. Si M. Lenieps ne vient pas, venez seul ; car je ne me sens pas assés bien pour recevoir des étrangers.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker et Ce | rüe Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

19. — *Rousseau à Coindet.*

Montmor[enci] le vendredi au soir [avril 1759].

Je vois, mon cher Coindet, par vôtre lettre que non seulement vous avez bien fait ma commission mais que vous avez pris la peine de recopier mon mémoire[1] ; j'aurois peur de gâter par mes remerciemens le prix de vos soins, ainsi je ne vous dis rien.

Je vois encore que vous avez bien parlé à M. Boucher et que vous avez facilité une affaire[2] que je regardois comme manquée ; vous me demandez le projet des 4 autres estampes et je vous l'envoye broché trés à la hâte ; cé que je vous demande pourtant avec instance est de ne point vous dessaisir du prospectus entier des douze estampes sans l'avoir copié, ou sans me l'avoir renvoyé pour que je le copie moi-même, car quand même

[1] Pour revendiquer la propriété du *Devin de Village,* repris malgré l'auteur sur la scène de l'Opéra. Cf. la lettre de Rousseau à Le Nieps du 25 ou plus exactement 5 avril.

[2] Celle des estampes projetées pour la *Nouvelle Héloïse.* Rousseau avait soumis l'« ordonnance » de huit d'entre elles, dès le mois de novembre 1757, à Mme d'Houdetot. Il y en eut douze en tout, exécutées plus tard non par François Boucher, mais par Gravelot.

il ne devroit avoir aucun effet, il m'importe qu'il ne s'égare pas. Vous voudriez que M. Boucher voulut se mettre immédiatement à l'ouvrage. Je le voudrois aussi; mais ne faisons point d'étourderie; supposant que nous soyons d'accord sur la somme il faut encore que nous le soyons sur le tems du payement. Car vous devez concevoir que je n'ai pas cinquante louis à donner à M. Boucher en recevant les desseins, et qu'à moins de souscriptions ou d'emprunts je ne puis trouver cette somme que sur le produit du livre ou par un libraire qui veuille en faire les avances, ce qui aura sa difficulté. Il faut donc savoir s'il convient à M. Boucher d'être payé six semaines après la publication de l'ouvrage ou s'il aime mieux fixer un terme précis pour cela ; s'il lui faut de l'argent comptant, retirez mon projet et n'en parlons plus.

Voila une lettre pour M. d'Azaincourt[1]. Mais on ne peut pas dire grand chose dans une lettre; vous savez combien j'ai été flatté des marques de sa bienveuillance; ce que vous lui direz vaudra mieux que ce que je lui écris.

Je n'ai point encore de nouvelles de ce qui s'est fait par raport au Devin du Village. C'est, quant à présent, l'affaire qui me tient le plus au cœur, ainsi sitot que vous en aurez quelques nouvelles vous me ferez plaisir de m'en donner. A propos de cela l'Epine est payé de ce pacquet comme de raison; mais l'affranchissement de

[1] Blondel d'Azaincourt, graveur amateur et collectionneur d'œuvres d'art. A partir de 1767, il fera partie de l'Académie royale de peinture comme *associé libre,* puis comme *honoraire amateur*. D'après l'*Almanach royal,* il est chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis en 1769, lieutenant colonel d'infanterie en 1787. Le même ouvrage signale en 1755, parmi les intendants et contrôleurs généraux de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre du Roy, un Blondel d'Azincourt, *en survivance*, nommé en 1754.

vôtre derniére lettre me paroit bizarre. Il y a là quelque chose que je n'entends pas, vous me ferez plaisir de me l'expliquer à vôtre loisir. Adieu, cher Coindet, voila le beau tems qui se prépare pour nos promenades, s'il continue, nous pourrons les reprendre de dimanche en huit. Il se présente des difficultés pour ma chaumière, de sorte qu'infailliblement je finirai par coucher à la cave ou à la rüe[1]. Adieu derechef, je vous embrasse de tout mon cœur.

Sans adresse.

20. — *Rousseau à Coindet.*

M[ontmorency] 27. avril [1759].

Voici, cher Coindet, vôtre livre que je vous renvoye de peur que vous n'en ayez besoin, et puis voici force commissions dont vous ne ferez que celles que vous pourrez faire commodément et dans vôtre chemin, ce que je ne dis pas pour diminuer l'obligation que je vous aurai de celles que vous ferez, mais afin que vous sachiez qu'il n'y en a aucune qui presse.

Premiérement le payement du cachet[2], avec des remercimens à M. Romilli[3], ajoûtant que j'attens le papier dont Mad^e^ Romilli m'a parlé dans sa lettre. De la cire quand vous viendrez.

Secondement, mes trois exemplaires chez M. Durand.

[1] « Mon plancher pourri, tombait en ruine », dit Rousseau dans les *Confessions*, à propos de la visite du maréchal de Luxembourg, à Pâques 1759 (15 avril).

[2] L'un des nombreux cachets utilisés par Rousseau, peut-être celui qui portait la devise *Vitam impendere vero.*

[3] Jean Romilly (1714-1796), habile horloger genevois fixé à Paris, collaborateur de l'*Encyclopédie*.

Je serois bien aise de savoir s'il a receu son envoi, s'il a fait faire le carton, s'il a commencé le débit de cette seconde édition[1] etc.

En troisiéme lieu je voudrois faire tenir le billet inclus surement à son addresse. J'ai écrit deux fois à M. le Ch[evali]er de Lorenzi[2] par la poste, il ne m'a point répondu, je crains qu'il n'ait pas receu mes lettres. Je serois bien aise de vérifier le fait. Je crois qu'il occupe le donjon qui est au dessus de la grande porte du Luxembourg. Je pense aussi qu'on ne le trouve guéres que le matin.

Voila tout pour le présent. Adieu, cher Coindet, j'aime mieux vous aimer que vous remercier. Je vois pourtant qu'à force de vous donner du plaisir, je pourrois bien vous donner à la fin de l'importunité ; mais souvenez vous que ce sera de vôtre faute. Adieu derechef.

J. J. R.

Sans adresse.

21. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 21. may [1759 ?].

Bon jour, cher Coindet, n'oubliez pas mes remerciements à M. d'Azaincourt. Je voudrois bien qu'il ne choisit pas pour venir me voir une des fètes de la pentecôte[3] car j'ai grande envie de le recevoir à mon aise et je

[1] De la *Lettre à d'Alembert.*

[2] Le chevalier de Lorenzi attaché à la cour du prince de Conti, était venu voir Rousseau à Pâques (15 avril), en ambassadeur officieux des Luxembourg.

[3] En 1759, le 3 juin. Il pourrait être aussi question du 25 mai 1760.

ne serai pas seul dans ce tems-là. Pour bien faire il faut que je sois averti du jour à tems pour pouvoir répondre. Ne manquez pas aussi de me régler tous mes comptes, sans rien oublier, pour la quinzaine. Adieu. Je vous embrasse.

Sans adresse.

22. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Lundi 11 [juin 1759].

Vous pouvez, cher Coindet, amener Dimanche vôtre graveur[1]. M. de Luxembourg ne viendra qu'au mois de Juillet[2], je vous prie de dire à Mad^e de Chenonceaux que ce n'est au moins que dans ce tems-là qu'il est attendu ici. J'ai du regret qu'une fausse attente m'ait privé du plaisir de voir plus tot M. d'Azaincourt. J'espère n'avoir pas pour cela perdu sa visitte.

M. Rey a enfin fait l'effort de me faire parvenir une grande somme de 400 [livres][3] en une lettre à vüe de M. de Saintrenan negociant à Roüen sur Mrs Robert

[1] Apparemment le peintre-graveur Jean Houel (1735-1813) d'origine normande. Il existe de lui un dessin représentant Rousseau « dans la petite maison de l'Orangerie du maréchal de Luxembourg » et « fait d'après nature après avoir dîné avec Rousseau le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, l'an 1764, étant venu chez Rousseau, avec notre ami commun, M. Coindet, genevois ». A la place de 1764, il faut lire 1759. En effet, cette année là, le dimanche de la Fête-Dieu tombe sur le 17 juin. Le dessin représentant Rousseau assoupi au coin de l'âtre avec son chat sur les genoux, a été depuis lithographié par Parelle. Cf. L.-J. Courtois. *Quand Houel a-t-il dessiné le portrait de Rousseau?* (*Mélanges B. Bouvier*, 1920, p. 109.)

[2] Comme le maréchal l'annonce lui-même à Rousseau dans sa lettre du 4 juin.

[3] Reçue le 17 juin, comme Rousseau l'annonce à Rey le 21.

Dufour Mallet et Ce rüe grenier St Lazare. Je voudrois vous prier de recevoir le montant de cette lettre, mais comme je crains de ne pas mettre exactement l'endossement, je vous prie de m'en renvoyer par le retour de l'Epine la formule jusqu'à une virgule, afin que je vous envoye jeudi par le même l'Epine cette lettre endossée et que vous puissiez en recevoir s'il se peut le montant pour Dimanche. Nous parlerons aussi des échantillons; l'argent vient si lentement que les emplettes ne sauroient aller vîte. Adieu.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rüe Michel-le-Comte. | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impedere vero*].

23. — *Rouseau à Coindet.*

Ce Lundi 9 [juillet 1759][1].

Je crois, cher Coindet, que nous aurons Dimanche 15 M. et Mad^e^ de Luxembourg et que j'aurai ce jour là de l'embarras qui m'ôtera la liberté de vous recevoir. Si vous voulez donc remettre à la huitaine vous me ferez plaisir et nous ferons en sorte que l'arbre de cérises ne soit pas perdu.

Malgré toutes mes réfléxions et tous mes calculs je vois que je ne saurois me passer de tapisserie, ou plustôt

[1] « Au voyage de juillet [1759], disent les *Confessions*, M. et Mme de Luxembourg me marquèrent tant d'attentions, et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre assidûment. Le rapprochement avait commencé au voyage de Pâques précédent. Depuis, Rousseau s'était installé au Petit Château sur l'invitation du duc et de la duchesse en attendant la fin des réparations de Mont-Louis.

qu'on ne veut pas que je m'en passe. Je me suis donc déterminé pour l'échantillon ci-joint vous laissant pourtant la liberté de faire un autre choix si la couleur vous paroit de meilleur gout, moins passante, moins salissante, etc. Vous voudrez bien m'en prendre vingt aunes avec la condition que vous avez proposée vous même. Si vous pouviez me l'envoyer jeudi par l'Epine vous me feriez plaisir. Vous serez ma caution jusqu'à ce que sachant exactement ce qu'il m'en faut je puisse payer ce que je prends et renvoyer le reste, il y a pourtant apparence que je ne renverrai rien.

Adieu, je commence à être dans les embarras du déménagement[1], ma pauvre tête n'y tient pas et je ne sais ce que je vous écris ; mais ce que je sais bien, c'est que je vous aime. Bonjour.

Envoyez moi aussi pour essai une main ou deux de papier à tapisserie qui ne jure pas trop avec celle que vous choisirez ; car ce papier est pour garnir le côté de la cloison afin de ne pas couper l'étoffe en petites laniéres et épargner toujours cela.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | rüe Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

24. — *Rousseau à Coindet.*

[13 juillet 1759.]

J'apprens, cher Coindet, que M. et Mad^e^. de L[uxembourg] ne viendront peut-être dim[anche] que l'après diné, ainsi si vous n'avez point pris d'engagement

[1] Pour la réinstallation à Mont-Louis.

contraire venez demain au soir et j'irai peut être au devant de vous. Si vous ne pouvez pas venir vous me ferez plaisir de me le marquer par l'Epine afin que je ne perde pas mon tems et mes pas. Puisque vous préférez la siamoise aurore dont vous m'avez envoyé l'échantillon vous pouvez la prendre et me l'envoyer aussi par L'Epine. Si Monsieur le Clerc porteur de la présente vous remet quelque chose pour moi vous pourrez vous en charger. Adieu à demain samedi.

Ce vendredi 13.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson, Necker et Ce | rüe Michel-le-Comte | à Paris.

25. — *Rousseau à Coindet*[1].

Ce Lundi 10 [septembre 1759[2]].

Donnez-moi, cher Coindet, un mot de vos nouvelles. La saignée et la purgation vous ont-elles délivré de vos maux de tête? Je n'aime point toute cette charlatannerie. Il vaudrait mieux être sobre et sage que de donner aux médecins l'honneur de réparer vos fautes, car ils ne guérissent nos maux qu'aux dépens de notre tempérament, et je vous avertis que si vous vous vantez longtemps de vos indigestions, vous ne vous vanterez pas longtemps de votre santé.

[1] Nous reproduisons ce billet d'après un cahier de copies de lettres ayant appartenu à feu Jacques Adert et que M. Eugène Ritter a bien voulu nous communiquer. L'original a disparu du dossier de la Bibliothèque de Genève, probablement avant le don du docteur Charles Coindet.

[2] Ou décembre 1759, mars et novembre 1760. Le cachet seul empêche de remonter plus haut.

Adieu, je vous attends Dimanche, mais en attendant vous me ferez plaisir de me dire un mot de vous par le retour de l'Epine.

Adresse : A Monsieur Coindet, Rue Michel-le Comte à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

26. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 3e 8bre [1759].

Voici, cher Coindet, une lettre de change[1] dont je vous prie de recevoir le montant à vôtre loisir. Je vous attens Dimanche matin, et j'ai attendu à faire ce jour là mon voyage de Clichi[2] pour faire à vôtre retour une plus grande partie du chemin avec vous. Adieu, je vous embrasse.

N'oubliez pas les plumes, le carmin, et le mémoire.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker et Ce | rüe Michel-le-Comte. | a Paris [*Cachet :* sceau oriental].

27. — *Rousseau à Coindet.*

[12 octobre 1759 ?]

Vous voyez, cher Coindet qu'il ne fait pas un tems qui permette de songer au voyage du Bourget. Ainsi

[1] En effet le billet est apostillé de la main de Coindet : *Lettre de 400 l[ivres] sur Dufour Mallet et Cie.* Le 7 octobre, Rousseau vient d'écrire à Rey : « J'ai reçu de M. de Saint Venant *(sic)* une troisième remise de quatre cents livres » [pour le paiment de la *Nouvelle Héloïse*].

[2] Où Mme Dupin possédait une maison de campagne.

donc, à la huitaine. Adieu, voila des chataignes de Montmorenci qui ne paroissent pas indignes de votre avaloire. Je souhaite que vous les trouviez bonnes.

Ce vendredi 12

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* galère.]

28. — *Rousseau à Coindet.*

Ce vendredi [16 novembre 1759 ?]

Pourquoi, cher concitoyen avez vous douté que je n'acceptasse du travail de mon métier.

Je n'en ai pas changé et n'en changerai pas. Ainsi acceptez sans balancer ; pourvu toutefois que vous ayez soin de prévenir la pratique que je suis un peu cher, que la musique pour le clavecin coûte plus à copier que d'autre, et que n'ayant pas ici du papier réglé de reste on me le fournit et le prix se déduit sur la copie. Que si par hazard ces piéces étoient de la musique françoise, ne les acceptez pas, parce que je ne copie de cette musique que faute d'autre travail et que je ne suis pas à présent dans le cas ; sans compter que les piéces de clavecin françoises sont si hydeusement herissées de notes, qu'elles ne font pas moins de mal aux yeux qu'aux oreilles.

Adieu ; à dim[anche] 18 avec M. le Mierre[1]. Je vous embrasse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*

[1] Ant. Marin Lemierre (1723-1793), secrétaire du fermier général Dupin, auteur dramatique.

29. — *Rousseau à Coindet.*

[19 novembre 1759?]

Je vous renvoye, cher Coindet, le papier que vous m'avez envoyé, parce qu'il n'est pas de la qualité choisie, ni à beaucoup près[1]. L'autre est beaucoup plus fort, beaucoup plus blanc, il est marqué *Honig* et celui-là *Zoon*; ils n'ont rien de commun que la grandeur. Je ne vous l'ai pas renvoyé plus tôt parce que je n'ouvris le pacquet que jeudi, et que je comptois vous le rendre hier si vous étiez venu en cabriolet avec M. le Miére comme je m'imaginois que vous auriez fait si le tems l'eut permis. Si le papetier veut changer ce papier là contre même quantité de la qualité convenüe, à la bonne heure. Si non, je ne serai pas fâché de ne me plus servir de cet homme-là, parce qu'il nous a également trompés dans la rame précédente. C'est un homme qui sait son métier, et je n'aime pas les gens si habiles. Bon jour, cher Coindet.

Ce Lundi.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rüe Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet :* galère.]

30. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Dim[anche] au soir [9 décembre 1759].

Quoique je n'aye point de vos nouvelles, cher Concitoyen, je vous attends mercredi[2] et je vous attends seul;

[1] Peut-être le papier nécessaire pour la copie de la *Nouvelle Héloïse* destinée à la maréchale de Luxembourg.

[2] 12 décembre 1759, anniversaire de l'Escalade. Voyez la lettre du 7 décembre 1758.

nous n'en célébrerons pas moins et j'espére pas moins gaiement la S^te^ créve. Voici une lettre de change dont vous voudrez bien recevoir le montant[1]. A Mercredi, adieu.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker et Ce | rue Michel-le-Comte. | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

31. — *Rousseau à Coindet*[2].

[12 janvier 1760?].

Rousseau est dans la plus grande inquiétude sur Monsieur Coindet; il le prie ou ceux qui verront cette carte de lui faire donner de ses nouvelles.

Ce 12 Janvier.

Sans adresse.

32. — *Rousseau à Coindet.*

[16 janvier 1760].

Voici, mon cher, encore de la besogne que vous ferez à vôtre loisir. S'il ne fait pas dimanche un tems convenable, quelque plaisir que j'aye à vous voir, ne venez pas pour cela ; rien ne presse, et si vous voulez vous servir de l'Epine, c'est un homme sur. Adieu, cher Coindet, portez vous bien et tenez vous chaudement. Si vous venez me voir, prenez un cheval afin de ne pas vous mettre à la nuit et parce que la neige rend les chemins mauvais.

A Montmorenci le 16. janv^e^ 1760.

[1] Le 15 décembre, Rousseau écrit à Rey : « Je vous ai expédié, Monsieur, l'ordinaire dernier, la 5e partie de la Julie en vous accusant la réception du 4e payement. »

[2] Ecrit au revers d'une carte à jouer.

Si vous ne venez pas, marquez-moi je vous prie pour me tirer de peine si je ne vous ai pas prété les œuvres de Rousseau [1].

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson, Necker et Ce | rüe Michel-le-Comte. | à Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

33. — *Rousseau à Coindet.*

[Avril 1760 ?]

Puisque vôtre rendez-vous est pris, il faut bien l'accepter ; mais je n'aime pas les visites de campagne où l'on ne boit pas ensemble. Je verrai cependant M. d'Azaincourt avec grand plaisir. Mais au surplus je n'irai ni à Garges [2] ni à Arnouville parce que j'ai moi-même quelqu'un à diner ce jour là. Bon jour cher Coindet.

S'il fait beau, j'irai vous attendre au petit Château [3]; s'il pleut je resterai chez moi.

Sans adresse.

34. — *Rousseau à Coindet.*

[16 avril 1760 ?]

A Dimanche donc, cher Coindet avec Monsieur d'Azaincourt. S'il fait beau j'espére aller au devant de

[1] Jean-Baptiste.

[2] Où Blondel d'Azaincourt avait une maison de campagne. C'est de là qu'il écrit encore une lettre à Coindet, le 24 mai 1778 (papiers Coindet, chez M. Philippe Moricand, à Chougny.)

[3] Le Petit Château de Montmorency appartenait aux Luxembourg. Rousseau avait conservé la clef du parc depuis son séjour de 1759.

vous entre dix et onze sur le chemin de la Barre. Adieu ; je suis très pressé, je vous embrasse.

Ce mercredi 16.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rüe Michel-le-Comte | a Paris.

35. — *Rousseau à Coindet.*

[25 août 1760].

Quoique la proposition du diner de vendredi vienne de moi, cela forme une espéce d'engagement qui me gêne ; le tems n'est point sur, et je ne me porte pas fort bien. Je ne sais ni le jour où je pourrai partir ni celui où je reviendrai[1]. Ainsi je vous prie que l'arrangement projetté reste nul, et qu'il n'en soit point parlé à M. d'Azincourt, ou si vous lui en avez déja parlé et qu'il s'y soit prété, remerciez-le de ma part de sa bonne volonté, et dites-lui que je ne renonce point au plaisir d'en profiter dans une autre occasion. Adieu, je vous embrasse.

Ce lundi. 25 aoust.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rüe Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet :* devise *Vitam impendere vero.*]

36. — *Rousseau à Coindet.*

[19 septembre 1760[2]].

J'attends Dimanche prochain une carrossée de monde, et le dimanche suivant 27 [*lisez :* 28] encore d'autre

[1] De Clichy. Cinq jours plus tard, le 30, Rousseau annonce son retour à Mme Dupin.

[2] Date inscrite à l'encre par Coindet sur la page d'adresse.

monde; ce qui m'oblige de vous prier de vouloir bien remettre vôtre visitte à la quinzaine; car mon petit ménage ne sauroit suffire à tant de gens à la fois. Voici un tems de vacances où tout le monde est à la campagne et où vous retrouverez aisément à remplir ce petit vuide avec avantage. Adieu donc, cher Coindet, à la quinzaine. En attendant le plaisir de vous embrasser, je vous salue de tout mon cœur.

Ce vendredi 19.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet:* devise *Vitam impendere vero.*]

37. — *Rousseau à Coindet.*

[9 octobre 1760].

J'ai parlé à M. Guérin[1] de vôtre projet[2], et il m'a promis de vous donner ses avis là-dessus. Il compte être à Paris de Dimanche en huit; ainsi vous pourrez le trouver dans la semaine qui suivra la prochaine, ou au pis aller vous trouverez M. de la Tour[3] son gendre et associé, lequel sera prévenu. Ils demeurent rue St Jaques. Je pense toujours qu'il vaut mieux laisser-là vôtre projet que de ne l'exécuter qu'à moitié. Je ne suis pas non plus d'avis de réunir des choses aussi différentes que ma préface[4] et vos estampes. Il n'est pas juste de forcer ceux

[1] Le libraire H. L. Guérin, voisin de campagne de Rousseau, à Saint-Brice.

[2] Les estampes de la *Nouvelle Héloïse.* Voyez la lettre de Rousseau à Guérin du 21 décembre 1760.

[3] Le pastelliste Maurice Quentin de Latour (1704-1788).

[4] La seconde préface de la *Nouvelle Héloïse* qui fut en effet publiée à part.

qui voudront la préface, d'acheter aussi les planches ni ceux qui voudront les planches d'acheter aussi la préface. Le moment où il me conviendra de la faire paroître ne sera peut être pas celui où les estampes pourront être prétes. D'ailleurs, si ces deux choses étoient réunies au lieu de douze exemplaires des planches il faudroit que vous m'en donnassiez autant qu'il me faut d'exemplaires de présent c'est à dire soixante, et la plus part de ces présens seroient autant d'acheteurs de moins. Tout ceci n'est point pour vous dégouter de vôtre entreprise, je persiste à la croire bonne et si bonne qu'elle n'a besoin d'être étayée de rien. Cependant je vous conseille d'y bien penser avant de la faire et si vous y étes déterminé n'oubliez pas d'en parler à M. Thelusson[1]. Adieu, cher Coindet; je vous embrasse.

J. J. Rousseau.

A Montmorenci le 9 8bre 1760.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thellusson et Necker | rue Michel-le-Comte. | A Paris.

38. — *Rousseau à Coindet.*

A Montmorenci le 11e [*lisez*: 12] 9bre 1760.

J'ai envoyé déjeuner vôtre homme pour avoir le tems d'examiner vos desseins[2]. Mais je ne sais rien éxaminer à la hate. Voila pourtant mes observations telles quelles. J'aurois bien voulu garder l'épreuve à l'eau forte mais dans l'incertitude si elle vous est necessaire, je la ren-

[1] Georges-Tobie de Thellusson (1728-1776), fils d'Isaac, associé de J. Necker.

[2] Les dessins de Grevelot pour la *Nouvelle Héloïse*. Voyez plus haut la lettre de mars 1759.

voye ; vous me ferez plaisir de me la rapporter ou une pareille. Vôtre homme me desespére, voici la 4e fois qu'il revient depuis une demie heure, je suis seul, je n'ai pas la clef de la porte, je l'ai renvoyé faire le tour, j'ai été ouvrir la porte du donjon, je suis sorti, je l'ai cherché, le voila perdu. Tandis que l'Epine va et vient si souvent les exprés sont mal imaginés.

J'oubliois de vous marquer que je ne puis vous recevoir Dimanche si ce n'est le soir, ou samedi, ou tel autre jour qu'il vous plaira. Je suis fâché de ce contretems mais je n'y saurois que faire. Adieu, je vais fermer mon pacquet à tout hazard, espérant qu'enfin vôtre homme reviendra. Le voila revenu. Adieu cher Coindet derechef.

[*Cette lettre accompagnait sans doute la note suivante, rédigée peu auparavant.*]

Esquisse de la planche 9[1]. St Preux a le dos trop tourné vers les enfans, ce qui fait qu'il ne peut les regarder sans retourner la tête : son siége fait un angle aigu avec celui de M. de Wolmar, au lieu qu'il doit faire equerre comme fait celui de la Fanchon du côté opposé. Il importe que tous les spectateurs paroissent dans une attitude stable, et comme en contemplation.

Celui des deux garçons qui montre les images à l'autre doit être en culottes et me paroit devoir être celui qui est en face du spectateur. Au moyen de quoi le livre doit être ouvert en sens contraire, en sorte que le petit bonhomme en jaquette tienne les onchets sous la partie de la couverture qui est relevée de son côté et l'autre partie est à plat. Il resultera de là encore un autre avan-

[1] La *Matinée à l'anglaise.*

tage, c'est que la petite fille verra bien mieux dans le livre.

La confiance des etc.[1] St Preux est très bien. Souvenez vous que le regard de M. de Wolmar doit être froid et fin. Le visage de Julie me paroit trop allongé, et bien éloigné de la grace et de l'air touchant et pénétré qu'il doit avoir.

Les monumens etc.[2] Made de Wolmar est trés bien, mais St Preux est trop panché. Il devroit être droit, au moyen de quoi le bras dont la main pose sur le rocher seroit tendu. Sa main ne doit qu'y poser au lieu qu'il s'y appuye. Cela lui donne je ne sais quoi d'ignoble dans le maintien.

Les inscriptions ne doivent pas être si hautes; car comment a-t-il pu atteindre là pour les graver? Elles doivent former des lignes plus longues mais plus fines et presque imperceptibles [*ici Rousseau a dessiné des lignes imperceptibles*]. Le chiffre de Julie est un J. et un E. On pourroit l'y entrevoir dans quelque coin.

Le Jura paroit une montagne isolée au lieu que c'est un couronnement et une chaine de hautes montagnes qui doit comme environner le tableau dans l'éloignement.

Epreuve. La honte et les etc.[3]. Trés bien; mais la fille doit avoir l'air immodeste et non pas nud. Elle pourroit avoir des fleurs ou une aigrette a ses cheveux et quelque colifichet de collier autour du cou qui ne lui couvriroit pas la gorge. Il faut donner à ces sortes de filles les parures chiffonniéres qui les distinguent.

Je trouve dans tous les desseins que Julie et Claire

[1] La *Confiance des belles âmes* (planche 7).
[2] Les *Monuments des anciennes amours* (planche 8).
[3] *La honte et les remords vengent l'amour outragé* (planche 4).

ont le sein trop plat. Les Suissesses ne l'ont pas ainsi. Probablement M. Coindet n'ignore pas que les femmes de nôtre pays ont plus de tétons que les Parisiennes.

Adieu, cher Coindet, je vous conseille de vacquer prémiérement dimanche à vos affaires, c'est le plus pressé, et puis vous viendrez dimanche au soir ou lundi matin a vôtre choix. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce mercredi.

Sans adresse.

39. — *Rousseau à Coindet*[1].

[Novembre ou décembre 1760.]

[r°] Je crois me rappeller que dans le 9e dessein [2] la tête d'Henriette est proportionnellement plus grosse qu'elle ne doit être et son visage trop grand. Je sais que les enfants ont la tête grosse, mais cette disproportion diminüe en grandissant. Il est bon qu'Henriette ait un visage mignon.

[v°] Cinq éxemplaires à M. Dubettier à l'hôtel de Luxembourg.

Un éxemplaire pour Lyon à l'addresse de M. de Gauffecourt.

Douze éxemplaires à l'éditeur[3] par le messager de Montmorenci rue St Germain l'Auxerrois à l'hôtel de Grammont.

[1] Ce papillon de quelques pouces de papier dut être joint à quelque envoi d'épreuves ou à quelque lettre plus importante.

[2] La *Matinée à l'Anglaise.*

[3] Titre que se donne Rousseau dans les Préfaces de la *Nouvelle Héloïse* et dans le *Recueil d'estampes.* Il semble que la « distribution » de celui-ci ait été prévue longtemps d'avance, comme on peut le voir encore par la lettre du 9 octobre, où il est déjà question des douze exemplaires réservés à Rousseau.

40. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Vendredi 26 [décembre 1760].

J'avois cent choses à vous écrire. Un tracas est survenu, j'ai tout oublié ; ma pauvre tête affoiblie ne peut plus suffire à deux objets. Voila trés à la hâte le commencement de la note[1] que vous m'avez demandée, nous ferons le reste à loisir ; le prudent Mr Rey n'est pas un homme avec lequel on ait besoin de précipitation.

Cher Coindet, je suis sensible à vôtre zéle ; il me semble que vous m'aimez, et cela me touche. Je donnerois tout au monde pour que vous me convinssiez tout-à-fait. Car je n'imagine d'autre vrai bonheur dans la vie qu'une intimité sans réserve, mais il faut vous donner la sienne et n'en point espérer de vous ; cela n'est pas possible. Je sens que je vous aime l'hiver parce que vous venez seul, et que je vous hais l'été parce que vous allez ramassant des cortèges d'importuns qui me désolent. Vous savez nos conventions des le premier de l'année prochaine, songez-y ; et songez y sérieusement, car malgré mon attachement pour vous la prémiére explication sera la dernière. Il me semble que si nous

[1] Les éditeurs ont jusqu'à présent reproduit ici une note dont l'original, conservé dans les papiers Coindet, n'est pas de la main de Rousseau : « Si ce spectacle n'a pour attrait qu'un mauvais principe, etc. » Il doit s'agir plutôt du *Recueil d'estampes* proposé peut-être à Rey pendant son séjour à Paris en décembre 1760 et janvier 1761, quoique le libraire hollandais n'ait jamais montré grand enthousiasme pour cette entreprise onéreuse. Dès le 27 octobre, il écrit à Rousseau que « les diverses planches que fait travailler M. Coindet » viendront trop tard pour qu'il en puisse faire usage dans sont édition de la *Nouvelle Héloïse*.

pouvions former entre le cher Carrion, vous et moi[1] une petite société exclusive ou nul autre mortel au monde ne fut admis, cela seroit trop délicieux. Mais je ne puis me corriger de mes châteaux en Espagne ; j'ai beau vieillir ; je n'en suis que plus enfant. Ô quand je serai ignoré de la tourbe et aimé de deux amis !... mais je serois trop heureux et je ne suis pas fait pour l'être.

Cher Coindet je cherche à vous aimer. Pour Dieu ne gâtez pas cette fantaisie. Je me dis cent fois le jour que c'est une folie de chercher des convenances parfaites, et je suis bien loin de les trouver entre nous. Mais tâchons de nous accomoder l'un de l'autre tels que nous sommes, car en changeant nous risquons de tomber plus mal. C'est à vous comme le plus jeune à me supporter et à ne pas choquer mes fantaisies. Je vous dirai peut être quelquefois des vérités dures et il y a de quoi ; vous pouvez m'en rendre de plus dures aussi justement, et je ne m'en fâcherai jamais. Du reste gardez vôtre liberté et laissez-moi la mienne. Honorez nos liaisons par une probité inviolable, et si vous aimez tant à cacher vos affaires, faites au moins que vous n'ayez jamais raison de me rien cacher. Adieu, je vous embrasse.

J. J. Rousseau.

Sans adresse.

[1] Ceci semble peu d'accord avec les *Confessions* : «J'aurais repris avec lui [Carrion] la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom, dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir». Il existe dans les papiers Coindet, à Chougny, un billet, d'ailleurs insignifiant, du chevalier de Carrion à Coindet, daté de Paris 17 janvier 1762 : «Je me suis levé, mon cher monsieur, pour vous envoyer ce billet; je n'ai pas voulu attendre à demain, car entre les

41. — *Rousseau à Coindet.*

[janvier 1761].

Je me trompois, cher Coindet, et vous aviez raison ; ce n'est pas l'œil gauche de Julie qui est trop grand; c'est le droit qui est trop petit. Toutefois j'aimerois mieux, ce me semble, que le gauche fut moins ouvert et plus fendu ; mais j'aimerois mieux surtout qu'on ne toûchât plus à rien que de s'exposer à gâter quelque chose; car à un petit coup près qu'il faut donner à l'œil droit, l'estampe peut fort bien rester comme elle est[1].

Je vous embrasse. A desando[2].

Ce Dim[anche] au soir.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet :* galère.]

42. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Lundi matin [19 janvier 1761.]

Les 3 estampes en question ne sauroient regarder les pages recto, cela est de toute impossibilité pour celle

embarras et la fatigue d'hier et d'aujourd'hui je crains qu'il me faudra aller à Versailles. Marquez-moi, je vous prie, la réception, et soyez persuadé de l'attachement parfait que je vous ai voué et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. » [*Cachet :* coupé au 1er d'or au haume portant couronne de baron; au 2 parti : a, d'azur au lion de ? ; b, bandé d'azur et d'or de sept pièces. A la bordure, de gueule chargé d'étoiles de ? Cimier : haume portant couronne de comte.]

[1] Cette observation ne peut porter que sur les planches 1, 6 ou 7, les seules où le vigage de Julie apparaît de face. Le plus probable est qu'il s'agit de la première, celle du *Premier baiser de l'amour*. Voyez la lettre du 18 février 1761.

[2] En patois de Genève : *samedi*.

du fiacre[1] attendu qu'elle regarderoit une autre lettre que celle à laquelle elle appartient si elle étoit après, et qu'elle seroit absurde si elle étoit avant, comme anticipant une situation qui n'est même que supposée à la fin de la lettre. Les deux autres ne seroient guères moins ridicules. Le meilleur parti sera d'attacher vos estampes deux à deux tout comme si elles regardoient le même coté ; si la marge est un peu large, il sera aisé d'attacher au livre ces trois estampes par le coté droit, et si la marge est trop étroite on pourra toujours les mettre sur des onglets comme des cartons. Ce sera l'affaire des relieurs.

Plus je regarde la derniére estampe[2], plus je la trouve ignoble, et c'est le plus grand défaut qu'elle puisse avoir. Il faudroit dans les figures de Claire et de Wolmar une certaine noblesse de maintient qui les distinguat du peuple qui est dans la chambre, et au contraire Wolmar semble un vieux apothicaire et Claire une grosse joufflüe de servante qui tient un torchon. Il faut absolument remedier à cela et si cela ne se peut j'aimerois mieux supprimer l'estampe. Voici là dessus quelques idées.

Le voile doit être beaucoup plus ample et plus long, on doit juger de sa finesse par la forme des plis, et de sa richesse par la broderie qui paroit autour. Il est dit que c'est un voile d'or brodé de perles, apporté des Indes ; vous m'avouerez que celui de l'estampe n'est qu'une véritable panosse[3]. Il me semble qu'avec un peu

[1] *La honte et les remords vengent l'amour outragé* (planche 4).

[2] La mort de Julie (planche 12), estampe remplacée trois ans plus tard, dans l'édition Duchesne, par celle de l'Amour maternel.

[3] « Torchon, vieux morceau de linge servant dans les cuisines à nettoyer les meubles et les ustensiles sales », dit Humbert, dans son *Glossaire genevois*.

d'addresse il ne seroit pas impossible de cacher en tout ou en partie le visage de la morte par quelques replis flotans du même voile, et surement cette finesse de l'art n'échaperoit pas aux spectateurs *.

Claire n'a pas la taille assés fine ; son visage est trop plein, on n'est pas ainsi dans une profonde affliction, surtout après beaucoup de fatigues et d'insomnies. Elle devroit être dans un deshabillé très négligé à la vérité, mais poutant qui sentit sa dame et l'on ne voit rien de cela, il faut ajoûter au moins quelque maniére de garniture à sa robe ou à sa jupe, et lui donner des manchettes plus longues et plus plissées qu'à la femme qui est à côté.

L'habit de M. de Wolmar est si large quoique boutonné qu'il paroit un habit pris à la fripperie. Il faut déboutonner l'habit en sorte que les basques soient plus en arriére ou bien le rendre plus juste-au-corps. La morte elle même ressemble à une ravaudeuse ; La richesse de l'ameublement tranche ridiculement avec la bassesse des personages, on ne les croira jamais fais pour habiter cette chambre là. Cette estampe devroit avoir je ne sais quel air de merveilleux, de féerie. Elle a précisément l'opposé. Adieu cher Coindet, j' espére que vous me donnerez des nouvelles de Mad^e^ la Mareschale. Je vous embrasse.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson et Necker | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet:* galère.]

* Je ne puis m'empêcher d'ajoûter que si les plis de la robe tomboient moins perpendiculairement et qu'ils descendissent un peu plus de biais du devant en arriére cela seul feroit suposer une robe plus traînante et donneroit à l'habillement beaucoup plus de noblesse et de grace. *(Note de Rousseau.)*

43. — *De Rousseau à Coindet.*

[Janvier 1761.]

Distribution[1].

Quatre[2] éxemplaires choisis et parcourus afin qu'on soit sur qu'ils sont sans tare, enveloppés et cachetés, addressés à Madame la Maresch[al]e de Luxembourg, et enfermés avec un cinquiéme éxemplaire dans une autre envelope addressée à M. du Bettier 5

+Trois éxemplaires addressés à M. le Ch^r de Lorenzi au Luxembourg. Il a un billet pour les retirer chez le Sr Robin[3]. M. Coindet retirant les soixante éxemplaires, le Sr Robin n'aura qu'à lui addresser tous les billets que j'aurai donnés pour en retirer chez lui, et si je donne de semblables billets dans la suite, ils seront addressés à M. Coindet . . 3

Un à M. Duclos, au Louvre 1

Un à M. Lenieps 1

Un à Mad^e la M^ise de Crequi, quai des 4 Nations . 1

*Un à M. de Lalive introducteur etc. 1

Un à Monsieur d'Epinay rue St Honoré proche les Capucins 1

+ Un à Mad^e la Comtesse d'Houdetot[4] rue St Honoré à côté du cul-de-sac de l'orangerie . . . 1

Un à Mad^e Dupin rue Plastriére 1

[1] Des exemplaires de la *Nouvelle Héloise.*

[2] Correction en marge : *6.*

[3] Libraire chargé à Paris de la vente de la *Nouvelle Héloïse*, éditeur en même temps de l'édition française.

[4] Effacé au crayon et remplacé, en surcharge, par *Mr Bastide* (annotation de Coindet).

Un à Mad^e de Chenonceaux. idem 1
* Un à Mad^e Sellon si elle est à Paris 1
Un à M. de Gauffecourt directement à Lyon s'il y a moyen sans que le port lui coûte, sinon remis pour lui à M. Voullaire. 1
Un à M. Roguin 1
+ Deux à Mad^e de Verdelin rue Vivienne . . . 2
Un à M. de Carrion. 1
Un à M. Guérin libraire 1
* Un à M. Watelet dont je ne sais pas l'addresse . 1
Un à M. d'Azaincourt 1
Un à M. de Sevelinge 1
* Un à M. de la Tour 1
* Un à M. d'Alembert 1
Un à M. Loiseau de Mauléon avocat au parlement cloitre St Jacques de la boucherie 1
Un enveloppé et cacheté à l'addresse de M. Dupin de Francueil receveur général des finances, afin qu'il se trouve prêt quand je serai instruit du lieu où il est et de l'occasion par laquelle on peut le lui envoyer 1
* Un à M. Coindet 1
Douze à moi par l'Epine 12

43

Les croix + marquent les exemplaires pour lesquels j'ai déja donné des billets sur Robin.

Les étoiles * marquent ceux que je serai bien aise que M. Coindet accompagnât lui-même, ou qu'il y joignit un petit mot de billet pour marquer que j'y voulois joindre une lettre, mais que les tracas et ma mauvaise santé m'en empêchent.

Prendre garde que celui adressé à M. d'Epinay porte

bien lisiblement le nom de Monsieur et non pas de Madame, et aussi qu'il soit envoyé des prémiers, parce que je l'ai promis.

M. Coindet pourra s'il le juge à propos en offrir un à M. Gravelot.

44. — *Coindet à Rousseau.*

Ce dimanche matin [25 janvier 1761][1].

J'ai mille choses à vous dire, cher concitoyen. Si je l'avais pu, j'aurais été vous voir ce matin pour m'éviter de vous écrire une longue lettre et à vous, surtout, de me répondre. Vous auriez reçu de mes nouvelles par l'Epine hier, si j'avais eu quelque chose à vous mander; mais je n'ai rien appris que le soir; j'ai cru devoir vous envoyer un exprès. Voici donc de quoi il est question.

M. de Malesherbes[2] donna, comme je vous l'ai mandé, des ordres pour retirer de vos exemplaires, dont 12 devaient vous être envoyés par moi. Le Sr Grangé et ce Robin[3], mais surtout Robin, qui devait être présent lorsqu'on retirerait la balle de la douane[4], s'absenta sous divers prétextes, et, le jeudi, il fut voir M. de Malesherbes, à qui il promit qu'il porterait ce jour-là 6 exemplaires à Mme la Maréchale, et le lendemain 40 à vous. J'ai su hier au soir de M. de Malesherbes qu'il n'en a rien fait, que seulement ils ont porté les 6 exemplaires vendredi à 10 heures du soir à Mme la Maréchale. J'ai été chez Grangé qui m'a dit avoir des ordres de M. de Malesherbes en conséquence desquels il agissait; c'est

[1] Par exprès.

[2] Guillaume Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), directeur de la librairie.

[3] Libraires à Paris.

[4] Les balles contenant l'édition de Hollande de la *Nouvelle Héloïse*, après s'être longtemps fait attendre, étaient arrivées vers le 17 janvier.

un menteur, car dans le même moment M. de M[alesherbes] m'a dit s'en tenir à ce dont il était convenu avec moi. Enfin ce Grangé m'a dit qu'il s'était arrangé pour vous aller voir aujourd'hui avec Robin, pour vous porter un exemplaire de leur édition de Paris, et vous demander votre volonté sur les exemplaires de Hollande qui vous sont destinés. Tenez-vous en garde contre leurs discours; ce sont gens qui chercheront à vous en imposer par de belles paroles, et qui ne désirent que de gagner du temps pour vous donner vos exemplaires, et pouvoir, eux, vendre leur édition avant que vous ayez disposé de ce qui vous appartient. Je crois qu'ils ont dessein de vous proposer de distribuer de leurs exemplaires pour les présents que vous voulez faire, se chargeant de redonner à la place, quand ils le jugeront à propos, les exemplaires de Hollande; ils prétendent que Rey leur a dit que vous aviez consenti à cet arrangement. Je leur ai soutenu le contraire, parce que je ne vous en ai point entendu parler. Le moins qu'il y aura à démêler avec eux sera le mieux; c'est le sentiment de M. Guérin que j'ai vu hier au soir[1], et qui désirerait bien de vous voir hors de toutes ces tracasseries. Vous m'apprendrez, si vous le jugez a propos, comment s'est passé cette visite, et vous me communiquerez ce que vous voudrez que je fasse relativement à vos exemplaires, etc. Leur édition doit paraître lundi ou mardi; ils m'en ont fait mystére et me disent que non; mais je sais de tous les libraires qu'ils l'ont annoncée pour ce temps-là. Le porteur attendra aussi longtemps qu'il vous plaira.

J'ai dit à M. Grangé que je vous écrirais aujourd'hui par un exprès; cela lui fera penser que je vous informe de tout ceci; mais encore une fois j'aurais bien voulu vous voir; cela aurait mieux valu; j'ai beaucoup de regret de ne le pouvoir pas.

[1] Visite annoncée par Rousseau à Guérin le 18 janvier. Coindet était chargé de remettre au libraire le manuscrit de la deuxième *Préface* de la *Nouvelle Héloïse* et celui des *Sujets d'estampes*.

Je reçus mercredi votre lettre. Vos observations[1] sur la dernière planche sont très justes; elles sont venues bien tard; la planche était presque finie; on fera pourtant toutes les corrections que vous désirez. Le voile sera plus grand; mais il ne pourra pas cacher le visage de Julie. Voilà une épreuve telle qu'elle était quand j'ai reçu votre lettre. Si vous remarquez quelque chose de plus, faites m'en part, je vous prie, par le retour du porteur.

Vous trouverez ci-joint la *Matinée à l'anglaise* finie; dites-moi aussi ce que vous en pensez.

Je joins une eau-forte de la 10e planche[2]; j'imagine que voilà le personnage tel que vous le désiriez; si quelque chose n'est pas bien, dites le moi; il est temps d'y remédier.

Vous trouverez, je crois, le profil du visage de Julie assez joli dans les *Monuments des anciennes amours*; je vous assure que ce n'a pas été chose aisée à obtenir. Vous garderez toutes ces épreuves, s. v. p.

M. Guérin, toujours attentif à ce qui peut vous être agréable, a cherché l'occasion de quelques demandes qu'on lui avait faites des planches, et il m'a engagé, par diverses bonnes raisons, de les céder à M. Duchesne, libraire, au moyen de 150 louis, y compris votre *Préface* et le projet[3], payables en différents termes, pour les quels nous nous arrangerons. Il est important que ceci ne se sache pas, parce qu'on craint que Grangé et Robin ne fassent contrefaire nos planches, mal à la vérité, mais ce serait toujours des planches contrefaites. M. de Malesherbes a promis à M. Guérin qu'il me donnerait un privilège à ce sujet; apprenez-moi, je vous prie, sous quel nom il doit être donné, ce privilège; il me semble que ce doit être au vôtre.

M. Guérin a parlé de votre préface à M. de Malesherbes;

[1] Voyez la lettre du 19 janvier.

[2] Celle des Fantômes.

[3] La seconde *Préface* de la *Nouvelle Héloïse* et les *Sujets d'estampes*.

il consent qu'elle soit imprimée quand il le jugera à propos. Voilà, je crois, à peu près tout ce que j'ai à vous dire de plus pressé. Bonjour, très cher, j'attends de vos nouvelles par le retour du porteur, à moins que, si cela vous gêne de le faire attendre, vous ne préfériez de m'en donner demain par l'Epine. Adieu, je vous embrasse.

COINDET.

Sans adresse.

45. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Dim[anche, 25 janvier 1761][1].

Je suis au supplice pour vous, quant à moi tout cela ne m'inquiète plus; j'ai pris mon parti. J'attends les libraires[2] et nous verrons. En attendant de mes nouvelles je suis d'avis que vous ne fassiez plus aucun mouvement pour retirer les exemplaires, peut être en avez vous déja trop fait, mais je ne suis pas assez fou pour vous en savoir mauvais gré.

L'épreuve des fantômes sera bien pourvu qu'elle soit noire et qu'on donne encore au visage un air un peu plus effaré, je ne suis content d'aucun visage surtout de celui de Claire à la derniére estampe, la bouche est trop ronde etc. Celui de Julie est bien dans les monumens mais très mal dans la matinée ainsi que celui d'Henriette; mais ne parlons plus de tout cela, que les planches aillent comme elles pourront puisque vous en voila débarrassé. J'en suis excédé et vous devez l'être. Le privilège doit être à votre nom puisque les estampes sont à vous. Adieu, à demain. Si ces M[essieu]rs viennent je vous rendrai compte de nôtre entrevüe.

[1] Après avoir reçu la précédente envoyée par exprès.
[2] Grangé et Robin.

Buvez à ma santé et dites mille choses pour moi à M. et Mad^e d'Azincourt.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet:* galère.]

46. — *Rousseau à Coindet.*

[Dimanche soir, 25 janvier 1761.]

Robin est venu, mais j'étois prevenu, je n'ai point voulu de ses exemplaires, et quant à l'argent je l'ai renvoyé à vous. Il m'a promis qu'il vous remettroit ce soir ou demain matin dix-huit exemplaires de l'édition de Hollande, auxquels il joindra apparemment le 4e volume d'un exemplaire de son édition qu'il m'a apporté. S'il tient parole, vous m'enverrez si vous voulez bien par l'Epine six éxemplaires seulement et vous garderez les douze autres pour les distribuer comme il vous paroitra convenable aux plus pressés de la liste tels que le Ch[evalie]r de Lorenzi, M. Duclos, M. de Carrion etc. Priez ceux à qui vous les remettrez de vouloir bien ne les prêter à personne d'ici à une quinzaine de jours sans leur expliquer pourtant la différence de l'édition de Hollande et de celle de Paris, afin qu'il soit question le moins qu'il sera possible des retranchemens. Sitot que Robin vous aura donné les autres exemplaires (que je vous prie toute fois de ne lui point demander) vous en ferez la distribution sur le reste de la liste et alors vous pourrez dire à ceux à qui vous les remettrez qu'on les sert tard pour les mieux servir; parce qu'alors l'édition de Paris étant probablement débitée, il n'y aura plus d'inconvenient à la décréditer. Adieu cher Coindet, portez vous

bien. Il est tard et je n'ai que le tems de vous saluer et de vous embrasser.

Ce Dim[anche] au soir.

Quand vous m'écrirez vous m'enverrez s'il vous plait la note de vôtre distribution etc.

Ne vous pressez pas d'en envoyer dans la rue Vivienne[1].

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet* : galère.]

47. — *Rousseau à Coindet.*

Ce lundi au soir [26 janvier 1761]

Je vous renvoye, cher Coindet, l'éxemplaire que m'apporta hier le Sr Robin de sa prétendue édition de la Julie[2]. Il manque à cet exemplaire le 4e tome, la fin du 3e et la préface ; ce n'est pourtant pas pour cela que je vous prie de le lui restituer, ni même pour les retranchemens terribles qui rendent l'ouvrage ridicule à lire, parce que rien n'ayant été substitué à la place des choses retranchées les lacunes coupent la liaison et font à la lecture l'effet le plus desagréable.

Mais je le lui rends parce que l'ouvrage est tellement défiguré de contresens et de fautes énormes d'impression, que je n'y reconnois plus mon manuscrit. Mon dessein est de desavoüer hautement cette édition, et

[1] C'est-à-dire à la marquise de Verdelin qui venait de perdre son frère, Charles de Brémond d'Ars, tué le 10 janvier dans un combat naval. Rousseau l'apprend par une lettre de Margency datée du 21 janvier. La recommandation a été ajoutée sur l'adresse, une fois la lettre cachetée.

[2] L'édition de Paris, avec les retranchements ordonnés par la censure.

même publiquement dans les journaux et gazettes ; il n'est point juste qu'on ose publier sous mon nom un monstre aussi difforme et un livre ainsi mutilé. Il s'ensuit du parti que j'ai pris, que non seulement vous ne devez point recevoir l'argent qui m'est destiné s'il vous l'offre, mais qu'il ne convient pas même que le billet reste plus longtems entre vos mains. Ainsi je vous prie de ne pas tarder un moment s'il se peut à le déposer entre les mains de Monsieur de Malesherbes sans lui dissimuler la raison qui me force à prendre ce parti. Comme cette raison est dans la plus exacte équité, Monsieur de Malesherbes est trop juste pour desaprouver ma conduite ; d'autant plus réguliére en cela qu'étant sur les lieux c'eut été du moins un égard auquel j'aurois du m'attendre qu'on m'eut consulté sur l'éxecution et alors l'édition de Paris faite sous mes yeux, (à quoi le consentement de Rey levoit toute difficulté), fut devenue au moins à certains égards plus exacte et plus correcte que celle d'Amsterdam. Si malheureusement vous aviez déja receu l'argent[1], vous devez être encore plus pressé de le remettre à Monsieur de Malesherbes, et cela fait de désavouer par tout l'édition en mon nom. A l'égard de mes exemplaires de l'édition de Hollande on me les rendra ou l'on ne me les rendra pas, comme on voudra, mais je ne veux pas que vous fassiez desormais la moindre démarche pour les avoir. Contentez vous de les recevoir si on vous les envoye. J'espére que le Sr Robin voudra bien vous rendre l'*errata* de l'édition de Hollande duquel il a fait un si admirable usage.

Je reçois vos pacquets après ma lettre écrite. Je suis

[1] Les cent pistoles ou mille francs que Rousseau devait recevoir de Robin pour l'édition de Paris.

indigné de tous ces delais, je confirme tout ce que je viens de vous marquer. Mais mon cher en servant M. d'Azaincourt avant M. Duclos[1] vous avez plus songé à vous qu'à moi. M. Duclos homme de lettres et mon ancien ami devoit avoir la préférence et même je vous l'avois marquée. Adieu, je vous embrasse.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet*: devise *Vitam impendere vero*.]

48. — *Rousseau à Coindet.*

Ce vendredi [30 janvier 1761].

Je vois par vos exprès, lettres et billets que je vous ai donné de terribles aubades, et moi de mon côté je n'ai pas passé mon tems fort agréablement. Vous aurez eu hier par M. Guerin mon consentement pour la pleine restitution des exemplaires à tous ceux auxquels ils étoient destinés. Vous aviez raison de croire que le consentement de Monsieur de Malesherbes[2] supposoit le mien, puis qu'en effet toutes mes allarmes ne venoient que de la crainte de le desobliger. Voila ses papiers que je vous prie de lui remettre, je suis touché et confus des détails dans lesquels il veut bien entrer; Du reste je n'ai point d'autre convention à faire avec lui que de souscrire en tout à ses ordres et à ses conseils.

[1] Charles Pineau Duclos (1704-1772), secrétaire perpétuel de l'Académie française. Rousseau lui avait déjà fait lire la *Nouvelle Héloïse* en épreuves ou en manuscrit, comme il l'écrit à la maréchale de Luxembourg le 12 décembre.

[2] « Je lui ai dit [à Robin] d'en envoyer sur le champ à M. Rousseau le nombre [d'exemplaires] qu'il désirerait » (Malesherbes à Rousseau, 26 janvier).

M. Guerin a souhaité que mon extrait de Platon[1] fut joint à la préface pour être imprimé par M. Duchesne en vertu du traitté que vous avez fait avec lui ; j'y ai consenti de tout mon cœur.

Je suis déja si calmé sur tout cela que je ne me soucie pas même de faire un desaveu public de l'édition de Paris, à moins que les libraires mêmes ne le souhaittent ; et en ce cas je le ferai exactement tel que me le prescrit Monsieur de Malesherbes, quoiqu'il reste vrai que l'édition s'est commencée et avancée à mon insu, tellement que l'errata envoyé sitot que j'en ai été informé n'est pas arrivé à tems.

Adieu, cher Coindet, je vous attends demain au soir, ou dimanche matin de bonne heure afin que nous ayons un moment pour causer ; attendu que nous sommes tous deux priés à diner chez M. Mathas.

Sans adresse.

49. — *Rousseau à Coindet.*

Ce vendredi [6 février 1761]

Je n'ai point receu la seconde lettre que vous me promettiez en sortant de chez Mad^e^ la Mareschale, je suppose qu'il aura été trop tard. Mais je voudrois bien savoir si les deux derniers volumes de ses exemplaires ont été échangés car cela me tient au cœur. Sur ce que

[1] *De l'imitation théâtrale, essai tiré des dialogues de Platon,* qui devait être publié, avec la *Lettre sur la Providence*, en 1760 (permis de Malesherbes en date du 23 juin), que Coindet fait entrer ensuite « dans son marché des estampes de la *Julie* avec la préface en dialogue » (Rousseau à Rey, 17 mars 1764) et que Rey fait paraître à part en 1764 (47 pages in-8°).

vous m'avez dit de Mad^e Laroche[1] qu'elle n'accepteroit plus rien, je n'ai osé lui offrir un éxemplaire car je n'aime pas être refusé ; cependant si par vôtre credit je pouvois obtenir qu'elle ne refusât pas, je serois charmé de cette occasion de racomodement. Car je vous avoüe que touché de toutes les amitiés qu'elles a faite à Melle le Vasseur et à moi, je suis pêné d'être mal avec elle, ou de n'y être pas aussi bien qu'auparavant.

Loin d'être convenu de ce que vous a dit M. Guerin j'ai éxigé très expressement que le morceau de Platon fut imprimé avec la préface, j'ai même ajoûté que cela étoit annoncé dans l'avertissement ; je vous ai parlé depuis sur le même ton, je n'ai point changé de sentiment et je n'en changerai point. Comme nous ne dimes que deux mots à la hâte, M. Guerin preoccupé de la proposition qu'il me fit a pu confondre ma réponse ou ne s'en pas souvenir.

Tout Montmorenci est très scandalisé du tintamarre que vous avez fait au Cheval Blanc toute la nuit du dimanche gras[2]; il eut mieux valu la passer au bal de l'opera qu'à poursuivre et tracasser ainsi Mad^e le Duc ; adieu, je vous embrasse.

Marquez-moi un peu plus positivement s'il faut vous attendre ou non Dimanche matin : car à vous dire la vêrité je n'aime point à bâiller aux corneilles, et puis e serois bien aise que vous assistassiez à l'ouverture d'un pâââââté de carême, qui n'est pas un pâté d'hermite.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet. | A Paris.

[1] Femme du valet de chambre de la maréchale de Luxembourg.
[2] C'est à dire le 1er février, après avoir dîné chez M. Mathas.

50. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Lundi 9 [février 1761]

Voila, cher Concitoyen, ma réponse à M. de la Poupliniére[1]; je lui marque que vous lui direz comment j'ai receu son présent. Voila aussi le pacquet pour M. Guerin[2]: la correction m'a tellement occupé qu'il ne m'a pas été possible de trouver le moment de lui écrire; vous voudrez bien suppléer à cela. Si vous voyez M. de Bastide[3], n'oubliez pas de lui dire que je n'ai receu ni lettre ni pacquet de sa part, et tâchez de savoir à quoi il se détermine enfin sur la Paix perpétuelle.

Je persiste à être d'avis que la préface paroisse le Lundi 16. Mais je suis d'avis aussi que vous attendiez le même jour pour faire partir le pacquet de 15 éxemplaires pour Genève à l'addresse de M. Vernes[4].

A l'égard des miens il faudra s'il vous plait m'en envoyer 12. ici le samedi par l'Epine, et tâcher de faire distribuer les autres le Dimanche, suivant la liste ci-jointe. Vous aurez la bonté d'en reserver encore une douzaine par devers vous pour mon compte, dont nous disposerons à mesure. Je n'en donne pas à M. Du Bettier[5] ni à ces

[1] Alexandre Le Riche de la Pouplinière (1691-1762), financier bel esprit. Il venait d'offrir son roman *Daïra, histoire orientale,* à Rousseau, qui l'en remercie le même jour.

[2] Contenant les épreuves de la seconde préface de la *Nouvelle Héloïse.*

[3] Jean-François de Bastide (1724-1798), littérateur, « auteur » du journal *Le Monde* où devait être publié le *Projet de paix perpétuelle.* Mais il préféra le donner à part.

[4] Le ministre genevois Jacob Vernes (1728-1790). Vernes avait été déjà le distributeur de la *Lettre à d'Alembert* à Genève.

[5] Personnage de la domesticité du maréchal de Luxembourg.

dames, parce que cette brochure est pour les gens de lettres ; ce n'est plus un roman. Recommandez toujours le secret jusqu'au moment de la publication. Je voudrois bien que vous m'envoyassiez samedi avec le pacquet une épreuve de la dixiéme planche, c'est à dire du phantôme. Il seroit bon aussi que je revisse celle des descriptions etc. Adieu, je n'ai point encore écrit à Robin, et je ne sais si je le ferai. Deux lettres sont une terrible affaire. Je vous embrasse.

moi	12
M. Vernes	15
M. le M^al^ et Mad^e^	6
Le Ch^r^ de Lorenzy	3
M. L'Abbé Cahagne	1
M. Duclos	1
M. d'Alembert	1
M. de Mairan	1
M. Clairaut	1
M. de la Condamine	1
Mad^e^ de Verdelin	1
*M. de Margenci	1
Mad^e^ Dupin	1
Mad^e^ de Chenonceaux	1
M. le Miére	1
M. De Carrion	1
M. De la Live	1
M. Watelet	1
M. Lenieps.	1
M. Roguin	1
M. d'Azaincourt	1

*M. de M. rüe de Vaugirard, vis a vis les fossés de M. le Prince. *(Note de Rousseau.)*

M. Sellon	1
Me de Crequi	1
M. de Bastide	1
M. de Francueil	1
M. Loiseau de Mauleon	1
M. de la Tour	1
M. de Gauffecourt	1
M. l'Abbé Trublet rue Guenegaut	1
M. Crévier, a M. Loiseau	1
M. Duvoisin	1
M. de la Poupliniére[1]	1
	12
	76

Sans adresse.

51. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Mercredi 10 [*lisez :* 11] fev[vrie]r [1761].

Voila, cher Coindet ma lettre à Madame d'Azaincourt[2] que je vous prie d'y rendre propice. Dites aussi pour moi à son digne époux de ces choses que le cœur dit et que vous saurez bien lui rendre.

Vous trouverez ci-joint le modéle que vous demandez, je crois pourtant que le cadre est tant soit peu trop grand, car tous n'ont pas exactement la même mesure[3]. Il faut avoir soin de laisser une place pour cotter les

[1] Ces trois derniers noms et le chiffre du total ont été rajoutés par Coindet. Voyez la lettre du 10 février.

[2] Lettre du 10 février pour la remercier de l'envoi de son portrait.

[3] Il s'agit de la copie de la *Nouvelle Héloïse* destinée à la maréchale de Luxembourg et ornée des dessins originaux de Gravelot. Dans ses *Confessions*, Rousseau accuse Coindet d'avoir tiré parti de ceux-ci pour s'insinuer dans les bonnes grâces des Luxembourg.

renvois des pages afin que le relieur ne se trompe pas en plaçant les desseins. Vous prierez Madame la Mareschale d'apporter le tout à Montmorenci afin que je cotte les pages, en même tems que je corrigerai la cinquiéme partie qui n'a point été revüe.

Voici comment je pense que doit être tourné l'avertissement des estampes [1] pour qu'il ait moins l'air fait exprès pour les annoncer, sans cependant en imposer en rien.

*Le débit de cette edition[2] ne pouvant plus être différé et les estampes qui s'y rapportent n'étant pas encore tout à fait prettes, ces estampes se publieront à part dans peu de jours, et l'on aura soin d'y cotter les parties et les pages de cette édition, afin qu'on puisse aisément insérer les estampes dans le livre à leur place en le faisant relier[3].

Il me semble que ce tour-là est très propre à faire valoir l'édition par les planches et les planches par l'édition ; ce qui est nôtre commun avantage à tous.

La préface doit actuellement être tirée ; cependant si par bonheur les derniéres feuilles ne l'étoient pas je voudrois bien qu'on put ôter un certain mot *d'ailleurs* qui se trouve très mal-à-propos dans l'addition que j'ai faite à la page 65 ou 66. Mais si vous croyez qu'on y soit trop tard n'en parlez point, car ce n'est pas la peine de faire un carton ni d'inquietter M. Guerin pour cela.

*N. B. Comme on aimera le mieux *(Note de Rousseau.)*

[1] Imprimé avec quelques modifications, dans l'*Errata de la Julie* joint à certains exemplaires de l'édition originale.

[2] En surcharge : *ce recueil.*

[3] Cette note a paru telle quelle, à quelque mots près, dans *l'Errata de la Julie* imprimé séparément et joint à quelques exemplaires de l'édition originale.

Il y a dans la note de la distribution deux omissions qu'il faut réparer. L'une est de la Poupliniére, l'autre un des chapelains de l'Hôtel d'Hollande, non pas M. de la Broüe, mais le dernier venu dont j'ai oublié le nom [1] et qui m'a envoyé un livre.

En y reflechissant je trouve que pour l'intérest de M. Duchesne il ne faut pas envoyer sitôt des exemplaires [2] à Genéve. Je suppose qu'il y en envoye, et s'il n'y a pas de correspondance vous pouvez lui servir de médiateur. En ce cas il convient de n'envoyer nos exemplaires qu'avec les siens ; à la charge pourtant que la distribution de l'auteur se fera avant celle du libraire, comme il est convenable. Seulement vous pourriez mardi prochain envoyer à M. Moultou [3] un de mes exemplaires par la poste, à la charge expresse que cet exemplaire ne sortira pas de ses mains et qu'il ne le montrera qu'à propos. L'inconvenient de cet arrangement est que cette préférence achevera de me brouiller avec M. Vernes ; mais surement ce sera bien sa faute.

Voila l'errata, à condition qu'il m'en sera envoyé du moins une trentaine d'éxemplaires pour les joindre aux miens.

Marquez-moi comment Robin se comporte ; son démenti lui pend encore sur le nez et ne tient qu'à un cheveu ; voyez si vous voulez donner le coup de cizeaux.

Ne manquez pas de m'envoyer samedi mes exem-

[1] Ce chapelain était le ministre Duvoisin d'après la liste complémentaire de Coindet. Jean Duvoisin, de Bois-le-Duc, ministre de l'ambassade de Hollande à Paris, de 1759 à 1780. Les *Confessions* en font, on ne sait pourquoi, un « ministre du Pays de Vaud ».

[2] De la *Préface*.

[3] Le ministre genevois Paul Moultou (1725-1785), originaire de Montpellier.

plaires et de prendre si bien vos mesures que le Dimanche tous ceux de Paris soient distribués. Adieu, cher Coindet, je vous embrasse de tout mon cœur.

Troisiéme omission. *M. Crévier*[1] ; comme probablement vous ne savez pas son addresse il faut envoyer son exemplaire avec son nom à M. de Mauléon[2].

Tâchez de m'envoyer ou apporter l'extrait de Hollande[3] avec la lettre de Rey et le fantôme. Vous pourez joindre tout cela samedi à mes éxemplaires.

Sans adresse.

52. — *Rousseau à Coindet.*

[février 1761].

Renvois des planches[4].

Pl. 1.	Le prem[ie]r baiser de l'Amour	Ire Part. pag. 81.
Pl. 2.	L'Heroisme de la Valleur	Ire Part. pag. 343.
Pl. 3.	Ha ! jeune homme...	IIe Part. pag. 79.
Pl. 4.	La honte et les remords	IIe Part. pag. 294.
Pl. 5.	L'Inoculation de l'Amour	IIIe Part. pag. 75.
Pl. 6.	La force paternelle	IIIe Part. pag. 117.
Pl. 7.	La confiance des belles ames	IVe Part. pag. 59.
Pl. 8.	Les Monumens des Anc...	IVe Part. pag. 323.
Pl. 9.	La matinée à l'Angloise	Ve Part. pag. 99.
Pl. 10.	Ou veux-tu fuir le fant[ôm]e	Ve Part. pag. 256.

[1] J. B. Louis Crévier (1693-1765), le continuateur de Rollin.

[2] Le jurisconsulte Alex. Loyseau de Mauléon (1728-1771), voisin de campagne de Rousseau à Saint-Brice.

[3] « Extrait » de la *Nouvelle Héloïse* introuvable dans le *Journal des savants*, édition d'Amsterdam en janvier et en février, Rousseau se déclare fort satisfait de cet extrait dans sa lettre à Rey du 18 février.

[4] De la *Nouvelle Héloïse*.

Pl. 11. Claire ! Claire ! les VIe Part. pag. 19.
Pl. 12. VIe Part. pag. 288.

N'en voila pas fort long, mais c'est assés pour se faire entendre. Bon jour, cher Coindet, je vous embrasse.

Sans adresse.

53. — *Rousseau à Coindet.*

Ce mercredi au soir [11 février 1761]
en recevant vôtre lettre.

Je n'ai jamais rien voulu changer à mes écrits pour prévenir les interprétations deshonnétes. Quand mes idées sont pures et mes expressions correctes, je ne m'embarrasse point s'il plait au lecteur de les salir ; c'est son affaire. D'ailleurs je serois fort embarrassé de trouver un autre mot à la place de celui-là[1]. L'estampe l'explique de maniére qu'il faudroit avoir l'imagination bien obscéne pour y trouver une autre explication. Cependant si sur ce qu'on a dit à Madame la Mareschale, elle juge à propos qu'on supprime l'estampe, j'y consens et j'en rembourserai la valeur à Duchesne. Si elle peut trouver quelque autre mot qui ne puisse être équivoque, je consens qu'il soit substitué ; voila tout ce que je puis faire ; car pour moi je ne trouve rien. Adieu, je vous embrasse. Si vous revoyez Monsieur et Madame la Mareschale, je vous prie de mettre à leurs pieds celui qui les porte dans son cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet :* galère.]

[1] Il s'agit de l'estampe intitulée : *L'Inoculation de l'Amour,* où St Preux est représenté baisant la main de Julie atteinte de la petite vérole.

54. — *Rousseau à Coindet.*

[13 février 1761.]

Il est d'autant moins possible de changer l'épigraphe de l'inoculation que cette même épigraphe est en propres termes dans le livre même où je ne puis ni ne veux la changer; il faut qu'elle reste ou que la planche soit supprimée. Mais afin que le discours prépare suffisament le sens de l'inscription il sera bon de reculer l'estampe d'une page ou deux. Je ne me souviens pas de la page où je l'ai marquée, mais faites-là répondre à la page 76. Si le chiffre est déja gravé, tâchez de le faire changer; si les estampes sont déja tirées on peut corriger le chiffre à la plume.

L'estampe des fantômes seroit admirable, quand les blancs seront obscurcis, si le visage de St Preux avoit un peu plus de caractére et l'air moins jeune. Je suis fort racomodé avec l'échiquier[1]; c'est une fort jolie estampe. Il y a pourtant encore au visage de Claire je ne sais quoi qui pourroit être mieux, et la Fànchon a encore trop l'air Dame-Ragonde. Sa coeffe nouée sous le cou fait un bourlet qu'on n'entend pas trop, la chair de son cou ressemble à du linge, on diroit qu'elle a une guimpe; j'aimerois bien mieux que son mouchoir fut croisé, etc. J'aurois bien aussi quelque chose à dire sur la gorge de Claire que, malgré le jour, je trouve trop fadement blanche. En tout, cela fera reellement un recueil charmant; je ne suis plus en peine que de la derniére, mais je le suis cruellement.

[1] La 11e planche de la série Gravelot, dans laquelle Çlaire trouble la partie d'échec de St Preux avec M. de Wolmar.

Je reviens sur l'échiquier et je trouve que les aiguilles de la pendule ne sont pas placées avec esprit; il est nuit ou trop matin l'hiver pour joüer à l'heure qu'elles montrent. La petite aiguille doit être environ sur trois heures et demie et la grande environ sur vingt ou trente minutes.

Quelle manie ont donc ces misérables de faire toujours des éditions clandestines[1]? Eh je ne demandois rien pour revoir les épreuves; c'étoit pour moi que je voulois les revoir. Ils auront beau imprimer sur l'édition d'Hollande, ils feront par ignorance des fautes qui n'y sont pas. Ainsi par ce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'*enrayer* ils ont doctement mis en deux mots *en rayer*. Toute une prémiére édition est pleine de pareilles absurdités dont je les aurois avertis si j'eusse été instruit à tems de la seconde. Je ne vois plus d'autre parti pour ne pas me charger de leurs sottises que de désavoüer les deux éditions dans la gazette. En cela je ne crois leur faire aucun tort; puisqu'une de ces deux éditions est épuisée et l'autre furtive. Je compte que vous m'apprendrez demain ce qu'il en est.

Il y aura dans les envois de la préface quelque petit changement à faire. Vous n'enverrez qu'un seul exemplaire au Chevalier de Lorenzi, et vous en enverrez deux *à Madame la Comtesse de Boufflers*[2] *rüe Nôtre Dame de Nazareth proche le Temple* avec encore un éxemplaire de la Julie qu'elle m'a demandé. Vous aurez la bonté de

[1] Les contrefaçons de la *Nouvelle Héloïse* se sont immédiatement multipliées dans toutes les villes de France, en Hollande, en Allemagne, etc.

[2] Marie-Charlotte-Hippolyte comtesse de Boufflers (1724-1800), l'amie du prince de Conti ou l' « Idole du Temple ».

lier les deux éxemplaires de la préface avec la bande de papier cy-jointe, etc.

J'ai receu la lettre ci-jointe d'un fermier général dont je ne sais pas lire le nom et dont par consequent j'ignore l'addresse. Si vous pouvez découvrir l'un et l'autre, vous les mettrez s'il vous plait sur ma réponse que voici, et que vous lui ferez parvenir et puis vous me renverrez ou me rapporterez sa lettre. Je suis inquiet de celle de Rey dont vous ne me parlez point, et que je ne voudrois pas qui fut perdüe.

Quand M. Bastide vous a proposé de venir me voir avec vous, que lui avez-vous répondu ? Je serois fort aise de voir M. Bastide mais j'ai bien de la douleur que vous ayez sitôt oublié nos conventions[1]. J'ai peur que nous ne tenions pas encore l'un à l'autre autant que je l'avois cru.

Je vous prie de me marquer demain Samedi si vous viendrez Dimanche au soir oui ou non. Si vous venez, faites en sorte d'arriver avant la nuit, et surtout ne songez pas à retourner le même soir, car je n'y consentirai point, et si vous me trompez vous ne me tromperez plus. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce vendredi 13.

Sans adresse.

55. — *Rousseau à Coindet.*

Dim[anche] 15 [février 1761].

Moins de paroles et plus d'effets. Je conviens qu'il est ennuyeux de redire toujours les mêmes choses ; reste à savoir si la faute en est à vous ou à moi. Je n'approuve

[1] Voyez la lettre du 26 décembre 1760.

pourtant pas que vous soyez allé mettre M. de Bastide en tiers dans une tracasserie où il n'a que faire, et lui faire une malhonnêteté de ma part ou de la vôtre. Venez donc s'il vous plait Dimanche et l'amenez ! Après cela vous aurez tout le tems de me prouver s'il est vrai que vous vous plaisiez avec moi tête à tête plus qu'avec un tiers ; ce que, sauf vôtre grace, je n'ai pas dû deviner jusqu'ici.

Les exemplaires de la préface ne sont point venus hier ; peut-être viendront-ils demain. Je suis trés persuadé qu'il n'y a point de vôtre faute à ce retard. De quelque maniére que je m'y prenne, et en quelque lieu que je fasse imprimer, c'est mon sort de n'être servi qu'après le public.

Porter un exemplaire à M. de Malesherbes c'est porter de l'eau à la riviére. Par le droit de sa place il est servi par le libraire même avant l'auteur, et même lorsqu'on sert l'auteur avant le public. Il n'est pas fort necessaire d'envoyer des ex[emplaires] à M. d'Epinay ni à M. de Sevelinge[1]; j'aimerois mieux en donner un à M. Voulaire[2] et l'autre à M. Romilly. Ce n'est pas par oubli que je n'ai point offert à ce dernier la nouvelle Heloyse ; mais la considération de sa fille m'a retenu. Si elle avoit eu la fantaisie de le lire, jamais la mère ni lui n'auroient eu le courage de la refuser.

Il n'est pas fort necessaire d'envoyer l'errata à ceux qui

[1] Peut-être « l'ancien diplomate », pris à témoin par Charles-Louis de Sevelinge, auteur de la notice sur *Rousseau* parue dans la *Biographie universelle* de 1828. Ce personnage aurait plongé Rousseau dans la confusion un jour que celui-ci se vantait d'avoir été secrétaire d'ambassade à Venise.

[2] Antoine Voullaire, chef d'une maison de banque de la rue Quinquempoix, genevois d'origine.

ont le livre; les gens de lettres n'en ont pas besoin et les autres n'en feront aucun usage : mais envoyez m'en quelques uns.

Faites moi l'amitié de faire tenir les lettres ci-jointes à leur addresse. Je voudrois aussi que vous envoyassiez le papier ci-joint[1] au Mercure, à condition qu'on le mettra dans le prémier Mercure s'il y a place, sinon je ne me soucie pas qu'il y soit du tout, et vous le retirerez.

Ayez grand soin que le graveur mette exactement les chiffres des pages, l'erreur de la seule que vous ayez eüe à examiner me fait craindre pour les autres. Quoique vous en disiez il n'est pas indifférent que la 5e estampe[2] soit cottée 75 ou 76.

Adieu, cher Coindet, j'attends de vos nouvelles demain au soir; et je vous embrasse.

Sans adresse.

56. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Lundi 16 [février 1761.]

Comme je suppose, cher Coindet, que la préface est imprimée, même publique, et que j'en recevrai ce soir les paquets je vous en remercie d'avance ainsi que des envois ; mais j'ai oublié M. Clairaut[3] de l'academie des sciences, et malheureusement je ne sais pas son addresse ; voyez si vous voulez bien vous charger de vous en informer et de réparer cette omission.

[1] La lettre de Rousseau à Panckoucke du 15 février 1761, insérée dans le *Mercure de France,* mars 1761, p. 103 sous ce titre : *Réponse de J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à un Anonyme.*

[2] L'*Inoculation de l'Amour.* Elle fut en réalité cotée par erreur 57.

[3] Le géomètre Alexis-Claude Clairaut (1713-1765), un des « auteurs » du *Journal des Savants.*

Je reçois à cet instant vos pacquets et une longue lettre de M. Bastide à laquelle il m'est impossible de répondre quant à présent. Mais je vous prie de lui dire que j'approuve qu'il ecrive pour ou contre la Julie tout comme il lui plaira ; mais que quant à moi je ne veux là-dessus ni entretiens ni conférences, qu'absolument je n'en veux plus entendre parler. Je suis aussi trop occupé pour le recevoir cette semaine. S'il veut venir dimanche avec vous il me fera grand plaisir ; si non il faut remettre à un autre tems : Mais surtout faites lui bien entendre qu'il n'a qu'à dire au public tout ce qu'il lui plaira ; mais que je ne veux point du tout qu'il me parle de la Julie et encore moins qu'il me force d'en parler. Saluez-le de ma part. Adieu je vous embrasse.

Envoyez chez M. Bastide le plus tot que vous pourrez car il attend ma réponse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet:* galère.]

57. — *Rousseau à Coindet.*

Ce mercredi soir [18 février 1761[1]].

Voila, cher Concitoyen, les épreuves des sujets[2] ; je les ai revües avec tant de distractions et si peu de repos que je crains d'y avoir laissé beaucoup de fautes.

[1] Date inscrite par Coindet.

[2] Les douze sujets d'estampe dont le texte, ancien déjà, devait paraître avec le recueil. La Bibliothèque de Genève possède (Rés. *Ia* 674) la série complète des douze estampes de Gravelot pour la *Nouvelle Héloïse*, premier tirage, accompagnée de la note suivante de la main de Coindet : *12 Estampes pour servir à l'histoire de Julie, ou la nouvelle Héloïse, par Gravelot dessinateur avec l'explication de ses* (sic) *mêmes estampes.* L'« explication », de la

Vous m'avez dit que toutes les estampes étoient cottées justes excepté la 5e. Cependant la prémiére est cottée page 81 au lieu de 87 et la 8e n'a point son numero, au moins sur mon épreuve. Vous vous souviendrez que la 10e manque dans la suite que vous m'avez envoyée. On a gâté le visage de Julie dans la prémiére[1]; c'est bien dommage.

Vous me dites que vous avez disposé de 6 préfaces persuadé que *cela ne me déplairoit pas*. Vous moquez vous de moi? Et pourquoi 6? pourquoi pas 15. 20. et tout ce qui reste, sans me jetter vos déplaisirs au nez? Si vous aviez occasion d'envoyer place de l'estrapade ou dans le voisinage, vous me feriez plaisir d'en faire porter une *à M. Sanseverino*[2] *place de l'estrapade chez M. Fleuri tapissier* avec un mot d'excuse de le servir si tard vû l'éloignement du quartier, etc.

Il y a une horrible faute d'impression que vous trouverez marquée à la fin des épreuves que je vous renvoye. Comme elle est surement volontaire et de la facon du prote, il ne seroit pas trop injuste d'éxiger qu'elle fut corrigée à la main sur les éxemplaires. Je ne saurois vous dire combien cette faute me chagrine, moins pour elle-même que parce qu'elle gâte l'harmonie d'une phrase qui sans cela seroit fort coulante.

N'avez-vous point oublié de rendre à M. de Malesherbes les papiers que je vous avois remis pour lui avec

main de Coindet également, se trouve, sous la forme d'un petit cahier de deux feuillets, dans le dossier Mf. 204. Elle présente de nombreuses variantes du texte imprimé.

[1] Le *Premier baiser de l'amour*.

[2] Peut être le J.-R. Sanseverino du *Génie de la littérature italienne* dont parle la *Correspondance de Grimm*, le 1er mai 1760.

mes observations etc. ? Si vous les aviez encore, ne tardez pas je vous prie à les restituer.

Marquez-moi si M. de Bastide viendra dimanche avec vous. Je serois bien aise aussi de savoir si l'on crie autant contre cette préface que contre l'autre, si elle se vend, etc. Nous parlerons de M. Sellon[1] quand vous serez ici.

Nous voici bientôt à la fin des tracas de ce malheureux roman qui m'a fait et me fait encore plus de chagrins que je n'en receus jamais d'aucun de mes écrits, et qui vous a donné à vous des soins et des embarras sans nombre. Je sais que les soins et le zèle ne sont pas à prix; ils se sentent; mais les déboursés se restituent, ainsi songez, je vous prie, à m'apporter la note des vôtres. Adieu, cher Coindet, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

A propos, vous signez toujours comme si vous aviez peur que je ne reconnusse pas vôtre écriture. Cela me paroit plaisant. Il faut donc signer aussi.

Vôtre ami.

Sans adresse.

58. — *Rousseau à Coindet.*

Ce vendredi [27 février 1761].

Quelque aimable que puisse être M. l'Abbé de Grave[2], comme je ne le connois point et qu'en France tout le

[1] Jean-François Sellon (1707-1790), banquier, chargé d'affaires, puis ministre de la République de Genève à Paris, de 1749 à 1764.

[2] Censeur royal, le même qui sera chargé à la fin de l'année par Malesherbes d'inspecter l'édition parisienne de l'*Emile*. A ce moment, suivant une lettre de la maréchale de Luxembourg, il se donne pour « être fort des amis » de Rousseau.

monde est aimable, il me semble que rien n'est moins pressé que d'abuser de sa complaisance pour l'amener à Montmorenci sans savoir si vous ne lui ferez point passer une mauvaise journée et à moi aussi. Vous etes toujours là-dessus si peu difficile qu'il faut bien que je le sois pour tous deux.

A l'égard de l'édition projettée[1], si tant est qu'elle doive se faire il ne convient pas qu'elle se fasse si vite, au moins si j'y dois consentir. M. de Malesherbes a exigé[2] des réponses à ses observations, il faut me laisser le tems de les faire et de les lui envoyer[3]. Il faut laisser à Robin le tems de débiter les éditions précédentes, afin qu'il ne tire pas de la 3e. un prétexte pour ne pas payer Rey. Enfin il faut me laisser à moi le tems de voir pourquoi je dois mutiler mon livre pour une edition dont je ne me soucie point, et devenir peut être un jour responsable au gouvernement de France de ce qui peut y déplaire dans la suite à quelques ministres de mauvaise humeur. Puisque la permission du magistrat ne met à couvert de rien qu'aurai-je à répondre à ceux qui viendront peut-être me dire, pourquoi imprimiez-vous chez nous des maximes hérétiques et républicaines? Je dirai que ce sont les miennes et celles de mon pays; He bien me dira-t-on que ne les imprimez-vous hors de chez nous? Qu'aurai-je à dire? Vous me direz, vous, que je n'ai qu'à les ôter; autant vaudroit me dire de n'être plus moi. Je ne sais ni ne veux les ôter qu'en ôtant tout le

[1] De la *Nouvelle Héloïse* (annoncée par une lettre de Dangirard à Rousseau du 22 février).

[2] Dans une lettre non datée reproduite par Streckeisen-Moultou, *Amis et ennemis,* II, 414-415.

[3] Le texte en a paru dans les *Œuvres inédites de J. J. Rousseau!* publiées par Musset-Pathay en 1825.

livre. Je voudrois bien savoir ce qu'on peut répondre à cela. Tant y a que si je veux bien m'exposer, je veux m'exposer avec toute ma vigueur prémiére, et non pas déja tout châtré, déja tout tremblant, et comme un homme qui a déja peur. Adieu, cher Coindet, je vous embrasse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | rue Michel-le-Comte. | A Paris. [*Cachet :* galère.]

59. — *Rousseau à Coindet.*

Ce mercredi [4 mars 1761].

M. de Bastide, cher Concitoyen, m'envoya hier douze exemplaires de la paix perpétuelle[1], je présume qu'il aura du vous en envoyer autant pour mon compte, et en voici la distribution.

Un à M. le M[aréch]al et un à Mad^e la M[aréch]ale en les prévenant que je ne leur en offre pas davantage, attendu que n'étant pas l'éditeur du livre je n'en ai que très peu d'éxemplaires. Un à M. le Ch[evali]er de Lorenzi, deux à Mad^e la Comtesse de Boufflers, un à M. d'Alembert, un à M. de Carrion, un à M. Lenieps, un à M. Roguin[2], tout cela, le votre compris fera dix éxemplaires. Vous garderez soigneusement les deux autres, lesquels avec ce que j'y pourrai joindre des miens seront pour Genêve. Et vous aurez soin de dire à tout le monde qu'ayant aliéné le manuscrit et n'en étant pas l'éditeur je n'en ai pas à distribuer comme à l'ordinaire, etc.

[1] *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève,* MDCCLXI. In-12 de XIV-114 pages.

[2] Daniel Roguin, d'Yverdon (1691-1771), le « doyen » des amis de Rousseau qui avait fait sa connaissance en 1742.

Il m'a été impossible de trouver un moment pour répondre aux observations de Monsieur de Malesherbes. Me voila tenant malgré moi maison ouverte et bureau de correspondance. J'attends demain quatre personnes dont deux au moins sont de vôtre connoissance. Il faut aujourdui répondre à dix lettres et en laisser dix autres sans réponse etc. J'espére pourtant venir a bout de faire avant le voyage la réponse en question, et j'espére que vous n'échaperez pas non plus à l'occasion de témoigner à Monsieur le Président de Malesherbes tous les sentimens de respect et de reconnoissance dont vous me savez pénétré pour lui.

Adieu, cher Coindet, comme j'espére vous embrasser dimanche, je ne vous en dirai pas plus long pour aujourdui.

Voici une lettre pour M. l'Abbé Cahagne[1]; j'aime mieux vous l'envoyer que de la donner à l'Epine, parce que le galand prend des ports de toutes mains, et que je suis bien aise qu'elle arrive franche à sa destination. Vous ne songez toujours point à mon mémoire ; voici pourtant le moment de l'acquiter ; car j'espére que nos tracas sont à leur fin. Il en est tems.

Sans adresse.

60. — *Coindet à Rousseau.*

[5 mars 1761.]

J'attends dimanche, cher concitoyen, avec encore plus d'impatience que de coutume ; je crois que j'ai mille choses à vous dire et je ne pourrai jamais tout vous écrire.

[1] Secrétaire du maréchal de Luxembourg. Il venait d'écrire, le 27 février, à Rousseau, une longue lettre (inédite) sur la *Nouvelle Héloïse*.

M. de Bastide ne m'a encore rien envoyé ; j'attends les 12 exemplaires dont je disposerai selon votre volonté, etc. Cette *Paix Perpétuelle* doit paraître samedi ou lundi. Vraisemblablement j'aurai aujourd'hui des nouvelles de M. Bastide.

J'ai eu l'honneur de voir dimanche M. le Maréchal et Mme la Maréchale ; il est inutile de vous dire combien nous parlâmes de vous ; vous savez tout ce que l'on pense ; dans 8 jours, que vous serez content[1] ! Ah ! je partage bien sincèrement votre satisfaction. Je dois retourner aujourd'hui chez Mme la Maréchale ; je rendrai votre lettre à M. l'Abbé Cahagne.

J'ai vu dimanche M. le Chevalier de Lorenzy; nous dînâmes ensemble chez M. d'Azaincourt ; nous bûmes tous trois à votre santé. Mme d'Azaincourt était trop éloignée de nous pour être en quatrième.

Nos gravures paraîtront enfin lundi[2], et, selon toute apparence, je ne pourrai vous aller voir dimanche qu'un peu tard

[1] « D'aujourd'hui en quinze jours, nous nous reverrons », écrit la maréchale de Luxembourg, dans un billet auquel Rousseau répond le jeudi 26 [février]. Elle ajoute : « M. Coindet vous voit à tout moment ; je le trouve bien heureux. Il est occupé de vous, il vous aime de tout son cœur ; c'est le meilleur homme du monde. »

[2] Le privilège du *Recueil d'estampes pour la Nouvelle-Héloïse* est daté du [samedi] 7 mars. La distribution a été prévue de la sorte par Coindet :

Made La Mareschale, M. Rouateau (?), M. Dazaincourt, M. Watelet, M. Delalive, M. Lapoupliniére, M. le Chr De Lorenzy, Md De Boufflers, Md. Desfosses, M. Delahaye, M. de Frouville, M. Pillet, M. Denorville, M. Dalembert, Md De Verdelin, M. Thellusson, M. Necker, M. De Gagny, Md Le Conte, M. Bergeret, Made De Bandeville, M. L'Abbé Gruel, M. De Carrion, M. Duclos, M. De la Tour, M. Boucher, M. Vincent, M. Godefroy, M. Gravelot (4), M. Delabretsche, M. Cochin, M. Delachaise, M. Delestang, M. Le Garde des Sceaux [Feydeau de Brou], M. Bouret, M. De Julienne, M. Carmontel, M. Bastide, M. Sellon, M. Beaudoin, M. Maisonneuve, M. L'Abbé de St Non, Md Pigeot, Md de Chenonceaux, Md Laroche, M. Du Bettier, M. Roy,

parce que j'employerai le matin à donner nos épreuves ; ainsi ne m'attendez pas pour dîner ; mais je souperai avec vous et ne m'en irai que lundi matin.

J'ai fait faire à la planche 7e [1] un petit changement à la tête de Julie qui ne vous déplaira sûrement pas ; je vous en porterai des épreuves.

Il est inutile que vous vous donniez la peine de répondre aux observations de M. de Malesherbes ; il est persuadé que vous ne manquerez pas d'avoir de bonnes raisons à donner pour qu'on laisse *Julie* telle qu'elle est si on en faisait une nouvelle édition. Je vous parlerai de tout cela quand nous nous verrons. Je vous plains d'être assailli de monde et de lettres ; sur ce que vous me dites des visites que vous avez ce jour, j'ai cru que M. Necker était du nombre ; mais je vois le contraire, car il est midi et le voilà encore.

Vous me paraissez terriblement en peine du compte que nous avons à régler ; allons, vous serez satisfait ; dimanche vous ne me devrez plus rien, sauf, toutefois, un peu de ce que j'aime tant, et dont je ne vous quitterai de ma vie.

Bon jour, un million de fois, mon bon, mon très cher. Je suis, je serai, je veux toujours être, tout à vous.

Ce jeudi.

Mes compliments, je vous prie, à Mlle Le Vasseur. Voici

M. Didot, Le Tellier, Guillet, Hoüel, Ficquet, Mes graveurs (7), Le Mire (3), M. Guerin, M. de Grave, M. Bailly, M. Lenieps, M. Roguin, M. Leblanc pour M. le Cte de Clermont, Md la Csse de Rochechouart à Agey, M. de Gauffecourt à Lyon, Gudin. Outre ces destinataires parisiens, il y a cinq Genevois, à Genève : MM. Vernet, Moultou, Martin, Vernes, Dombres. Des *Epreuves sans Lettre* sont réservées à D'Azaincourt, Watelet, De la Live, l'Abbé Gruel, Hoüel et Gravelot. La liste se termine par le détail des sept graveurs : Flipart, Ouvrier, St Aubin, Choffard, Aliamet, Lemire, Lempereur.

[1] La *Confiance des belles âmes*.

[2] Jacques Necker (1732-1804), le patron de Coindet. Un billet de lui à Rousseau daté du 16 février 1761, annonce sa visite pour le lendemain en compagnie de l'abbé Morellet.

une lettre de M. de Gauffecourt[1], et une de M. Lemierre. Je vous renvoye celle de M. Dangirard[2]. Adieu, à dimanche.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau | Citoyen de Genève. | A Montmorenci.

61. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Vendredi matin [15 mai 1761]

Mon cher, les visites se multiplient, elles se multiplient beaucoup, surtout dans cette saison, et mes moyens n'augmentent pas. Je n'ai plus de tems à moi et il m'en faut pour gagner mon pain. Je serai fort aise de voir M. de la Tour, venez donc avec lui, non pas dimanche vingt quatre[3], mais le dimanche suivant, et en général, seul ou avec d'autres, tenez vous en à nos arrangemens[4], car je commence à me lasser de vous y rappeller sans cesse. Adieu cher Coindet, je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | A Paris. [Cachet : devise *Vitam impendere vero.*]

62. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Vendredi [22 mai 1761]

J'ai continué de souffrir quelques jours et je ne suis pas encore rétabli mais je suis mieux[5]. Je voudrois bien en

[1] Caperonnier de Gauffecourt (1691-1766), horloger, puis homme d'affaires, vieil ami de Rousseau par Mme de Warens.

[2] Négociant à Paris, ami du libraire Robin, dont la correspondance avec Rousseau a été publiée dans la *Revue de littérature comparée* (octobre-décembre 1921, p. 622-629). La lettre dont il s'agit, est celle du 22 février, la première de la série.

[3] Mai 1761.

[4] Voyez la lettre du 26 décembre 1760.

[5] Cf. la lettre du maréchal de Luxembourg le même jour : « Je

être quite pour une descente, mais ce qui m'incomode le plus n'est pas cela ; au contraire un des maux semble soulager l'autre ; ainsi rien n'est moins pressé que la précaution de M. de Chenonceaux. D'ailleurs, vous n'oublierez pas que selon nôtre accord [1] vous ne devez rien recevoir pour moi de quelque part que ce puisse être, que nous n'en soyons convenus entre nous ; et nous ne sommes encore convenus de rien là dessus, que je sache. Adieu, cher Coindet, je vous remercie de vôtre inquiétude, mais je ne vous approuve pas de l'avoir communiquée à Monsieur le Mareschal et à Madame [2]. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson et Necker | rüe Michel-le-Comte | A Paris.

63. — *Rousseau à Coindet.*

[29 juillet 1761.]

Il n'y a point de mal que vous ne soyez pas venu dimanche, et il n'y en aura point que vous ne veniez pas Dimanche prochain ; Je vous avoüe même que le triste état ou je suis me forçant à vivre seul, il convient pour vous et pour moi que vous suspendiez vos visites jusqu'à un meilleur tems. Je vous embrasse.

J. J. Rousseau.

Ce mercredi 29 Juillet [3].

vois que vous vous hâtez de me mander quand votre santé va mieux... mais on [Coindet?] m'a dit hier que cela n'allait pas trop bien ».

[1] Voyez encore la lettre du 26 décembre 1760.

[2] Cf. la lettre de Rousseau à la maréchale de Luxembourg, lundi 18 [mai 1761]: « Vous êtes trop pleine de mon état; il n'est pas si mauvais qu'on [Coindet?] vous l'a fait. »

[3] L'automne suivant, Mme de Verdelin, dans un billet non daté,

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet. | A Paris. [*Cachet:* galère.]

64. — *Coindet à Rousseau.*

Paris le 14e Juin 1762[1].

J'ai respecté vos volontés et votre silence, tant que j'ai su que vous étiez malade, solitaire et tranquille dans votre retraite ; l'état de peine où vous devez être me force à parler. Vous connaissez trop bien le fond des cœurs pour désapprouver le sentiment qui m'inspire de vous écrire.

Je suis toujours dans la même maison ; mais ma liberté est à ma disposition. Si vous avez assez de confiance en mon zèle et qu'il vous reste encore quelque souvenir de cette amitié qui faisait le bonheur de ma vie, je vous offre de vous joindre où que vous soyez, et de vous accompagner partout où vous voudrez aller de la manière qui sera le plus convenable à votre santé et à votre goût. Cette proposition n'est point faite légèrement et dans l'enthousiasme du sentiment qu'inspire le malheur de quelqu'un qui nous est cher ; elle est réfléchie, et je vous préviens que cela ne causera aucun changement dans la situation de mes affaires, que je serai le maître de reprendre quand je jugerai à propos. Un oui et je pars.

O Rousseau, qu'il me serait doux que vous me fissiez éprouver que ce cœur qui vous aime est digne de vous !

Coindet.

P.S. Je me souviens de notre projet du Valais ; ne serait-ce point ici le moment de faire ce voyage ? Consultez-vous ;

écrira à Rousseau : « M. Coindet m'est venu faire une visite il y a quinze jours, il compte que vous le rappellerez cet hiver ». Vain espoir !

[1] La minute de cette lettre, écrite quatre jours après la fuite de Rousseau en Suisse, est conservée dans les papiers de Coindet, à la Bibliothèque de Genève (Mf. 204).

quels que soient vos sentiments, je ne murmurerai point de votre silence.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | Citoyen de Genève.

Le 26 septembre, Mme de Verdelin écrit à Rousseau : « J'ai rencontré M. Coindet à l'Etoile ; il va au printemps à Genève, et vous ira chercher, à ce qu'il m'a dit en courant.» De même l'année suivante, 10 mars 1763 : « Je rencontre ici beaucoup de gens qui ont le projet d'aller vous voir ce printemps. A propos, M. Coindet devait vous écrire pour vous en demander la permission. Je l'ai vu une fois cet hiver. On m'a dit depuis qu'on lui avait ôté la clef de la caisse, et qu'il était resté commis en sous-ordre, parce que les plaisirs lui faisaient négliger les services du public. » D'autre part, Mme de Chenonceaux écrit vers la même époque à Rousseau : « J'ai reçu une petite lettre de M. Coindet. J'ai été ravie que vous soyez bien avec lui, car j'en avais bien bonne opinion. » Seulement, Mme de Chenonceaux est, à ce moment-là, en pleine crise de folie causée par l'emprisonnement de son mari. Dans le courant de l'été, elle écrit encore : « C'est moi qui avais mandé légèrement que vos lettres m'étaient venues par M. Coindet, parce que mes gens l'avaient soupçonné. Ce n'était pas lui qui l'avait dit. Je suis fâchée d'en avoir parlé puisque vous n'êtes pas content de lui ; mais si vous n'êtes pas sûr de vos plaintes, prenez garde, mon ami, de vous tromper, car je puis vous assurer qu'il m'a toujours parlé de vous avec l'air et le sentiment du plus tendre attachement. Ne soyez pas impatient de ce que je vous dis ; c'est, comme vous croyez bien, d'amitié pour vous que je vous dis ce que je pense... »

---

65. — *Coindet à Rousseau.*

Paris le 30 juillet 1764[1].

Coindet dont vous demandez des nouvelles[2], gémit chaque jour de la perte de votre amitié. Il se ressouvient avec attendrissement des marques qu'il en reçut tant de fois, et ce ressouvenir trouble le bonheur[3] de sa vie. Il ne croit point avoir mérité l'indifférence que vous lui avez montrée si longtemps : son cœur avide du plus léger espoir de vous retrouver embrasse aujourd'hui avec empressement l'occasion que vous lui donnez de vous entretenir de ses sentiments ; il crut un temps que vous les connaissiez, mais il se trompa. O Rousseau, vous ne lui avez pas rendu justice !

Je vous aimai comme mon ami, je vous respectai comme mon père ; mon estime, mon attachement... quels sentiments n'avais-je pas pour vous ! Ils étaient sincères et n'ont point changé. J'ai partagé vos chagrins, j'ai souffert de vos peines, mes vœux vous ont accompagné, et si de vous suivre eût pu vous être bon à quelque chose, vous auriez vu si j'aurais balancé.

Un doux espoir se glisse dans mon âme ; j'ose espérer que votre amitié n'est point éteinte ; elle n'a pas dû l'être, j'aime à le penser, j'ai besoin de le croire ; cet intérêt que vous paraissez prendre à mon sort, n'en est-il pas une preuve ? Confirmez-la, homme cher à mon cœur ; bannissez d'une âme remplie de vous, la tristesse que vous y avez répandue en me forçant de

[1] Un texte autographe de cette lettre avec une rature existe également dans les papiers Coindet à la Bibliothèque de Genève (Mf. 204).

[2] Au libraire Duchesne : « Voyez-vous toujours M. Coindet ? marquez- moi, je vous prie, ce qu'il fait et comment il se porte » (20 juillet 1764).

[3] Dans le texte de Genève, *trouble le bonheur* remplace *fait le malheur* qu'on a biffé.

ne vous plus voir ; donnez deux mots de vos nouvelles à quelqu'un qui craint d'être haï, qui n'a pas cessé de vous aimer et qui sent bien qu'il conservera toute sa vie les sentiments que vous lui avez inspirés.

COINDET,
chez MM. Thellusson, Necker et Cie.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau | à Môtiers-Travers.

66. — *Rousseau à Coindet.*

A Motiers le 15 7bre 1764.

Vous avez tort de penser que j'ai perdu l'amitié que j'avois pour vous; je suis toujours le même, si quelques unes de vos maniéres m'ont rendu vôtre commerce moins agréable qu'il n'auroit du l'être vû les qualités que vous avez pour le rendre tel, je n'ai pas cessé pour cela de prendre à vous le plus véritable intérest, et j'ai appris[1] avec un vrai chagrin certain changement dans vôtre état que j'avois prévu et qui ne seroit point arrivé si vous m'aviez écouté : Du reste je sais que vôtre probité n'a point été suspectée et cela ne vous a rien ôté de l'estime des honnêtes gens ni de la mienne; mais sans regarder ce changement comme une tache, je ne le regarde pas moins comme un malheur.

M. Du Chesne me marque que vous avez joint des estampes à un envoi qu'il vient de me faire. Je les recevrai avec plaisir et reconnoissance en vous restituant toutefois vos déboursés dont je vous prie de m'envoyer ou de lui donner la note. Comme vous avez du gout et des connoissances vous m'obligeriez même de me faire quelquefois de petites emplettes en ce genre quand vous

[1] Par Mme de Verdelin, le 10 mars 1763. Voyez plus haut p. 75.

trouveriez de jolies choses qui couteroient peu, surtout en portraits de gens célébres hommes et femmes, sortes d'estampes pour lesquelles j'ai de la prédilection. Bon jour, cher Coindet, donnez-moi quelquefois de vos nouvelles; elles ne me seront jamais indifférentes.

J. J. Rousseau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker | et Ce rue Michel-le-Comte. | A Paris.

67. — *Coindet à Rousseau.*

Paris le 8 Octobre 1764 [1].

Vous n'avez point trompé mon espérance, cher et bon Rousseau; je pensais bien que vous me répondriez et que n'ayant rien fait volontairement pour perdre une amitié aussi précieuse que la vôtre, vous n'auriez pas l'injustice de m'en priver. Vous me rappelez, et je le sens avec douleur, que je méritais l'indifférence que vous m'avez montrée, lors qu'entrainé par le torrent d'un monde qui m'était inconnu, des manières qui ne vous plurent pas succédèrent à cette simplicité et cette candeur que vous aimiez et que je regrette. Peu d'expérience, un désir très vif de voir et d'apprendre qui s'augmentait encore par la nouveauté et la diversité des objets, voilà ce qui a causé le changement que vous avez remarqué et qui vous a déplu; mais ce changement insensible, qu'il ne me fut pas possible de prévoir ni d'arrêter, ne causa certainement point d'altération dans mes sentiments pour vous; mon cœur demeura constamment le même; il vous aimait trop pour ne pas vous aimer toujours et quoi qu'il arrive, soyez sûr qu'il ne variera jamais.

[1] La minute de cette lettre existe également dans les papiers Coindet à la bibliothèque de Genève (Mf. 204).

Ce ne fut point un malheur pour moi d'être débarrassé d'un fardeau que je traînais à regret ; il est vrai que, contre toute attente, on prit le soin de me l'ôter avec si peu d'égards et d'honnêteté que les personnes mal informées de la chose pouvaient aisément l'interpréter à mon désavantage ; heureusement, je me suis trouvé au dessus des propos ; je n'ai pas à me plaindre qu'on en ait tenu aucun, et les honnêtes gens, en me conservant leur estime, m'ont rendu justice. Au reste bien loin d'avoir perdu au change, j'y ai gagné ; mes occupations sont plus agréables et plus instructives ; je dors en paix et veille sans souci et sans inquiétude ; je n'avais de vrais chagrins que ceux que me causait chaque jour de privation de vos nouvelles ; jugez donc comme je suis heureux depuis que vous me permettez de vous donner des miennes et que vous m'assurez qu'elles ne vous seront jamais indifférentes.

Je me charge avec un très grand plaisir de vous envoyer les jolies choses en gravure que je trouverai et qui coûteront peu, des portraits de gens célèbres surtout ; il y en a quelquefois qui ne me coûtent rien ; sans préférer celles-là, je pense cependant que vous ne les refuserez pas ; la suite de Corneille [1] que j'ai remise à M. Duchesne est de ce nombre ; quant à l'estampe encadrée, c'est un très petit présent ; lors que vous le verrez, vous jugerez combien je serais mortifié si vous ne l'acceptiez pas ; mais à l'avenir je vous promets de vous dire mes déboursés de tout ce que j'aurai occasion de vous envoyer.

Il y a peu de jours que Mme de Chenonceaux est revenue de Bayeux où elle a demeuré quelque temps ; sa santé est très bonne ; je crois qu'elle ne tardera pas à vous écrire.

M. Watelet que j'ai rencontré avant hier, m'a chargé de

[1] La suite des estampes de Gravelot pour l'édition de Corneille donnée par Voltaire avec des commentaires en 1764, 12 vol. in-8°.

[2] Claude-Henri Watelet (1718-1786), receveur général des finances, riche amateur qui savait peindre, graver, sculpter et faire des vers. Rousseau avait reçu sa visite à Montmorency.

vous apprendre qu'il est revenu en bonne santé et de vous faire mille compliments. M. d'Alembert, qui était avec lui, me pria d'une manière très empressée d'y joindre les siens. Recevez aussi ceux de M. et Mme d'Azaincourt qui vous aiment bien tendrement et avec qui je m'entretiens souvent de vous.

Adieu, cher et bon Rousseau, je vous embrasse [de] tout mon cœur.

COINDET.

J'oubliais de vous dire que M. Watelet a reçu une lettre de vous à Rome. Bien des compliments à Mlle Le Vasseur, je vous en prie.

M. Duchesne, à qui j'avais remis cette lettre pour vous la faire parvenir lors qu'il aurait occasion de vous écrire, vient de me dire qu'il l'a oubliée jeudi dernier; pour ne pas attendre encore longtemps, je vous l'envoie directement; je suis fâché de vous causer ce port.

Ce 27 8bre 1764.

Adresse: A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | près Neufchâtel en Suisse. | Par Neufchâtel, à Môtiers.

68. — *Rousseau à Coindet.*

A Motier-Travers 30 Xbre 1764[1].

C'est bien moins ma faute, Monsieur, que celle de ma situation, si j'ai tardé si longtems à répondre à vôtre lettre et à vous remercier des jolies estampes que vous m'avez envoyées la prémiére fois, et depuis lesquelles j'en ai receu encore trois autres dont je partage avec grand plaisir le remerciement entre vous et l'obligeante main dont elles me viennent. Quoique toutes me soient agréables, une surtout m'est très précieuse et il n'est

[1] Cette lettre est annoncée dans une lettre à Duchesne du 24 décembre.

pas difficile de juger que c'est le portrait de cette personne[1], unique sur la terre, que son mari sait être parfaite, et qui l'ignore elle même.

Je ne disputerai point sur le cadeau que vous voulez me faire des autres estampes et je l'accepte de tout mon cœur, mais quant à celle qui est encadrée en l'acceptant de même avec plaisir je vous prie que la monture soit exceptée, et si vous voulez que je ne vous croye pas mes petites commissions importunes, marquez moi le prix du cadre et du verre, et je consens de ne vous rembourser que cela, à condition que pour l'avenir vous me tiendrez la parole que vous m'avez donnée.

J'ai receu de M. Wattelet une lettre dont je vois que vous vous étes chargé; cette lette a certainement été ouverte, et refermée très maladroitement. Vous croyez bien que puisque je vous écris je ne vous soupçonne pas d'une infamie. Mais une autre fois lorsque vous m'enverrez quelque lettre, prenez la peine de les porter vous-même à la poste ou de les remettre à Duchesne. Vous pouvez lui remettre aussi les estampes dont M. Wattelet me marque qu'il veut bien me faire le cadeau; s'il y en a dans le nombre qui vous conviennent, faites moi le plaisir de les prendre et de me le marquer. J'aurai autant de plaisir, pour le moins, de les savoir dans vôtre portefeuille que dans le mien. Je pense que s'il y en a de grandes dans celles que vous m'enverrez il faut les rouler autour d'un rouleau. Dans un si long trajet les estampes se gâtent, à moins qu'elles ne soient très soigneusement empaquetées, le cadre de l'amitié m'est parvenu tout limé et dédoré.

[1] Mme d'Azaincourt.

Je pense que je vais devenir avec M. d'Azaincourt comme ces mendians turcs qui, quand on leur a fait une fois l'aumone, prétendent en faire un tribut perpétuel. Vous souvient-il de cette jolie fille dont l'oiseau caresse le petit bec avec le sien. Vous m'en avez apporté deux épreuves dont je donnai l'une à M. de Luxembourg et dont j'ai laissé l'autre encadrée à M. de la Roche[1]. Je rafolle si bien de cette charmante estampe, que si j'en osois demander encore deux bonnes épreuves je le ferois. L'une seroit mise soigneusement dans mon portefeuille avec les favorisées. Et je ferois encadrer l'autre avec toute l'élégance et le gout possibles, pour tâcher de rendre la maison digne de l'hôtesse. Que ceci je vous prie reste entre nous à moins que vous ne soyez bien sur que l'importunité ne seroit pas indiscrete.

Si vous n'avez pas encore les Lettres écrites de la Montagne[1], ce n'est pas ma faute ; mais par une fatalité qui me poursuit en toute chose je crois l'envoi destiné pour Paris perdu sur la mer, et au lieu de prêcher aux Genevois je suis allé prêcher aux poissons[2]. Je n'avois pas mis M. d'Azaincourt sur ma liste, non tant faute d'exemplaires, les miens étant épuisés, que parce que ces rabâcheries genevoises ne pourroient être que très ennuyeuses pour lui. Bon jour, cher Coindet ; je vous embrasse.

J. J. Rousseau.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelussonet | Necker rüe Michel-le-Comte. | A Paris.

[1] Valet de chambre et homme de confiance de la maréchale.

[2] Arrêtées à la frontière française par ordre de la police, les *Lettres de la Montagne* pénétrèrent à Paris clandestinement dans le courant de janvier 1765 ; une partie de l'envoi avait été fait par mer.

69. — *Coindet à Rousseau.*

Paris ce samedi pour lundi 18 mars 1765.

Mes occupations très multipliées depuis quelque temps, m'ont privé, cher et bon Rousseau, du plaisir de répondre à votre lettre et de vous remercier du présent que vous m'avez fait. J'ai lu avec attendrissement le nouvel écrit[1] où la vertu et la candeur brillent encore d'un nouvel éclat. Ame excellente! vous êtes trop bon, trop supérieur pour ce siècle que l'on dit éclairé ; les méchants et nos prêtres ne vous le pardonneront pas ; mais les honnêtes gens, dont vous avez l'estime, ne cesseront jamais de vous admirer et de vous aimer.

Je ne vous dirai point combien je suis pénétré des peines que vous avez éprouvées[2] et que vous éprouvez encore ; je les sens, je les partage, hélas ! bien inutilement, puis que vous n'en souffrez pas moins ; tel est le sort des vœux, même les plus ardents, de ne pouvoir rien changer à l'état des choses et de n'être d'aucun secours à ceux qui nous intéressent et que nous voudrions pouvoir soulager. Mes chagrins viennent de s'augmenter encore aujourdhui en demandant de vos nouvelles à M. Duchesne ; il m'a dit que vous aviez écrit ici[3] que votre santé était plus mauvaise et que l'on continuait à vous tracasser ; tout cela m'alarme bien vivement et me fait souhaiter de voir bientôt quelque lettre tranquillisante.

Il y a déjà longtemps que j'ai remis à M. Duchesne, pour vous être envoyés, deux rouleaux d'estampes ; l'un de la part de M. Watelet renferme Mlle Clairon en Médée et trois gravures d'après Greuze ; l'autre contient les deux épreuves

[1] Les *Lettres de la Montagne.*

[2] Allusion à l'affaire du libelle de Voltaire intitulé *Sentiments des Citoyens*, réimprimé par Duchesne en janvier sur l'ordre de Rousseau.

[3] Le 3 mars : « Quoique parmi tant d'afflictions, je n'aie pas celle de craindre dans ma malheureuse vie un avenir fort éloigné... »

en crayon rouge de la jolie fille à l'oiseau que vous avez désirées et que M. d'Azaincourt vous envoie avec grand plaisir, en attendant qu'il puisse augmenter votre portefeuille de quelqu'autre morceau de sa façon. Il y a de plus une épreuve de la même imprimée en noir, quelques portraits et la suite des gravures de l'abbé de St Non[1] qu'il m'a chargé de vous envoyer en vous renouvelant ses remerciements pour une lettre que vous me donnâtes pour lui lors de son voyage d'Italie ; ce sont des petits paysages, antiquités, etc., qui vous feront sûrement plaisir ; il y a quelques vues d'Italie et du Moulin Joli. M. de St Non est ami de M. Watelet.

C'est effectivement moi qui vous ai adressé la lettre de M. Watelet ; je l'envoyai à la poste par un homme sûr, telle qu'elle me fut remise, et je ne le soupçonne point de l'avoir ouverte.

M. et Mme d'Azaincourt me chargent de vous faire mille et mille tendres amitiés et de vous assurer de tout l'intérêt qu'ils prennent à votre santé et à votre tranquillité ; ce que vous m'avez écrit pour eux les a touchés sensiblement et je crois qu'il vous auraient répondu eux-mêmes s'ils n'avaient pas craint que dans ces moments leur lettre ne vous fût importune.

Je consens à tout ce que vous voudrez, pourvu que vous me donniez la préférence de vos commissions que je tâcherai de faire de mon mieux et sur lesquelles je vous prie de ne point vous gêner ; vous me tiendrez donc compte de 3 [livres] pour la bordure de l'Amitié.

Il doit paraître dans peu de jours un écrit de M. d'Alembert sur l'expulsion des Jésuites[2] et le portrait du grand Corneille[3] bien gravé par l'auteur de celui de Lafontaine que

[1] L'abbé Claude-Richard de Saint-Non (1727-1791), compagnon de voyage d'Hubert Robert et de Fragonard en Italie dessina et grava les principales *Vues de Rome* en une suite de 60 planches.

[2] Mémoire *Sur la destruction des Jésuites en France par un auteur désintéressé*, 1715, in-12.

[3] Le Corneille d'Etienne Ficquet d'après Le Brun. Coindet était

vous avez, je crois. Je remettai à M. Duchesne le portrait pour qu'il vous l'envoie.

Adieu, cher Rousseau, je vous embrasse comme je vous aime.

COINDET.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Rousseau. | A Môtiers-Travers. | Par Pontarlier.

70. — *Rousseau à Coindet.*

A Motiers le 27. Avril 1765.

Je devrois, mon cher Coindet, vous écrire souvent, ne fut-ce que pour vous remercier. Mais acceptez, je vous prie, la bonne volonté pour l'effet; car en ce moment eussai-je dix mains et dix secretaires je ne suffirois pas à tout ce qu'on me force d'écrire. Je dois aussi des remercimens à M. Watelet, à M. Loiseau[1]. Quand je ne leur en devrois pas je voudrois leur écrire. En attendant que je puisse là-dessus me satisfaire, faites leur les plus tendres salutations de ma part.

Je comprends qu'on a pu vous marquer de Genève que je quittois Motiers. On y a si bien travaillé pour cela qu'on n'a pas douté du succès. Je ne sais pas encore si je prendrai le parti de complaire à ces Messieurs: mais jusqu'ici cela dépend uniquement de ma volonté, et il est apparent que cela n'en dépendra pas moins dans la suite.

fort lié avec cet artiste auquel deux ans auparavant il avait commandé le portrait de Rousseau et, plus anciennement encore, en 1761, destiné une suite des estampes de la *Nouvelle Heloïse* par Gravelot. Voyez encore plus loin, la lettre du 9 février 1767.

[1] Loyseau de Mauléon venait de faire paraître le mémoire, que Rousseau lui avait demandé, sur l'affaire du jeune Le Bœuf de Valdahon accusé d'avoir séduit Mlle de Monnier.

Vous aurez su que je portois autrefois l'honorable surnom du Citoyen par excellence, lorsque je l'avois beaucoup moins mérité qu'aujourdui. Vous pouvez voir par la couronne civique dont j'ai entouré ma devise à la tête de mon dernier ouvrage[1] quelle justice je sens m'être due à cet égard. Je souhaitte qu'au moins mes amis me l'accordent en me rendant ce nom de Citoyen qui m'est si cher et que j'ai payé si cher. Ce n'est point pour moi un titre vain puisqu'outre que par une election unanime j'ai ici une patrie qui m'a choisi[2], s'il est sur la terre un Etat où régnent la justice et la liberté, je suis citoyen né de cet Etat-là. Conclusion, je fus et je suis le Citoyen. Quiconque m'aime ne doit plus me donner d'autre nom.

A mesure que vous m'envoyez quelque chose vous ne m'en marquez point le prix. Cela fait que je ne puis vous rendre vos déboursés. Vous prétendez que je ne vous devois qu'un écu pour le cadre de l'amitié, c'est une moquerie; mais soit; depuis lors le compte doit être augmenté. Donnez-m'en la note, et je chargerai Du Chesne de vous rembourser. Car pour vos soins je ne puis vous les payer qu'en reconnaissance puisque c'est le seul prix que vous en voulez agréer. Le Corneille est admirable; c'est dommage qu'il ait été un peu chifonné dans le transport. J'ai la charmante oiseleuse avec un nouveau plaisir augmenté par les bontés de l'aimable graveur. Il mérite un nouveau remerciment pour celui dont il me dispense. Sans m'acquiter une lettre me

[1] Les *Lettres de la Montagne.* Rousseau fait allusion au fleuron du titre, qui reproduit en effet sa devise : *Vitam impendere vero.*

[2] Rousseau avait reçu ses lettres de naturalité neuchâteloise le 16 avril 1763, et ses lettres de communier de Couvet le 1er janvier 1765.

coûte ; c'est me faire un second présent que m'en exempter.

Je vois par le présent que vous m'avez envoyé de la part de M. Vattelet que Madame le Comte[1] ni lui n'ont pas voulu profaner dans mes mains leurs propres ouvrages. Ils m'auroient pourtant été beaucoup plus précieux que toute autre estampe. Mais du reste on ne saurait refuser plus magnifiquement.

Voici le huitiéme mois que je ne suis sorti de ma chambre. Plaignez-moi, cher Coindet, vous qui savez que je n'ai plus d'autre plaisir que la promenade et que je ne suis qu'une machine ambulante. Encore ma prison me seroit-elle moins rude, si du moins j'y vivois tranquille et qu'on m'y laissât le tems d'écrire à mon aise à mes amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Pour trouver s'il se peut le repos après lequel je soupire, je prends le parti de vuider ma tête de toute idée et de l'empailler avec du foin. Je gagnerai à cela de mettre un nouvel intérest à mes promenades par le plaisir d'herboriser. Je voudrois trouver un recueil de plantes gravées et bien ressemblantes, quand même il faudroit y mettre un certain prix. Ne pourriez-vous point m'aider dans cette recherche ? Cela me procureroit encore le plaisir de m'occuper l'hiver à les enluminer.

[1] Le 18 novembre 1764, Rousseau a écrit à Watelet : « J'imagine un moyen de donner un grand prix à mon portefeuille [d'estampes], ce serait que Mme Le Comte voulut bien l'enrichir de quelque morceau de sa façon ». Marguerite Lecomte, née à Paris vers 1719, mariée à un procureur du Châtelet, était l'amie de Watelet qui a dessiné son portrait gravé par Lempereur. Graveur à l'eau forte elle-même, elle a laissé des têtes, des paysages, des portraits, une suite de papillons exécutés d'après nature, des vignettes pour une traduction de Gessner, etc.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thellusson Necker et Ce | rue Michel-le-Comte. | A Paris [*Cachet:* lyre.]

71. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 15e mai 1765.

Ce n'est pas pour recevoir des remerciements, cher citoyen, que je désirais que vous pussiez m'écrire souvent, mais bien pour savoir de vos nouvelles; celles que vous me donnez sur la continuité de votre séjour à Môtiers me font le plus grand plaisir et dissipent les craintes que des lettres de Genève m'avaient causées ; mais il m'en reste toujours qui ne sont pas moins vives et je les partage avec tous ceux qui vous aiment et qui savent le mauvais état de votre santé. Huit mois sans sortir ne donnent pas une idée consolante de votre situation ; je me figure toutes vos souffrances augmentées encore par les peines d'un cœur droit et vertueux en butte à la basse méchanceté des hommes trop corrompus pour goûter ce qui est bon et honnête, et vous rendre la justice qui vous est due.

Le nom de Citoyen, et de Citoyen par excellence, n'est pas le seul qui vous appartienne ; combien de titres justement mérités ne faudrait-il pas ajouter à celui-là ! Mais que vous importent des noms multipliés à l'infini ? Ils seraient superflus et je m'arrête ici me souvenant qu'*un silence respectueux sur l'objet de notre admiration convient mieux que des louanges indiscrètes.*

Je fus dimanche au Moulin Joli[1]. M. Watelet avait reçu votre lettre ; il vous répondra incessamment. Mme Le Comte et lui doivent me remettre un rouleau de leurs ouvrages que

[1] Habitation des Watelet située au bord de la Seine à Nogent, résidence fameuse à l'époque, célébrée par le propriétaire lui-même comme le modèle de la « maison de campagne à la mode ».

je vous enverrai soigneusement. Ils ont beaucoup ri de l'idée que vous aviez qu'ils n'avaient pas voulu les profaner dans vos mains. Je n'ai pas pu voir encore M. Loyseau[1].

Je m'occuperai avec grand plaisir à rechercher quelques recueils de plantes tels que vous les désirez; je n'ai rien vu encore qui puisse vous convenir, excepté Tournefort que je vous aurais envoyé, si je n'avais pas trouvé l'autre jour M. Duchesne occupé à vous le faire relier. Quand vous voudrez enluminer, je vous enverrai, si vous le voulez, les ustensiles et les couleurs nécessaires pour cela.

Je n'ai rien déboursé pour ce que je vous ai envoyé en dernier lieu ; ce sont des estampes qui m'ont été données, et quant au portrait de Corneille, c'est moi qui l'ai fait graver pour mon compte, et la planche m'en appartient ; à la première occasion, je vous en enverrai une nouvelle épreuve qui arrivera vraisemblablement en meilleur état que l'autre.

Voici un paquet que M. Duchesne m'a remis et que je suis chargé de vous faire parvenir.

Je viens de voir affiché que l'on doit donner demain au Concert Spirituel un motet de votre façon[2]; sans doute que vous en avez été prévenu. Quoique je ne sois pas grand musicien, je ferai en sorte de vous aller entendre. Je me souviens que vous m'avez parlé d'un motet[3] que vous fîtes autrefois pour Mme d'Epinay ; je pense que c'est celui-là.

M. et Mme d'Azaincourt vous renouvellent toutes les assurances de leur tendre amitié, et moi, cher citoyen, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

COINDET.

Sans adresse.

[1] Loyseau de Mauléon.

[2] « Un petit motet à voix seule », disent les *Mémoires de Bachaumont* (26 mai), qui, chanté par Mlle Fell, n'aurait point eu de succès.

[3] Plus probablement il s'agit de celui que Mlle Fell avait chanté au concert spirituel en 1752 : *Salve regina.*

72. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 5 août 1765.

Voici, cher citoyen, un paquet que M. Guy[1] vient de m'envoyer pour vous faire parvenir ; j'espère que vous le recevrez franc de port, comme ceux que je vous ai adressés précédemment.

Il y a très longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ; mais je n'en suis pas étonné parce que M. Guy me dit que vous deviez faire un voyage dans les montagnes ; je voudrais de tout mon cœur que votre santé y trouvât quelque soulagement; je suis toujours très en peine et sur vos maux et sur votre tranquillité.

Nous avons quitté la rue Michel le Comte[2] pour venir demeurer dans celle de Cléry. Ce déménagement m'a causé beaucoup d'embarras et m'en causera encore que je prendrai avec plaisir, parce que ceux-ci seront vraisemblablement pour loger dans la maison où je compte que l'on me donnera un appartement. Il me semble que ces messieurs ont un peu plus d'honnêteté pour moi depuis quelque temps ; mais la progression du mieux que je désire n'est pas encore bien sensible ; au reste je suis heureux autant qu'on peut l'être dans la situation où je me trouve.

M. D'Alembert a été fort mal quelques jours ; mais il est totalement hors d'affaire et partira incessamment pour le Moulin Joli, où Mme Le Comte et M. Watelet passent les jours les plus heureux ; je fus les voir, il y a peu de temps ; j'étais bien fâché de ne pouvoir pas leur donner de vos nouvelles; vous savez combien ils vous aiment et le tendre intérêt qu'ils prennent à ce qui vous touche. Ils doivent me donner

[1] Le libraire Guy, associé de Duchesne.

[2] Où se trouvaient jusqu'alors les bureaux de la maison Thellusson et Necker.

un rouleau de leurs œuvres ; vous y verrez de jolis papillons coloriés par Mme Le Comte ; j'aurais voulu que son goût l'eût portée à faire des plantes ; cela vous eût servi pour vos amusements de botanique. Je ne vous ai rien envoyé en ce genre, parceque M. Guy m'a dit avoir fait toutes vos commissions ; mais j'ai quelques estampes et portraits que vous recevrez avec autre chose. Souvenez-vous du plaisir que vous me faites en me donnant vos ordres sur les choses de ce pays que vous désirez.

Adieu, cher et mille fois très cher citoyen, je vous embrasse de tout mon cœur.

COINDET.

J'adresse toujours les paquets à M. Junet[1] ; j'imagine que je fais bien, puisque vous n'avez rien mandé de contraire.

Sans adresse.

73. — *Rousseau à Coindet.*

A Motiers ce 18. Aoust 1765.

Voici, cher Coindet, un pacquet pour M. Guy. J'ai receu ceux que vous m'avez addressés, et je vous remercie de vos soins de vos envois et de votre bon souvenir. Je suis très charmé que l'on commence à sentir dans la maison où vous étes qu'on auroit dû vous y traiter avec plus d'égards. J'ai toujours espéré que Madame Necker[2] mettroit les choses sur un meilleur pié, et je ne doute pas que desormais, moyennant de votre part les retours convenables, tout n'aille de mieux en mieux. La patience est utile à tous les ages, mais au

[1] Directeur des postes à Pontarlier.

[2] Suzanne Necker, née Curchod, mère de Mme de Staël, mariée en 1764 au banquier Jacques Necker. Elle avait à cette date vingt-huit ans, étant née le 2 juin 1737.

votre elle est encourageante, pour jouir longtems de ses bons effets.

J'attends avec empressement les gravures de M. Wattelet et de Mad^e le Comte ; je transformerai mes mauvais jours en jours agréables en m'occupant à la fois des charmes de leurs talens et de leurs bontés pour moi.

Je suis retenu depuis trois semaines dans ma chambre par le tems, par mon état et toujours accablé de monde qui ne me laisse pas même la liberté de souffrir en paix. Plaignez moi, et aimez-moi, cher Coindet ; je vous embrasse et vous salue de tout mon cœur.

Sans adresse.

74. — *Coindet à Rousseau.*

Paris le 8 octobre 1765.

M. Guy vient de me faire dire, cher citoyen, qu'il venait enfin de recevoir de vos nouvelles[1]. J'ai couru chez lui pour avoir quelques détails sur votre situation ; jugez dans quelle perplexité j'ai été depuis cette lettre du 7[2] qui a causé les plus vives alarmes à tous ceux qui vous aiment et qui ont été informés de l'horreur qui s'est passée contre vous ; mon sang bouillonne d'indignation de vous voir ainsi en butte au fanatisme et à la méchanceté des hommes, vous, Rousseau, qui méritez des autels et qui en auriez, si on en dressait à l'honnêteté et à la vertu. Vous voilà donc encore une fois fuyant votre retraite et retiré dans un asile que sa solitude et son éloignement des méchants me fait espérer plus propice à votre repos que ceux que vous avez eus précédemment. Fasse

[1] Lettre datée de l'Ile Saint-Pierre, 1er octobre 1765.

[2] Lettre du 7 septembre à Guy, où Rousseau raconte la lapidation de Môtiers.

le ciel que vous y soyez tranquille et que vous y jouissiez de cette douce paix qui n'aurait jamais dû vous abandonner.

Vous êtes aimé, regretté et plaint généralement à Paris. Il n'y a pas une âme sensible et honnête qui ne soit touchée de vos peines et qui ne voulût de tout son cœur contribuer à les adoucir. J'ai souvent le plaisir de [me] trouver dans la société des gens que je ne connais point, parlant de vous avec transport et qui vous rendent la justice qui vous est due ; ils se font un honneur de vous aimer et de le dire. Vos amis s'entretiennent de vous sans cesse ; M. Duclos me demanda de vos nouvelles, il y a quelques jours, avec grand empressement ; je vais lui faire dire que vous n'êtes plus à Môtiers.

M. Watelet et Mme Le Comte ont été en voyage depuis 2 mois ; ils viennent d'arriver, mais je ne les ai pas encore vus. J'aurai soin de vous faire parvenir les estampes qu'ils me remettront pour vous ; j'en ai aussi quelques unes que j'y joindrai.

Nous parlons souvent de vous avec M. et Mme d'Azaincourt, qui me chargent toujours de vous dire bien des choses pour eux, etc. etc.

Me voilà habitant la même maison que MM. Thellusson Necker. Cela s'est fort bien passé et, jusqu'à présent, je suis assez content. La dame dont vous me parlez[1] n'a contribué en rien à la chose ; je ne la vois point, quoique j'aie cherché souvent les occasions de me donner accès dans sa société et que mon nom et ma famille doivent lui être connus. Cela viendra peut-être par la suite ; mais s'il y a de la hauteur, comme je le présume, nous resterons comme nous sommes, car je ne connais pas l'art de ramper, allant bonnement mon chemin et faisant mon devoir de mon mieux sans m'embarrasser du reste.

Quand vous aurez des paquets à faire parvenir à Paris, vous pouvez toujours me les adresser sous couvert de *M. Bouret,*

[1] Mme Necker, née Curchod.

administrateur général des postes. Je ferai aussi contresigner avec grand plaisir tout ce qui vous sera envoyé.

Adieu, cher et excellent citoyen ; je serai heureux si vous êtes en paix et si vous m'aimez comme je vous aime.

COINDET.

Voulez-vous bien me rappeler au souvenir de Mlle Le Vasseur à qui je fais mille compliments.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau.

75. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 8e novembre 1765.

C'est une chose horrible, épouvantable que tant d'acharnement et d'injustice. Quoi donc ! Toujours persécuté ? Vous, Rousseau, vous l'ami de l'honnê[te]té et de la vertu, vous qui mériteriez, dans un siècle moins corrompu, les hommages du monde entier, fuyant d'asile en asile[1]. Ne pouvez-vous pas trouver de retraite dans un pays où la simplicité et la douceur de vos mœurs auraient dû vous faire adorer ? Le fanatisme est partout ; il a propagé avec la lumière et l'univers en est infecté. Je suis pénétré de la plus vive douleur de toutes les peines que vous éprouvez. Je désire ardemment que vous preniez le parti de revenir ici ; je suis fermement persuadé que vous y serez tranquille ; au moins il est sûr que vous y vivrez ignoré tant qu'il vous plaira. Vous connaissez le Français ; il est bon, compatissant et vous y êtes aimé généralement ; au reste, vous pouvez demeurer ici inconnu à toute la terre et si vous voulez demeurer à la campagne, je vous réponds que vous ne manquerez pas d'asile où vous serez, si vous voulez, absolument inconnu. Ne croyez pas que j'aie embrassé avec ardeur cette idée seulement parce qu'elle me procurerait le bonheur de vous revoir ; je n'y ai songé

[1] Rousseau chassé de l'Ile Saint-Pierre le 25 octobre, est arrivé à Strasbourg le 2 novembre, en passant par Bienne et Bâle.

qu'après ; ma première pensée a été que vous seriez tranquille, et que vous pourriez passer ici des jours plus calmes et moins malheureux.

La situation où vous vous trouvez m'a fait sentir avec plus de force le poids de mes chaînes. Si j'eusse été libre, je me serais rendu où vous êtes pour devenir votre compagnon de voyage et prendre soin de vous. Il me semble vous voir accablé de maux et seul dans un pays que vous ne connaissez pas, incertain sur le parti que vous devez prendre. O mon cher Rousseau, est-ce là le sort que vous méritez ?

Dans l'espérance que si on pouvait vous rendre quelques services à Strasbourg, une lettre de recommandation pour un des premiers négociants de la ville vous serait utile, je l'ai demandée et la voici ; vous en ferez l'usage que vous voudrez, elle ne vous oblige à rien ; en la demandant, j'ai dit seulement que vous quittiez la Suisse, que vous passiez à Strasbourg, mais que je ne savais point vos projets ultérieurs. Je vous envoie aussi une lettre de change de 600 [livres] sur le même M. Goullet[1]. Ne sachant point si vous n'aviez pas besoin d'argent, j'ai crû devoir prendre cette précaution ; faites en usage tout simplement et sans cérémonie ; on vous payera cela à présentation.

Je vais retourner chez le directeur des carrosses de Strasbourg et j'espère d'obtenir, sans qu'il soit fait mention de vous, la permission de louer une voiture pour aller sans souci où et comme il vous plaira. Je crois qu'au bureau de la diligence on fournit des chaises pour partir à la volonté des voyageurs. Le directeur me dira tout franchement ce qui peut convenir le mieux et je vous le manderai ; je le connais un peu : c'est un fort galant homme.

[1] Le 1er novembre, Mme de Verdelin écrivait à Rousseau : « L'incertitude de vous faire toucher de l'argent assez tôt, l'absence d'un homme qui a des correspondances en Suisse, m'avaient fait jeter les yeux sur M. Coindet, à qui j'ai marqué que cette somme était à vous, etc. »

Adieu, cher et respectable infortuné ; je vous ai écrit plus que je ne pensais ; mais ma main n'a pu se refuser aux mouvements de mon cœur ; ne me faites point de réponse, je vous suplie, à moins que vous ne jugiez que je puis vous être bon à quelque chose. Adieu, je vous embrasse mille et mille fois.

COINDET.

Le directeur de Paris ne peut pas donner la permission en question ; mais on l'obtiendra aisément de M. Kornmann, à Strasbourg. M. Goullet pour qui je vous envoye une lettre, pourra en cette occurrence vous rendre quelque service, soit pour cette permission, soit pour vous procurer une voiture et un bon voiturier ; tout cela ne vous empêchera pas de garder l'incognito, si vous le voulez. Adieu.

Sans adresse.

76. — *Rousseau à Coindet.*

Strasbourg le 16. 9bre 1765.

Voici, cher Coindet, votre lettre de change dont je vous remercie et que je vous renvoye parce que je n'en ai pas besoin[1]. Je ne ferai pas usage non plus de la lettre de recommandation, parce qu'honoré dans cette ville des bontés et de la bienveillance de tout le monde j'y recois plus d'offres de services que je n'en puis accepter. Je vous prie de faire bien des remercimens de ma part à Mrs Thelusson et Necker. Je n'ai pas besoin de vous dire

[1] Le 14, Rousseau vient d'écrire à Mme de Verdelin : « Je vous jure, Madame, je vous proteste que j'ai de l'argent plus qu'il n'en faut pour faire mon voyage... Quant à présent les cinquante louis que vous avez remis à M. Coindet ne feraient que m'embarrasser... C'est apparemment sur cette somme que M. Coindet m'a envoyé une lettre de change de 600 francs que je lui renvoie ; comme il ne m'a pas fait mention de vous, Madame, je ne lui en parle pas non plus. »

combien je suis sensible aux témoignages de votre amitié. Vous me connoissez trop pour en douter. Je ne sais encore si je continuerai mon voyage de Berlin ou si je passerai en Angleterre ; cela dépendra de mon état ; en attendant je continuerai de séjourner ici où je reçois l'accueil le plus obligeant, jusqu'à ce que mes forces et la saison me permettent de me remettre en route. Je vous embrasse, cher Coindet, de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Dites à M. Guy que s'il avoit voulu m'envoyer ici des feuilles[2], il auroit bien fait : car je doute encore si je passerai par Paris.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson Necker et Ce Banquiers | A Paris. [*Cachet :* sceau oriental].

77. — *Rousseau à Coindet.*

A Paris chez la Veuve Duchesne ce 18. Xbre [1765][2]

Je suis ici, cher Coindet, malade, accablé, disposant peu de moi, mais cependant empressé de vous voir lorsque vous pourrez me donner un petit moment.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | A Paris. [*Cachet :* lyre].

78. — *Coindet à Rousseau.*

[29 janvier 1766].

J'espérais, cher Rousseau, que vous trouveriez dans la retraite que vous deviez habiter, la fin des persécutions que

[1] Du *Dictionnaire de musique.*
[2] Millésime ajouté par Coindet. Rousseau était arrivé le 16 à Paris.

vous éprouvez depuis si longtemps; ce que vous mandez à M. Guy[1] du projet que vous formez de vous retirer dans le pays de Galles m'effraye et me fait craindre pour vous de nouvelles peines; je ne sais que penser de ce changement et comme il paraît que personne n'est informé de ce qui peut l'occasionner, on est très inquiet de votre résolution; je ne crois pas qu'il soit nécessaire que je vous dise combien je souffre de vos maux et combien je m'estimerais heureux si je pouvais les partager ou les soulager; vous connaissez mes sentiments pour vous, ils dureront autant que ma vie. N'hésitez point, je vous en supplie, à m'informer si vous avez besoin de quelque chose en quoi je puisse contribuer; vous savez que MM. Thellusson et Necker sont très liés avec MM. Van Neck et avec MM. Fonblanque et Thelluson, et sûrement, si vous en avez besoin, ils vous donneraient des lettres pour eux avec grand plaisir.

Je n'ai su que ce soir que Mlle Le Vasseur était à Paris, et elle part demain. Voici des feuilles que M. Guy m'a chargé de lui remettre pour vous; j'y joins les estampes que M. Watelet vous donna et que j'avais gardées par étourderie; je fus pour vous les porter et vous dire adieu le samedi matin[2]; mais vous n'y étiez dejà plus. J'y joins aussi un nouveau bilboquet[3] à la place de celui qui était cassé.

Il y a quelques jours que Mme Necker me fit prier à dîner et j'y dînai avec M. et Mme Thellusson. J'en fus très content; il me semble que cela va fort bien; certainement il ne tient qu'à eux que nous soyons tous satisfaits.

Adieu, cher citoyen, je ne vous dis point de m'écrire quand

[1] Le 20 janvier.

[2] 4 janvier 1766. Rousseau avait quitté Paris ce jour-là en compagnie de Hume et de Luze.

[3] Jeu favori de Rousseau. Le 20 juillet 1765, il écrit à d'Ivernois : « Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, etc. » Le 4 septembre de la même année, Mme de Verdelin annonce à son ami qu'une de ses filles « lui choisit dans l'instant un bilboquet. »

vous le pourrez; pourvu que je sache de vos nouvelles, je serai satisfait, surtout si j'apprends que vous êtes tranquille et heureux. Adieu encore une fois; je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

COINDET.

Ce mercredi 29e janvier 1766.

M. et Mme d'Azaincourt m'ont chargé de vous dire mille choses quand je vous écrirais; ils vous aiment bien.

Je viens de retrouver le Rameau et le Voltaire que vous désiriez, et les voici.

Sans adresse.

79. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, 6 mars 1766.

Je vous ai écrit, bon citoyen, par Mlle Levasseur que je compte arrivée, et en vous envoyant une lettre que Mme de Chenonceaux m'avait chargé de vous faire parvenir le plus promptement possible. Comme je ne savais pas votre adresse, je priai M. Thellusson à Londres de vous la faire rendre et j'espère que vous l'aurez reçue.

Je savais déjà de vos nouvelles avant celles que M. Guy m'a données de votre part[1]; vous jugez bien que j'ai été à l'affût pour apprendre si vous étiez arrivé, etc. Mme de Verdelin[2] eut la bonté de seconder mon impatience en me faisant part de ce que vous lui aviez écrit[3] et cela me tranquillisa sur l'inquiétude que me causait votre projet d'aller dans la province de Galles, M. Guy m'apprend que vous devez y aller résider à la fin du mois; cela est bien prompt, j'espérais

[1] Lettre à Guy, 6 février : « Faites bien des amitiés de ma part à M. Lenieps et à M. Coindet. »

[2] Le 22 janvier.— Marie-Madeleine de Brémond d'Ars (1728-1810) avait épousé le 21 avril 1750 Bernard, chevalier, marquis de Verdelin. Cette ancienne amie de Rousseau fut une des organisatrices du voyage en Angleterre.

[3] Le 5 février.

que vous vous accoutumeriez où vous êtes. Je vois avec peine que vous serez encore plus éloigné et moins à portée de donner de vos nouvelles. Je ne finirais pas si je voulais vous dire tous ceux qui m'en ont demandé avec le plus grand empressement; je me contenterai de vous nommer M. Wattelet, Mme Le Comte, M. et Mme d'Azaincourt, M. de Mauléon et l'abbé de St Non qui a un bien grand regret de ne vous avoir pas été faire une visite pendant que vous étiez ici; il grave de jolies estampes que je vous enverrai[1]. Si par hasard vous étiez bien aise de voir le magasin du marchand d'estampes dont je vous parlai, voici son adresse : *M. François Vivarès, graveur, rue de Newport*. C'est un brave et honnête homme chez qui vous trouverez de belles et bonnes choses.

Vous avez oublié que vous me promîtes de me charger de vos commissions, car vous ne m'en avez point donné depuis votre départ; vous savez cependant que je suis très jaloux de conserver votre pratique.

Il me semble que mes affaires vont bien dans la maison, surtout avec M. et Mme Necker que je vois chez eux assez souvent et qui me font beaucoup d'amitié[s]. Je crois qu'enfin je serai content; la patience est bonne, comme vous me l'avez très bien dit, et j'espère jouir de ses bons effets.

M. Moultou m'a écrit pour me demander de vos nouvelles et votre adresse; je lui ai mandé ce que je savais.

M. Guy est incommodé d'un mal de gorge et garde la chambre. Il y a longtemps que je n'ai vu Mme de Chenonceaux et Mme de Verdelin. J'ai beaucoup d'affaires et puis rarement courir aussi loin. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

COINDET.

Adresse : Mr J. J. Rousseau | at Mr Stuart | Buckingham Street.

[1] Le 14, Rousseau écrit à Guy : « Je vous prie de dire à M. Coindet que j'ai reçu sa lettre, que je suis très sensible à son souvenir et à ses soins, mais qu'il ne m'envoie plus d'estampes, parce que je ne me défais pas des miennes pour en avoir d'autres, c'est un goût auquel j'ai renoncé. »

80. — *Rousseau à Coindet.*

A Wootton en Derbyshire le 29 Mars 1766.

J'ai receu vos lettres, cher Coindet, et celles de Madame de Chenonceaux. J'ai différé de vous répondre jusqu'au moment où j'arriverois en lieu de repos où je pusse respirer. J'en avois grand besoin, je vous jure, et le voisinage de Londres m'étoit aussi importun que Londres même par l'extrème affluence des curieux. J'ai répondu sur le champ à la derniére lettre de Mad^e de Chenonceaux, le sujet le demandoit absolument[1]. Il m'importe extrèmement de savoir si ma lettre lui est parvenue et si elle n'a point essuyé de retard, pour juger de la fidélité des gens à qui je l'ai confiée. J'ai aussi receu indirectement des nouvelles de M. Wattelet et de nouvelles preuves de ses soins bienfaisans par ses recommandations en ma faveur. Un des plus doux emplois de mes loisirs sera de lui écrire quelquefois. Je voudrois qu'il fut tenté de venir voir ma solitude ; elle ne seroit pas indigne à quelques egards d'occuper ses regards et ses talens. Je suis fâché de ne pouvoir faire aucun usage de l'addresse que vous m'avez donnée, mais je suis à cinquante lieues de Londres et bien resolu de n'y retourner que quand je ne pourrai faire autrement. Me voila comme régénéré par un nouveau baptême ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme, et hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte

[1] Il s'agit de quelqu'une des démarches de Rousseau pour intéresser le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France près la Confédération helvétique, en faveur des Représentants genevois.

à cette terre étrangére qui s'appelle le continent. Les auteurs, les decrets, les livres, cette acre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je vais me hater d'oublier. Je ne puis jouir encore ici des charmes de la campagne, ce pays étant encore enseveli sous la neige ; mais en attendant je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et je me rends le témoignage que pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres je n'ai contracté aucun des vices de cet état ; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions par les infortunes, et je quitte la carriére aussi sain de cœur que j'y suis entré. Voila, cher Coindet la source du bonheur que je vais gouter dans ma retraite si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi, et moi je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre maniére. De quoi sera-t-on content dans la vie si l'on ne l'est du seul homme qu'on ne quitte point ? Voila bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un hermite. Au lieu de vous parler de vous je vous parle de moi, cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est fort naturel. Usez en de même avec moi, parlez moi de vous à votre tour et soyez sur de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres, car pour plusieurs bonnes raisons je n'en reçois aucune par la poste qui même ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangemens plus commodes faites remettre votre lettre à Lon-

dres chez *M. Davenport*[1] *next door Lord Egremont's. Piccadilly*. Par ce moyen elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Rappellez-moi quelquefois, je vous prie au souvenir de M. et Mad^e^ d'Azaincourt.

Je serois bien aise de savoir exactement votre addresse, afin de pouvoir vous écrire par occasions quand elles se trouvent [2].

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | chez Mrs Thelusson et Necker | A Paris. [*Cachet:* lyre.]

81. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, Hôtel Le Blanc, rue de Cléry, 10 avril 1766.

Votre lettre, cher Rousseau, m'a fait le plus grand plaisir, et je l'attendais avec cette impatience vive et tendre qu'inspire le désir de savoir que ce que nous aimons est heureux. Vous paraissez être enfin arrivé dans un séjour de paix; votre âme semble déjà en savourer les délices; je ne doute point que vous n'y jouissiez de tout le bonheur que vous méritez, et ce bonheur est d'autant plus sûr que vous ne le devrez qu'à vous-même; les hommes ne sont pas dignes d'y contribuer. Vous allez mener une vie douce et paisible; je vous vois déjà occupé de tout ce qui peut en faire l'agrémen ; mon cœur vous suit dans vos promenades solitaires et je vous entends dire avec attendrissement : je respire, je suis heureux. Ah ! puissiez-vous jouir longtemps de tout le bonheur que je vous souhaite, vous n'aurez rien à désirer.

[1] Richard Davenport (1705?-1771), propriétaire foncier, marié à la fille d'un marchand de la Cité, l'hôte de Rousseau à Wootton.

[2] Ces dernières lignes ajoutées sur l'adresse.

Mme de Chenonceaux a reçu exactement votre réponse à sa lettre[1]; elle m'a chargé de vous dire qu'il paraissait que la sienne avait tardé longtemps à vous être rendue, vous l'ayant écrite peu de jours après votre départ de Paris. Elle vous fait mille amitiés et vous donnera de ses nouvelles que je vous ferai parvenir.

M. et Mme d'Azaincourt sont très sensibles à votre souvenir; ils vous disent les choses les plus tendres; nous parlons de vous presque tous les jours.

M. Watelet est à la campagne, au Moulin; je ne sais pas quand je pourrai le voir; vous lui ferez grand plaisir de lui écrire. Mme Le Comte m'a souvent demandé de vos nouvelles. Vous savez combien ils vous aiment.

Mme Necker continue à me faire beaucoup d'honnêtetés et mes affaires dans la maison vont assez bien, sans qu'il y ait cependant encore rien de changé dans la situation des choses; mais comme je prends beaucoup de soins et de peines, il est à présumer que je serai récompensé à proportion et c'est ce que je saurai dans 2 ou 3 mois. Si mon attente est vaine, je le dirai; car autrement on ne m'entendrait pas.

Je fus hier chez Mme de Verdelin que je ne trouvai pas[2], elle avait eu de la fièvre peu de jours auparavant; mais cela allait mieux.

Adieu, mon cher, mon très cher Rousseau; souvenez-vous que je suis ici votre commissionnaire et que si vous avez

[1] « J'ai reçu exactement, comme je vous l'ai mandé par M. Coindet, votre dernière lettre, mais vos différents voyages ou autres accidents ont retardé de plus de cinq semaines la réception de la mienne » (Mme de Chenonceaux à Rousseau, 4 juillet 1766).

[2] Mme de Verdelin s'excuse d'avoir manqué cette visite le mardi [*lisez :* mercredi] précédent dans un billet à Coindet daté du samedi [12 avril 1766] conservé à la Bibliothèque de Genève, Mf. 204. D'autre part, elle écrit à Rousseau le même jour : « Il y a quelques our que je vis M. Coindet fort occupé de vous ; il vous aime à faire plaisir. C'est un garçon fort honnête et dont je fais bien cas. »

besoin de quelque chose, vous me devez la préférence ; n'oubliez pas de m'instruire comment je devrai vous faire parvenir mes lettres qui arriveront toujours fra[nco] jusques à Londres. J'aimerais aussi que dans vos moments de loisir, vous me fissiez la description de votre solitude. Il me semble que je la vois ; je ne rêve que Derbyshire. Je projette déjà un voyage de Londres pour dans quelques années. Je m'occupe des apprêts ; mes yeux parcourent les cartes de cette heureuse Albion ; mais ce qui me désole, c'est que je ne vois point ce Wootton dont vous me parlez ; il n'est pas non plus dans le dictionnaire géographique. Oh ! je le ferai mettre dans la première édition, n'en doutez pas ! Adieu donc, encore une fois ; je vous embrasse de tout mon cœur.

COINDET.

J'aurai incessamment les portraits de deux grands hommes à vous envoyer.

Adresse : To | Mr. J. J. Rousseau | at M. Davenport next Door | Lord Egremonts. Piccadilly | London.

82. — *Coindet à Rousseau.*

[24 avril 1766.]

Je vous ai écrit, cher Rousseau, le 10 de ce mois en réponse à votre lettre du 29 mars ; je ne veux pas laisser partir cette lettre que l'on vient de me donner pour vous, sans vous dire que je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Ce 24 avril 1766.

Sans adresse.

83. — *Coindet à Rousseau.*

[21 juillet 1766.]

Non, cher Rousseau, non, vous ne sauriez avoir les torts dont on vous accuse[1] ; vos ennemis en sont les seuls auteurs ; ils

[1] Dans la querelle avec Hume.

vomissent dans le public l'affreux poison dont leur cœur est infecté; mais ce qui me désole, c'est que leur puissance en impose et que, malgré le peu de vraisemblance de leurs plaintes contre vous, il y a des gens assez injustes pour les croire ou douter de la vérité. Ah ! que ne vous connaissent-ils comme moi ! Vous n'auriez pas besoin de vous justifier et leurs cœurs pleins de vous opposeraient une juste barrière à tant d'indignités. Je ne saurais vous exprimer l'état où je suis depuis plusieurs jours ; j'ai voulu vingt fois vous écrire et vingt fois le désordre de ma lettre m'a forcé de la déchirer. Il fallait troubler la paix dont vous voulez jouir ; il fallait attrister votre âme honnête et sensible par le récit des plus fausses imputations. Vous jugez aisément combien ces idées me retenaient; mais les clameurs augmentent et votre honneur intéressé ne me permet plus de balancer.

M. Hume[1] a écrit au baron d'Olback[2] deux lettres[3] dans lesquelles il se plaint de votre ingratitude et de vos procédés envers lui ; les termes les plus injurieux n'y sont point ménagés et ceux de scélérat et de vile canaille vous feront juger du ton de ces lettres. Il dit à M. d'Olback qu'il va faire imprimer la relation de ce qui s'est passé entre vous et lui depuis le moment où il vous a connu, et les lettres que vous lui avez écrites[4]. S'il ne disait que la vérité, je ne craindrais rien et vous seriez sûrement justifié ; mais j'ai peur des falsifications et quoique le mélange soit aisé à discerner, il

[1] David Hume (1711-1776), philosophe et historien écossais, protecteur de Rousseau en Angleterre où il l'avait entraîné.

[2] P. Thiry, baron d'Holbach (1723-1789), avec lequel Rousseau s'était brouillé en même temps qu'avec Grimm et Diderot, et qui le poursuivit depuis lors de sa haine.

[3] L'une d'elle est signalée par les *Mémoires Bachaumont,* le 8 juillet.

[4] L'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, Londres et Paris, 1766, in-12 de 127 pages, a paru au mois d'octobre, édité par d'Holbach et Suard d'après Mme Du Deffant (lettre à Walpole, 21 octobre 1766).

sera toujours facile d'en imposer à ceux qui ne vous connaissent pas.

Il paraît que M. Hume ne s'est pas encore expliqué sur la nature de ses griefs. On n'a connaissance jusqu'à présent que d'une prétendue pension que l'on dit que vous aviez permis qu'il sollicitât auprès du roi d'Angleterre, qu'il a obtenue et que vous avez refusée; mais les expressions outrageantes de ces lettres font supposer d'autres sujets de plaintes et les gens raisonnables, qui ne vous accusent pas, attendent avec impatience que le temps éclaircisse les choses. Je n'ai point vu ces lettres [1]; j'ai fait inutilement tout ce que j'ai pu pour en avoir des copies ou un extrait; le baron se contente de les lire à qui veut les entendre et vous jugez bien que ses réflexions ne sont pas épargnées. Je ne les connais point; mais malgré cela, je veux l'aller voir et m'instruire directement, si je puis, des choses que je vous mande, qui sont le bruit général et que plusieurs personnes m'ont assuré tenir de lui et de ses amis.

Vous voyez, cher Rousseau, l'absolue nécessité où vous êtes de jeter quelque jour sur tout ce qui se passe; vous ne pouvez vous en dispenser, et pour vous et pour vos amis; je vous demande en grâce de ne pas laisser cette lettre sans réponse; instruisez-moi de manière que je puisse repousser les traits envenimés lancés contre vous. Je ne saurais vous peindre l'état de mon âme; je vois tout ce que vous devez souffrir et serais moins à plaindre, si je pouvais le partager. Au nom de Dieu, écrivez-moi! Vous ne pouvez, vous ne sauriez vous en dispenser. Et soyez sûr que je ne vous presserais pas tant, si je n'en sentais pas la nécessité.

Mme de Verdelin me mande [2] n'avoir point reçu de vos

[1] Mme Du Deffant à H. Walpole, 9 juillet: « Je n'ai encore vu personne qui ait lu cette lettre; mais on dit que M. d'Alembert l'a lue; il en court des extraits par tout Paris. »

[2] Dans une lettre sans date conservée à la Bibliothèque de Genève, Mf. 204.

nouvelles depuis qu'elle est à Bourbonne ; elle sera désolée quand elle saura tout ce qui se passe, vous connaissez tous ses sentiments pour vous.

Je vous ai envoyé il y a 15 jours une lettre de Mme de Chenonceaux[1] sous couvert de M. Davenport; j'espère que vous l'aurez reçue.

Adieu, mon cher, mon très cher Rousseau; j'attends avec la plus grande impatience la preuve que j'exige de votre amitié et je vous embrasse de tout mon cœur.

COINDET.

Paris, le 21 juillet 1766.

Adresse : To | Mr Davenport | pour Mr R. | at Wootton | near Ashborn. Derbyshire.

84. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 28e juillet 1766.

Je vous ai écrit, mon cher Rousseau, tout ce que j'avais entendu dire de votre rupture avec M. Hume. Mes inquiétudes n'ont fait qu'augmenter depuis, et enfin je viens de voir une lettre que M. Hume a écrite à M. D'Alembert fort circonstanciée sur ce qui s'est passé entre vous relativement à la pension dont il s'agit. Il dit que vous aviez d'abord consenti qu'il la sollicitât, que vous l'aviez acceptée, lorsqu'il vous manda l'avoir obtenue, à condition qu'elle serait secrète, puisque vous l'aviez voulue publique et qu'enfin lorsqu'il n'était plus question que d'indiquer le banquier à Londres, à qui vous vouliez qu'elle fût comptée, vous aviez répondu dans le mois de juin à la seconde lettre de M. Hume à ce sujet les choses incroyables dont il a aussi envoyé copie et qui font le sujet de ses plaintes. Votre lettre du 22 mars en arrivant à Wootton, bien contraire à cette dernière par ses expressions de sensibilité et de reconnaissance, y est aussi; la

[1] Datée du 4 juillet 1766.

scène passée entre vous et lui à Londres au sujet de la chaise qui devait vous mener à votre retraite, y est aussi. Je me tais sur les réflexions de M. Hume ; elles sont d'un homme blessé le plus sensiblement et qui paraissait vous aimer et vous avoir toujours servi en ami, en père et avec le plus grand désintéressement. Il a envoyé copie d'une lettre en réponse à la vôtre que M. Davenport a dû vous remettre et sur laquelle il attendait que vous répliqueriez et vous justifieriez vraisemblablement de toutes les choses dont vous l'accusez ; mais il n'avait point encore de vos nouvelles quand il a écrit à M. D'Alembert. Il a dû faire l'histoire très détaillée de tout ce qui s'est passé entre vous depuis le moment où il vous a connu jusques à celui qui a mis fin à vos liaisons et il annonce qu'il enverra quelques exemplaires de cet écrit aux personnes auprès desquelles il est bien aise de se justifier de vos accusations, et à vous même. Mme de Boufflers[1] a reçu une lettre[2] pareille à celle dont je vous parle et vous jugez bien que ne sachant absolument rien de vous, il est impossible que vous ne soyez pas blâmé[3].

Mais quoi que vous puissiez dire, cher Rousseau, il est à craindre que le tort ne soit entièrement de votre côté ; vous avez les plus grandes obligations à votre adversaire et vous ne les savez pas toutes. D'ailleurs il jouit de la réputation la mieux établie ; tout le monde parle de lui comme d'un homme plein de candeur, bon, droit, qui s'est enthousiasmé de vous et qui a mis tout en usage pour vous rendre service et vous procurer les douceurs de la paix que vous cherchiez et qui vous fuyait. Je sais même qu'il a écrit précédemment les choses les plus honorables sur votre compte, combattant

[1] La comtesse de Boufflers, déjà nommée, l'une des patronnes du voyage de Rousseau en Angleterre.

[2] Cette lettre datée du 15 juillet 1766 est reproduite dans la *Private Correspondance of David Hume*, p. 173.

[3] Voyez en effet sa lettre du 27 juillet : « M. Hume m'a envoyé, Monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite. Je n'en vis jamais de semblable... »

sans relâche le sentiment de ceux qui l'assuraient que vous ne tarderiez pas à vous brouiller avec lui. Quel intérêt donc voudriez-vous que cet homme eût de changer tout d'un coup de caractère, de sentiment, d'âme, pour vous tourmenter, vous déshonorer ? Cela n'est pas possible, et si vous n'avez pas des faits bien clairs et bien avérés à opposer, il n'est pas possible que vous puissiez justifier ce que vous avez fait, et encore quand cela serait, je ne sais si vous étiez autorisé à écrire dans des termes aussi outrageants. Ne deviez-vous pas quelques ménagements aux personnes respectables qui ont eu sûrement intention de vous rendre service en vous confiant aux soins d'un homme dont la haute réputation de bonté et de probité leur faisait espérer une suite de bonheur pour vous ? Vous ne deviez, ni ne pouviez rien faire, ce me semble, sans les consulter ; vos soupçons vous ont perdu et je tremble que sans raison vous n'ayez laissé échapper la seule occasion de vivre en paix et de jouir des douceurs d'une vie paisible que vous désiriez si vivement et qui vous fuit depuis si longtemps. Vous ne sauriez imaginer le tort que vous font toutes ces tracasseries. Et quand vous auriez eu toutes les raisons possibles de vous plaindre, vous auriez dû pour votre repos, vous taire et garder un silence profond ; votre réputation était assez solidement établie pour que vous n'eussiez pas à craindre des fausses imputations.

Enfin, malheureusement, le remède à tout cela n'est pas facile ; car quand vous avoueriez des torts, s'il est possible que vous en ayez, que vous vous jetteriez aux pieds de M. Hume, vous ne devrez plus compter sur la tendre affection d'un homme que vous avez si grièvement offensé. Il ne vous nuira pas ; mais il s'éloignera de vous pour jamais. Et puis que voulez-vous que l'on croie dans le public de tout cela ? Vous avez des ennemis qui ne manqueront pas les occasions de vous nuire. Que ferez vous donc ? Je gémis de vos peines et le peu de remède que j'y trouve me perce l'âme. Votre silence, cruel ami, ajoute encore à toutes mes craintes. On dit

que vous n'êtes plus à Wootton ; en sorte que je vous vois errant dans un pays que vous ne connaissez pas, sans ressources pour vous faire entendre et accablé d'infirmités. Peignez-vous un moment l'état de mon cœur et jugez de mes peines.

Au nom de tout ce qui vous est cher, ne laissez point ainsi vos amis dans cette affreuse incertitude et si vous imaginez que mes services puissent vous être bons à quelque chose de quelque manière et dans quelque pays que vous puissiez choisir, je puis facilement vous joindre et vous accompagner partout où vous voudrez. Mais, au nom de Dieu, écrivez-moi et surtout prenez le parti qui peut vous exposer à moins de tracasseries et le plus favorable à votre repos.

Voici une lettre de Mme de Verdelin qui est fort en peine. Si vous lui écrivez, vous pouvez m'adresser votre réponse, je la lui ferai parvenir.

Désabusez-vous absolument sur l'idée que vous avez des auteurs d'une prétendue lettre du roi de Prusse ; elle est certainement de M. Walpole et de Mme Du Deffant. J'ai des notions certaines de la vérité. D'Alembert n'est certainement point votre ennemi ; je le crois absolument neutre et qu'il ne vous veut ni bien ni mal.

Tous vos amis sont fort affligés et attendent de vos nouvelles avec la plus vive impatience. Ecrivez donc, je vous en supplie, et surtout réfléchissez beaucoup avant de vous engager plus avant dans une dispute avec M. Hume que je ne puis croire avoir mérité le mauvais traitement que vous lui avez fait, mais qui ne fera jamais changer cependant tous les sentiments que j'ai et que j'aurai toujours pour vous [2].

COINDET.

Sans adresse.

[1] Signalée par les *Mémoires de Bachaumont,* le 27 décembre 1765, insérée dans le *Saint-James Chronicle,* attribuée par Rousseau à la plume de D'Alembert et à la complicité de Hume. Elle était en réalité de Walpole seul.

[2] La réponse à cette lettre est donnée dans la lettre de Rous-

85. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 9 février 1767.

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, cher citoyen, parce que je savais que l'on vous mandait tout ce qui se passait ici relativement aux malheureuses tracasseries que l'on vous a fait essuyer ; j'ai eu la douceur de voir la plupart des honnêtes gens vous rendre la justice qui vous est due et louer le parti que vous avez pris de garder le silence. Je me flatte à présent que vous êtes plus tranquille et que vous ne serez plus troublé dans la solitude que vous avez choisie. J'ai vu, il y a peu de jours, la lettre que vous avez écrite à M. Guy[1] et je me suis chargé de vous faire savoir qu'elle était parvenue, M. Guy ne pouvant pas vous répondre, parce que depuis environ quinze jours, il est détenu à la Bastille par ordre de M. le Lieutenant de Police pour une affaire de librairie dans laquelle heureusement vous n'êtes pour rien[2]. Ses amis sollicitent vivement son élargissement et comme il est fort protégé, on espère de réussir ; mais il peut arriver aussi que cela soit long. Au reste, on croit qu'il aura dans peu la permission d'écrire pour les affaires du commerce de Mme Duchesne, et alors il pourra vous répondre.

J'ai profité de l'occasion d'envoyer un paquet à Londres pour vous faire parvenir, sous couvert de M. Davenport, le

seau au libraire Guy-Duchesne, le 2 août 1766. « Je me serais bien passé, Monsieur, d'apprendre les bruits obligeants qu'on répand à Paris sur mon compte et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur... » Cette lettre, qui contient des salutations pour Coindet, Sauttersheim, Lalliaud, Lenieps, était évidemment collective dans l'intention de l'auteur.

[1] Le 20 janvier 1767. L'adresse de la lettre à Guy est remplacée par celle de Coindet écrite d'une autre main. Cf. *Annales J. J. Rousseau*, t. VI, p. 147, n. 5.

[2] « Pour avoir introduit quelques mémoires de M. de la Chalotais », écrit L. Dutens à Rousseau, le 5 mars.

défet[1] que vous demandez de la *Famille des plantes* d'Adanson. J'y ai ajouté un portrait de Descartes gravé par Ficquet[2] et quelques autres petites estampes. Je suis très fâché de la nécessité où vous vous trouvez de faire vendre ce que vous aviez en ce genre. C'est une privation qui vous sera pénible et que je voudrais bien réparer.

Je vous enverrai par une autre occasion le livre de Guettard[3] que vous désirez ; l'autre ouvrage ne se trouve pas aisément.

J'ai été voir M. et Mme La Roche qui m'ont dit que Mme la maréchale de Luxembourg se portait fort bien à présent. M. La Roche m'a dit qu'il vous avait écrit, il y a près d'un mois, tant pour vous donner des nouvelles de Mme la Maréchale que pour vous informer de la mort de Mme Le Vasseur et vous demander vos ordres sur quelque argent qui reste en ses mains. Sans doute que la rigueur de l'hiver, qui a aussi été rude ici, aura retardé cette lettre à Londres. Elle fut remise à M. Guy qui a dû vous l'acheminer.

Le pauvre M. Lenieps dont vous me demandez des nouvelles, se porte aussi bien qu'il se puisse dans la situation où il se trouve. On a pour lui beaucoup d'égards et la liberté de se promener sur la terrasse de sa prison ; il a été accusé d'avoir tenu ici beaucoup de mauvais propos relativement aux arrangements de pacification que l'on voulait prendre à Genève et qu'il y a eu aussi quelque chose sur le gouvernement de France. On a saisi ses papiers dans lesquels on a trouvé, à ce que l'on dit, des choses fort vives[4]. L'état de

[1] Dans sa lettre à Guy du 20 janvier, Rousseau se plaint qu'il manque une feuille à l'exemplaire d'Adanson (*Famille des plantes*, Paris, 1763, 2 vol. 8°) que le libraire parisien lui a fourni.

[2] Etienne Ficquet (1719-1794), graveur célèbre du dix-huitième siècle, spécialisé dans le portrait. Voyez la lettre du 15 mai 1765.

[3] Jean-Etienne Guettard, *Observations sur les plantes*, Paris, 1747, 2 volumes in-12.

[4] Dans sa lettre du 31 janvier 1767 à d'Ivernois, Rousseau se défend d'avoir écrit à Lenieps quoi que ce soit qui ait pu le compromettre.

trouble où est encore la République, fait craindre qu'il ne soit détenu encore longtemps[1]. Il y a eu ici des ordres donnés pour que beaucoup de Genevois quittassent la France. Les exceptions ont été en grand nombre, puisque, comme vous voyez, je suis encore à Paris avec espérance d'y rester. Il paraît que l'on veut forcer les Représentants à accepter les propositions ou articles des médiateurs[2]. La misère est très grande à Genève; il y a des troupes de France qui empêchent d'entrer et de sortir du côté du pays de Gex. Beaucoup de gens se sont absentés de la ville et l'on ne sait quand tout cela finira. Dieu veuille y mettre la main !

Je suis chargé de vous dire mille et mille choses de la part du Chevalier de Lorenzi que j'ai rencontré l'autre jour, de M. Watelet, qui s'entretient souvent de vous avec moi et qui vous aime très tendrement, de M. et Mme d'Azaincourt qui ont pour vous les mêmes sentiments, de M. Loyseau de Mauléon, M. de Béranger[3], son frère, enfin de je ne sais combien de personnes qui toutes vous souhaitent autant de bonheur que vous en méritez et qui seront charmées, ainsi que moi, d'apprendre que vous jouissez de plus de tranquillité.

Je n'ai pas vu Mme de Verdelin depuis quelques temps. Je sais qu'elle se porte assez bien et qu'elle va être dans les embarras du déménagement sans avoir encore pu trouver de maison; elle logera en attendant chez Mme d'Aubeterre[4].

[1] Lenieps fut enfermé un an à la Bastille.

[2] C'est à-dire de la France et des cantons suisses. *Le Plan de Médiation* entre « représentants » et « négatifs » avait été rejeté par les Genevois réunis en Conseil général le 15 décembre 1766. Sur quoi le gouvernement français ordonna le blocus de Genève qui dura plusieurs mois.

[3] Jean-Louis Loyseau de Béranger, fermier général, frère cadet de Loyseau de Mauléon.

[4] La marquise d'Aubeterre, amie commune de Mmes d'Houdetot et de Verdelin.

Souvenez-vous, je vous en prie, cher citoyen, que je suis ici votre commissionnaire et que si je puis vous être utile en quelque chose, vous devez me donner la préférence. L'abbé de St Non doit me donner de nouvelles estampes pour vous ; mais avant de vous en envoyer je voudrais bien savoir si ces droits exorbitants et arabes que l'on exige à Londres, ont lieu pour ce que l'on vous envoie de Londres à Wootton. Je puis faire remettre chez M. Davenport tout ce que vous voudrez. Adieu, cher et bon Rousseau, je vous parlerai de moi un autre jour. Adieu, vous savez que je vous aime de tout mon cœur.

Adresse : To Mr J. J. Rousseau.

86. — *Coindet à Davenport*[1].

Paris, le 9e février 1767.

Monsieur,

Il y a quelques jours que j'ai pris la liberté de vous adresser, sous couvert de MM. Fonblanque et Thellusson, un petit paquet pour M. Rousseau. Ces messieurs auront soin de vous l'envoyer dès qu'il leur sera parvenu. Oserais-je vous prier, Monsieur, d'avoir la bonté de faire tenir à M. Rousseau la lettre ci-jointe ? Je serais bien flatté si je pouvais vous être de quelque utilité dans ce pays et vous prouver la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Coindet.

Rue de Cléry, Hôtel Le Blanc,

Adresse : To | Mr Davenport | next door Lord Egremont | Piccadilly | London.

[1] Jointe à la précédente.

87. — *Rousseau à Coindet.*

A Fleury sous Meudon le 10 Juin 1767.

Si M. Coindet peut sans se déranger faire quelqu'un de ces jours une course jusqu'ici, il trouvera chez M. le Marquis de Mirabeau [1] quelqu'un qui lui donnera des nouvelles d'un de ses amis. S'il trouve quelque difficulté à être introduit, il n'aura qu'à demander *M. Jacques* et dire son nom. Encore plus simplement il n'aura qu'à ouvrir lui-même le loquet de la grande porte à main droite et entrer dans la cour, il ne tardera pas d'être apperçu. On connoit la discretion de M. Coindet et l'on s'y confie. Le secret importe, et sans exception.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | Hôtel le Blanc, rue de Cléry. | A Paris.

88. — *Rousseau au prince de Conti* [2].

[Fleury sous Meudon, juin 1767]

R n'a jamais compté faire ici une résidence même passagére, ni on ne la lui a point donnée comme telle ; il n'attend pour se rendre dans un lieu moins en vue et plus sur que les ordres de S. A. [3] ; et du lieu où il compte se rendre il en attendra d'ulterieurs pour celui qu'il doit habiter.

Sans adresse.

[1] Rousseau qui avait quitté l'Angleterre le 21 mai, était arrivé à Fleury sous Meudon chez le marquis de Mirabeau le 5 juin.

[2] Par Coindet.

[3] Son Altesse Royale Louis-François de Bourbon, prince de

89. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 17 [juin 1767] matin.

Vôtre messager n'arrive ici qu'à près d'une heure. Je crains que vous n'ayez pas le tems suffisant pour aller à Montmorency.

En attendant des nouvelles de vôtre heureux retour hier au soir, voila mes dépêches que je prépare, et voila aussi un tas de commissions dont vous ferez seulement celles qui se trouveront à présent sous votre main et les autres plus à loisir. N'allez à Montmorency vous-même qu'au cas qu'il fasse beau, ce que le tems ne promet pas ; il n'y a aucune necessité, ce me semble. Je vous prie si vous y allez d'embrasser pour moi M. et Mad^e^ la Roche et de leur dire combien il m'eut été doux de faire cette commission moi-même si cet avantage m'eut été permis. Informez-vous tout particuliérement de la santé de Madame la Mareschale. Que vous étes heureux, vous aller revoir Montmorency ! Que n'y puis je aller avec vous, et baiser le seuil de ces portes chéries ou le meilleur et le plus aimé des hommes[1] passa tant de fois ! Mais non, dans l'état où mon cœur brisé se trouve,

Conti (1717-1776). Rousseau lui avait écrit pour se mettre sous sa protection aussitôt après son arrivée en France. Le prince lui a répondu à Amiens, puis à Meudon. Dans cette seconde lettre, il lui recommande de se tenir « bien caché », car on l'a déjà vu dans le parc de Meudon : « Mon objet jusqu'à présent est de vous procurer en France un asile tranquille, si cela se peut en sûreté, sinon d'assurer votre sortie, si elle est nécessaire. » Rousseau devait quitter Fleury le 19 juin, en compagnie de Coindet.

[1] Le maréchal de Luxembourg était mort en 1764.

je ne dois pas desirer cette vue, ma tête déja foible ne la soutiendroit pas. Voyez tout, parlez-moi de tout, je vous attends demain ; je vous embrasse.

Sans adresse.

90. — *Coindet à Rousseau.*

[22 juin 1767.

Je ne vous écris qu'un mot, mon très cher, pour vous dire que j'arrivai hier de bonne heure[1] et fort heureusement ; ce matin, j'ai reçu des nouvelles de Sultan[2] qui se porte bien, à ce qu'il m'a dit lui-même en personne. J'en aurai grand soin et je l'enverrai par le carrosse qui partira vendredi pour Gisors à l'adresse de M. Manoury[3]. Nous venons de déjeuner ensemble et je vous assure qu'il a bon appétit. Vous jugerez aisément du plaisir que j'ai eu à voir ce pauvre Sultan ; il est tout à fait intéressant. Je l'amuserai de mon mieux pendant son séjour ici et je le traiterai selon son mérite. Vous pensez bien que j'ai payé la gratification promise.

Je n'ai pas encore pu voir S. A. J'irai aujourd'hui : elle ne part pas encore pour les eaux. Vous recevrez aussi vos commissions samedi. Je vous prie de faire agréer mes compliments les plus empressés à M. et Mme Manoury et à M. Cochois. Je leur renouvelle mes remerciements pour leur accueil obligeant. Mille choses à Mlle Renout[4].

Adieu, mon très cher, je vous embrasse de tout mon cœur.

Coindet.

Ce lundi matin 22 juin

[1] A Paris, après avoir installé Rousseau, le 21, au château de Trye près Gisors.

[2] Le chien de Rousseau.

[3] Lieutenant des chasses du prince de Conti, au château de Trye.

[4] C'est à dire Thérèse Levasseur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de Mr | le Prince de Conti — pour | Monsieur Renout | Au château de Trye, par Gisors.

91. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 26e juin 1767.

Je vous écrivis lundi, mon très cher, pour vous annoncer mon arrivée ici. J'ai vu M. le Prince de Conti et je lui remis votre lettre. S. A. a écouté avec sa bonté ordinaire les détails que je lui ai faits sur votre arrivée et sur l'état des choses. Elle avait pensé que vous trouveriez aisément et tout de suite dans son château les choses dont vous auriez besoin et cette idée l'avait empêchée de songer à pourvoir au nécessaire momentané lors de votre arrivée. J'ai rendu compte à Son Altesse de l'empressement et des soins obligeants de M. et Mme Manoury et de M. Cochois. Elle en a été fort satisfaite et elle m'a répété qu'elle avait donné les ordres les plus précis pour que vous jouissiez de tout ce qui peut lui appartenir et de la même manière que si vous étiez chez vous, désirant ardemment que vous fussiez content de cet asile et que vous trouvassiez les petites ressources que donne la campagne. S. A. est partie mercredi pour les eaux de Pougues.

J'ai remis votre lettre[1] à M. Du Peyrou[2] qui soupa hier ici et que je n'ai pas pu voir ; je sais qu'il se porte bien. Mme de Verd[eli]n m'a chargé aussi de mille choses pour vous[3].

Le messager de Gisors qui part demain matin à 4 heures, sera chargé de remettre à M. Manoury votre Sultan et de

[1] Lettre du 21 juin 1767.

[2] Pierre-Alexandre du Peyrou (1729-1794), bourgeois de Neuchâtel.

[3] Elle écrit alors à Rousseau : « Je charge M. Coindet d'établir avec vous une petite correspondance par laquelle j'espère que je saurai au moins quelquefois que votre santé n'est pas mauvaise et que vous êtes content. »

plus un paquet renfermant : 2 cuillères et 2 fourchettes à soupe, 2 cuillères à café, 1 canif, 1 couteau et des aiguilles, 1 cuir à repasser les rasoirs, des rubans pour Mlle Renout.

Je tâcherai de me procurer du café et du thé pour le joindre à cet envoi. Je n'ai pas pu avoir des bas gris de soie tels que je désire qu'ils soient pour vous et pour Mademoiselle ; on m'en fait de bons et je vous les enverrai aussitôt avec autre chose.

Vous verrez que les couverts et cuillères à café que je vous envoie sont d'argent et vieux ; c'est une occasion que j'ai rencontrée de les avoir d'hasard, sur le pied de l'argent seulement. Le tout m'a couté 52 [livres] et à ce prix, on me les reprendra quand je voudrai ; en sorte que si votre intention n'était pas de les avoir ainsi, vous pouvez les garder toujours en attendant ceux de métal que je vous enverrai par contre.

Quand vous m'écrirez, mandez-moi, je vous en prie, comment vous vous trouvez. J'ai mandé à Mrs Rougemont et Lieutaud d'adresser vos malles à Rouen ou au Havre ; quand j'aurai des nouvelles, je vous en informerai.

Il n'y a rien de nouveau ici, et on ne sait rien sur l'habitation de la personne qui nous intéresse[1]. Adieu, mon très cher, je vous embrasse un million de fois.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des Chasses de | M. Le Prince de Conti, pour | M. Renout. | Au château de Trye, par Gisors.

[1] Probablement un certain Geopillon dont le dossier Coindet, à la Bibliothèque de Genève (Mf. 204), conserve une lettre datée de *Montmorency le 7 juillet 1767*. Cette lettre adressée à Coindet lui demande de faire parvenir à Rousseau une première épître qu'il lui a remise pour le philosophe sans doute au moment du passage de Coindet à Montmorency le 18 juin. Nous n'en connaissons pas le sujet. Nous savons seulement que le susdit Geopillon avait donné d'abord une adresse à Paris *chez Mad. David rue des Noyers*, mais qu'en été il loge à Montmorency *chez M. Laroche place du Marché*.

92. — *Rousseau à Coindet.*

A Trie-le-Chateau le 27 Juin 1767.

Je crains, mon cher, que la pluye qui tombe en abondance ne dérange le projet que j'avois d'aller aujourdui recevoir à la descente du carosse mon pauvre camarade ressuscité que vous avez la bonté de me renvoyer. Sans cette précaution, toutefois, je crains fort qu'il ne me parvienne pas surement ; d'autant plus que des accidens de chiens enragés ont forcé de faire tuer tous les chiens de ce pays et jusqu'au pauvre Colin de M. Manoury qui commençoit à partager mes affections avec Sultan. A moins qu'il ne pleuve à verse je tâcherai donc d'aller à Gisors et j'y porterai cette lettre à la poste, destinée surtout à vous remercier des soins que vous avez bien voulu prendre du fidelle Achate que Virgile a mis parmi les hommes et qui se trouve bien plus aisément parmi les chiens. J'attens aussi par le même coche les commissions que vous m'annoncez et dont j'ai encore à vous remercier. Enfin j'attens de vos nouvelles et d'apprendre comment s'est passée l'audience que vous avez du avoir de M. le Prince de Conti. Les soins obligeans de M. Manoury et de sa famille se soutiennent à merveilles et vont même jusqu'à l'excès ; mais il y a ici d'autres gens qui ne se soucient pas trop d'y voir un hôte, et qui feront de leur mieux en secret pour m'en déloger. Tel est le destin des grands que les plus dangereux ennemis des gens qu'ils aiment sont toujours dans leur propre maison. J'ai bien peur que mes peines ne soient pas finies ; il faut prendre patience et se préparer à tout.

J'ai eu pendant deux ou trois jours une vive douleur

au poignet qui m'empêchoit d'écrire, et que j'ai prise pour la goute, mais comme elle est à sa fin je suppose que ce n'étoit qu'un effort. N'oubliez pas quand vous m'écrirez de me donner des nouvelles de M. du Peyrou, s'il ne m'écrit pas lui-même, et de celles de Madame de Verdelin et de Mlle sa fille. Je vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU [1].

Mille compliments de la part de M. et Mad^e^ Manoury et de M. Cochois. Ce dernier vient avec moi à Gisors ; car j'ai attendu pour fermer ma lettre que je fusse prêt à partir.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel Le Blane | rue de Cléry | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

93. — *Rousseau à Coindet.*

A Gisors le 27 Juin [1767] au soir.

Je suis venu ici, cher Coindet, au devant de mon chien avec M. Cochois à qui j'assurois bien en venant qu'infailliblement il seroit arrivé malheur au pauvre animal, et qui se moquoit de moi comme de raison. Le carrosse arrive, on interroge le cocher qui daigne à peine nous écouter et qui n'a, dit-il, point de chien. On le presse, on l'importune. Il l'a, dit-il, oublié à Pontoise. Tel a été le sort final du malheureux Sultan, et tel est le mien en toute chose. Adieu.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | Hotel le Blanc rue de Clery | A Paris. [*Cachet :* écu d'armes avec une aigle et une gerbe.]

[1] Nom pris par Rousseau en arrivant à Trye, le prince de Conti ne s'étant pas contenté de *M. Jaques* choisi tout d'abord.

94. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 28 Juin [1767]

Je me hâte de vous dire qu'on vient de me ramener mon chien. J'en suis redevable à la précaution que vous avez prise, et que j'ignorois, de faire graver sur son collier le nom du château. J'ai receu aussi vôtre envoi; je vous remercie de tout, et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

Je signe exprès mon nom afin que vous n'y mettiez plus le t dont vous nous gratifiez à l'insu de nos ancêtres, et qui, s'il passoit contre l'orthographe de nos titres, seroit capable de plonger dans la roture l'ancienne et illustre maison des Renou.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc rue de Cléry | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

95. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 29e juin 1767.

J'ai reçu vos deux lettres, mon très cher. Je juge que celle que je vous écrivis vendredi aura retardé d'un courrier; il est vrai que je ne pus l'envoyer qu'à midi et demie à la poste. Vous y aurez vu ma conversation avec S. A. Ce serait certainement bien contre son gré si tout ne concourrait pas à ce que vous pouvez désirer pour l'agrément de votre solitude, et s'il y a quelque moyen de remédier à ce que vous craignez, il ne faudrait pas négliger de l'employer de bonne heure. Vous savez aussi qu'il y a des choses auxquelles il ne faut pas faire d'attention; il serait douloureux que vous ne rencontrassiez pas le repos dans cet asile. Je vous demande en grâce

de disposer de moi de la manière qui vous conviendra pour tout ce que vous jugerez à propos et de ne pas me laisser ignorer ce qui pourrait arriver qui vous déplût et à quoi vous imagineriez du remède.

Je n'ai pas pu rencontrer M. Du Peyrou, mais je compte le voir aujourd'hui et je vous en donnerai des nouvelles. Mes affaires ne m'ont pas permis de retourner chez Mme de Verdelin depuis lundi; Mlle sa fille allait toujours de même.

Voici une lettre de Mrs Rougemont; je vous ai dit que je leur avais écrit à mon retour de Trye, c'est à dire il y a 8 jours. Sans parler d'aucun changement, vous pouvez, si vous le jugez à propos me faire adresser ici les lettres pour vous et je vous les ferai parvenir comme celle ci-jointe.

Je suis très charmé de l'heureuse arrivée de Sultan qui a dû vous dire bien des choses de ma part. Il arrive près de vous dans une fâcheuse circonstance; mais j'espère qu'il n'en résultera point d'inconvénient pour lui. J'ai bien du regret à ce pauvre Colin; il avait l'air bonne personne.

Vos réflexions sur la lettre t sont très justes et je m'y conformerai; le célèbre d'Hozier aurait eu peut-être bien des choses à dire là-dessus; mais moi qui ne suis ni célèbre, ni d'Hozier, je ne dis mot.

Je ferai incessamment le supplément de vos commissions. Les deux saucissons que vous avez trouvés, me sont venus d'Avignon pendant mon absence, et comme je n'ai point de ménage, j'ai cru devoir vous les envoyer.

Je suis sensible au souvenir de M., Mme Manoury et M. Cochois; vous me ferez plaisir de leur présenter mes compliments. J'ai bien pensé que vous seriez content de leurs procédés. Je salue bien sincèrement Mlle Renou, et je vous embrasse de tout mon cœur.

Je suis fort aise que votre douleur de poignet n'ait pas eu de suite. Je vois que vous avez retrouvé votre petit cachet[1];

[1] Celui de la lyre.

je me proposais de vous en envoyer un autre dans le même goût. Il n'y a toujours rien de nouveau ici.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. | M. le Prince de Conti | pour Monsieur Renou | Au château de Trye, par Gisors.

96. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 1er juillet 1767.

Je vous ai écrit avant hier, mon très cher, pour vous envoyer une lettre ; en voici une autre que M. Garçon [1] m'a adressée.

M. Du Peyrou est venu me voir ; il se porte très bien. Vous devez avoir reçu sa réponse à la lettre que je lui remis de votre part ; il compte partir samedi pour la Hollande et il vous écrira avant ce temps.

J'ai vu Mme de Verdelin qui avait reçu de vos nouvelles ; nous sommes fort en peine de vos inquiétudes, et moi en particulier, je ne saurais comprendre qu'il y eût des gens assez imprudents pour s'exposer aux ressentiments du maître qui certainement n'entendrait pas raillerie si ses ordres n'étaient pas exactement suivis. Je crois qu'il convient que vous soyez éclairé sur ce qui pourrait se passer ; mais, au nom de Dieu, ne vous mettez pas martel en tête sur ce qui peut n'être qu'imaginaire. Au reste, quoi qu'il arrive, je vous supplie de me tenir sur les avis et quelle que soit votre volonté, je m'y réglerai. Souvenez-vous aussi que dans tous les temps je puis me rendre auprès de vous sur le moindre mot. Je ne sais si je prends mes vœux pour de l'espoir, mais j'espère que les choses s'arrangeront de manière que vous serez tranquille.

[1] Secrétaire du marquis de Mirabeau. Sa lettre du 27 juin 1767, conservée dans les papiers Coindet à la Bibliothèque de Genève (Mf. 204), demande où l'on doit faire suivre le courrier de Rousseau arrivé à Fleury-sous-Meudon.

Mme de Verdelin doit vous répondre incessamment ; elle se porte bien et Mlle sa fille un peu mieux.

Avez-vous reçu des nouvelles du général Conway[1] ? On a dit en bon lieu qu'il cherchait où vous étiez pour vous dire que l'intention de S. M. Britannique était que la pension vous fût payée. D'ailleurs rien de nouveau. On ne trouve point ici les gazettes de Berne ; mais je puis vous envoyer celles de Hollande, c'est-à-dire d'Amsterdam ou d'Utrecht.

M. et Mme d'Azaincourt me demandent toujours avec empressement de vos nouvelles ; ils m'ont chargé de vous dire mille choses pour eux quand je vous écrirais ; ils vous croyent bien loin. Adieu, cher Renou, je vous embrasse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de M. | le Prince de Conti, pour Monsieur | Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

97. — *Rousseau à Coindet.*

A Trie le 5 Juillet 1767.

J'ai recu vos lettres jusqu'à celle du p[remie]r Juillet inclusivement. Je vous remercie de toutes choses, et il y en a tant que j'avois oublié les deux saucissons d'Avignon que nous prenions tout bonnement pour des cervelats : comme je ne mange point de ces drogues-là j'en ai fait part à M. et Made de Manoury. J'ai receu des nouvelles de M. du Peyrou, je ne lui écris pas aujourdui, parce que selon ses arrangemens ma lettre le trouveroit déja parti.

[1] Henry Seymour-Conway (1721-1795), lieutenant général, secrétaire d'Etat de 1765 à 1768. « A vous parler sérieusement, il me semble que Rousseau ne compte pas fort sur sa pension, car il n'a pas envoyé son adresse à M. Conway », écrit Walpole à Mme du Deffant, en juillet 1767.

Je pense comme vous qu'il ne faut pas se tourmenter pour des choses qui peuvent être imaginaires : mais imaginaires ou non, je ne vois pas en cette occasion comment votre crédit pourroit m'être utile, et quand je vous ai parlé des desagrémens que je trouve ici contre l'intention du maitre, c'étoit pour m'épancher avec vous et non pour implorer votre assistance, dont l'offre est toutefois une obligation de plus que je vous ai. Je n'ai receu aucune lettre de Mad^e de Verdelin. Je ne doute pas qu'elle ne pense comme vous sur ce chapitre. Depuis qu'il est établi que je suis fou, il est tout simple que les malheurs qui m'arrivent ne soient plus que des visions.

Je n'ai point oui parler du Géneral Conway : mais soyez certain qu'il ne m'a pas un instant perdu de vue, et qu'il sait où je suis tout aussi parfaitement que vous. Voila une pension qui circule terriblement dans le monde avant d'arriver à moi [1].

Vous voila faisant bien le modeste, pour un Chevalier de Malte, sur les genealogies et sur M. d'Hosier. Malgré tous mes illustres ancêtres, comme il y a eu par-ci par là quelques mesalliances qui ont altéré le pur sang des Renou je serois fort embarrassé de faire comme vous mes preuves ; ainsi c'est à moi d'avoir pour vous du respect, et lorsque fondé sur une priorité d'age qui me rendroit bien votre grand pére, je vous ai quelque fois appellé, mon cher Coindet, par une petite familiarité de barbon, j'ai eu tort de réclamer pour mes années la primauté due à votre rang. Mais jusqu'où m'entraine une

[1] « Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre », a écrit Rousseau à d'Ivernois le 26 avril.

mauvaise plaisanterie ? voila trop de radotage. Priez Dieu, mon jeune ami, que je ne fasse que radoter.

Il me paroit assez bizarre que la gazette de Berne ne se trouve point à Paris. Ne seroit-ce point parcequ'on m'y traite aussi de fou ? Ma folie a cela de bon qu'elle n'amuse personne autant que moi qui en sais la source, et qui trouve plaisant de voir comme elle s'étend. Ainsi ne vous faites faute pour cela de m'envoyer la gazette de Berne ou quelque autre. Car je parie qu'il n'y en a dès à present aucune où l'on ne me loge aux petites maisons. Voila précisément l'habitation qu'il me faut pour vivre en solitude : tout le monde est si sage que je ne dois point trouver là de compagnon.

Je crois que c'est par la même raison que vous étes si bref sur les nouvelles qui me regardent. Il est vrai que vous n'avez jamais aimé vous étendre avec moi là-dessus[1]. Mais si votre unique motif est de ménager mon amour-propre, rassurez-vous et dites moi tout. Car comme en ce moment ma position est unique, je desire savoir comment elle est vue, et quoiqu'on en puisse dire, je suis beaucoup plus curieux que vain.

Vous m'avez magnifiquement envoyé deux couverts d'argent. Cela est fort bien : mais j'en aurois mieux aimé quatre d'autre chose, afin que quand j'ai quelqu'un à dîner, ce qui m'arrive assez souvent, je ne fusse pas avec mon argenterie réduit à manger ma soupe avec les doigts.

[1] Cf. les *Confessions :* « C'était un singulier corps que ce Coindet... Transporté de zèle pour mon service, il ne parlait jamais de moi que les larmes aux yeux ; mais quand il venait me voir il gardait le plus profond silence sur toutes ces liaisons et sur tout ce qu'il savait devoir m'intéresser... Il ne savait jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenais ; enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parlait de personne ; il n'était secret et mystérieux qu'avec son ami. »

J'attends le second envoi que vous m'annoncez ; je vous prie de n'y pas oublier des raquettes et des volants, un portefeuille de carton pour mettre des plantes à la promenade, et s'il est impossible de trouver l'agrostographie ou traité des gramens de Scheuzer[1], voyez dans quelq'une de vos courses de la rue St Jaques si vous ne trouveriez point le livre suivant petit in folio. *Remberti Dodonæi Pemptades*[2]. Ceci ne presse point et peut se remettre à une autre fois. Comme deux cents francs ne peuvent suffire à tant de choses, vous pourrez recevoir le surplus de M. la Roche à qui je pense qu'il reste encore quelque argent de celui qu'il avoit entre les mains.

Ne m'oubliez point auprès de M. et Made d'Azaincourt, de M. Watelet, et de tous ceux qui vous parleront de moi avec amitié. Sitot qu'il y aura de bonnes nouvelles de ce pauvre Guy et de mon vieux bon ami Lenieps, je vous prie de m'en donner. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Bien des saluts des habitans d'ici ; j'entens des bons que vous connoissez.

Je crois qu'il est à propos de mettre plus convenablement le nom de S. A. S. Mgr le Prince de Conti sur vos lettres. L'usage familier de la conversation que j'ai suivi pour abréger sur le modelle d'adresse ne doit pas être suivi dans ce qui paroit en public.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet. | Hotel le Blanc, rue de Cléry. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

[1] Jean Scheuchzer (1684-1738) botaniste zuricois, auteur de l'*Agrostographia,* Zurich, 1719, 4°.

[2] Rembert Dodoens ou Dodonée (1518-1585), botaniste néerlandais. L'un de ses ouvrages a pour titre : *Stirpium historiae pemptades sex, sive libri triginta,* Anvers, 1583, in-folio.

98. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 7e juillet 1767.

J'ai reçu hier votre lettre du 5. Elle m'a vivement affligé parce qu'il me paraît que nous ne nous entendons point. Ce n'est pas du crédit que je vous ai offert, c'est du zèle le plus sincère et le plus ardent qui fût jamais. Je vous ai prié de le diriger au besoin et de faire enfin de moi ce qu'il vous plaira; je me suis peut-être mal énoncé, mais au moins, une fois pour toutes, soyez très assuré que je vous aime, honore et respecte comme mon père, que rien au monde ne peut altérer les sentiments que je vous ai voués et que si vous avez pu remarquer dans mes lettres quelque chose de contraire à ce que j'exprime ici, mon cœur n'y a aucune part Vous m'avez autorisé quelques fois à vous écrire avec liberté ; ce que vous me dites, quoique sur un ton de plaisanterie, me ferait craindre d'en avoir abusé ; je ne sais comment cela aurait pu être ; mais ce que je sais très bien, c'est que je n'ai eu ni n'aurai jamais la volonté de rien faire qui puisse vous déplaire, et qu'en répondant l'autre jour sur les désagréments que vous craignez, je ne cherchais qu'à vous rassurer sur des choses que je souhaite imaginaires, mais sur lesquelles je ne suis point surpris que vous voyez plus de réalité. Les infortunes que vous avez éprouvées, doivent vous avoir appris à tout craindre.

Vous me faites chevalier bien gratuitement et je ne sais pas trop pourquoi ; mais c'est une chose sur laquelle nous disserterons quand nous nous verrons. Ce n'est pas la peine d'en parler ici et je n'en aurais dit mot, si, à propos de cela, je n'apercevais une leçon que je vous supplie de me donner tout bonnement chaque fois que vous en trouverez l'occasion ; la tâche est un peu forte, mais votre bonté surmontera tout.

Je ne sais pas par quelle raison la Gazette de Berne ne se trouve point ici ; il est certain que ce n'est pas par celle que

vous soupçonnez, et je suis trop en repos sur votre façon de penser à ce sujet pour craindre qu'aucun des mauvais propos qui pourraient s'y trouver pût vous faire de la peine. Comme vous m'avez dit qu'il vous était indifférent de les avoir un mois plus tard et que j'ai la facilité de recevoir des paquets francs de port, j'écris à Genève qu'on m'envoie chaque mois les gazettes qui auront été lues et desquelles on ne doit faire aucun cas. En attendant, je vous enverrai *samedi* avec vos autres commissions, celles de Hollande. Je vous assure qu'il ne se dit rien dans le public qui puisse exiger des détails ; je ne vous parlerai point de mes sociétés où l'on sait combien je vous aime et chez qui on se garderait bien de dire devant moi des extravagances, si on en pensait ; mais vous jugez bien que j'ai interrogé des gens non suspects et tout ce qui m'est revenu, c'est que votre séjour aux environs avait fait sensation, que beaucoup de gens, croyant que vous y étiez encore, avaient été pour vous voir et vous rendre des hommages. Quelques personnes ont trouvé de la témérité dans votre procédé et j'ai su qu'il avait été répondu que cette confiance honorait la nation. D'autres, mais en très petit nombre, ont dit véritablement qu'il y avait eu chez vous quelque dérangement; mais la conduite que vous avez tenue aux environs de Paris et tout ce qui s'est bientôt répandu de vrai sur votre compte, ont étouffé tout mauvais propros. On ne sait point où vous êtes, ni surtout le parti que vous avez pris ; les uns vous croient passé en Italie, d'autres à l'Isle Adam [1], d'autres à St Martin, d'autres dans Paris. On m'interroge de toute part plus par intérêt pour vous que par curiosité et vous jugez bien malgré cela que personne ne saura jamais rien de moi. Je suis très persuadé, d'après tout ce j'entends dire, qu'après avoir passé quelque temps où vous êtes, il vous serait fort aisé de vous rapprocher de Paris. Je ne suis point du tout d'avis que vous vous éloignassiez dans le fond d'une province. Mais vous aurez du

[1] L'une des résidences du prince de Conti.

temps pour songer à ce que vous aurez à faire et vous êtes en si bonne main que j'ose tout attendre pour votre bonheur. Je ne négligerai point de vous mander jusqu'aux moindres choses bonnes ou mauvaises que je pourrai apprendre ; vous êtes trop au-dessus des âmes ordinaires pour user avec vous de ces petits ménagements que d'ailleurs je ne connais pas ni ne veux connaître.

Sans adresse.

99. — *Coindet à Rousseau.*

Ce Vendredi soir [10 juillet 1767].

Je vous ai écrit il y a 3 jours. Je vous envoie le restant de vos commissions savoir : 1 [livre] café ; si vous le trouvez bon, vous m'en redemanderez) — 2 paires bas de soie gris — une paire raquettes — 12 volants — 2 couverts d'argent haché — un portefeuille ; j'attendrai, pour vous en envoyer un autre, que vous me disiez si vous le trouvez bien — un crayon et une écritoire de poche.

Je crois que voilà tout, excepté du thé ; mais comme je n'en ai pas encore pu rencontrer de bon à ma fantaisie, je suspends de vous en envoyer, d'autant plus qu'il me semble que vous m'avez dit que vous en aviez encore un peu.

Je chercherai les livres que vous désirez ; on m'a dit[1] que

[1] Le naturaliste Adanson, dans une lettre datée du 8 juillet (papiers Coindet, chez M. Phil. Moricand, à Chougny) : « *L'Agrostographie* de Jean Scheuzer (*sic*) est un ouvrage excellent en son genre... Ce livre imprimé en 1719, en Suisse, est très rare ici, même dans les bibliothèques ; je doute fort qu'on puisse vous en faire trouver chez aucun libraire ». Dans cette même lettre, répondant aux questions de Coindet, Adanson dit encore : « Me demander mon sentiment sur les auteurs modernes les plus estimés, c'est m'établir juge et partie dans ma propre cause ; néanmoins, comme il est question de guider [un] de vos amis résidant en province, il faut trancher et dire clairement la vérité ». L'épître, fort longue, se termine par des protestations d'amitié et des offres de service.

celui sur les gramens se trouvait difficilement; il a été imprimé en Suisse; j'écrirai à Lausanne pour l'avoir. J'attendais un paquet de gazettes que l'on m'avait promis; il n'en vient point et je suis forcé de ployer mon paquet sans cela, parce qu'il est tard.

Adieu, mon très cher; si vous avez besoin de quelque chose, donnez m'en note. Je vous embrasse mille et mille fois.

Sans adresse.

100. — *Coindet à Rousseau.*

[13 juillet 1767]

Je vous ai écrit le 7 de ce mois, mon très cher, pour vous envoyer deux lettres; en voici une que je viens de recevoir. Aussitôt que M. Rougemont aura pu expédier les malles à l'adresse que je lui ai indiquée, nous prendrons les arrangements convenables pour vous les faire parvenir.

J'ai oublié de vous faire apercevoir qu'il serait nécessaire que vous adressassiez à Paris les lettres que vous écrivez; car en les envoyant en droiture d'où vous êtes, le timbre de la lettre ferait aisément apercevoir votre résidence. On parle toujours diversement sur le lieu que vous habitez[1], et il me paraît que l'on ne le sait point encore; le parti que vous avez pris d'y être tranquille est fort approuvé; on vous plaint de tous les tourments que vous avez endurés et je vois que le vœu général est pour votre bonheur. Je vous enverrai au premier jour un paquet contresigné renfermant des gazettes; vous verrez que l'on y est beaucoup moins occupé de vous que vous ne pensez; et tant mieux: moins connu moins troublé.

[1] Suivant les *Mémoires de Bachaumont* à la date du 9 juillet, Rousseau se trouve en Auvergne; mais le 15, la *Correspondance de Grimm* déclare qu'il est « dans un château appartenant à M. le Prince de Conti, en Vexin, sur la frontière de Normandie ».

M. Watelet a envoyé chez moi pour me dire combien il était sensible à votre souvenir; il vous fait mille amitiés. M. et Mme d'Azaincourt me parlent sans cesse de vous. M. Loyseau me remettra un nouveau mémoire en faveur de M. de Portes contre le Canton de Berne[1]; il vous fait ses compliments les plus empressés. J'ai vu Mme La Roche qui vous embrasse de tout son cœur. Mme la Maréchale se porte très bien.

J'espère que vous aurez reçu hier le restant de vos commissions. S'il vous faut quelque autre chose, vous me le manderez; je vous enverrai la petite note de mes déboursés, ainsi que vous le souhaitez et je demanderai à M. La Roche l'argent qu'il a à vous. Vous aurez trouvé le paquet de ce dernier un peu défait dans un coin. Je crains même d'avoir crevé le sac de café; mais j'avais oublié d'y insérer le crayon et l'écritoire; je les y fourrai après coup.

Je fais mille compliments à Mademoiselle, à M. et Mme de Manoury et à M. Cochois. Je dois voir Mme de Verdelin aujourd'hui. Mlle sa fille a beaucoup souffert ces jours passés. Adieu, je vous embrasse très tendrement.

Ce lundi matin 13 juillet.

Sans adresse.

101. — *Rousseau à Coindet.*

A Trye le 15 juillet 1767.

L'occasion inespérée d'un monsieur qui va partir pour Paris me fournit le moyen de vous envoyer quelques lettres pour l'Angleterre et de vous accuser en même

[1] *Défense apologétique du comte de Portes, gentilhomme de feu S. A. S. Mgr. le Prince Stadhouder, et Général-Major au service de leurs Hautes-Puissances, les Etats-Généraux, adressée à LL. EE. du Conseil souverain de la République de Berne*, Paris, P. Delormel, 1767, in-8° (à propos d'une affaire de tutelle et d'un libelle du comte de Portes condamné au feu). De cette défense, Rousseau dira dans ses *Confessions* qu'elle est « digne de Démosthène ».

tems la reception de tous vos envois, inclus le pacquet du 13. Dans ce dernier pacquet étoient les deux billets que je vous envoye et qui sont un à compte du produit de la vente de mes livres et estampes dont je n'ai pas encore tiré un sol ; lorsque vous pourrez me réaliser ces billets je vous en serai fort obligé ; rien ne presse. Quand il sera question de m'en envoyer le produit, si vous pouvez trouver quelque lettre de change sur Gisors, il me seroit utile et comode dans la suite d'avoir là quelque bon négociant pour faciliter mes remises. Sinon il faudra se servir de la poste. Mais encore un coup nous avons tout le tems d'attendre ou chercher les occasions.

Vous m'avez écrit au sujet de mes plaisanteries une lettre fort amicale fort raisonnable et dont je suis très content. Votre amitié pour moi, toutes vos bonnes qualités doivent assurément compenser et effacer bien des défauts. Mais mon amitié pour vous qui doit me les faire tolérer m'y rend en même tems plus sensible et je suis affligé que vos airs avantageux otent à l'esprit agréable et même brillant que vous avez, une partie de son mérite.

Vous auriez pu me damer le pion sur l'opinion que les gazettes parlent de moi plus qu'elles ne font en effet. Je vous dirai naturellement que d'après les papiers anglois j'ai cru qu'elles parleroient de ma sortie d'Angleterre, et qu'elles en parleroient, à leur ordinaire aussi peu obligeamment que peu équitablement. Ce n'étoit pas là, ce me semble, une opinion bien vaine. Si je me suis trompé, tant mieux. Ce sera desormais mon affaire de faire en sorte qu'elles ne parlent plus de moi, ou qu'elles n'aient du moins plus d'occasion d'en parler.

A propos des gazettes, vous pourriez m'envoyer le

pacquet dont vous parlez et ce que vous pourriez avoir à y joindre, par le retour du monsieur qui vous portera celui-ci. Ce seroit aussi une bonne occasion pour le thé s'il étoit tout prêt.

Il paroit que ma demeure dans ce château déplait excessivement à la partie de la maison de M. le P[rince] de C[onti] qui est ici, et le projet formé pour m'obliger à force de desagrémens d'en partir est en pleine exécution. Je crois que les ennemis de M. Manourry poussent en secret à la roue, et cela pourroit aller jusqu'à le forcer de faire un voyage auprès de S. A. Cependant j'ai peine à croire que même étant poussé comme il l'est il ose tout dire. M. Manourry est comme je crois un très honnête homme, mais timide et craignant toujours de parler. J'ai peine à croire que pour un nouveau venu il veuille se brouiller avec toute la maison qui paroit quoiqu'il arrive décidée à pousser les choses à mon égard aussi loin qu'elles peuvent aller. Le Prince est trop haut et trop loin pour voir ce qui se passe, il sera toujours trompé ; je serai tot ou tard forcé de quitter la partie ; mais ce ne sera je vous promets qu'à la derniére extrémité, et tout ce que j'ai deja enduré d'insultes et d'outrages à la face de tout le pays prouve, je crois, ma fermeté sur ce point aussi bien que ma patience. Je vois clairement qu'il y a un mobile secret à tout cela ; mais usqu'ici je n'ai pu pénétrer quel il est.

Je suis très fâché de la rechute de Mad^lle^ de Verdelin, mais je m'y attendois et M^ade^ sa mére a du s'y attendre. J'ai receu sa lettre. J'aurai l'honneur de lui écrire au p[remie]r jour. Je vous embrasse, ma sœur[1] vous remercie

[1] C'est à dire Thérèse Levasseur ainsi désignée à la demande du prince de Conti pour égarer les soupçons.

et vous salue. Mille amitiés de M. Manoury et de sa famille.

Je comptois avoir le tems de faire plus de lettres, je ne puis en joindre ici que deux.

Sans adresse.

102. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 16e juillet 1767.

Voici, mon très cher, une lettre que je reçus hier; je n'ai rien de nouveau à vous mander depuis mes trois dernières. J'attends de pouvoir faire contresigner le paquet de gazettes pour vous les faire parvenir ; elles seront tout simplement à l'adresse de M. Manoury.

M. Guy sortira enfin dans 10 jours[1] à ce qu'on a promis positivement; il désire que vous fassiez vos observations sur les feuilles[2] que vous avez.

J'ai couru tous les libraires sans trouver vos deux livres de botanique; on les dit très rares ici. Mme de Verdelin me chargea hier de vous dire mille choses pour elle. Mlle va toujours de même. Adieu, je vous embrasse de bon cœur.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour M. Renou. | Au chateau de Trye, par Gisors.

103. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, ce 17e juillet 1767.

Je vous ai écrit avant hier pour vous envoyer une lettre que j'avais reçue pour vous. M. Raban m'a remis ce matin votre paquet; je donnerai cours par le premier courrier à

[1] De la Bastille.
[2] Du *Dictionnaire de musique.*

vos deux lettres pour Londres, et je vais faire rendre la clef chez M. le M[arqui]s de Mirabeau.

J'ai négocié vos deux billets sur Londres de L 24. 16. 7^{dr} ensemble, faisant à 31 $^{7}/_{8}$ L 560. 17. J'ai remis cet argent à M. Raban dans un groupe composé de 23 louis et 8 [livres] 17 s[ols] en monnaie. Je vous envoie de plus, par la même occasion, une bouteille de thé et les gazettes que je vous ai promises ; comme c'est un prêt que l'on me fait, vous me les renverrez après les avoir lues, quand vous en trouverez l'occasion ; mais rien ne presse. Je crois qu'excepté les livres que je n'ai pas encore pu trouver, ce sont là toutes les commissions que vous m'aviez données ; vous verrez si vous avez besoin de quelqu'autre chose, ou si je n'ai rien omis.

Je ne connais personne qui soit en relation à Gisors ; mais vous pourrez facilement vous faire informer par M. Cochois des négociants de Gisors qui sont en correspondance à Paris, par exemple de quelques marchands épiciers. Il pourrait savoir à qui ils s'adressent ici et alors je me servirais aisément de cette voie dans l'occasion pour l'argent que j'aurais à vous faire parvenir ; sinon j'aurai à la poste toutes les facilités que je voudrai.

Je ne vous envoie pas beaucoup de thé ; vous verrez si la qualité est bonne et, si elle vous convient, je vous en enverrai davantage.

Quelle fatalité inconcevable que toutes les contrariétés que vous éprouvez ! Il est étonnant que les gens dont vous parlez, s'exposent à déplaire au maître par une conduite qu'il réprimera certainement aussitôt qu'il en aura connaissance. S. A. a bien pu ne pas prévoir beaucoup de choses ; mais je suis certain qu'elle désire ardemment que vous trouviez le repos dans l'asile qu'elle vous a offert, et qu'elle fera tout pour vous le procurer. Je sens aussi le déplaisir que de telles tracasseries doivent vous causer. Si vous imaginiez quelques moyens d'y remédier et que cela pût s'arranger avec votre bonne et honnête façon de penser, je crois que vous feriez

très bien d'y songer ; au reste la fermeté et la patience que vous opposez ne peuvent que faire un bon effet et quand le prince saura que vous avez été insulté sans que vous vous soyez plaint, il verra encore mieux tout ce que vous faites pour l'amour de la paix. Ces méchantes gens m'affligent cruellement et, sur le peu que vous me dites, j'imagine combien vous devez souffrir, vous qui êtes la bonté par excellence ; mais quels motifs auraient-ils donc ? Ils entendent bien mal leurs intérêts. Car naturellement ils devraient bien plutôt imaginer que loin de leur nuire, vous pouvez leur rendre service. Je désire fort que M. Manoury vienne ; le peu qu'il dira éclaircira S. A., et connaissant votre délicatesse, elle imaginera sans doute ce qui se passe. M. le Pri[nce] de C[onti] doit revenir dans les premiers jours du mois prochain. Je vous supplie de m'entretenir de vos chagrins ; j'ai bien regret que vous soyez si loin, ou plutôt que je sois aussi peu maître de mon temps ; j'irais quelquefois les partager avec vous.

Je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous me faites l'amitié de me dire ; si j'étais plus à portée d'écouter vos sages conseils, je vaudrais certainement beaucoup mieux. Le défaut dont vous me parlez, n'est pas seul, et je m'en afflige souvent ; mais je sens que tout en aimant d'être plus parfait, il est très difficile de se corriger soi-même et que la volonté de bien faire ne suffit pas toujours. Je vous dois d'aimer les choses vertueuses ; je vous dois peut-être plus que mon existence ; mais j'ai négligé dans ce temps heureux de votre séjour à M[ont]m[orenc]y, que j'appellerai toujours l'âge d'or, de profiter autant que je l'aurais dû de l'accès que vous me permettiez ; j'avais alors de la candeur et un caractère doux et timide qui pouvait se porter au bien ; mais j'eus la bêtise de ne pas sentir le prix du temps que je passais près de vous, et je me le reprocherai toute ma vie. La candeur a disparu ; le caractère s'est altéré ; heureusement il m'est resté un cœur bon, une âme sensible, et surtout une amitié très tendre pour vous, qui durera autant que moi.

J'ai la plus grande envie de vous revoir ; dites-moi, je vous en prie, si quand il se trouvera deux jours de fête de suite dont je pourrai disposer, vous me permettriez de vous faire une petite visite. J'ai un cheval à ma disposition ; ainsi cette petite course ne serait point à charge à ma bourse ; faites-moi seulement le plaisir de me mander à quelle auberge je dois descendre à Gisors ; j'irai en me promenant à Trye.

Je verrai Mme de Verdelin au premier moment. Mille choses pour moi, je vous en prie, à Mlle votre sœur, et bien des salutations à M. et Mme Manoury et M. Cochois. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne ferme ma lettre que ce samedi matin ; on me dit hier que le baron de Glecken[1], envoyé de Danemark, savait où vous étiez ; mais je ne sache pas qu'il ait désigné l'endroit ; cependant, sur quelques particularités que j'ai apprises, je présume qu'il est instruit. On m'a ajouté qu'il vous estimait et aimait beaucoup, et qu'il était fort lié avec M. de Choiseul.

Tout le monde demande de vos nouvelles avec empressement et il paraît toujours que le vœu général serait que vous fussiez et restassiez en France. Mme de Chenonceaux se porte beaucoup mieux ; elle a chargé M. Lemierre de venir me demander si je savais de vos nouvelles.

Adieu, derechef ; je suis tout à vous.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou. | Au château de Trye, | par Gisors.

104. — *Coindet à Rousseau.*

Ce samedi à midi [18 juillet 1767].

On m'a remis votre paquet ; j'ai donné cours aux lettres et envoyé la clef ; M. Raban devait repartir aujourd'hui ; je viens de chez lui pour le charger du thé, des gazettes, et de

[1] Charles-Henri, baron de Gleichen (1735-1807), envoyé extraordinaire de Danemark à Paris.

l'argent de vos billets ; je ne l'ai pas trouvé, et comme on m'a dit qu'il ne partirait que demain, la crainte que vous ne soyez inquiet, m'engage à vous écrire ce mot fort à la hâte. Vous trouverez aussi dans le paquet que je remettrai à M. Raban une longue lettre que je vous écrivis hier. Adieu, je vous embrasse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Mannoury, Lieutenant | des chasses de S. A. S. Mr le Prince | de Conti, pour Monsieur Renou. | Au Château de Trie, par Gisors.

105. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 25e juillet 1767.

Je vous ai écrit fort longuement samedi, mon très cher, en vous envoyant le restant de vos commissions par M. Raban. J'espère que vous avez tout reçu ; j'augure de votre silence qu'il n'y a rien de nouveau et j'en suis bien aise. J'ai pourtant un grand regret de vous sentir ainsi à la merci de ces méchantes gens. Si j'apprenais que les choses vont mieux, j'en aurais beaucoup de joie.

On commence à parler dans le public de votre séjour dans une des terres de M. le P[rince] de C[onti] sans dire où ; mais il paraît que le vœu général est pour que vous y soyez en paix. Si j'apprends quelques particularités, soyez sûr de mon attention à vous les mander. M. le M[arqui]s de Mirabeau m'envoya samedi un in-4°, que j'ai remis à M. Raban [1]. Voici une lettre de M. Du Peyrou. Adieu, j'attends que vous me disiez si vous voulez recevoir ma visite et je vous embrasse de tout mon cœur.

Mme de Verdelin est fort incommodée depuis quelques

[1] *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* par Mercier de la Rivière. Rousseau en accuse réception au marquis de Mirabeau le 26 juillet.

jours d'un grand mal de poitrine et d'une toux; elle a eu de la fièvre. Dieu merci, son état n'est pas dangereux. Elle vous dit mille et mille choses.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury, | Lieutenant des chasses de | Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

106. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 29. Juillet 1767.

J'ai receu, cher Coindet, votre envoi et votre lettre du 25. Je ne vous avois pas demandé de m'envoyer l'argent des billets, même avant le payement, au contraire ; je vous avois marqué que cela ne pressoit point. J'aime à profitter des soins de votre amitié, mais je n'aime pas qu'ils soient onereux ni à vous ni à vos amis. Vous ne m'avez point envoyé la note de vos déboursés que vous m'aviez promise, et j'ai peine à concevoir que même en recourant à M. de la Roche vous ayez eu de l'argent à moi suffisamment pour cela. Je vous crois trop mon ami et vous étes trop galant homme pour prendre le bon marché dans votre poche ni dans celle d'autrui.

Quand vous voudrez et pourrez me venir voir vous me ferez le plus vrai plaisir. Mais dans la circonstance où je me trouve je ne suis pas fâché que vous differiez encore quelque tems, soit à cause que vous pourriez voir ici des contenances qui vous déplairoient par rapport à moi, soit parce qu'il est bon que nous voyions un peu comment les choses tourneront après le retour de S. A. pour conferer ensemble avec plus de connoissance sur ce qui regarde ma situation. Je remarque qu'il y a vers la fin du mois prochain trois fêtes de suite. Vous pourriez en

profitter de façon que nous passerions un peu plus de tems ensemble que s'il n'y en avoit que deux. A l'égard de votre cheval, M. Manoury n'a pas voulu me dire une addresse d'auberge, desirant qu'il fasse ordinaire avec le sien. Cependant si vous pouvez le loger à Gisors, vous me ferez plaisir, et pour cause ; espérant qu'il m'accordera la permission de le deffrayer. Je remets à ce tems-là de causer plus au long de beaucoup de choses. Mais ce qu'il ne faut pas remettre d'un seul moment si vous pouvez, c'est de me donner des nouvelles de Mad^e de Verdelin ; car quoiqu'il paroisse par votre lettre qu'elle étoit mieux quand vous avez écrit, ce mieux, après l'allarme que vous m'avez donnée demande la plus prompte confirmation, et je ne serai pas tranquille que vous ne m'ayez tout à fait rassuré. Je lui ai écrit il y a trois ou quatre jours ; je serois bien aise aussi d'apprendre si ma lettre lui est parvenue en son tems.

J'attends avec impatience les nouvelles que vous m'annoncez du retour du pauvre Guy. Voila une terrible leçon qui doit à jamais le rendre sage. J'ai trouvé les feuilles du Dictionnaire[1] pleines de fautes enormes ; j'en ai marqué quelques unes quand une plume s'est trouvée sous ma main en le parcourant. Il ne m'est pas possible de les relire pour courrir derechef après les autres fautes. Mon dégout pour la lecture augmente journellement au point d'être absolument invincible, surtout pour mes propres écrits. Mettez-vous à ma place, cher ami, et jugez des terribles idées que cette lecture me rappelle. Il faudra, cependant, absolument que je lise la préface de ce Dictionnaire. Et quoique Guy m'ait marqué dans sa lettre que j'en trouverois une

[1] Le *Dictionnaire de Musique*.

épreuve jointe aux feuilles, je n'y en ai point trouvé. Il faut necessairement que cette épreuve me soit envoyée avant de tirer; car je n'imagine pas qu'on soit allé en avant sans que j'aye vu cette épreuve.

Je voudrois bien ne vous pas importuner de mes commissions. Mais comme elles ne pressent jamais et que vous pouvez prendre votre commodité pour les faire, il ne tient qu'à vous qu'elles ne vous embarrassent pas, et cela supposé, je crains peu d'être indiscret. J'ai aujourdui sept personnes à diner, et je ne puis éviter que pareille fête ne me revienne souvent; or vous sentez que quatre couverts ne peuvent suffire, il m'en faudroit encore deux; mais je n'aime point votre argent hâché: je veux que les choses soient ce qu'elles paroissent. De bonnes fourchettes de fer et de bonnes cueilléres d'étain.

Jamais les distractions de la botanique ne me furent si necessaires. Mes livres sont en Angleterre avec mes chemises et mes chausses, et je ne sais plus quand tout cela viendra. Je voudrois tâcher en attendant d'en acquerir d'autres qui me manquent. Mais je vois qu'on est très mal fourni à Paris en livres de cette espéce, surtout chez la veuve Duchesne où je les ai toujours trouvés trés chers et très mal choisis. Ne pourriez-vous pas vous informer quel est le libraire qui vend par préférence des livres de medecine ou ceux de botanique, et avoir de ce libraire une note de tous les livres qu'il a de cette derniére espéce et des prix. Puisqu'ils n'ont aucun des livres que je demande, ils en auront peut-être quelques uns dont je pourrai m'accommoder.

Je compte vous envoyer par occasion quelqu'un des jours de cette sémaine ou de l'autre un pacquet contenant des lettres pour l'Angleterre auxquelles je vous prie

de donner cours. J'en joindrai aussi une pour M. Du Peyrou dont j'étois extrémement en peine quand vous m'avez envoyé la sienne. Vous comprenez que dans celle que je vous écrirai en même temps je n'entrerai dans aucun détail sur ce dont je vous ai parlé précédemment. L'équipage de chasse est parti hier et de ce coté je suis un peu moins desagréablement à l'extérieur. Mais autant que j'en puis juger, toute la maison du Pr[ince] m'a vu venir ici avec peine, et n'épargnera rien de maniére ou d'autre pour me renvoyer. Pour moi j'ai pris mon parti, et déterminé à tout souffrir je ne sortirai pas d'ici s'il m'est possible, à moins que la main qui m'y a placé ne m'en chasse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mon nom est le secret de la comedie, tout le monde me connoit ici, et comme vous comprenez bien, parmi ce peuple sauvage je n'en suis pas mieux traité.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc | rue de Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

107. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 30e juillet 1767.

J'allais vous écrire, mon très cher, au moment où j'ai reçu votre lettre. Je me hâte de vous dire que Mme de Verdelin va beaucoup mieux et qu'elle est presque entièrement rétablie; il ne lui reste que les maux inséparables d'une poitrine extrêmement délicate ; mais vous pouvez être très tranquille. La lettre que vous lui avez écrite [1], est parvenue exactement ; les détails qu'elle renferme montrent votre amour pour la paix et la tranquillité, et tout ce que vous faites pour vous la pro-

[1] Le 22 juillet 1767.

curer ; c'est une chose bien étrange que les méchants vous privent d'une douceur qui vous est due et que vous méritez si bien. Mais toutes les réflexions possibles ne changeront rien à l'état des choses ; je mets tout mon espoir à croire que S. A. remédiera autant qu'il lui sera possible à ce qui peut troubler votre repos et j'attends son retour avec une vive impatience. Je suis fort aise que l'équipage soit parti ; ce doit être certainement un mal de moins.

M. Guy est revenu ; il vint me voir hier et me demanda de vos nouvelles avec grand empressement. J'attendais ce matin une lettre de lui pour vous ; elle n'est point venue ; je lui demanderai la feuille de la préface et je vous l'enverrai.

Soyez très assuré que vos commissions ne sont et ne me seront jamais à charge ; je prends mes moments de loisir pour les faire. Je vous enverrai par ma première la note de mes déboursés ; vous avez raison de compter sur mon exactitude à ce sujet. J'ai passé chez M. de La Roche que je n'ai point trouvé ; je me conformerai à votre intention pour l'argent qu'il doit me compter. Imaginez-vous bien qu'il ne m'a pas plus été à charge de vous envoyer le montant de vos billets que si je vous avais donné 4 écus pour un louis. Ces billets étant échus se payent à présentation à Londres, et comme j'ai cru l'occasion de vous en envoyer le montant, favorable, j'en ai profité. Je vous enverrai les cuillères et fourchettes que vous désirez et je m'informerai des livres de botanique, etc., et je vous en enverrai la note.

Indépendamment de la bonne volonté de M. Manoury, à laquelle je suis fort sensible, je serais très aise de savoir l'adresse d'une auberge à Gisors, parceque, comme je m'arrangerai pour partir la veille des fêtes, il se pourrait que j'arrivasse trop tard à Gisors pour pouvoir me rendre au château. Priez donc, s. v. p., M. Cochois de vous en indiquer une, afin que je puisse y descendre au besoin. Le mois d'août va me sembler bien long, car les trois fêtes ne se trouvent qu'à la fin ; mais aussi je serai un jour de plus avec

vous et cela me console. Si cependant il arrivait qu'il fût nécessaire que je fisse ce petit voyage plus tôt, je m'arrangerais pour cela. On parle toujours diversement ici du lieu que vous habitez; il paraît cependant que quelques personnes le savent; mais les esprits me paraissent on ne peut pas mieux disposés en votre faveur.

J'ai recu avant-hier une lettre de M. Beauchâteau de Genève[1], que j'ai connu autrefois et qui me demande de vos nouvelles avec le plus grand empressement.

Recevez, mon très cher, mille et mille embrassements. Bien des compliments à Mad[emois]elle et à M[essieu]rs et Dam[e]s Manoury.

M. Du Peyrou m'a mandé qu'il voulait vous aller voir en revenant de Hollande et je lui ai indiqué une route pour passer à Gisors sans revenir à Paris.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trie, par Gisors.

108. — *Coindet à Rousseau.*

[3 août 1767].

Je vous ai écrit jeudi[2], mon très cher, pour vous donner des nouvelles de Mme de Vederlin qui continue à se mieux porter. Voici la lettre de M. Guy et un paquet que M. le M[arqui]s de Mirabeau m'a envoyé pour vous.

M. le Prince de Conti doit être arrivé samedi. Sans doute que vous lui écrirez; je serai toujours fort en peine jusques à ce que les choses se passent de manière que vous trouviez la paix et la tranquillité dans cet asile; et je suis très persuadé que

[1] L'horloger Beauchâteau (né en 1729 à Jussy près Genève), qui était venu voir Rousseau à Môtier avec les ministres Mouchon et Roustan.

[2] 30 juillet.

S. A. ne négligera rien pour que cela soit ainsi. Je me meurs d'envie de vous voir et de causer avec vous; j'attends avec la plus vive impatience les fêtes de la St Louis.

Mme de Chenonceaux a envoyé chez moi pour savoir de vos nouvelles; j'ai été la voir et je l'ai trouvée fort bien à présent. Elle m'a chargé de vous dire cent choses obligeantes; elle sait que vous êtes en France, mais elle ne sait pas où.

M. de La Roche m'a payé pour votre compte et selon une note que je vous remettrai, L. 137.4.6, ce qui, joint avec les 200 [livres] que j'ai déjà reçues de Mme Duchesne, font plus que je n'ai déboursé pour vous; nous règlerons tout cela quand j'irai vous voir.

Je vous enverrai samedi les cuillères et fourchettes, et des catalogues de livres. Si vous m'ordonnez quelque autre commission entre ci et ce temps-là, je les joindrai. Adieu, je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Ce lundi.

109. — *Rousseau à Coindet.*

3 Aoust 1767.

Voici, mon cher, les gazettes que vous m'avez envoyées et que M. Richard[1] veut bien se charger de vous renvoyer. Voici aussi des lettres pour l'Angleterre, auxquelles je vous prie de donner cours, et voici enfin une lettre pour M. du Peyrou[2] à laquelle vous aurez la bonté de faire une envelope à l'addresse de son parent.

Je n'ai aucune nouvelle de M. le Pr[ince] de C[onti]; mais je le présume arrivé à Paris, et j'espére qu'il se sera bien trouvé de ses eaux. N'ayant rien d'agreable à vous mander de ce pays j'aime mieux ne vous en rien

[1] Voyez sur ce personnage la lettre du 6 août.
[2] Lettre du 1er août 1767.

dire, et il sera même bien de ne vous rien écrire de particulier par la poste jusqu'à ce que nous nous soyons vus. Il est absolument necessaire quand vous viendrez, que vous laissiez votre cheval à Gisors ; on m'a nommé *les trois poissons.* Mais de forcer votre marche en partant tard pour arriver de nuit et avoir probablement un mauvais gîte me paroit une dépense inutile et un arrangement malentendu. Il vaut beaucoup mieux partir le lendemain de très grand matin afin de pouvoir arriver ici pour diner, et si je suis prévenu du jour et qu'il fasse beau j'irai vous attendre sur le chemin de Gisors. Si vous voulez venir avant la St Louis à la bonne heure ; mais je ne vois dans ce voyage d'autre necessité que le plaisir qu'il vous fera et à moi aussi.

Ne manquez pas je vous en prie de m'apporter des nouvelles de Made la Mareschale. J'ai été bien des fois sur le point de lui écrire : mais quoique je sois bien sur que mon voyage ici n'étoit point un secret pour elle, je n'ai pas dû rompre même envers elle celui que m'a prescrit M. le Pr[ince] de C[onti] sans la permission de S. A. Mille salutations et amitiés à M. et Made de la Roche.

Quoique vous m'ayez tranquillisé sur l'état de Made de Verdelin, j'ai besoin de confirmation sur son parfait rétablissement, et je vous prie de ne pas attendre votre voyage pour me la donner si vous en trouvez l'occasion ou même par la poste faute de mieux. Je suis bien charmé de savoir ce pauvre Guy enfin de retour. Je n'ai receu de lui aucune lettre, ni de vous depuis celle du 30 Juin [*lisez :* Juillet] où vous m'en promettiez une de lui. Je ne voudrois pas que vous pensassiez sur ce que je vous écris qu'aucune de mes lettres ont été ouvertes ;

c'est ce que je suis bien éloigné de croire et de craindre : c'est seulement pour diminuer la peine d'autrui et ma dépendance que je voudrois trouver quelque expédient pour qu'elles me parvinssent directement. Voici un bout d'*errata* que j'avois oublié de vous envoyer précédemment. Ma sœur vous remercie et vous salue à chaque fois, mais je n'y pense jamais en vous écrivant ; excusez l'oubli; je vous embrasse.

Vos nouvelles de Mad^e^ de Chenonceaux m'ont bien réjoui le cœur. Tâchez de la voir avant de venir et vous me direz si je puis lui écrire.

Sans adresse.

110. — *Du Peyrou à Coindet* [1].

Amsterdam 3 août 1767.

Bien obligé, Monsieur, de votre lettre. Les détails dans lesquels vous avez la complaisance d'entrer, me sont bien intéressants. Ceux concernant notre ami, quoique prévus par lui-même, ont dû lui être sensibles ; mais j'espère avec vous que le retour de M. le P[rince] de C[onti] aura remédié, du moins en partie, aux inconvénients inévitables parmi une classe de gens dont l'insolence est toujours proportionnée à leur bassesse. Le même courrier qui m'a porté votre lettre, m'en a porté une de cet ami [2]. Il ne me dit rien de sa position ; mais son inquiétude sur mon compte s'exprime et se développe de la manière la plus tendre. Ma lettre, j'espère, l'aura tranquillisé. La sienne étant du 22 juillet, il ne pouvait alors avoir reçu la mienne qui était du 20. Ayez la bonté, Monsieur, de lui acheminer encore celle-ci. Je crois cette voie plus sûre que la directe, et je m'en sers sans scrupule, parce-

[1] Fragment.
[2] Lettre du 22 juillet.

que je connais, Monsieur, votre façon de penser, qui vous rendra agréable la petite peine que je vous donne.

M. Rey vous a expédié le 1er de ce mois par la route de Bruxelles un petit paquet pour notre ami, renfermant du papier de poste et quelques livrets blancs in-8o. C'est celui dont je vous ai déjà parlé et que je vous prie de faire parvenir à T[rye].

Du Peyrou.

Sans adresse.

111. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 6 Aoust 1767.

J'ai receu hier votre pacquet contresigné et la lettre de Lundi que vous y avez jointe. Voici une réponse pour Guy, qui ne m'a point envoyé l'épreuve de la préface, et ne m'en a point parlé.

Vous me marquez que M. le Prince de Conti doit être arrivé samedi. Voila un *doit être* que je n'aurois pas attendu de vous en pareille circonstance. M. Richard qui travaille dans les bureaux de S. A. et qui repartit hier de Gisors dit à Mr Mannourry qu'elle n'étoit point arrivée encore, et il devoit le savoir ayant receu du Temple[1] des lettres toutes fraîches. Ainsi je n'en sais pas plus après votre avis qu'auparavant. Vous me faites entendre qu'il faut écrire à S. A. Mais il faloit me marquer aussi ce que je devois lui dire ; car c'est sur quoi je suis fort embarrassé. Je me tais, j'attends, et je me résigne ; je n'imagine pas que dans ma position il soit possible de prendre un parti plus respectueux. Les profondes ténébres qui régnent autour de moi, les sinistres pronostics qui m'environnent semblent m'annoncer que

[1] Résidence du prince de Conti à Paris.

je touche enfin à la catastrophe de mes malheurs. Mon Dieu ! que, se présentant sans cesse, elle arrive bien lentement ! Adieu, mon cher ; je n'ai pas la force de vous en écrire aujourdui davantage.

J'oubliois de vous dire que M. Richard voulut bien se charger d'un pacquet pour vous, contenant vos gazettes et plusieurs lettres. Je compte que vous l'aurez receu.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | Hotel le Blanc, rue de Cléry. | A Paris. [*Cachet :* lyre].

112. — *Coindet à Rousseau.*

[7 août 1767]

M. Necker vient d'être obligé de partir pour Fontainebleau ; il n'est pas certain qu'il puisse revenir demain, et son absence m'oblige essentiellement de rester ici. Je crains donc qu'il ne me soit pas possible de vous aller embrasser dimanche comme je l'espérais, et je vous en préviens tout de suite afin que vous ne m'attendiez pas en vain. Cependant, comme je me suis arrangé pour avoir deux ou trois jours de libres, si M. Necker est de retour samedi au soir ou dimanche matin, je partirai tout de suite. Mais je suis forcé à ne pouvoir pas y compter et cela me fait une très grande peine, car je suis bien impatient d'avoir le plaisir de vous voir. Je n'ai point reçu de vos nouvelles cette semaine. Adieu, mon respectable ami, je vous embrasse fort à la hâte.

Ce vendredi matin.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Mannoury | Lieutenant des chasses de S. A. | S. Mgr le Prince de Conti. | Pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

113. — *Coindet à Rousseau.*

Ce vendredi soir 7 août [1767]

Je vous ai écrit ce matin. J'ai reçu ce soir une lettre de M. Du Peyrou que voici ; j'y joins la feuille de la préface que M. Guy m'a remise. Je vous envoie aussi 3 cuillères et 3 fourchettes d'étain et d'acier. C'est un petit envoi ; vous verrez si vous avez besoin de quelque autre chose, afin que je le prépare et vous le porte en allant vous voir.

J'ai demandé des catalogues de livres de botanique et les gazettes que je voulais joindre ici, et que l'on m'avait promis[es] ; rien n'est venu ; cela me fâche, car je ne puis les aller chercher, ayant beaucoup à faire et une migraine épouvantable.

On m'a dit de bonnes nouvelles aujourd'hui sur ce pauvre M. Lenieps ; on se flatte qu'il sortira bientôt[1] ; je ne négligerai pas de vous en informer. Mille bons soirs ; je vous embrasse comme je vous aime.

Sans adresse.

114. — *Coindet à Rousseau.*

[11 août 1767].

Je vous écris, mon très cher, avec le plus grand empressement et le plus grand plaisir pour vous tranquilliser. J'ai vu hier S. A. Il est impossible d'être mieux reçu que je le fus ; elle me demanda de vos nouvelles, avec cette bonté et ce tendre intérêt que vous lui connaissez. Je répondis de la manière que je crus la plus convenable, et S. A. m'ayant prévenu sur les mauvaises tracasseries de ses valets, je lui dis qu'effectivement il s'était passé des choses les plus propres à vous faire connaître que les gens de S. A. voyaient de

[1] De la Bastille.

mauvais œil votre séjour au château et qu'ils ne négligeaient point les occasions de vous y rendre la vie désagréable afin de vous forcer d'en sortir, mais que mettant toute votre confiance dans la bonté de S. A. vous résistiez avec fermeté à tout et que la crainte d'être obligé d'entrer à ce sujet dans des détails qui pouvaient lui déplaire, vous avait empêché de lui écrire ; mais que vous m'aviez chargé d'avoir l'honneur de la voir afin que je puisse vous donner des nouvelles de sa santé. S. A. me dit que sur ce que M. M[anour]y lui avait mandé des tracasseries qu'on vous faisait, elle lui avait fait de nouveau connaître ses intentions, qu'ayant désiré et désirant que vous trouvassiez dans cette retraite tous les agréments nécessaires à votre repos, elle ferait punir et chasser tous ceux qui s'écarteraient de sa volonté et que cet exemple servirait de leçon aux autres ; enfin elle m'a dit les choses du monde les plus propres à me faire connaître qu'il n'y a rien d'altéré dans ses sentiments pour vous, et que s'il se passe quelque chose qui vous déplaise, il ne tiendra pas à Son A. que cela finisse et qu'elle ne négligera rien de ce qui sera nécessaire pour que vous jouissiez de la tranquillité qui vous est nécessaire. S. A. m'a dit que malgre l'envie qu'elle avait eue de vous écrire depuis son retour, elle n'avait pas voulu le faire parce que n'ayant pas d'occasion d'envoyer à Trye quelqu'un de sûr, elle ne voulait pas écrire par la poste de peur que sa lettre ne fût vue et que l'on ne pût découvrir par là le vrai lieu de votre résidence dont on parle toujours diversement ; mais qu'après le 25 août elle irait passer une 15me de jours à l'Isle Adam avec Mme la P[rince]sse de Conti[1] qui désirait d'y aller, et que de là elle trouverait un prétexte de chasse pour vous aller voir, sans que cela fit du bruit. Je me suis presque mis à ses pieds sur cette nouvelle, espérant bien

[1] La princesse douairière Louise-Elisabeth de Bourbon (morte en 1775), mère du prince de Conti. Mme de Verdelin écrit vers le même temps à Rousseau que ce voyage « fait très fort raisonner », la princesse n'ayant été de sa vie à l'Isle Adam.

que cette visite fera dans le pays le meilleur effet pour votre tranquillité. S. A. a ajouté que comme il paraissait que vous étiez fort inquiet, il lui serait très agréable que je fusse passer quelques moments avec vous, que je pourrais d'ailleurs observer ce qui se passe et l'en informer plus exactement que personne; elle me donna un petit mot pour M. Manoury, et m'indiqua sa marche jusqu'au milieu de 7bre afin que dans tous les cas je fusse en état de l'instruire de ce qui pourrait se passer. S. A. me dit qu'elle avait l'ordre et que toutes les précautions étaient prises pour vous faire passer en Normandie si la chose était nécessaire, mais comme on est très tranquille ici et que chacun désire que vous soyez en paix, je n'imagine pas que vous soyez obligé de changer ; ainsi tout ira bien, si ce qui vous environne devient raisonnable. Voilà, mon très cher, en détail la relation de mon audience; je crois à présent que vous devez être plus à votre aise pour écrire à S. A. ; et afin que votre lettre lui parvienne plus sûrement et sans retard, vous pouvez me l'adresser. Vous pourriez aussi me mander ce que vous croyez nécessaire que je dise ; car vous devez vous rappeler que vous ne m'avez donné aucun détail sur les mauvais procédés de ces valets. Au surplus, tout ceci n'est qu'en attendant que je vous voie; je désirerais bien que ce fût au plus tôt, parceque je crois que ce sera mieux pour votre repos. Ainsi, si vous y voyez la moindre nécessité, mandez-le moi sur le champ afin que je puisse partir samedi qui est fête ; sinon nous nous en tiendrons à notre premier arrangement et j'irai passer les fêtes de la St Louis avec vous. Mandez-moi, je vous en prie, ce qui vous sera le plus agréable que je fasse. La fin de votre dernière lettre m'a mis fort [en peine], et je le serai jusques à ce que vous m'ayez rassuré. Mme de Verdelin, que je rencontrai en sortant de chez M. le Pr[ince] de C[onti], fut fort réjouie de ce que je lui dis de la conversation que je venais d'avoir; elle m'a chargé de vous dire mille choses; sa santé va bien, Mlle de Verdelin toujours de même.

M. le P[rince] de C[onti] m'a chargé de vous dire qu'il était venu, il y a peu de jours, une lettre pour vous adressée au Temple. S. A. était à M[ont]morency. Mme de B[oufflers] qui y allait, se chargea de la lui remettre pour vous l'envoyer, et Son A. en revenant à Paris l'a oubliée à M[ont]morency. Com[me] S. A. y retourna hier au soir, elle vous enverra cette lettre; mais elle désirerait que s'il n'est pas nécessaire, vous n'y fissiez pas de réponse, parce que cela ferait connaître qu'en vous adressant ainsi, les lettres vous parviennent et qu'il pourrait vous en venir d'autres.

Je fus un moment avant hier à M[ont]morency; je ne pus pas voir Mme la Maréchale qui jouait; mais je chargeai Mme de La Roche de dire que vous m'aviez demandé des nouvelles de sa santé qui est fort bonne.

Je vous ai écrit dimanche matin[1]; j'espère que vous aurez tout reçu, lettres et paquets. Adieu, j'attends de vos nouvelles avec impatience et je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce mardi matin, 11 août.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

115. — *Rousseau au Prince de Conti*[2].

Le 12 août 1767.

J'ai attendu selon les ordres de V. A. S., et j'ose dire que dans ma situation présente cette obéissance est de quelque prix. Je ne puis, M[onsei]g[neu]r, la pousser

[1] Sur la lettre de Rousseau du 6 août, Coindet a en effet noté: *répondu le 9*. Mais cette réponse a disparu.

[2] Ce billet recopié sans doute au passage par Coindet, comme le no 13, est transcrit dans un cahier de copies de lettres conservé parmi les papiers Coindet chez M. Philippe Moricand, à Chougny.

plus loin, sans me manquer à moi même, et l'air de ce lieu m'est si peu favorable, qu'il m'est impossible de l'endurer. Je demande à votre Alt[esse] S[érénissime] la permission de suivre ma destinée et de disposer de moi ; bien sûr qu'Elle ne m'imputera point mon malheur à crime, et ne m'ôtera pour cela ni ses bontés, ni sa protection.

116. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 13. Aoust 1767.

J'ai receu, mon cher, votre lettre du 11, et v[ot]re pacquet contresigné. Je suis très sensible à votre zéle et je suis charmé qu'il vous fasse connoitre d'une maniére qui dans la suite peut vous devenir avantageuse à quoi je desire ardemment de pouvoir contribuer ; mais en attendant ce même zéle qui vous pousse en avant nous expose à nous croiser dans nos démarches, faute de votre part de pouvoir être instruit du véritable état des choses, et de la mienne de pouvoir prendre patience et souffrir plus longtems les choses du monde les plus insouffrables. J'ai ecrit à S. A. et l'ai prié de me permettre de disposer de moi. Je ne l'ai fait qu'après la conviction parfaite qu'il est impossible, malgré ses bontés et sa puissance que je vive jamais ici ni heureusement, ni paisiblement, ni librement, ni avec honneur. Je ne puis pas tout dire ni à S. A. ni à personne : mais quand vous viendrez vous en verrez assez pour sentir que j'ai raison. Au reste, je vous préviens que quoi qu'il arrive je n'acquiescerai jamais à demeurer en Normandie. Ce qui se passe ici m'a fait prendre en dedain pour le reste de ma vie la Normandie, les Normands et même leur voisinage ; jamais je n'habiterai volontairement parmi ces gens-là.

J'honore et j'estime trop la nation pour craindre ni Paris ni Versailles ; mes terreurs viennent de plus loin, et n'en sont que plus effrayantes. Je crains beaucoup moins les persecuteurs que les traitres.

Je suis toujours d'avis de faire votre voyage au tems fixé ; mais malgré votre obstination j'oserai m'obstiner aussi à vous conjurer de partir le matin plustot que le soir. Comptant arriver à 8 ou 9 heures vous arriverez à 10 ou 11. Vous vous ferez attendre et nous tiendrez sur pied toute la nuit. Mais ce n'est pas cette raison-là qui me fait insister ; c'est qu'il y a actuellement ici une bande de voleurs cachés dans les bois et qui tiennent tout le monde tellement en allarmes qu'on ne veut pas que je sorte, et que M. Manoury a pris même la peine hier au soir de venir avec son fusil et un garde au devant de moi revenant de la promenade. Dans cette circonstance il serait souverainement imprudent de venir seul, de nuit, et à pied depuis Gisors, et je m'y oppose absolument.

Si vous pouvez sans embarras vous charger de quelques bagatelles à l'aide d'un porte manteau, voici encore des commissions.

Deux ou trois feuilles de papier doré tout uni, c'est à dire sans dessein.

Du pain à chanter blanc, sans être coupé en cachets.

Quelques cahiers de papier à lettres ordinaire.

Deux livres caffé moka. Une petite boete thé boë[1] chez Cavelier libraire rue St Jaques. *Noia*[2] *Monspeliaca Autore Ant : Gouan.*

[1] Espèce de thé : *thé bou* ou *thé noir*, dit l'Académie On rencontre encore les formes : *thé boui* (Trévoux) et *thé bohea* (Littré).

[2] *Sic.* Sans doute la *Flora Monspeliaca* d'Antoine Gouan (Lugduni, Duplain, 1765, in-8 de 543 pages), ouvrage dont Rousseau entretient l'auteur dans une lettre du 6 octobre 1769.

Mad^e de Verdelin qui ne se rebute pas de servir les malheureux a bien voulu m'offrir ses soins encore. Je vous remettrai une lettre pour elle où j'exposerai ce que je desire, et qui ne contiendra que des choses justes, et raisonnables à demander. Si soit par son propre credit soit par la protection de M. le Pr[ince] de C[onti] j'obtiens des graces si moderées, votre ami ne desespére pas malgré ses miséres, d'achever au moins ses jours en paix.

Adieu, cher Coindet. J'attens notre entrevue pour vous remettre diverses lettres dont je ne veux pas grossir celle-ci. Je ne compte plus vous écrire jusqu'alors. Je n'ose aller à Gisors de peur d'être insulté. M. Manoury veut bien se charger de faire porter mes lettres : mais je n'aime pas abuser de cette grace, ce qu'il faut pourtant bien quand je veux écrire ; étant ici tellement en tutéle, qu'il ne m'a pas été possible d'avoir un commissionnaire immédiat pour porter mes lettres, ni même mon eau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc rue de | Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

117. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, ce lundi soir 17 août 1767.

J'ai remis à S. A. la lettre dont vous m'aviez chargé et j'ai expliqué toutes les raisons que vous aviez de ne plus rester dans l'asile qui vous a été donné. S. A. ne voit point qu'il y eût sûreté pour vous d'habiter nulle autre part en France, malgré la résolution où vous êtes d'y vivre d'une manière inconnue, parce que la moindre tête chaude pourrait vous susciter des tracasseries qui auraient des suites auxquelles il serait impossible de vous soustraire. J'ai répondu à cela que

vous encoureriez les hasards à vos périls et risques, mais Son Altesse trouve qu'il serait imprudent de contribuer à vous exposer à telles choses. Elle m'a engagé de vous écrire par la voie dont je me sers, pour vous expliquer toutefois qu'elle ne prétend en aucune manière de gêner votre liberté dont vous êtes et serez toujours absolument le maître. Elle désire seulement que vous voyez encore comment les choses tourneront après les nouveaux ordres qu'elle donnera mercredi aux personnes de sa maison qu'elle fait venir; cela ne vous empêchera point de suivre votre projet que j'ai expliqué à S. A., si vous continuez à éprouver des choses déplaisantes. S. A. m'a dit qu'elle écrirait une note des inconvénients que vous éprouveriez dans les asiles que vous pourriez choisir en France et que si après cela vous persistiez dans la résolution de quitter votre habitation actuelle, vous en seriez le maître, et que cela ne diminuerait point son amitié pour vous, mais qu'elle aurait toujours des craintes pour votre sûreté. Il faudra donc de toute nécessité que vous attendiez cet espèce de mémoire qui ne pourra cependant vous parvenir que vers la fin du mois, parceque jusqu'à ce temps S. A. sera fort occupée tant par un voyage à Compiègne, que par un autre voyage de quelques jours que Mme la P[rince]sse de Conti doit faire à l'Isle Adam après la Saint-Louis. S. A. est toujours dans les mêmes intentions d'aller à Trye; mais ce voyage ne peut absolument se faire que vers le 10 ou le 12 7bre, ce qui est plus tard que je ne comptais. Il faudrait donc que vous eussiez le courage de patienter jusques alors. Si les choses ne continuent pas de vous être tellement déplaisantes que vous n'y puissiez plus tenir, cette prolongation de séjour ne peut faire qu'un très bon effet. Cependant votre tranquillité étant au dessus de tout, si vous étiez toujours dans les même résolutions où je vous ai laissé, il faudrait bien prendre les mesures nécessaires pour changer de demeure avant l'hiver. Heureusement qu'il y a un peu de marge ! S. A. fera revenir de nouveau la semaine prochaine à l'Isle Adam les mêmes personnes

qu'elle vient de mander et de plus M. Manoury, afin de savoir comment les choses se passent ; mais tout cela ne vous engagera en rien, si le séjour continue toujours à vous déplaire ; car, je le répète encore, les intentions de S. A. ne sont point que votre liberté soit gênée et ce n'est que le tendre intérêt qu'elle prend à votre sort qui la rend plus difficile à vous laisser aller sur vos premières représentations. Je serais donc fort d'avis (si vous pouvez le souffrir sans altérer votre santé) que vous attendissiez non seulement les diverses explications que S. A. veut vous donner, mais encore le voyage qu'elle se propose de faire. Ce seront de nouvelles raisons en votre faveur et certainement cela ne peut manquer de faire un bon effet. S. A. m'a dit qu'elle avait d'abord eu intention de vous offrir la maison de ce garde-chasse qui est au bord de la rivière et dont j'ai oublié le nom, mais que le délabrement où elle était, l'en avait empêchée, que cependant, si le lieu vous plaisait et que vous présumassiez d'y être plus tranquille, il serait très aisé de faire à ce sujet des arrangements qui vous fussent convenables, tant par les réparations, meubles, etc. etc., et que le garde-chasse serait amplement dédommagé, soit qu'il y restât de votre consentement, ou qu'il fût ailleurs, ou qu'on y mît quelqu'un d'autre à votre choix ; mais qu'au surplus vous pourriez avoir cette habitation comme une maison de campagne, sans que pour cela vous ne fussiez fort le maître de conserver vos logements du château dont vous feriez usage quand vous le jugeriez à propos. De tout ce que je vous dis là, il faut conclure que S. A. désirerait ardemment que vous pussiez rester chez elle, et que, quoique je lui aie représenté les difficultés qui s'y rencontrent et s'y rencontreront probablement toujours, les mauvais propos ayant peut-être fait trop de chemin, elle espère toujours que d'après les nouveaux ordres qu'elle donnera, tout s'arrangera à votre satisfaction ; mais au surplus, S. A. est très fort dans l'intention que vous usiez de votre liberté. Ainsi, quoi qu'il arrive, vous serez toujours

maître de faire ce qui vous semblera le plus convenable et vous ne prenez aucun engagement en temporisant un peu.

S. A. m'a parlé encore d'une autre terre qu'elle a sur les bords de la mer à quatre lieues du Hâvre ; mais elle ne sait pas si elle est bâtie, et quoique j'aie représenté votre répugnance pour habiter la Normandie, S. A. m'a dit qu'à toute bonne fin, elle prendrait quelques renseignements là-dessus.

Mme la Maréchale, à qui j'ai remis votre lettre, prend beaucoup de part à vos peines ; elle vous écrira et n'épargnera sûrement rien pour engager S. A. de vous continuer ses bontés et sa protection. La vérité que vous aimez, ne me permet pas de vous taire que j'ai cru de m'apercevoir que Mme la Maréchale craignait que ces tracasseries n'impatientassent S. A. ; mais en vérité je n'ai rien vu dans tout ce que S. A. m'a fait l'honneur de me dire, qui m'ait donné lieu de le soupçonner.

Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en supplie, et surtout ne me cachez point vos peines, si vous voulez que je sois en repos. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Cette lettre écrite à mon arrivée ne vous arrivera cependant que mercredi. Je joins ici la lettre venue pour vous au Temple dont je vous ai parlé et que S. A. m'a remise aujourd'hui pour vous envoyer.

Sans adresse.

118. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 18e août 1767.

J'arrivai hier très heureusement, mon très cher. Je passai à Montmorency et je rendis vos lettres. S. A. a désiré que ce que je vous écrivais sur ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, vous fût envoyé par ses gens de l'Isle Adam et non par

la poste; elle me chargea de lui envoyer ma lettre pour vous la faire passer et je m'acquittai hier de ce devoir. Vous verrez ce que S. A. pense de votre changement de demeure ; mais vous verrez surtout qu'elle désire vous faire un détail des inconvénients qu'elle croit que vous rencontreriez ailleurs; cependant je dois vous assurer qu'il ne me paraît point qu'elle ait la moindre envie de gêner votre liberté et que si après les nouveaux ordres qu'elle va donner, ce qu'elle vous écrira et la visite qu'elle se propose de vous faire dans les premiers jours du mois prochain, vous éprouviez toujours une telle déplaisance que le changement vous soit nécessaire, elle contribuera de tout son pouvoir à ce que vous désirerez. Il serait donc essentiellement nécessaire que vous preniez patience jusque là, sans toutefois que cette nécessité vous empêche d'en sortir plus tôt, si vous continuez d'y éprouver des dégoûts et des insultes. J'ai fortement représenté à S. A. que je ne voyais pas de possibilité que les choses se remissent de manière à vous rendre le lieu agréable et que ces mauvais propos multipliés au loin ne se pourraient point effacer ; j'ai dit même qu'en supposant les choses en ordre de ce côté-là, l'incompatibilité d'humeur et de conduite des gens opposés, vous rendraient toujours la vie désagréable; mais quoique j'aie insisté vivement sur ces points, S. A. m'a paru toujours croire qu'il serait possible d'y remédier, et qu'il était probable que l'on vous avait grossi le mal afin de vous dégoûter de cette retraite, mais que quand on verrait d'une manière très claire que vous n'étiez point ce que ces gens pensent, et que S. A. vous mettait dans son château en son *propre lieu et place*, vous laissant absolument maître de tout pour en user comme bon vous semblerait, ces mêmes gens auraient intérêt pour conserver les bontés du Prince et qu'aucune cabale apparente ni cachée n'influerait jamais en aucune manière. Vous verrez ce que je vous mande dans mon autre lettre, et vous en conclurez ce qu'il est nécessaire que vous fassiez pour le moment. Pour moi, quoi qu'il

arrive des nouveaux ordres donnés, je crois fermement que ce qui s'est passé vous a dégoûté avec raison, de manière que vous ne pourrez point rester là. Ainsi j'attendrai ce que vous me manderez pour concerter avec Mme de Verd[eli]n ce que l'on pourra faire pour obtenir le consentement de M. le D[uc] de Ch[oiseul]. Bien entendu que cette démarche ne se fera point que S. A. ne l'approuve. Mme de Verd[eli]n à qui je rendis hier votre lettre, croit la chose très faisable, et même avec secret; elle pense aussi que vous devez rester encore à Trye jusqu'à ce que S. A. y aille; vous pourrez après cela changer de demeure plus convenablement, et la saison ne sera pas assez avancée pour que vous le fassiez avec désagrément. Vous verrez aussi par mon autre lettre ce que S. A. pense de la petite maison de Le Livré que vous pourriez habiter si vous vouliez et à laquelle on ferait les réparations nécessaires; vous y auriez quelqu'un à vous pour faire vos commissions, et, si vous vouliez, le garde y resterait ou non, et dans tous les cas il y trouverait tellement son compte qu'il ne lui prendrait pas fantaisie de vous en savoir mauvais gré, bien au contraire. Vous seriez là solitairement et éloigné des malfaisants, et plus à portée de tous les événements qui pourraient vous rapprocher de Paris.

Si malgré tout cela il faut toujours que vous quittiez cet asile dans peu de temps, comptez fermement que cela sera fait sans aucun inconvénient; et quels que soient vos sentiments à ce sujet, je vous prie de m'en instruire afin que j'aille en avant sur ce que vous désirerez.

Voici une lettre venue pour vous. J'en ai reçu une de M. Moultou que je serai obligé de vous montrer quand j'irai vous voir. Son amitié pour vous n'est point changée, quoiqu'il craigne d'être brouillé. Adieu, cher et respectable Renou, je vous embrasse de tout mon cœur. Bien des compliments, je vous prie, à M[ademoise]lle et à la maison de M. Manoury.

S. A. a exigé absolument que je lui fisse quelques détails

des insultes que vous avez reçues et je n'ai pu m'en dispenser ; elle croit que tout cela ne vient que de la mésintelligence et de la haine que l'on a pour M. M[anour]y, et sur ce que S. A. m'en a dit, j'ai répondu : Vous voyez donc bien, M[onsei]g[neu]r, que de ce côté-là encore il y aura toujours des contrariétés. Mais, a repris le Prince, quand on saura tout l'intérêt que je prends à M. Renou, et qu'il est dans mon château un autre moi-même, je suis fermement persuadé que les choses changeront de face ; il est si doux, si bon, si [bien]faisant, M. Renou, que ces gens-là ayant reconnu qu'i[ls se] sont trompés tomberont à ses pieds et l'aimeront. Mon Dieu, si cela pouvait s'arranger de manière que vous fussiez content, que j'en serais satisfait ! Vous jouiriez du repos qui vous est si nécessaire et vos amis ne seraient pas loin de vous. S. A. veut que j'aille vous voir à la fin du mois, mais j'ai peur que mes affaires ne me le permettent pas.

J'ai interrogé mon postillon sur ce que l'on pouvait dire à Gisors, mais il ne savait rien ; ces gens-là savent pourtant d'ordinaire les mauvais propos, et je juge qu'il n'y a rien.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour M. Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

119. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le dimanche 23 août [1767].

J'attendais avant hier et hier de vos nouvelles en réponse aux deux lettres que je vous écrivis lundi au soir ; je suis en peine de n'en pas avoir reçu et cependant j'en suis bien aise, parceque j'imagine qu'il n'y a rien eu de nouveau, présumant bien que vous ne me laisseriez pas dans l'ignorance si vous aviez quelque chose d'essentiel à me mander. Je n'ai pas

cru devoir retourner chez S. A. que je n'eusse reçu de vos lettres, quoique j'eusse un prétexte de lui aller porter la lettre de M. M[anour]y que j'ai oublié de lui rendre.

J'attends donc et je suis toujours du sentiment qu'il vaut mieux par dessus toutes choses que vous viviez chez vous. Mme de Verd[eli]n se propose de faire demander à M. le Duc de Ch[oiseu]l historiquement sa façon de penser sur le séjour que vous pourriez faire en sûreté en France à telle distance de la capitale. Elle ne pense point, comme S. A., qu'il y eût risque pour vous d'habiter hors de ses terres, et vivant inconnu, tout serait sûrement toléré. On est trop tranquille sur votre compte pour craindre de nouvelles tracasseries ; mais je suis persuadé que le tendre intérêt que S. A. prend à votre bonheur est le plus fort obstacle qu'elle trouve à vous laisser éloigner ; cependant soyez bien assuré que si l'air du pays vous est toujours aussi défavorable, toutes choses seront arrangées pour que vous puissiez partir avant la fin de septembre, et ce surplus de séjour ne pourra faire qu'un très bon effet, puisqu'on verra que vous avez fait tout ce qui a été possible et même au delà et que l'on vous a forcé à prendre le parti de changer de demeure. Mais si votre inquiétude est telle que le plus prompt changement vous paraisse absolument nécessaire, n'hésitez pas à me le mander et comptez sur mes soins les plus empressés pour que tout s'arrange selon vos désirs, au plus tôt.

Voici une lettre de M. Minet. Adieu, mon très cher, je travaille à force pour gagner du temps pour vous aller voir. J'ai bien du regret de n'être pas à Trye ; la belle promenade que nous ferions ! Le temps est magnifique. Ah ! si j'é[tais] mon maître et seigneur suzerain de mes actions, je m'irais bien vite mettre sous votre domination : après la douceur de vous aimer, je ne connais pas de bonheur plus grand que d'être auprès de vous. Mes compliments à vos voisins et à Mademoiselle. Adieu derechef, je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour M. Renou. | Au château de Trye, par Gisors[1].

120. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 25 Aoust 1767. nº 1.

J'ai vos trois lettres, cher Chevalier ; car depuis le ruban noir on ne vous connoit pas autrement ici. Et je n'ai pas répondu aux deux prémiéres, non seulement parce que je n'avois rien de nouveau à vous marquer, mais parceque vous me laissiez en suspends si je ne vous verrois point ces fêtes[2]. Ces sortes d'incertitudes m'inquietent toujours, parce qu'on ne sait quel parti prendre sur un peut-être. Quelque plaisir que j'aye à vous voir, j'aprouve fort que vous ne veniez que quand vous aurez quelque vide de tems à remplir. Je suis toujours tremblant que vous ne preniez quelque chose sur vos affaires. L'avis de M. Necker me revient ; je voudrois que vous leur donnassiez non seulement le soin, mais aussi le tems. Ces boutades de travail nuisent à la santé et souvent à la chose, et il est très difficile que ce qu'on fait trop vîte se fasse aussi bien.

J'ai prévu, comme vous savez, le tour que prendroit votre negociation avec M. le Pr[ince] de C[onti]. S. A. ne pouvant se mettre à ma place ni voir ce qui se passe dans sa maison ne peut sentir comme moi la necessité

[1] Au revers de la lettre, et d'une autre écriture on lit : « La présente est grand poste. Personne ne s'en veut charger chez M. le prince de Conti attendu [*déchirure du cachet*] qu'il y a dix huit lieues. »

[2] Les fêtes de la Saint-Louis.

d'en sortir. Son cœur noble et bienfaisant sent combien ses bontés me sont utiles, mais il ne peut sentir à quel prix on me les fait payer. Mad^e^ la Mareschale craint que tous ces tracas ne l'impatientent ; je le crains aussi, et cette crainte est une des raisons pressantes qui me font desirer d'en sortir et très promptement ; car encore faut-il qu'une porte soit ouverte ou fermée[1]. Personne au monde ne sent aussi vivement que moi les terribles consequences de mon départ d'ici. Je ne vous dissimulerai pas que je me regarde comme un homme perdu du moment que je mettrai les pieds hors de ce château. Tout ce que je puis répondre à cela est qu'il est impossible que j'y reste. Je puis tout supporter hormis l'opprobre ; tant qu'il me poursuivra je fuirai toujours ; fut ce au fond d'un précipice, fut-ce au milieu d'un bucher. Au reste je m'étonne que sur le danger que voit pour moi S. A. à rester dans le Royaume, vous n'ayez rien dit du parti d'en sortir ; c'étoit une réplique toute naturelle, et qui ce me semble terminoit tout. Encore un coup de quelques bontés que m'honore M. le Pr[ince] de C[onti] et quelque supérieures que soient ses lumiéres, il est impossible que d'une place si élevée il puisse se mettre à la mienne, et voir de si petits objets tels qu'ils sont.

Ma derniére espérance n'est pas éteinte tant que Mad^e^ de Verdelin veut bien s'intéresser à moi. J'ai la conviction la plus intime que si je puis encore attendre quelque liberté et quelque tranquillité sur la terre, c'est à elle que je les

[1] Emploi figuré mentionné dès la seconde édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1718. Peut-être aussi allusion au mot de Lolive dans la scène du *Grondeur* de Brueys et Palaprat : « Monsieur, je me ferai hâcher ; il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée... » (acte I, scène 6).

devrai. Il ne s'agit que de m'éclairer sur mon état, me dire ce qu'il m'est permis ou prescrit de faire. Puis-je me choisir une demeure au loin dans le Royaume ; ferai-je mieux d'en sortir ? On m'a laissé entrer paisiblement ; je puis du moins espérer qu'on me laissera sortir de même ; mais comment, par où ; je ne demande qu'à obeir. Qu'on me dise seulement ce que je dois faire : car durant ma malheureuse existence je ne puis pas m'empêcher d'être quelque part. Mais rester ici ne m'est pas possible, et je suis bien déterminé quoi qu'il arrive, à ne plus essayer de la maison d'autrui. Une circonstance cruelle est l'entrée de l'hiver pour aller au loin dans mon état chercher gîte. Mon jeune ami plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces, et sent que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi.

J'ai cent choses à vous dire et je ne me souviens de rien. Je me souviens seulement que j'oublie tout. Nos gens sont revenus, et tout va son train comme auparavant. Il y a de continuelles allées et venues souterraines dont l'effet ne paroit que dans la contenance des habitans, mais cet effet n'est pas équivoque, et l'on peut juger par lui de ce qui se traite dans les conseils caverneux de ces taupes. Au reste tout le pays est aux genoux de M. le Concierge[1], surtout depuis son voyage. Persuadé qu'il a toute la confiance de S. A. chacun s'empresse à se mettre ici sous sa protection, et à la mériter en me faisant quelque nouvelle avanie ; ce qui réussit admira-

[1] Rousseau désigne vraisemblablement par ce nom un certain Deschamps, serviteur ou employé du prince de Conti, qui était venu se faire soigner à Trye, en compagnie de sa fille. Voyez plus loin la lettre du 1er septembre.

blement. Je ne puis concevoir par quelles mains est poussé cet homme, mais il a été très bien choisi. Il va trés habilement son train sans se compromettre. C'est dommage qu'il ne soit pas appellé à jouer sur un grand theatre : Il a tous les talens d'un vrai chef de conspirateurs. Pardon, je vais toujours vous rabâchant les mêmes choses, vous devez être bien ennuyé de moi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J'écris cette lettre sans savoir comment ni par qui elle partira : ma situation est de jour en jour plus embarrassante.

[1] On a mis au revers de votre lettre un verbiage qui me fait comprendre qu'elle a été mise à la petite poste et envoyée aux gens de M. le Prince de Conti au Temple qui l'on[t] renvoyée à la poste. Vraiment, c'étoit bien vous addresser !

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc, rue | de Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

121. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 29 août 1767.

J'étais fort en peine de vous, mon très cher, quand j'ai reçu votre lettre du 25. J'ai attendu pour vous répondre qu'il m'eût été possible de sortir : je n'ai point trouvé S. A. qui est à l'Isle Adam et qui ne doit revenir que jeudi ou vendredi. Mais j'ai vu Mme de Verdelin qui est d'avis de prendre au plus tôt tous les arrangements nécessaires pour que vous puissiez quitter incessamment votre asile et vous retirer dans quelque province où vous vivrez inconnu, chez vous, tran-

[1] Ajouté sur l'adresse.

quille et en paix ; et comme de toutes manières il n'y a pas de temps à perdre, tant à cause de la situation déplaisante où vous êtes, qui exige un prompt remède, que parce que la saison pourrait bien éloigner les personnes nécessaires à ses projets et qu'elle même sera peut-être obligée de faire dans peu un petit voyage, toutes ces raisons, dis-je, l'engagent à faire les démarches nécessaires auprès de M. le Duc de Ch[oiseul] pour obtenir la liberté que vous désirez de vous retirer à telle distance que l'on voudra vous prescrire. Elle espère de réussir et de ne pas tarder à vous en informer ; mais quoi qu'il arrive, vous pouvez toujours compter sur les plus grandes sûretés pour votre sortie du royaume, au cas que cela fût nécessaire.

Je n'oubliai point dans l'audience que j'eus de S. A. à M[ont]morency, de lui représenter que si l'on ne vous permettait pas de vivre en France, vous vous retireriez quelque part en Italie et que même vous comptiez qu'en pareil cas elle vous accorderait sa protection ; mais cette idée d'éloignement ne lui plut point, et je n'obtins pour toute réponse que l'assurance qu'il me donna qu'il écrirait ses idées sur ce que vous désiriez et que si vous persistiez à vous éloigner, vous seriez le maître après cela de faire ce que vous jugeriez à propos, sans qu'il changeât pour cela ses sentiments pour vous. Si vous ne souffriez pas autant que vous souffrez, j'aurais fort désiré que l'on eût attendu et cette lettre et la visite qu'il se proposait de vous faire ; mais les raisons que je vous ait dites ci-devant ne permettant pas de différer à prendre les sûretés nécessaires, j'espère que si S. A. en est informée, elle ne les désapprouvera pas, ayant remarqué de l'éloignement de sa part pour en parler à M. le D[u]c de C[hoiseu]l. Prenez donc patience encore quelques jours et soyez assuré que les choses seront déterminées dans peu de manière ou d'autre. Je serai informé exactement du retour de S. A. et j'irai lui représenter de nouveau l'absolue nécessité où vous êtes de quitter votre retraite. Je n'aurais pas

pensé que les choses eussent continué ainsi après ses nouveaux ordres; mais cependant je n'en suis pas surpris. Que je vous plains, mon respectable ami, vous qui êtes la bonté, la bienfaisance même, et qui êtes pourtant en butte aux outrages de ces vilaines gens! Quelle dépravation, et que l'horreur qu'elle m'inspire élève mon âme et me fait rendre grâce à la providence qui m'a donné un cœur si différent! Je suis désolé que mes affaires ne me permettent pas de vous aller voir, ne fût-ce que pour passer un moment avec vous; ce serait sûrement un soulagement à vos peines et ce serait pour moi une grande douceur. Je vous rends mille grâces des conseils que vous me donnez; je fais tout ce que je puis et pour le mieux, soyez en bien assuré. Je ne crois pas vous avoir dit que j'irais passer les fêtes de la St Louis avec vous; au contraire il me semble que je vous parlai des affaires qui m'en empêcheraient. J'ai beaucoup travaillé et avec succès; je compte avoir quelque repos dans peu; ce sont des bourrasques qui viennent 3 ou 4 fois l'année.

Je me suis informé et j'ai su qu'on avait effectivement mis à la petite poste la lettre que je vous écrivis dimanche. Comme c'était fête et que l'homme qui me sert n'y était pas, je la donnai à un autre qui paresseusement ne prit pas la peine de la porter à la grande poste. Voilà ce qui arrive quand on ne fait pas les choses soi-même.

Je vois qu'il y a une fête de mardi en huit; ainsi, selon toute apparence, j'irai vous voir le dimanche, soit pour passer deux jours avec vous[1], soit pour vous ramener, si les choses sont arrangées comme je le désire; mais j'espère qu'avant ce ce temps, vous me donnerez de vos nouvelles.

Si vous n'aviez pas de répugnance à faire ce que je vais vous dire, je crois que cela serait bien et ferait un bon effet; ce serait donc de m'écrire une lettre que l'on pût montrer au

[1] Vers le même temps, Mme de Verdelin écrit à Rousseau: « M. Coindet attend les fêtes avec bien de l'impatience, il s'occupe du plaisir de vous aller voir avec une joie touchante. »

besoin et qui servît à faire voir le besoin et le désir que vous avez de vivre en paix, libre et chez vous ; la résolution où vous êtes de ne plus écrire et même votre dégoût pour cette occupation ; et l'inclination que vous avez pour cette nation qui vous fait lui donner la préférence sur les autres asiles que vous pourriez choisir ; je crois qu'une telle lettre ne pourrait qu'ajouter à la bonne volonté et au désir que les personnes qui parleront au ministre, auraient que vous restiez en France. Au surplus, ne vous gênez point là-dessus, car il se peut aussi qu'une telle précaution soit superflue.

Mme de Verdelin m'a chargé de vous dire mille choses pour elle, M. Watelet et M. Loyseau aussi. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je vous envoyai hier contresigné un paquet que Guy m'a fait remettre pour vous[1].

Sans adresse.

122. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 1er Septembre 1767.

J'ai v[ot]re n[umér]o 3 et le pacquet contresigné. Je suis d'autant plus touché des bontés de Made de Verdelin que cette occasion, la plus critique de ma vie, me fait bien sentir tout le prix de ses soins ; je n'ajoûterai pas, et des vôtres, parce que c'est à vous que j'ecris. Il me paroit incontestable qu'il faut attendre les ordres de

[1] C'est le fameux paquet contenant des épreuves de la préface du *Dictionnaire de musique*, dont il sera question entre Rousseau et Coindet, à la fin de septembre et au commencement d'octobre, à propos d'un cachet suspect. — Le 23 septembre, les *Mémoires de Bachaumont* notent que Rousseau est fixé en Normandie, qu'il a repris ses travaux littéraires et qu'il « continue actuellement son Dictionnaire de musique, dont il envoie les feuilles à mesure à Paris ».

M. le Prce de C[onti] avant de faire aucune démarche et surtout avant de sortir d'ici. Je dois et je veux tout souffrir plutôt que de lui déplaire ; c'est une resolution à laquelle je me tiens invariablement, et puisque vous me marquez qu'il y a des choses à m'écrire et peut-être un voyage à faire ici, je suis d'avis de m'exposer à manquer les occasions et même à voyager dans l'arriére saison plustot que d'avoir à me reprocher d'avoir mérité la disgrace de S. A. qui a daigné m'accueillir dans mes plus cruelles miséres. Voila, mon ami, ce que je n'oublierois jamais quand nulle autre raison n'ajouteroit du prix à sa protection et à ses bienfaits. Du reste l'impossibilité de tenir ici est telle que rien ne la pouroit vaincre, et qu'il ne s'agit que du moment d'en sortir. C'est de quoi nous causerons plus à notre aise si vous persistez à vouloir venir Dimanche prochain, à quoi je consens de tout mon cœur, si nulle des affaires dont vous êtes chargé n'en souffre et que ce voyage vous fasse plaisir.

Savez-vous à quoi ont abouti les secrettes allées et venues depuis le voyage de ces M[essieu]rs ? A répandre comme un torrent la nouvelle certaine qu'à la vérité je ne suis pas intrus ici à l'insu de S. A. mais qu'au contraire j'y suis un espion placé de sa main pour tracassser ici tout le monde, et que si l'on ne vient promptement à bout de m'en chasser de maniére ou d'autre chacun peut se tenir pour perdu. Vous ne sauriez imaginer l'effroi mêlé d'execration que ma présence inspire à ces pauvres dupes. Cependant on complote ici je ne sais pas quoi, et soyez sur qu'il n'y a personne ïci sans exception qui ne contribue à me faire un mauvais parti si l'occasion s'en présente. Ce n'est pas qu'on méprise ici l'espionage, mais on le redoute terriblement.

La prémiére nouvelle de cette folie au lieu de m'indigner m'a fait éclater de rire ; mais je finirai surement par n'avoir pas les rieurs pour moi, et je vous promets que jamais dans le monde espion ne fut de si prés espionné. Vous pouvez juger de la vie que je mêne ici, moi qui n'ai pu m'aguerrir à la malveillance de personne. Vous jugerez de mon état quand vous viendrez et vous verrez s'il est possible qu'il dure. Je ne puis pourtant m'empêcher moi-même de le trouver comique ; convenez du moins qu'il n'étoit guére dans l'ordre des choses prévoyables, et qu'à cinquante six ans voir Jean Joseph Renou devenu l'espion d'un Prince auprès de deux ou trois de ses valets, est un sort auquel on n'auroit pas du s'attendre.

Je commence à être fort surpris du silence de M. Rougemont[1]. N'auriez vous aucun moyen d'en savoir des nouvelles. S'il étoit malade, il me semble que dans la circonstance il m'aurait du moins fait écrire un mot. Je commence à sentir les approches du froid : nous n'avons ni l'un ni l'autre ni chemises ni hardes. Si tout cela doit rester en Angleterre à la bonne heure ; me voila déja tout consolé de cette perte : mais encore ne faudroit-il pas attendre la neige pour songer à y suppléer, et pour cela il faudroit savoir à quoi s'en tenir. Si vous pouviez me procurer là-dessus quelques nouvelles vous me feriez grand plaisir.

[1] Josué Rougemont, banquier de Rousseau à Londres. Coindet lui a écrit le 22 juin pour le prier d'expédier les effets de Rousseau « par voie de Rouen ou du Havre ». Rougemont répond, le 7 juillet (Bibl. de Genève, Mf. 204), qu'il ne sait quand il pourra les avoir, « M. Davenport entre les mains duquel ils sont, ayant été pris d'une attaque de goutte fort loin de chez lui et il ne pourra y donner cours qu'à son retour au domicile. »

Adieu, cher Coindet; si je n'ai point de vos nouvelles d'ici à dimanche j'irai au devant de vous à midi s'il fait beau sur le chemin de Gisors; A moins que vous ne veniez encore en chaise de poste j'ai quelque espoir de vous rencontrer. Je vous embrasse. Quelque honneur que je me fasse d'être l'herboriste de Mad^e de Portland[1] il faut que ce titre céde à un autre que je tiens de la libéralité du Sr Deschamps[2].

L'Espion de M. le Pr[ince] de Conty.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc rue de | Clery. | A Paris. [*Cachet:* lyre].

123. — *Coindet à Rousseau.*

N° 4 Paris, le 3 sept[embr]e 1767.

J'ai reçu, mon très cher, votre lettre du 1er courant. Mme de Verdelin et moi continuons à être très inquiets de la situation où vous vous trouvez, et certainement il faut y mettre fin au plus tôt. Votre résolution d'attendre les choses que S. A. veut vous écrire et la visite qu'elle veut vous faire, est on ne peut pas mieux. Certainement S. A. ne manquera pas d'en sentir le prix; cet effort est digne de vous; mais il est cruel d'en faire de pareils et il semble que ce qui se passe actuellement n'est que pour vous faire éprouver toutes sortes de tourments.

[1] Margaret Cavendish Harley, duchesse de Portland (1715-1758), avec laquelle Rousseau avait herborisé à Calwich, en Angleterre. Le titre d'« herboriste de la duchesse de Portland » est pris par Rousseau, le 10 juillet 1767, dans une lettre à la grande dame, qui ouvre une longue correspondance sur la botanique.

[2] L'un des serviteurs ou employés du prince de Conti. Voyez la note sur « M. le concierge » dans la lettre du 25 août 1767. Rousseau a écrit tout un mémoire, en avril 1768, sur la mort de cet homme, accident dont il se croit accusé.

S. A. revient aujourd'hui ; je la verrai certainement demain et je vous en donnerai des nouvelles samedi. Je suis indigné de la conduite de ces vilaines gens ; ils me tourmentent cruellement ; je me suis réveillé cette nuit en croyant les traiter comme ils méritent et comme j'en userais s'ils étaient à moi. Je persiste néanmoins à croire qu'il n'y a aucun danger pour votre sûreté. Si j'avais la moindre idée contraire, certainement vous ne resteriez pas là 24 heures. Cependant ce n'est pas assez que je le croie ; il faut que vous soyez en repos et que vous n'ayez aucun doute là-dessus ; encore quelques jours de patience, mon cher et respectable ami, et vous quitterez cette habitation pour toujours.

Mme de Verdelin a sondé le gué pour le séjour en France. Il paraît qu'il y aurait des difficultés à en demander la permission ou plutôt à l'obtenir, et qu'en cas de refus, ce serait le moyen de se fermer la porte pour y demeurer quelque part inconnu et tout simplement sans faire aucunes démarches, ce qui serait très vraisemblablement toléré. D'un autre côté, il y a l'inquiétude, s'il arrivait quelque tracasserie inattendue à laquelle ceux qui s'intéressent à vous ne pussent pas pourvoir sur le champ; mais au moins il reste le séjour d'Italie et c'est un pis aller qui n'a que le désagrément de vous éloigner de vos amis. Mais tout doit céder à la douceur de vous savoir en paix. Mme de Verdelin présume qu'il serait possible de vous y assurer toute la protection nécessaire ; il est même arrivé avant hier qu'un ami de Mme de V[erdeli]n dînant chez le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire[1], et homme d'un rare mérite, qui vous aime et parle de vous dans les termes les plus pleins d'admiration, il arriva donc que dans une conversation particulière à votre sujet le comte dit que si vous aviez désiré ou désiriez passer en Italie dans les états du Grand Duc[2], il se flattait d'obtenir pour vous tout ce que

[1] Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau (1727-1794) ambassadeur d'Autriche à Paris, à partir de 1766.

[2] De Toscane.

l'on peut désirer, le premier ministre étant fort de ses amis. Voilà donc de ce côté-là une protection dont il n'y aura pas d'inconvénient à faire usage ; mais dans tous les cas vous devez bien croire que le secret sera exactement observé. Je crois bien encore que vous pourrez compter sur les bons offices de S. A. pour Modène. Mais avant de rien déterminer, il faut voir ce que S. A. écrira et ce qu'elle vous dira quand elle ira vous voir.

Voici une lettre que je reçus hier de M. Rougemont. J'ai reçu aussi des nouvelles de vos malles qui doivent être arrivées à Rouen. J'ai écrit sur le champ pour qu'on me les envoie, ce qui ne peut pas tarder; je compte qu'elles seront ici à la fin de la semaine prochaine. J'aurai soin de vous informer de leur arrivée.

Malgré le travail le plus assidu, il ne m'a pas été possible d'avancer assez mes affaires pour croire que je puisse vous aller voir dimanche ; ainsi n'y comptez pas. Je ne peux vous dire combien j'en ai de chagrin; mais cette course ne sera différée que de quelques jours et j'espère d'obtenir campo trois ou quatre jours vers la fin de la semaine prochaine. Probablement je vous ramènerai et, suivant la tournure des choses, j'aurai soin de vous procurer un pied-à-terre dans un faubourg. Je m'empresse de vous dire qu'une chose que je désirais est arrivée en partie. M. et Mme Necker *m'écrivirent* hier qu'ils me priaient de dîner chez eux tous les jours de la semaine prochaine excepté le vendredi. Ce vendredi est le jour des beaux esprits ; ainsi je ne le regrette pas. Cette invitation obligeante est venue à propos de quelque chose que je vous conterai, et il était temps ; car j'avais le cœur gros de prendre une peine excessive dont on ne me faisait pas l'honneur de s'apercevoir, bien au contraire. Cela me mènera peut-être à mon but et si je suis content des procédés honnêtes que j'ambitionne, mon projet est de donner mes soins les plus empressés à leurs affaires; mais il faut que chacun aille en avant de son côté.

Mme de V[erdeli]n m'a chargé de vous dire mille choses. Mlle sa fille lui cause beaucoup d'inquiétudes.

Voici une lettre que M. Watelet a reçue tout simplement sous enveloppe, sans qu'on lui indiquât pour qui elle était. Il m'a dit qu'il ne savait pourquoi il n'[a] pas présumé qu'elle était pour vous, la suscription devant effectivement le lui indiquer; il l'ouvrit pour savoir ce qu'il devait en faire, et comme on ne peut pas le soupçonner d'avoir voulu commettre une indiscrétion, il ne s'en justifie pas. Il m'a chargé de vous renouveler les tendres assurances de son attachement et ses offres empressées de services. Moi, je ne vous renouvelle rien; vous savez que je suis tout à vous.

Jeudi à 6 heures du matin[1].

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou | Au château de Trye, par Gisors.

124. — *Coindet à Rousseau.*

N° 5 Ce samedi matin [5 septembre 1767] fort à la hâte.

Je vous écrivis le 3. M. le Pr[ince] de C[onti] n'arriva que hier; je ne le trouvai pas et j'ai chargé un de ses valets de chambre de dire à S. A. que j'étais venu et que j'étais à ses ordres pour l'audience qu'elle voudrait bien me donner. Je n'en ai pas encore entendu parler.

Je fus chez Mme la Maréchale qui arrivait. Elle me reçut fort bien et me demanda avec empressement de vos nouvelles; je lui en donnai de conformes aux circonstances et je la suppliai en votre nom d'ajouter ses bons offices auprès de S. A. et de M. le D[u]c de Ch[oiseu]l, pour vous procurer un asile tel que vous le souhaitez. Elle me promit beaucoup; nous verrons donc quel en sera l'effet. Certainement, je crois

[1] Le bas de la page (une ou deux lignes) a été coupé.

que le ministre ne lui refuserait pas une chose aussi raisonnable que celle que vous désirez. Je vous informerai de ce qui se passera aussitôt que j'aurai quelque chose de nouveau.

Vos malles sont à Rouen et on va me les expédier. Je viens aussi de recevoir le paquet de papiers et petits livres d'envoi de M. Rey ; je les garderai ici jusqu'à nouvel ordre[1]. M. Guy m'écrivit hier pour vous prier de lui renvoyer les dernières feuilles[2] que vous avez reçues et qu'il attend pour tout finir. Envoyez-les tout simplement par la poste à moi et je les lui remettrai. Adieu, cher et bon Renou, je vous embrasse de tout mon cœur.

[P. S.] Cette lettre vous annonce que je n'irai certainement pas vous voir demain ; je vous manderai le jour que je prendrai pour faire cette course.

Sans adresse.

125. — *Rousseau à Coindet*[3].

6. 7bre [1767] no 2 ayant oublié de cotter le précédent.

J'ai votre no 4. En attendant l'explication que vous me promettez sur l'invitation de M. et Made N[ecke]r, je me hâte de vous témoigner le plaisir qu'elle me fait. J'y vois surtout que malgré ce qu'on a pu vous dire on est content de votre assiduité, point, sur lequel, vous voyant des gouts si différens, je ne pouvois me defendre d'un peu de crainte. De plus, je crois que cette societé habituelle peut vous faire connoitre avantageusement et vous mener plus vîte à l'objet que vous devez raisonnablement vous proposer. Mais je pense aussi que de quelque

[1] Voyez plus haut la lettre de Du Peyrou à Coindet, le 3 août.
[2] Du *Dictionnaire de musique.*
[3] La minute de cette lettre est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

façon qu'on se conduise avec vous, votre exactitude et vos soins à remplir vos fonctions doivent être les mêmes, et ne dépendre en aucune façon des procédés qu'on peut avoir avec vous. En tout état de cause vous devez toujours faire de votre mieux, non seulement pour la chose mais pour vous-même. Car que cela vous donne ou non des agrémens dans la maison, c'est le moyen d'obtenir tot ou tard un intérest dans le commerce ; et ce point gagné tout est gagné.

[1] Quoiqu'il fasse à présent très chaud, nous avons eu quelques froids passagers qui m'ont saisi, et je me sens fort incomodé depuis quelques jours. Jusqu'à présent l'attaque est plus effrayante que douloureuse, mais c'est un mauvais préparatif pour une route de trois cents lieues, et je ne sens aucune proportion entre ma force actuelle et celle dont j'ai besoin pour cela. Les suretés sur lesquelles je comptois un peu semblent aussi disparoitre[2]. Je comprens par ce qui se passe et par ce que je prévois qu'il faut[3] m'attendre en quelque lieu que je sois à y être suivi par ceux qui me suivent ici, et par consequent à finir mes jours dans toutes les douleurs et dans tous les opprobres dont ils voudront m'accabler.

[1] *Min.* : Quelques froids qu'il a fait et peut être quelques fruits que j'ai mangés m'ont donné des préludes d'attaques qui m'effrayent d'autant plus que n'en ayant pas eu depuis l'hiver dernier, je commençois à m'accoutumer un peu trop au bien-être corporel. C'est là, mon cher, un mauvais préparatif de voyage, et je ne trouve aucune proportion entre mes forces actuelles et celles dont j'ai besoin pour un voyage de trois cents lieues. D'ailleurs les suretés.....

[2] *Min.* : et quoiqu'il fasse à présent très chaud la mauvaise saison s'approche au galop.

[3] *Min,* : m'attendre à être insulté, persécuté, tourmenté le reste de ma vie, et cela étant autant vaut me livrer à mes ennemis ici qu'ailleurs, puisqu'au moins...

Sans voir distinctement pourquoi l'on me chasse d'ici, je vois certainement que c'est pour m'attendre ailleurs avec plus d'avantage encore, et cela posé j'aime mieux me livrer à leurs coups où je suis, puis qu'au moins le lieu de la scéne est plus honorable, et que j'ai la consolation d'être sur que le maitre de la maison n'a point de part au mal qui se fait chez lui. [1]Mes mauvaises nuits me rendent patient le jour, et je suis d'avis de me laisser achever à terre; j'aurai de moins la peine de me deffendre et de fuir. Toutefois comme le physique influe tant sur le moral chez les hommes, je ne réponds pas que si ma santé redevenoit meilleure je ne changeasse encore de façon de penser. [2]Au reste s'il ne tenoit qu'à la déclaration dont vous parlez pour être laissé tranquille ici ou ailleurs, je la ferois telle qu'il ne seroit pas possible sur ce point de rester en doute ; mais il n'est pas même possible à présent qu'on y soit; car cette déclaration a été faite et répétée et de bouche et par écrit, et ma conduite prouve, plus que tout le reste encore, la constance et la sincérité de ma résolution : car qui peut me croire assez fou pour vouloir rester en France avec la démangeaison de me remontrer au public. L'homme demeure et c'est déja cela de trop ; mais l'auteur est mort, soyez en bien sur.

Vous me marquez que mes malles ayant dû arriver à Rouen vous avez écrit sur le champ qu'on vous les envoye. Je vous avoue que j'aurois cru que c'étoit à moi

[1] *Min.:* Il faudrait assurément, quelque dure que soit ma position présente, que je fusse insensé pour partir d'ici à l'heure qu'il est, pour aller, sans savoir comment, ni où ni par où, chercher ailleurs, avec bien des fatigues, les mêmes traitemens que j'éprouve ici. Mes mauvaises...

[2] La fin de cet alinéa manque dans la minute.

qu'elles devoient être envoyées[1]. Vous auriez bien dû me permettre au moins de les saluer en passant, puisque je suis à peu prés sur leur chemin.

Puisque vous n'avez pu venir cette semaine il est à propos d'attendre la conclusion de tout ceci. Il seroit peu convenable que vous choisissiez pour ce voyage précisement le tems où vous dites que M. le Prince de Conty doit revenir ici. Au lieu qu'après son départ nous pourrons nous voir plus à nôtre aise et causer à loisir du tour que les choses auront pris et du parti définitif que je dois prendre. J'aime à vous consulter sur les choses qui me regardent, pourvu que sur ces mêmes choses-là vous vouliez bien me consulter aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'hotel Le Blanc, | rue de Clery. | A Paris. [*Cachet:* lyre].

126. — *Rousseau à Coindet.*

8. 7bre 1767.

J'ai votre n° 5 et j'y vois que mon petit bagage est en train de passer près de moi pour se rendre auprès de vous. A la bonne heure : puisque vous n'avez pas jugé necessaire de consulter ma volonté sur cette destination, il faut bien se conformer à la vôtre. Si cependant il

[1] *Min.:* d'autant plus que me trouvant ici à moitié chemin de Rouen à Paris, rien ne m'étoit plus aisé que de leur faire continuer leur route pour cette derniére ville s'il faloit qu'elles y allassent. Les embarras des douanes et chambres syndicales font éviter Paris autant qu'il est possible, et vous, au contraire, vous allez le chercher tout exprès pour multiplier les retards, les embarras, la dépense, les difficultés de toute espéce, et vous me contez cet arrangement sans supposer même qu'il y en put avoir un plus simple dont nous étions déjà convenus. Il est vrai qu'il faloit une

arrivoit que vous changeassiez de résolution, voici des directions que vous pourriez suivre pour me faire passer ce qu'il vous plaira de m'envoyer, soit de Rouen soit de Paris.

De Rouen, faire charger par eau au batteau de Con[s]-tant qui décharge à Andely, à l'addresse de *M. de Létang Marchand Droguiste à Gisors,* qui l'enverra chercher.

De Paris, faire mener à l'image St Claude rue Montorgueil, ou M. Carpentier doit charger après-demain 10., et si l'on n'est pas à tems pour ce voyage s'informer du plus prochain, toujours à l'addresse du même M. de Létang.

Vous vous donnez pour moi bien des mouvemens auxquels je suis fort sensible quelque effet qu'ils puissent avoir, mais dont la résolution que j'ai prise de rester ici, quoi qu'on fasse, doit vous dispenser désormais. Je vous salue de tout mon cœur.

Je vous ai demandé et vous m'avez promis bien des fois le mémoire de mes commissions. Je serois bien aise de l'avoir enfin, vû surtout l'augmentation considerable qu'y doit faire le port de mon bagage.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel Le Blanc, rue | de Clery. | A Paris. [*Cachet:* lyre].

Ce même jour, 8 septembre, Rousseau écrit à Du Peyrou, qui vient d'arriver à Paris se rendant à Trye: « Coindet

adresse à Gisors ; mais que ne me le demandez-vous ? c'étoit une affaire de trois jours pour l'attendre, et il vous la faut également de Paris. De grace si vous y étes à-tems, faites addresser le tout à *Monsieur de Létang Marchand Droguiste à Gisors,* et quelque parti que vous preniez donnez m'en avis, je vous supplie ; car de maniére ou d'autre il me faut des chemises et des chausses absolument. Puisque vous n'avez....

fera tous ses efforts pour venir avec vous; évitez ce cortège; après ce que je sais, il empoisonnerait mes plaisirs». *Et un peu plus loin:* « *Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressources. Le concours fortuit de mon voyage ici et du vôtre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étaient destinés à coller et à dessiner des plantes sur le transparent; et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulais faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manœuvres m'ont dit tout ce qui se passait dans son âme et qu'il croyait bien caché; et ce Coindet qui se croit si fin n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté* [*Mme de Verdelin*], *et dont il est envers moi l'âme damnée. Elle m'a trompé six ans; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avais tout à fait rompu avec elle. M. le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un* [*Mme de Boufflers*] *qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir peu de liaison avec elle, m'a remis pour ainsi dire entre ses mains, comme en celles d'une amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver; mais comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurais dissimuler encore longtemps. Il faut tôt ou tard que l'orage crève...* »

---

127. — *Coindet à Rousseau.*

N° 6. Ce mardi 8 septem[br]e 1767.

J'ai reçu hier votre lettre du 6, n° 2. Avant d'y répondre, je vais vous donner des nouvelles de M. Du Peyrou que je viens de voir[1] ; son attaque de goutte lui a pris très violemment en arrivant aux deux pieds et à la main droite, et comme ses douleurs sont très vives, il espère qu'elles dureront un peu moins longtemps. Il m'a chargé de vous le faire savoir ; aussitôt qu'il pourra vous écrire, il vous donnera lui-même de ses nouvelles ; en attendant je lui ai offert de lui servir de secrétaire pour ce qu'il voudrait vous faire dire et je me chargerai de ce soin avec empressement. Il vous a apporté le livre sur les gramens de Schutzer[2] et un autre ouvrage de botanique qu'il me remettra pour vous faire parvenir.

Je suis très en peine de ce que vous me mandez sur votre santé et le ton de votre lettre annonce que vous souffrez beaucoup plus que vous ne le dites, et vous jugerez aisément combien cela m'alarme. M. le Pr[ince] de C[onti] m'envoya chercher hier (j'y avais été deux fois sans le rencontrer). Il continua à me dire qu'il conserverait pour vous les mêmes sentiments en quelque lieu que vous voulussiez aller et qu'il n'épargnerait rien pour vous y procurer la sûreté nécessaire à votre repos, mais que les choses n'en étaient pas au point que l'on pût se flatter d'être tranquille à ce sujet et que lors même que l'on aurait la protection de la Cour, le Parl[emen]t serait toujours à craindre en quelque lieu que vous fussiez de France[3], s'entend si l'on vous y savait, ce qui ne pourrait

[1] A peine arrivé à Paris, Du Peyrou était tombé malade *chez Brielle, Aux bains royaux.*

[2] L'*Agrostographia* de Scheuchzer. Voyez la lettre du 5 juillet. Le 1er août, Rousseau avait prié son ami neuchâtelois de lui procurer cet ouvrage qu'on ne trouvait point à Paris.

[3] Le 15 juillet 1767, la *Correspondance de Grimm* note que « Rousseau, hôte du prince de Conti, a changé de nom et a promis

guère s'ignorer longtemps. Il voulait vous écrire toutes ses raisons, comme je vous l'ai dit, mais il en a été empêché et il aime mieux vous les dire. S. A. a été obligée de retarder son voyage de l'Isle Adam par des affaires et peut-être à cause d'une petite foulure au pied qui ne l'empêche pas cependant de courir la chasse. Elle partira vendredi et vous pouvez être assuré qu'elle ira faire un tour à Trye dans les premiers jours de la semaine prochaine ; mais comme elle ne veut pas que ce voyage fasse bruit dans le monde et qu'il n'est que pour vous seul, elle ne restera que 24 heures et portera son souper dans sa chaise. J'ai dit tout simplement à S. A. les changements de propos de ses gens depuis leur retour ; elle ne comprend pas d'où ni comment cela peut venir: mais elle sait que l'on a voulu faire courir le bruit dans le pays que vous étiez un étranger, anglais, qui veniez faire des emplettes de blé pour les transporter ailleurs, et cela a donné de l'inquiétude aux habitants des environs. Cependant, comme la vérité perce toujours, n'espérez-vous pas que quand tout ce monde là aura vu qu'ils se sont trompés sur tous les soupçons et que vous êtes un homme bon et bienfaisant, ils ne cherchent à vous vouloir autant de bien qu'ils en ont pensé de mal ? Toutes ces réflexions ne sont que pour tâcher de vous tranquilliser sur le séjour momentané que vous pouvez être dans le cas d'y faire ; ce n'est pas que je ne désirasse ardemment pour votre tranquillité que les choses changeassent, de manière à vous engager d'y rester toujours, ou du moins assez de temps pour que les esprits échauffés fussent calmés, et que vous pussiez aller où bon vous semble sans crainte d'être inquiété. S. A. m'a dit que quant au voyage d'Italie, elle n'avait aucun pouvoir auprès du d[u]c de M[odè]ne. Je ne peux pas vous mander ici ses raisons ; mais il serait facile,

de se tenir tranquille le reste de ses jours. A cette condition, le Parlement a, dit-on, consenti de laisser dormir le décret de prise de corps. »

comme je vous l'ai dit, d'obtenir bonne protection par M. le c[om]te de Mercy.

J'avais écrit à Rouen pour que l'on envoyât bien vite à Paris vos malles, étant persuadé que vous ne resteriez encore que quelques jours à Trye. Ces envois se font ordinairement par les bateaux qui remontent jusqu'à Paris. Ainsi cela est bien éloigné de Gisors qui même n'est point la grande route de terre. Mais sur ce que vous me mandez, j'ai écrit pour qu'on les envoyât à Gisors par les voituriers de terre dont on se sert ordinairement et j'ai prié qu'on les adressât à M. Manoury. Je serai informé du temps où elles arriveront; ce sera sans doute dans la semaine, et je vous l'écrirai.

M. le Pr[ince] de C[onti] m'a chargé de vous envoyer le billet ci-joint pour M. Manoury. Vous en ferez usage quand M. Du Peyrou ira vous voir; je désire fort que ce soit bientôt.

Je vous supplie, mon très cher, de permettre que j'aille vous voir dimanche matin; je suis assuré que j'en aurai le temps et je ne répondrais pas de le pouvoir dans la semaine prochaine; cependant mandez-moi votre volonté si elle est contraire. Je prendrai votre silence pour une approbation. Adieu, l'heure me presse et je vous embrasse bien vite.

Je dois vous ajouter que M. le Pr[ince] de C[onti] a aussi désiré que je fusse vous voir au plus tôt; il est en peine de votre santé.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti. | Pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

128. — *Coindet à Rousseau.*

N° 7. Ce 10e 7bre [1767].

Je vous ai écrit le 8 courant. Je reçois des nouvelles de vos malles qui seront envoyées à Gisors, soit par le bateau de Constant jusqu'à Andely, soit directement à l'adresse de

M. de Létang; on se servira de la voie que l'on croira la plus convenable, et MM. Midy frères de Rouen, qui sont chargés de ce soin, préviendront M. de Létang de ce qu'ils feront. Je vous ai dit pourquoi j'avais donné ordre qu'on les expédiât directement pour Paris et en cela je crus faire pour le mieux. Voici une lettre de Mme de Verd[eli]n.

J'attends de vos nouvelles pour vous aller voir dimanche matin. Si vous ne l'approuvez pas, j'attendrai, ne voulant jamais rien faire volontairement qui puisse vous déplaire; je suis pourtant bien en peine de votre santé, etc. M. Du Peyrou va toujours de même. Adieu, je suis très pressé et je n'ai que le temps de vous embrasser.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

129. — *Coindet à Rousseau.*

N° 9. Ce vendredi soir [11 septembre 1767.]

Il m'a pris cette nuit un rhume de poitrine avec un peu de mal de gorge. J'espérais que ce ne serait rien; mais il s'y est joint un grand mal de tête. On dit que cette incommodité est à la mode et que pour se guérir, il faut transpirer beaucoup. Je vais donc me conformer à l'ordonnance; on m'assure que cela ne sera rien, et je le crois; mais quelqu'envie que j'eusse de vous aller voir, je crois qu'il ne serait pas prudent de céder à mon empressement et que vous m'en sauriez mauvais gré. Je différerai donc de quelques jours ce petit voyage; mais comme je suis très en peine de votre santé, je vous prie de m'en parler quand vous m'écrirez.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vis hier M. Du Peyrou qui va beaucoup mieux.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant

des chasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

130. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 14 7bre [1767.]

Après vous avoir attendu hier une partie de la journée, je receus le soir votre n° 9[1] où j'apprens l'incommodité qui vous a retenu : vous avez très bien fait de ne pas vous exposer dans cet état à faire un voyage sans nécessité. Comme garder la chambre et transpirer sont en effet les meilleurs moyens de se délivrer d'un rhume j'espére que ces précautions vous debarasseront du votre. Tenez-vous chaudement et donnez-moi de vos nouvelles. Pour moi, je vais traînant mais je vais toujours. A mes maux habituels s'est joint[e] depuis quelques jours une effervescence de bile qui me donne des maux de tête et de cœur continuels et m'incomode surtout la nuit, en me faisant jetter incessamment des eaux par la bouche. Voila les nouvelles que vous me demandez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je n'ai toujours aucune nouvelle de mes malles : il n'y a pourtant pas bien loin d'ici à Rouen.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc, rue de | Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

131. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le samedi matin [18 septembre 1767].

Je vous ai écrit au commencement de la semaine[2] sous couvert de M. de l'Etang pour vous annoncer que vos malles

[1] Le billet du 11 septembre.
[2] Le 10 septembre (jeudi).

avaient été chargées sur le bateau de Constant qui devait les rendre au petit Andely ; je compte que vous les avez enfin reçues à bon port et que votre première m'en informera. J'avais recommandé la plus grande diligence ; mais il y a tant de formalités à observer sur ce qui vient d'Angleterre, du moment où cela arrive à Rouen jusques à celui où il en sort, qu'on me mande n'avoir pu mieux faire ; je crois cependant que si j'avais pu y donner des soins personnels, cela n'aurait pas autant traîné ; je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai rien négligé de ce qui dépendait de moi, vous en êtes bien sûr.

Je suis on ne peut pas plus inquiet de ce que vous me dites sur votre santé, et j'ai la plus grande impatience de vous aller voir. Votre silence sur ce qui vous environne ne me fait pas moins de peine ; il est vrai que d'en parler ne change rien à l'état des choses, puisqu'il est certain que le remède ne peut pas venir d'ici. Cependant, s'il était possible qu'il fût survenu quelque variation qui vous rendît cette retraite moins désagréable, certainement il en résulterait beaucoup de bien pour votre tranquillité que vous y attendissiez le le retour de la belle saison, après quoi vous aviseriez plus aisément à ce qui serait convenable de faire pour la suite. Je crains que vous ne me sachiez mauvais gré du mauvais succès de mes soins pour ce que vous désiriez ; j'ai trouvé vos deux dernières lettres glacées. Non, vous ne pouvez me soupçonner d'avoir manqué de ce zèle que vous savez si bien inspirer ; vous me rendez la justice de croire que je n'ai rien négligé ; mais je fais tant de cas de votre amitié, que le moindre soupçon sur ce qui pourrait y donner atteinte, m'effraye et m'épouvante. Vous aurez eu sans doute la visite de S. A. et je ne doute point du bon effet qu'elle aura produit ; je désire d'en pouvoir juger bientôt. La fièvre et le mal de gorge m'ont totalement quitté ; il ne me reste qu'un peu de toux. Je suis fort faible, n'ayant recommencé à manger que hier. Je compte descendre demain au bureau, et peut-être cet après-midi. M. et Mme Necker ont eu beaucoup d'atten-

tions pour moi ; il me tarde de les en aller remercier. Adieu, cher et respectable Renou, je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Bien des compliments à Mademoiselle. Quand vous m'écrirez, n'oubliez pas, je vous en supplie, de me donner des nouvelles de votre santé. J'ai reçu votre lettre du 14.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

132. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Lundi 21 7bre 1767.

J'étois très en peine de votre état, et j'apprens votre rétablissement avec bien de la joye. Je voudrois bien avoir celle d'apprendre celui de M. du Peyrou ; mais son silence me tient dans la plus mortelle peine et je tremble qu'il ne soit retombé. Vous m'obligerez extremement de vouloir bien me donner de ses nouvelles en même tems que des votres.

M. le Prince de Conti n'est point encore venu. Sur ce qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire[1], j'espére qu'il viendra sous peu. Je desire extrémement de me retrouver enfin sous ses yeux : mais du reste je doute que son voyage change rien à l'état des choses.

Mon petit bagage n'est point encore arrivé. On me l'a annoncé pour aujourdui : mais comme jamais ce que j'attens n'arrive j'ai pris le parti de n'attendre plus rien. J'ai compris que toute cette guenillerie avoit du donner beaucoup de tracas à vous et à vos correspondans, et je me suis réproché mon indiscretion à cet égard, quoique

[1] Le 19 septembre.

je sois bien sur du bon cœur avec lequel vous en avez pris la peine : mais c'est qu'au fond la chose ne la vaut pas. Mon herbier est la seule chose que j'eusse extrémement regrettée et dont la perte eut été pour moi irreparable, et je m'attens à le trouver en poussiére à force d'avoir été farfouillé par les commis ; car rien n'est plus facile à briser que des herbes séches. J'attens pour vous rembourser le port d'avoir la note que vous m'avez promise afin de solder le compte tout à la fois.

Mes malheurs, cher Coindet, n'ont point altéré mon caractére, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi-même. Je n'ai jamais connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon cœur, mais elles ont fait tous les tourmens de ma vie et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Une chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités ; c'est qu'elles sont non seulement cruelles pour moi mais involontaires, que je puis me tromper mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du cœur de mes amis ils auront encore plus de raison de l'être du mien. C'est dans ce sentiment que je vous embrasse.

Je rouvre ma lettre pour vous parler de ma santé qui est meilleure depuis deux jours. J'ai eu par dessus le marché un violent et court mal de dents, et j'ai tant fait que je me suis arraché un marteau moi même. Ma sœur vous remercie et vous salue ; elle souffre extrémement d'une fluxion qui lui a fait enfler la tête comme un boisseau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc, rue de | Clery | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

133. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, ce 23e sept[embr]e 1767.

Peu d'heures avant la réception de votre lettre du 21, j'avais été voir M. Du Peyrou que je trouvai en beaucoup meilleure santé ; il espérait, si cela continuait, d'être bientôt en état de se lever. Il ne me fut pas possible d'aller le voir hier au soir ; mais j'irai aujourd'hui, et je lui dirai votre inquiétude.

Vous m'avez fait grand plaisir de me parler de votre santé. S'il pouvait y avoir aussi quelque amélioration dans ces méchantes gens, peut-être pourriez-vous être assez tranquille pour supporter avec patience le séjour que vous faites là. Pour moi, je préférerais bien que vous fussiez ailleurs pour votre tranquillité personnelle : mais il faut aussi considérer que la sûreté est de quelque prix.

Je suis bien fâché de l'indisposition de Mad[emoise]lle et lui souhaite meilleure santé.

Vous m'avez dit, sur mes craintes, des choses qui satisferaient tout autre que moi. Je vous demande mille pardons si je reviens encore à la charge ; mais mes sentiments pour vous ne me permettent pas de souffrir du doute quand je sens qu'il peut y en avoir, et ce que vous me mandez me fait soupçonner encore qu'il y a quelque chose en moi qui vous déplait. Cependant, il est certain qu'on ne peut pas vous aimer plus que moi et que je donnerais tout au monde pour que vous fussiez content de mon cœur et des sentiments qu'il vous a voués.

J'espère que votre bagage est arrivé. J'ai eu soin de recommander que la visite se fît avec beaucoup de ménagement et je compte que vous n'aurez rien trouvé d'endommagé dans votre herbier. Vous me dites que vous avez du regret de m'avoir donné cette commission, et pourquoi je vous prie? Est-ce qu'il y a quelque chose au monde que je ne fusse très flatté de faire et pouvoir faire pour vous? Vous me dites pré-

cisément que *vous vous êtes reproché votre indiscrétion.* En vérité, je ne comprends rien à ce langage, et je suis bien malheureux que mon zèle, et les sentiments de mon cœur vous soient si mal connus; je vous avoue que j'espérais que vous me rendriez plus de justice. Adieu, l'heure de la poste me presse et je n'ai que le temps de vous embrasser.

Dites moi si je dois vous envoyer les petits livres blancs et le papier que M. Rey m'a envoyés[1], ou s'il faut attendre que M. Du Peyrou ou moi aillions vous voir pour vous les porter.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

134. — *Rousseau à Coindet.*

Ce 27. 7bre 1767.

J'ai receu enfin mes malles. Elles étoient mieux conditionnées que je ne m'y étois attendu. Je vous remercie des soins que vous avez pris pour qu'elles fussent ménagées, je n'y avois pas compté, parce que je ne croyois pas que cela dépendit de vous.

Comme votre rétablissement étoit en bon train lors de votre penultiéme lettre, et que vous ne me dites rien de votre santé dans la derniére, je suppose qu'elle est bonne à présent, et je m'en réjouis.

Je m'attendois à trouver dans votre derniére lettre le mémoire que vous m'aviez promis ; apparamment que vous ne l'avez pas trouvé dans votre pupitre. Je ne puis que vous repetter la priére de me l'envoyer le plustot que vous pourrez. A l'égard du papier et des livrets, puisque vous avez attendu jusqu'à présent à délibérer

[1] Rousseau en remercie Rey le 28 septembre.

sur leur envoi, je ne vois aucun mal d'attendre encore jusqu'à la prémiére occasion. Si ce papier est assez transparent pour l'usage que j'en veux faire, j'aurai besoin pour cela de couleurs et de pinceaux; mais ne parlons pas de nouvelles commissions que les anciennes ne soient acquitées.

J'écris aujourdui trois lettres; cela me fatigue horriblement, et je finis celle-ci en vous embrassant.

Lorsque M. Guy m'envoya l'épreuve de la préface de mon Dictionnaire de Musique, le pacquet étoit cachetté du cachet de sa maison. Ce même pacquet m'est parvenu cachetté d'un autre cachet; vous m'obligerez de vouloir bien me marquer comment cela s'est pu faire[1].

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc, rue de Clery | A Paris. [*Cachet* : lyre.]

135. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 1er octobre 1767.

Il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à votre lettre du 27 septembre. Je vois avec grand plaisir que vous avez reçu vos malles et que vous êtes satisfait des soins qu'on y a apportés.

[1] Rousseau entretient Guy de cette grave affaire dès le 8 septembre, à propos d'une épreuve de la préface du *Dictionnaire* qui s'est perdue. « Cette omission, dit-il, a été suppléée dans le premier paquet que vous m'avez expédié depuis votre retour par le canal de M. Coindet. L'épreuve de cette préface y était, mais ce qui m'a surpris est que ce paquet n'est point cacheté de votre cachet ordinaire, mais d'un cachet de montre ou de tire-bouchon. Cela eût été tout simple si vous eussiez encore été dans votre retraite; mais depuis votre retour, ce changement de cachet qui ne vous arrive jamais, m'a surpris, et vous m'obligerez de m'en marquer la raison. » Le paquet en question est annoncé par Coindet à Rousseau le 29 août, comme on l'a vu.

Je vous rends bien des grâces de l'intérêt que vous avez pris et que vous prenez à ma santé; cela va bien à présent. J'ai vu hier au soir M. Du Peyrou qui se porte mieux aussi; il vous a écrit.

Voici le mémoire de mes déboursés. Comme j'avais écrit à mesure sur un brouillon de livre, il fallait le recopier et trouver le moment de le faire; mais je me suis aperçu que j'ai oublié de noter combien j'ai reçu de Mme Duchesne. Je le lui demanderai aussitôt que je pourrai aller dans ce quartier-là.

Je vous ai certainement envoyé la feuille de la préface telle qu'elle m'a été remise et je me souviens qu'elle me fut envoyée sous une seule enveloppe à mon adresse, tellement que je la lus. Si elle avait été à votre adresse et cachetée, comme vous le dites, du cachet de Mme Duchesne, il n'y aurait sûrement rien eu de changé de ma part de ce côté-là et vous n'en doutez pas. Je vous envoyai ce paquet contresigné et vous avez dû remarquer que l'enveloppe intérieure était cachetée de mon cachet.

Vous ne m'avez rien dit sur mes inquiétudes. Ainsi, je reste toujours en peine; mais le sentiment de mon cœur me rassure, étant bien persuadé qu'on ne peut vous aimer plus tendrement et plus sincèrement que moi. C'est ainsi que je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous me direz si je dois acheter des couleurs.

Sans adresse.

136. — *Rousseau à Coindet.*

9. 8bre 1767.

J'ai receu dans votre lettre du 1r de ce mois avec le compte de vos déboursés, l'explication que vous me donnez au sujet du changement de cachet, et où je trouve que vous confondez deux choses différentes. Vous m'avez envoyé le 7. Aoust la feuille de la préface que Guy vous

avoit remise sans aucune enveloppe. Vous l'avez donc pu lire et cela étoit très simple. Mais le 28 Aoust vous m'envoyates un pacquet de Guy à mon adresse lequel contenoit une seconde épreuve de la même préface, divers cartons et une lettre. Ce paquet renfermé dans le votre étoit très bien cacheté mais d'un autre cachet que celui dont Guy s'étoit servi. C'est de celui-là qu'il s'agit.

Je vois par la note de vos déboursés que la somme est à peu près égale à celle de l'argent que vous avez receu pour moi. Deux cents francs que vous remit Mad^e^ Duchesne et 137 livres de M. la Roche font 337, et vos déboursés se montent à 313 qui font à peu près un louis de moins; mais comme vous n'avez pas compté les ports des lettres et pacquets que vous avez receu[s] de moi ou pour moi, et qui concernoient uniquement mes affaires, je crois que cela peut faire l'appoint de la balance, si même je ne suis encore en reste avec vous d'argent comme de services.

M. le Prince de Conti est venu ici Mardi [1] et me parla très avantageusement de vous le jour même et le lendemain. S. A. m'a comblé de ses bontés ordinaires et c'est tout dire. Son voyage a fait de l'effet dans le pays, aucun dans sa maison; la racine du mal qui va serpentant sous terre n'est pas coupée, et ne le sera qu'avec le fil de mes jours. Mais j'ai pleinement résigné mon sort dans les mains de la providence; ainsi là-dessus tout est dit.

Si vous étes tenté de faire ici un tour de campagne, tandis qu'il fait beau, et que vous trouviez à faire un petit assortiment de couleurs et de pinceaux sans avoir besoin pour cela d'une grande course, je vous serai

[1] 6 octobre.

obligé de m'en apporter. A tout evenement j'attendrai Dimanche jusqu'à deux heures. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc | rue de Clery | A Paris. [*Cachet:* lyre.]

137. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 11e octobre 1767.

Je ne pourrais vous exprimer, mon très cher, combien l'invitation que vous me faites de vous aller voir, m'a fait de plaisir. Je m'étais arrangé en conséquence et je comptais partir ce matin ; mais il a fait toute la nuit et il fait encore un temps si terrible que j'ai craint que vous ne me grondassiez, si je faisais cette course contre vents et marée. D'ailleurs, il ne m'aurait pas été possible de partir assez tôt pour arriver à 2 heures, ayant absolument des affaires ici ce matin que je ne pouvais laisser en arrière, et il m'aurait fallu revenir demain. Je différerai donc de huit jours, si vous me le permettez et je ferai en sorte de pouvoir rester un jour de plus avec vous. Je dis donc à dimanche ; nous boirons ensemble à 2 heures au plus tard.

Je vous porterai des couleurs et des pinceaux et le paquet de papier que j'ai reçu de M. Rey[1]. Vous me manderez si vous avez besoin de quelqu'autre chose. Mme de Verdelin à qui je dis hier au soir que je comptais vous aller voir, m'a envoyé ce matin la lettre que je joins ici[2].

Je ne sais pas d'où peut provenir le changement de cachet

[1] Voyez la lettre de Coindet du 23 septembre.

[2] Lettre du 10 octobre qui débute ainsi : « Qu'il est heureux, M. Coindet, mon voisin ! Il soupera demain avec vous ». Et un peu plus loin la lettre continue : « M. Coindet est transporté de son voyage, mon voisin. Il vous aime à faire plaisir. C'est une excellente créature. »

du paquet dont vous me parlez. Si je connaissais moins l'honnêteté du secrétaire de M. de Trudaine[1] qui a la complaisance de me les contresigner, je pourrais présumer que cela vient de lui. J'examinerai l'enveloppe, que vous avez sans doute gardée, quand je serai à Trye, et je vous dirai tout naturellement ce que j'en pense. Les ports de lettres et paquets que j'ai reçu de vous ne peuvent pas monter un louis que je vous redois ; mais nous réglerons ensemble cette affaire d'intérêt.

Je suis très sensible à ce que S. A. a la bonté de penser de moi ; c'est un préjugé bien favorable que l'intérêt que vous prenez à quelqu'un et je sais combien je vous le dois. J'avais espéré que ce voyage ferait aussi de l'effet dans son château. Peut être le changement nécessaire pour que vous y soyez en paix, arrivera-t-il avec un peu de patience ; votre résignation, malgré tout ce qui s'est passé, est digne de vous.

M. Du Peyrou se porte beaucoup mieux. Il me fit l'honneur de venir me voir, il y a 3 jours, et sur ce qu'il me dit que vous l'aviez chargé de quelques commissions relatives à la botanique semblables à celles que vous m'aviez données, je lui remis les catalogues sur lesquels vous aviez désigné quelques livres, et dont j'avais fait remplir les prix, et d'autres catalogues. Il est en effet plus à portée que moi de faire ces commissions. M. Panckoucke[2] n'a presque rien en ce genre. J'ai vu vendredi M. Watelet qui m'a chargé de vous dire mille choses de sa part. M. Duclos me demanda l'autre jour de vos nouvelles avec empressement. M. et Mme d'Azaincourt me parlent sans cesse de vous avec amitié, et M. Loyseau de Mauléon voulait presque vous aller voir ; tout le monde désirerait que vous fussiez heureux, mais on ne sait pas combien peu ce bonheur dépend de vous.

Adieu, j'ai la plus grande impatience de vous voir et je ne

[1] Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), intendant général des finances.

[2] Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798), libraire à Paris.

répondrais pas que je ne partisse, si le temps s'élevait un peu avant midi, ce que je n'espère pas, car il continue de pleuvoir à verse. Quoi qu'il en soit, si je partais, j'arriverais certainement avant 7 heures. Toutes réflexions faites, il vaut mieux différer; ainsi ne m'attendez que dans 8 jours. Adieu derechef; je vous embrasse de tout mon cœur.

Je fais des compliments à Mad[emoise]lle; j'espère que sa fluxion est passée.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des cnasses de | S. A. S. Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

138. — *Coindet à Rousseau.*

[4 novembre 1767].

Je vous envoyai par M. Du Peyrou, mon très cher, des pinceaux et les couleurs que vous vouliez avoir en plus grande quantité. La gomme gutte et le vert de vessie se délayent tout simplement sans aucune préparation. Il faut bien broyer le bleu de Prusse et le vert distillé, et le délayer peu à peu avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait fondre un peu de gomme arabique. Il faut moins de gomme dans le vert que dans le bleu. Je n'ai pas encore pu vous faire faire la petite machine pour broyer les couleurs et je vous ai envoyé la mienne en attendant. Je vous enverrai par la première occasion de la gomme arabique, de l'encre de la Chine et de la flanelle d'Angleterre que je ne pus pas avoir assez tôt pour remettre à M. Du Peyrou. Vous ne m'avez pas dit combien il vous fallait de flanelle ; mais je demanderai à mon tailleur combien il en faut pour deux camisoles comme les miennes. Si vous en voulez davantage, vous me le manderez. Voici la note des livres de botanique dont vous avez désiré de savoir le prix; s'il vous en faut quelques-uns je vous les enverrai.

Je fus m'acquitter de la commission dont vous voulûtes bien me charger auprès de S. A. Je fus reçu comme à l'ordinaire, c'est-à-dire très bien. S. A. me dit qu'elle espérait toujours que les choses s'arrangeraient de façon que vous seriez plus content par la suite de votre séjour à Trye que vous ne l'étiez maintenant, et quelle serait très aise de recevoir de vos nouvelles que vous aviez promis de lui donner. Elle sera le 6 à l'Isle Adam[1].

Mme de Verdelin m'a chargé de vous dire mille choses et M. Watelet aussi. Il reviendra à Paris dans le mois prochain et il compte bien d'avoir le plaisir de vous aller voir peu de temps après son retour à Paris. M. d'Azaincourt vient d'être nommé de l'Académie Royale de Peinture en qualité d'amateur[2].

Voulez-vous bien que M. Du Peyrou trouve ici les assurances de mes obéissances. Je désire de bien bon cœur qu'il nous apporte de bonnes nouvelles de vous. J'ai déjà passé chez lui 2 ou 3 fois pour savoir s'il était de retour. Je suis fort aise que son séjour soit un peu long; sa santé et votre cœur s'en trouveront bien. Adieu, mon très cher, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce mercredi soir, 4e novem[bre] 1767.

Sans adresse.

139. — *Coindet à Rousseau.*

[10 novembre 1767].

J'attendais le retour de M. Du Peyrou à chaque instant; on me dit hier qu'il était malade[3] et qu'il n'avait pas pu

[1] D'où elle écrit à Rousseau le 9.

[2] Exactement d'« honoraire associé libre ». C'est plus tard seulement qu'il passera « honoraire amateur ».

[3] Du Peyrou était retombé malade peu après son arrivée à Trye dans les premiers jours de novembre.

écrire. J'en suis très en peine, ainsi que de vous, mon très cher, dont je n'ai pas entendu parler depuis mon retour ici. Je vous prie de me donner un mot des nouvelles de M. Du Peyrou et des vôtres, et, si M. Du Peyrou a besoin de quelque chose, de me charger de toutes les commissions qu'il jugera à propos. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce 10e novem[bre].

Adresse: A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

140. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 12e novem[bre] 1767.

Voici, mon très cher, des lettres que M. Rougemont vient de m'envoyer pour vous ; il me charge de vous faire agréer ses obéissances et de vous dire qu'il vient d'arriver de Bath et qu'il vous écrira au plus tard dans 8 jours sur le sujet dont il est chargé de votre part. J'attends avec grande impatience de vos nouvelles et de celles de M. Du Peyrou. Mme de Verdelin est aussi fort inquiète ; elle vous fait mille amitiés, et moi je vous embrasse fort à la hâte.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Manoury | Lieutenant des chasses de S. A. S. | Mgr le Prince de Conti | pour Monsieur Renou. | Au château de Trye, par Gisors.

141. — *Rousseau à Coindet.*

12 9bre 1767.

Mon silence vous surprendra moins quand vous saurez qu'il y a peu de jours que M. Du Peyrou a failli mourir d'une attaque de goute remontée, et ce qui me rendoit cette terrible occasion plus cruelle étoit qu'il s'obstinoit

a vouloir être traité d'un autre mal que celui qu'il avoit et à rebuter comme inutile le traitement dont il avoit besoin[1]. Enfin je suis grace au Ciel venu à bout de le guerir malgré lui a l'aide d'un medecin trés sensé que j'ai fait appeller lequel a pensé comme moi, traité et guéri le malade en consequence. Tellement qu'il n'y a plus que l'enflure de ses pieds où nous avons attiré l'humeur gouteuse, et la foiblesse où il est encore qui l'empêchent de reprendre sa vie ordinaire. Je saisis le premier moment de relâche que me laissent mes soins auprés de lui pour vous dire un petit bonjour. J'ai receu vos envois, mais vous oubliez toujours la note de vos déboursés, et si vous vouliez bien la joindre toujours à vos commissions, cela m'épargneroit bien des embarras. Je vous salue de tout mon cœur.

Mes respects je vous prie à Madame de Verdelin, et mes salutations à tous ceux qui m'aiment.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hôtel le Blanc | rue de Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

142. — *Coindet à Rousseau.*

[21 novembre 1767].

Les nouvelles que vous m'avez données, mon très cher, m'ont rassuré quelques moments sur l'inquiétude que j'avais de la santé de M. Du Peyrou et de la vôtre. On espérait qu'il reviendrait bientôt et comme je n'en entends point parler, je continue d'être fort en peine de la suite de son état. Si vous écrivez ou faites écrire à quelqu'un, je vous supplie de me

[1] Les détails sur cette crise singulière coupée d'incidents dramatiques, sont donnés par Rousseau dans sa grande lettre au prince de Conti du 19 novembre.

faire dire un mot ; il est cruel pour moi que vous ne soyez pas la moitié moins loin ou que je n'aie pas le double de loisir ; je serais bientôt auprès de vous et verrais par moi-même l'état des choses.

M. Guy m'a envoyé hier le paquet ci-joint. Voici aussi une lettre de Mme de Verdelin ; nous parlons souvent de vous et c'est une grande douceur pour des gens qui vous aiment autant que nous et qui ne peuvent vous voir à souhait. Le Dict[ionnair]e va paraître[1] et j'ai déjà mon exemplaire[2] dont je vous remercie de tout mon cœur. J'ai lu avec avidité quelques mots. Celui *génie* m'a transporté ; j'ai senti que cet enthousiasme qu'il donne, était aussi applicable à tout autre chose que la musique. Ce livre fera sûrement une grande sensation ; mais quelque indifférence que vous ayez pour son sort, je vous manderai ce qu'on en dira. On continue à vous voir avec grand plaisir fixé en France. Il me paraît que c'est le vœu général et que l'on est bien aise que vous ayez donné la préférence à cette nation qui sait vous aimer plus qu'aucune autre.

Vous trouverez ci-joint la petite note de l'envoi que je vous ai fait. J'attendais pour vous l'envoyer d'avoir complété vos commissions. Vous recevrez incessamment 3 ou 4 aunes flanelle d'Angleterre ; je n'ai pas pu l'avoir plus tôt parce que je ne sors plus que de nuit comme un hibou. M. et Mme d'Azaincourt, MM. Watelet, Loyseau et Bérenger vous disent mille et mille choses. Je fus, il y a quelques jours, chez Mme de Chenonceaux que je n'ai pas pu voir parce qu'elle était renfermée avec ses parents relativement à la mort de son mari[3], qui enfin ne lui causera plus d'inquiétudes. Elle s'est

[1] Les *Mémoires de Bachaumont* en annoncent l'apparition le 30 novembre.

[2] Que Rousseau a chargé Guy le 8 octobre de remettre à son ami, « si un exemplaire peut lui faire plaisir ». A ce moment, Rousseau était sous l'impression de l'affaire du cachet.

[3] Jacques-Armand Dupin de Chenonceaux (1730-1767) était mort le 3 mai de la fièvre jaune à l'Ile de France, après une vie orageuse au cours de laquelle il s'était ruiné.

affligée de cet événement comme si elle eût fait une perte réelle. On dit Mme Dupin[1] inconsolable. Adieu, mon cher et respectable ami, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur. Bien des compliments, je vous prie, à M. Du Peyrou.

Ce samedi matin.

Je n'ai point reçu d'autre lettre de M. Rougemont; il est pourtant arrivé un courrier depuis celles que je vous ai envoyées.

Sans adresse.

143. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Jeudi 26. 9bre [1767]

J'ai receu tous vos envois, et j'ai fait part à M. du Peyrou, qui vous en remercie et vous salue, de l'article de vo[tre] lettre qui le regarde. Il est parfaitement retabli et commence à sortir depuis deux jours. Je doute que si cette rechute l'eut surpris à Paris il s'en fut aussi bien tiré. Pour moi sans avoir regret aux peines que j'ai prises en cette occasion, je vous dirai franchement que je me sens trop vieux et trop peu robuste pour me faire encore garde-malade, et que c'est la derniére fois de ma vie que cela m'arrivera.

Je suis trés sensible à la lettre et à l'amitié de Madame de Verdelin, je vous prie d'être mon interprete auprès d'elle en attendant que je me ménage le plaisir de lui écrire à mon aise, ce que j'espère pouvoir faire dans peu. Vous êtes bien dédomagé des soins que vous donnés à sa chére fille par le plaisir d'être auprès de l'une et

[1] Louise-Marie-Madeleine de Fontaine (1707-1799), mariée au fermier général Claude Dupin, mère de Dupin de Chenonceaux.

de l'autre[1]. C'est une trés bonne œuvre sans doute, mais encore plus agréable que méritoire, et que je voudrois bien partager avec vous. Je vous prie, en leur faisant ma cour, de ne pas m'oublier auprès de Mad^lle^ Leontine[2].

Le Dictionnaire ne paroitra toujours que trop tot; plut à Dieu qu'il dépendit de moi de le supprimer. Je suis fort aise qu'il s'y trouve quelques articles qui vous amusent. La pluspart sont estropiés par des fautes d'impression qui les défigurent entiérement. Dans celui *Genie* par exemple dont vous parlez, un c pour une l fait un contre-sens ridicule et épouvantable en me faisant dire *ce genie* pour *le genie* comme si je donnois à Metastase dont je viens de parler le genie de l'invention par excellence. Depuis que j'ai eu le malheur de me faire imprimer je me suis toujours vu sortir de la presse beaucoup plus sot que je ne m'y étois mis. Sottise sur sottise, et les commentaires des sots lecteurs brochant sur le tout, me voila joli garçon. Peu m'importe, je vous jure, et si mes articles passant sous vos yeux sont embellis par l'amitié je n'en veux pas davantage.

Je ne puis être fâché de la mort de M. de Chenonceaux par l'intérest que je prens à sa veuve et à sa famille, qu'il n'eut fait que plonger de malheurs en malheurs. Ce n'étoit pas un homme absolument mal né, et ce n'est pas son cœur qui l'a perdu, c'est sa tête. Je prévis

[1] Mme de Verdelin vient d'écrire à Rousseau : « Vous serez bien aise d'apprendre ce que je dois à votre ami : l'amusement, la seule dissipation de ma fille. M. Coindet est devenu son bibliothécaire, il n'y a de soins qu'il n'ait pour nous. »

[2] Autre fille de Mme de Verdelin. Le 10 octobre, sa mère a écrit à Rousseau : « Recommandez ses talents [de portraitiste] à M. Coindet, car il en est le directeur. »

le mal et je le prédis à son frére[1], il y a plus de vingt cinq ans. Je sens les déchirements de sa pauvre mere, et je m'attendris sur son sort, en songeant combien le mien eut été heureux près d'elle si j'avois su passer mes jours dans la tranquille fonction de son secretaire, comme j'avois commencé. Helas, pourquoi suis-je devenu le mien? Je ne puis continuer pour aujourdui. Adieu, je vous embrasse.

Si la flanelle est achettée, à la bonne heure, si elle ne l'est pas je ne m'en soucie pas beaucoup ; mais Mlle Renou qui vous salue vous prie de vouloir bien ne pas oublier la laine d'Hollande s'il n'est pas trop embarrassant d'en trouver. Quand vous me ferez un envoi, vous m'obligerez d'y joindre un pacquet de cire à cachetter, dont je suis pret à manquer.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc | rue de Clery | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

144. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 4e décembre 1767.

Vous m'avez fait un très grand plaisir de me donner de vos nouvelles et de celles de M. Du Peyrou. Il est très heureux que dans cette fâcheuse circonstance, il se soit trouvé auprès de vous ; certainement l'air et la médecine de Paris ne lui auraient pas été aussi favorables. J'ai partagé vos inquiétudes et j'aurais voulu de même pouvoir partager vos soins. Je compte que nous ne tarderons pas à revoir M. Du Peyrou.

J'ai fait part de votre lettre à Mme de Verdelin qui y a été

[1] Dupin de Francueil. Rousseau avait été huit jours quelque chose comme le précepteur de Dupin de Chenonceaux, ainsi qu'il le raconte dans les *Confessions*.

très sensible comme vous pouvez bien le croire. Nous parlons souvent de vous; c'est une grande douceur pour des cœurs qui savent vous aimer. Mlle de Verdelin est toujours dans le même état, et souvent sa bonne et excellente mère s'en afflige à un point excessif. Mlle Léontine est au couvent. Je m'acquitterai de votre commission pour elle quand j'aurai l'honneur de la voir. Je sais que cela lui fera un très grand plaisir, car elle me demanda de vos nouvelles avec un grand empressement la dernière fois qu'elle vint chez Mme sa mère.

Le Dictionnaire réussit à merveille et tout le monde est enchanté de votre préface qui fait un très bon effet.

Je vous envoie une [livre] de cire à cacheter et $^1/_2$ livre de laine d'Hollande pour Mlle Renou que je salue de tout mon cœur; il n'y a point de laine grise d'Hollande. Si celle-ci convient, je lui en enverrai davantage quand elle en aura besoin. La cire coûte 6 [livres] 10 d[eniers] et la laine 4 [livres]; ainsi 10 [livres] 10 d[eniers] en tout. Je ne vous envoie pas la flanelle d'Angleterre, puisqu'il paraît que vous ne vous en souciez pas.

L'abbé Raynal[1], qui vint dîner l'autre jour au logis, me chargea de vous faire mille amitiés. Il me dit de vous assurer qu'il était et serait toujours constamment le même et je lui répondis que vous en étiez persuadé. M. et Mme d'Azaincourt ne cessent de me demander de vos nouvelles et de vous aimer. M. Watelet est revenu à Paris; mais je ne l'ai pas encore vu. Adieu, cher et respectable ami, je vous embrasse mille fois.

Il fait un froid excessif depuis deux jours. On m'a dit que S. A. avait beaucoup souffert d'un rhumatisme; je n'ai pas pu en aller savoir des nouvelles précises, n'étant sorti que fort tard tous ces jours. La Reine est fort mal.

Sans adresse.

[1] Guil. Thomas Raynal (1713-1796), historien et journaliste, l'un des «auteurs» du *Mercure de France* au moment des débuts de Rousseau en 1750.

145. — *Rousseau à Coindet.*

5 X^bre 1767.

J'espére que ma précedente où je vous accusois la reception de toutes les votres vous sera bien parvenue et vous aura trouvé en bonne santé. Celle de M. Du Peyrou a souffert une nouvelle atteinte par une rechute de goute au moment qu'il se disposoit à partir. J'en suis trés fâché mais je n'en suis point allarmé parce que cette goute après avoir longtems erré d'une maniére très inquiétante a enfin repris ses places ordinaires, s'y est fixée, et ne donne au malade que quelques douleurs sans danger, qui même ne sont pas fortes et paroissent selon le cours ordinaire de ses attaques devoir le laisser tout à fait libre en peu de tems. Sa goute remontée étoit très certainement l'ouvrage des drogues qu'on lui avoit fait prendre à Paris et par lesquelles on avoit entiérement affoibli son estomac. Je l'ai puissamment exhorté à proffitter de cette leçon, et pour ma part j'en ai pris aussi une dont je me promets bien de faire de même mon profit. Mlle Renou est à son tour tombée malade, et il est étonnant que ce n'ait pas été plus griévement ayant à servir le maitre, à nourrir le domestique, et n'ayant pas depuis six semaines un seul moment de relâche. Grace au ciel sa maladie a été courte et la voila bien rétablie. Si elle eut été détenue aussi dans son lit, je n'imagine pas comment j'aurois fait. Quoiqu'à present je sois moins occupé, l'état de M. du Peyrou ne demandant plus d'autre soin que de lui tenir compagnie, je ne puis reprendre le train de mes lettres et de mes affaires. J'ai beaucoup à écrire en Angleterre

et je ne sais quand je pourrai commencer. Plus je sens le néant des choses de la vie plus la paresse me gagne, et au milieu de tous mes tracas ma passion d'enfant me distrait m'occupe me console, et je vais feuilletant mes livres de plantes comme si je n'avois que cela à faire. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de Madame de Verdelin ; je devrois déjà lui en avoir demandé moi-même ; mais c'est un plaisir que je veux prendre un peu à mon aise pour le mieux gouter. Si vous pouvez envoyer de la laine d'Hollande à Mlle Renou, je vous prie de vouloir bien y joindre un bon gros et grand bonnet pour moi de laine de Segovie ; car le tems est si rude que j'ai froid à la tête et par tout. Je me souviens que vous m'aviez pourvu de gands de castor qui sont usés et qui en demanderoient d'autres. J'ai demandé à Guy un envoi de livres ; si l'on pouvoit mettre les deux en un, ce seroit quelque embarras épargné. Mais j'oublie que voila bien des commissions diurnes pour quelqu'un qui ne sort que de nuit. Ne les faites, je vous en prie, que quand vous aurez des momens à perdre que vous voudrez bien employer pour moi. A l'égard de vos courses nocturnes, j'espère bien aussi en usurper quelque part par les momens que vous donnerez à parler de moi à mon illustre ami Mauleon, à M. son frère, à M. et Mad^e^ d'Azaincourt, et surtout à M. Vatelet à qui je suis le plus anciennement attaché et à qui je dois comme à Mad^e^ de Verdelin une reconnoissance particuliére pour m'être venu voir à Motiers. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Quand vous m'écrirez ne mettez que mon nom, sans faire mention d'aucun autre. Je suis assez connu ici pour que ce soit desormais un soin superflu.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc, rue de Clery | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

146. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 11e décembre 1767.

Ne voyant point arriver M. Du Peyrou, mes inquiétudes sur sa santé avaient recommencé. Votre chère lettre du 5 m'a tiré de peine, et j'espère que nous le reverrons bientôt ici. J'aurais bien aimé pouvoir aller à sa rencontre jusqu'à Trye, vous embrasser et revenir ; mais je suis enchaîné ici de manière qu'il m'est impossible de m'absenter un jour seulement.

Votre lettre s'est croisée avec la mienne d'aujourd'hui 8 jours ; j'espère que vous l'aurez reçue avec la laine et la cire. M. Guy m'a mandé qu'il vous avait envoyé le même jour les livres que vous demandiez. Voici une bonne paire de gants et un grand et chaud bonnet. L'un coûte 5 l[ivres] et l'autre 2 l[ivres] 15 [sols]. S'ils ne vous convenaient pas, mon marchand les reprendra et ainsi vous pourrez me les envoyer par quelque occasion, et je vous en renverrai d'autres tels que vous pourrez les désirer. J'ai trouvé que les bonnets de Ségovie n'étaient pas assez chauds ; voilà pourquoi j'ai préféré celui de castor ; peut-être est-ce de vigogne que vous le vouliez ?

Je me suis acquitté de vos commissions pour Mme de Verdelin ; elle a été très sensible à ce que ma lettre renfermait pour elle. Je verrai aujourd'hui ou dimanche M. Watelet, M. et Mme d'Azaincourt et M. Loyseau et je leur ferai part de ce que vous me dites pour eux ; ils en seront bien aise, car ils vous aiment de tout leur cœur.

Le Dictionnaire fait un bon effet dans le monde ; les gens éclairés en parlent avec éloge. Je sais aussi que M. D'Alembert en a parlé d'une manière tout à fait édifiante. Il paraît

maintenant que tout le monde sait où vous êtes et que l'on vous y voit avec plaisir. Je suis très charmé que la maladie de Mlle Renou n'ait pas eu de suites ; je conçois qu'elle a dû avoir beaucoup de soucis et de peines et que sa santé en a souffert.

Je n'ai point accusé la réception à M. Rougemont des lettres qu'il m'a envoyées pour vous, présumant que si cela était nécessaire, vous le feriez vous-même. Il paraît être inquiet de n'avoir pas de vos nouvelles ; vous feriez bien de ne pas différer à lui en donner. Un monsieur que je ne connais point est venu m'apporter le petit paquet que je vous envoie en me priant de vous le faire parvenir. Je m'en acquitte. M. et Mme Necker me demandent de temps en temps de vos nouvelles. Mme Thellusson m'en demanda l'autre jour.

Adieu, cher et respectable ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Mille obéissances à M. Du Peyrou, je vous en prie. M. de la Tour[1] est venu me voir tout à l'heure et m'a chargé de vous faire ses amitiés.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye.

147. — *Rousseau à Coindet.*

A Trye le 21. Xbre 1767[2].

Vous m'obligerez, mon très cher, de vouloir bien remettre cette lettre à son adresse, et me donner des

[1] Le 10 décembre, Rousseau a prié Guy d'inscrire La Tour sur la liste des exemplaires d'auteur du *Dictionnaire de musique*.

[2] Le 17, Rousseau a écrit à Mme de Verdelin : « Si vous voyez M. Coindet avant que je lui écrive, permettez que je vous prie de lui dire que j'ai reçu son dernier paquet. Ce pauvre garçon se donne pour moi bien des soins qui méritent ma reconnaissance ; j'ai une petite idée qui pourrait peut-être lui être agréable, parce qu'elle l'occuperait de soins qui sont de son goût. »

nouvelles de la santé de S. A.; car je ne puis savoir ici ni où elle est ni ce qu'elle fait, ni comment elle se porte. J'ai beau m'informer, personne ne sait jamais rien et je suis environné des plus profonds mistéres sur toutes choses. Vous m'avez parlé d'un rhumatisme dont elle avoit souffert; vous avez ajoûté que vous iriez vous en informer, et vous ne m'en avez plus rien dit; cela n'est pas bien.

M. du Peyrou que j'ai cru parfaitement remis m'inquiete encore. Depuis deux jours je le trouve abatu et il a le plus mauvais visage du monde. Il n'est plus question de goute; il n'a plus d'enflure ni de douleur. Il a très et trop bon appetit; il dort bien; il fait bien toutes ses fonctions; mais sa taciturnité augmente, on n'en peut arracher un mot; il a fait son testament; il écrit si prodigieusement qu'il a déja employé près de la moitié du papier que vous m'avez envoyé; tout cela ne lui raffraichit pas le sang. Ce n'est pas, je vous jure, un homme facile à gouverner, et vous ne savez pas à quel point je suis à plaindre.

Voici deux lettres pour l'Angleterre à compte de celles que j'y dois, et voici une lettre de 50 £ sterling à votre ordre sur M. Rougemont, dont je vous prie de faire usage si vous en avez l'occasion, et sur le produit de laquelle vous déduirez les avances que vous avez faites pour moi. Ce sont les deux prémiers quartiers de ma pension[1] qu'il me marque avoir receus. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] La pension du roi d'Angleterre. Rousseau en exprime sa reconnaissance à Davenport le 15 décembre : « La bonté qu'a Sa Majesté de vouloir bien me la faire payer hors de l'Angleterre est une nouvelle grâce que je sens comme je le dois ».

M. du Peyrou prend du lait tous les matins, quoiqu'il ne se plaigne pas de l'effet, je crains que cette nourriture ne soit pas assez restaurante pour son estomac. Si vous pouviez me trouver de bon chocolat, je vous serois obligé de vouloir m'en envoyer deux livres : il en prenoit autrefois, je pense que ce seroit assez le cas de recommencer ou d'en essayer du moins.

Je pense que Madame de Verdelin vous aura dit que j'ai receu le bonnet et les gants.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc, rue de Clery | A Paris. [*Cachet :* sceau oriental.]

148. — *Coindet à Rousseau.*

[22 décembre 1767].

Je reçois votre paquet, mon très cher, encore assez à temps pour pouvoir vous répondre sur le champ. Vos lettres pour Londres partiront par le premier courrier, et je remettrai aujourd'hui celle pour S. A. C'était de la goutte à la main qui heureusement n'a pas duré longtemps, à ce que m'a dit un des secrétaires de S. A. ; car je n'ai pas pu avoir l'honneur de lui faire ma cour. Elle était ces jours-ci à M[ont]morency où est Mme la Maréchale ; je vous demande mille pardons d'avoir omis de vous en parler dans ma dernière lettre.

Je suis dans une grande peine de ce que vous me mandez de M. Du Peyrou et je conçois tous les chagrins que vous devez éprouver. Si je pouvais vous être bon à quelque chose dans cette circonstance, j'espère bien que vous me le manderiez ; j'aurais quelque envie d'aller faire une course jusque chez vous ces fêtes, si vous ne le désapprouviez pas. Je vous enverrai incessamment de bon chocolat avec et sans vanille. Il y a 3 jours que je n'ai eu l'honneur de voir Mme de Verdelin.

M. Guy a envoyé de votre part un Dict[ionnair]e à M. Wa-

telet qui m'a fait remettre la lettre incluse. J'ai passé deux fois chez lui sans le trouver. Adieu, je finis à la hâte en vous embrassant de tout mon cœur.

Ce mardi 22 Xe, à midi.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | à Gisors.

149. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 24e décembre 1767.

Je répondis avant hier, mon très cher, à la lettre que vous me fîtes l'amitié de m'écrire le 21. S. A. revint hier de M[ont]-morency et eut la bonté de me le faire dire. Je lui remis votre lettre ; elle m'a chargé de vous faire savoir que son projet était de vous aller voir lundi ou mardi, mais qu'elle est toute malingre et qu'elle craint que ce malaise ne l'empêche de faire cette course. Je pense, sur ce qu'on m'a dit, que ce sont des barres dans l'estomac, provenant peut-être d'indigestion. Elle n'a plus de douleurs de goutte. Si on ne peut pas vous aller voir, on vous écrira dans 4 ou 5 jours et on vous enverra de l'Isle Adam un homme sûr à qui vous pourrez remettre tout ce que vous voudrez. Quant à l'ami qui est auprès de vous, elle m'a dit que vous étiez bien le maître de le garder tant que vous voudriez, qu'elle était fâchée de la cause qui l'avait retenu jusqu'à présent, et que vous deviez être persuadé qu'elle ne vous soupçonnerait jamais de faire d'indiscrétion. Elle a continué de me parler de vous avec cet intérêt vif et tendre qu'il est impossible de ne pas avoir quand on vous aime, et je suis très persuadé que s'il y a quelque chose en sa puissance qui puisse contribuer à votre bonheur, elle le ferait certainement.

Je vous enverrai par le carrosse de vendredi 2 [livres] de bon chocolat; j'y joindrai un pain de la plus belle encre de la Chine possible que M. d'Azaincourt m'a chargé de vous

faire agréer, et le montant de votre lettre de change sur laquelle je retiendrai, selon vos désirs, mes déboursés. Je ne crois pas qu'il y ait d'inconvénient à vous l'envoyer ainsi ; je m'en informerai auparavant au bureau du carrosse.

Il fait un froid très rigoureux. Cela me retient sur le projet que j'avais d'aller passer les fêtes avec vous, n'osant pas demander des chevaux par un pareil temps, crainte d'accident ; dès qu'il fera un peu moins rude, je vous demande en grâce que j'aille vous embrasser ; ce plaisir sera pour moi les meilleures étrennes que je puisse recevoir.

J'ai vu Mme de Verdelin qui se porte assez bien. Quand vous m'écrirez, donnez-moi, je vous supplie, des nouvelles de M. Du Peyrou. Nous sommes ici dans la plus grande inquiétude sur son état.

Il n'y a rien de nouveau. Votre Dictionnaire a continué d'être bien vu. Il y a eu quelques critiques[1], comme vous le croyez bien, mais en général, il a été applaudi et on le lit avec plaisir et empressement ; je vous avoue cependant qu'il a fait moins de sensation que je ne présumais, et je vous avoue encore que j'en suis bien aise. Adieu, je vous écrirai demain ; j'ai à vous parler de M. de Préménil que vous ne connaissez pas. Je vous embrasse vite et à la hâte.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | à Gisors.

150. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 25e décembre 1767.

Je vous ai écrit hier pour vous rendre compte de la commission dont vous m'aviez chargé. Voici une lettre qui vient de m'arriver de Londres pour vous.

[1] Dans une lettre au P. Martini du 3 mars 1768, Grétry explique la raison principale de ces réserves, qui est l'hostilité de Rousseau à l'égard de Rameau. « Si critica molto il dictionario che gli mando... » Cf. Pauline Long, *La jeunesse de Grétry*, p. 130.

Votre lettre de change de

£ 50.— a produit à 31 ½	£ 1142 17 —
déduit pour mes déboursés selon la note incluse	46 8 —
reste	£ 1096 9 —

dont j'ai fait un groupe composé de 45 louis et de 16 [livres] 9 s[ols] de monnaie que j'ai inséré dans un paquet de 2 [livres] de chocolat et d'un bâton d'encre de la Chine d'une beauté et bonté sans pareille. Je viens de remettre ce paquet au carrosse de Gisors et il vous parviendra sûrement. Il y a de deux sortes de chocolat, l'un avec de la vanille et l'autre sans vanille. Vous me manderez s. v. p. lequel des deux M. Du Peyrou préférera, afin que je vous en envoie du même.

Vous trouverez dans ce paquet une lettre de M. d'Eprémenil[1], avocat du Roy au Châtelet et un discours qu'il a prononcé et dont il a désiré ardemment de vous faire hommage. Je n'ai point l'honneur de le connaître. Il est venu chez moi et m'a parlé de ses sentiments pour vous d'une manière si touchante, que je n'ai pas cru devoir me refuser à vous faire parvenir son paquet. C'est un jeune homme de 22 à 23 ans, d'une physionomie douce et qui s'exprime avec feu, surtout en parlant de vous. J'ai su hier de quelqu'un de ma connaissance avec qui il est lié, qu'il était plein de mérite et j'avais ouï parler de son discours qui fut fort applaudi. Il ne sait point où vous êtes, et en lui parlant de votre goût pour la retraite et de votre éloignement à faire de nouvelles connaissances, je lui ai fait entendre qu'il se pourrait très bien que vous ne lui fissiez pas de réponse, surtout dans la circonstance où vous vous trouvez;

[1] Jean-Jacques Duval d'Esprémesnil (1746-1794), neveu de Dupleix. Il devait combattre la Révolution et périr sur l'échafaud. Sans doute s'agit-il ici de son discours de l'*Ambition du Magistrat,* prononcé en octobre, au Châtelet, à l'occasion de la cérémonie des serments, et qui eut, au dire de Bachaumont (30 octobre), un grand retentissement, à cause des critiques qu'il contenait contre les hommes en place.

ainsi vous ne devrez point vous gêner là-dessus. Il m'a montré un grand désir de se lier avec moi, et j'ai bien senti que ce n'était que pour avoir le plaisir de m'entendre lui parler de vous ; à mon tour, sur tout le bien qu'on m'en a dit, je serai fort aise de le connaître ; mais je ne me presserai point. Voilà, mon très bon ami, ce que j'avais à vous dire à ce sujet. J'ai été touché de la démarche de ce jeune homme ; je me suis mis à sa place ; j'ai pris son discours et vous ai écrit ; sûrement vous ne m'en saurez pas mauvais gré. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Mille compliments et obéissances à M. Du Peyrou ; je voudrais bien que vous nous donnassiez de bonnes nouvelles de sa santé. Mes salutations à Mlle Renou.

[*Note écrite au verso de la page :*]

Pinceaux et couleurs	£	3.—
1 aune mousseline.	»	10.—
une cafetière	»	1.12
Port de 3 lettres de Londres . .	»	3.—
1 [livre] cire à cacheter	»	6.10
1/4 [livre] laine d'Hollande . . .	»	2.—
Bonnet et gants	»	7.15
Lettre	»	—.10
2 [liv.] chocolat, 6 [liv.] et 5 [liv.].	»	11.—
Port d'une lettre de Londres . .	»	1.1
	£	46.8

Adresse: A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

151. — *Rousseau à Coindet.*

A Trye le 27. X^bre^ 1767.

J'ai receu tous vos envois, et permettez qu'en vous remerciant je vous gronde. Qu'est ce que c'est donc que

ce nouvel usage d'avancer l'argent que je vous prie de recevoir pour moi ? Comme je ne dois pas supposer que cette avance a été prise dans la caisse de M. Necker elle a donc été prise dans la votre. Je suis fort aise assurement que vous puissiez en faire de si fortes si legerement, mais je ne le suis pas qu'elles soient si mal placées, puisqu'il m'étoit tout aussi comode de recevoir cet argent dans six semaines ou deux mois comme je l'attendois qu'à present que je ne l'attendois pas. Un autre empressement non moins bizarre est de m'envoyer cet argent par le carrosse, quoique vous vous proposassiez de venir vous-même dans peu de jours. Si j'étois d'aussi mauvaise humeur que ces jours passés, je vous dirois qu'il est des cas où trop d'exactitude est injure, et que celui-là m'en paroit un.

M. du Peyrou se porte à merveille. Son visage et ses forces reviennent sensiblement. Pour son humeur je n'y comprends rien, et par ma foi je prends le parti de me passer d'y comprendre. Tout ce que je puis vous dire est que depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui-ci il ne m'a pas dit un seul mot d'amitié ni d'honnêteté ni de reconnoissance. Je n'ai pas moins pris de soins pour l'amuser que j'en ai pris pour le guerir, mais avec beaucoup moins de succés, et j'ai la douleur de vous avouer qu'il paroit s'ennuyer beaucoup non pas chez moi, mais avec moi. Au reste il faut tout dire, il vient de faire venir une grande caisse de dragées dont il a fait presént à Mlle Renou. Je tremble qu'il n'ait trop voulu travailler à ses oreilles et que le voisinage ne s'en soit senti. Voyant les hauts et les bas de son corps et de sa tête, et que je ne pouvois obtenir qu'il fit venir quelqu'un de chez lui, j'ai pris le parti d'écrire moi-même dans sa famille et

grace au ciel il lui arrive un ami[1] qui prendra soin de lui soit ici soit durant la route. Ainsi me voila tranquillisé sur cet article, et je vous avoue qu'il en étoit tems. Je connais votre discretion, j'ai besoin de m'épancher et je crois ne pouvoir mieux choisir.

La lettre de M. D'Eprémenil est obligeante et honnête; elle confirme le bien que vous me marquez de lui. Je lirai son discours avec intérest, c'est une petite exception que je crois lui devoir. Vous pourriez même un peu vous relâcher je pense de l'excessive reserve que vous gardez avec lui à mon égard. Puisque tant de gens qui me haissent sont si bien instruits de ma demeure, quel inconvenient y a-t-il que ceux qui m'aiment le soient aussi ?

Quoique vous ne me parliez plus du voyage que vous vous étiez proposé de faire ici, je pense que vous n'en avez pas perdu l'idée et qu'il n'y a que le froid qui vous ait retenu. En cela vous avez bien fait, et je vous avoue même que tandis que M. du Peyrou et son ami seront ici le plaisir de vous y voir seroit un peu troublé par une augmentation d'embarras qui n'est déja pas médiocre tant de la part des maitres que des domestiques pour un ménage composé de deux personnes. Mais quand le tems sera plus doux que je serai seul et que vous voudrez faire ici une petite promenade, je serai fort aise non seulement de vous y voir mais aussi de causer avec vous de bien des choses. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Quand M. et Mad^e^ Necker vous parleront de moi, je

[1] Le colonel Abraham de Pury, appelé à Trye par Rousseau le 13 décembre. Voyez plus loin la lettre de Coindet du 15 janvier 1768.

vous prie de leur dire que je suis sensible à l'intérest qu'ils veulent bien y prendre, et que je souhaiterois être à portée de cultiver leurs bontés. Combien de choses ne diriez-vous point pour moi à ce digne Monsieur d'Azaincourt si vous lui rendiez tout ce qu'il m'inspire. Son encre de la Chine me fait pourtant un peu rougir, car j'ai grand peur qu'il n'ait été omis dans la petite distribution du Dictionnaire ; mais à dire le vrai j'ai cru qu'il n'y avoit que les gens de l'art qui pussent trouver cette lecture supportable, et je trouvois de la pedanterie à l'offrir à d'autres. Par ce que vous me marquez j'entrevois que je ne me suis pas trompé, et que cette informe compilation est à peu prés tombée. Ainsi il seroit ridicule de vouloir aujourdui réparer cette omission. Laissons donc là le dictionnaire et faites pour moi près de M. et Mad^e^ d'Az[aincourt] ce que j'y voudrois bien faire moi-même.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel Le Blanc, rue | de Clery | A Paris. [*Cachet :* sceau oriental.]

152. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 1er janvier 1768.

Mon bon, cher, digne et respectable ami, recevez, je vous en supplie, les vœux que mon cœur fait pour vous. S'ils pouvaient être exaucés, votre bonheur serait aussi parfait que les sentiments que vous m'avez inspirés.

Je vois par votre lettre du 27 que vous avez reçu tous mes envois, et j'en suis bien aise. Vous me grondez un peu et pourtant je n'ai pas tort ; je vous expliquerai cela quand nous nous verrons, car je ne crois pas que ce soit la peine d'en disserter ici. Vous verrez clair comme le jour que ni moi ni personne ne vous ont fait aucune avance de l'argent en

question qui a dû m'être payé aussitôt que j'ai eu remis votre mandat pour l'envoyer à Londres.

Ce que vous me mandez de la santé de M. Du Peyrou m'a fait grand plaisir et j'espère que nous le reverrons bientôt ici. Je suis bien touché de ce que vous éprouvez et je conçois les tourments d'une âme sensible comme est la vôtre. Aussi je plains votre situation; peut-être cette froideur, cette espèce d'ennui vient-elle d'une suite de son état, de sa maladie, et que la santé remettant les choses en place, tout sera comme par le passé. Je lui ai si souvent entendu parler de ses sentiments pour vous qu'il faut, à mon sens, une cause bien surnaturelle pour les changer le moins du monde. J'ai aussi grande impatience de vous voir et je vous serai obligé de me mander quand vous voudrez que je fasse cette course. Je n'ai parlé du temps plus doux que pour ménager les chevaux que l'on me prêtera, et courir plus vite, car la route est prodigieusement longue quand on a grand empressement d'arriver.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez pour M. d'Epréménil ; je l'ai revu il y a une huitaine de jours, et je le trouvai toujours plus pénétré de vous. Il voudrait vous voir, vous dire lui-même tout ce qu'il pense ; enfin il vous sait par cœur. Il sera très touché que vous me permettiez de lui dire votre retraite, et en effet je n'y vois nul inconvénient. Si je l'ai tue d'abord, c'est par discrétion.

J'ai dit à M[onsieu]r et à M[adam]e[1] qui me demandaient de vos nouvelles, ce que vous me marquiez pour eux et j'ai vu qu'ils y étaient sensibles; ils m'ont chargé de vous dire mille choses obligeantes. Combien n'en ai-je pas à vous exprimer de la part de M. et Mme d'Azaincourt qui ne cessent jamais de s'entretenir de vous ! J'avais cru vous avoir mandé que M. Guy leur avait envoyé un exemplaire du Dict[ionnair]e. Je ne sais comment j'ai pu oublier de vous en parler, car cette

[1] M. et Mme Necker.

attention leur a fait bien grand plaisir. Je ne sais pas pourquoi vous inférez de ce que je vous ai mandé que cet ouvrage est tombé ; il me semble au contraire que l'on en fait grand cas, et que ceux qui le lisent lui rendent justice. Il y a toujours les gens attachés à la musique française qui peut-être en parlent sans l'avoir lu, ou qui se plaisent à défigurer ce qu'ils citent, mais leur jugement n'est pas admis.

J'ai vu jouer il y a 8 jours le Devin du Village[1]. Mlle Arnoult[2] jouait le rôle de Colin; je n'en fus point content. Mais vous l'auriez été de l'exécution de la musique qui fut toujours prodigieusement applaudie. Mme la maréchale de Luxembourg y était en grande loge.

Je reviens de chez Mme de Verdelin que je n'ai pas trouvée ; elle était à la messe ; on m'a dit qu'elle se portait assez bien, mais toujours fort en peine de la santé de sa fille qui m'a paru encore plus changée.

Adieu, mon bon ami, il fait un froid qui me transi malgré un gros feu derrière moi, et il neige très considérablement. Si nous avions ici des traineaux, ce serait une belle course à faire que d'ici à Trye; je n'oserais cependant m'y fier car j'ai encore fort mal à la gorge. Bien des compliments à Mlle R[enou] et à M. Du Peyrou.

Sans adresse.

153. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 5e janvier 1768, au soir.

Je vous ai écrit le 1er de ce mois, mon très cher. M. Du Peyrou m'a fait le plaisir de venir me donner de vos

[1] Cette reprise du *Devin* est mentionnée le 15 janvier par les *Mémoires de Bachaumont* qui prétendent même que Rousseau y a assisté et en est sorti « enthousiasmé du jeu de Mlle d'Ervieux », (cantatrice, puis danseuse, rivale de la Guimard).

[2] Sophie Arnould (1744-1802), célèbre cantatrice qui avait repris à l'Opéra tous les rôles de Mlle Fel.

nouvelles[1]; il sort de chez moi. Nous avons beaucoup parlé de vous, et je vous assure que je n'ai remarqué aucun changement dans sa façon de penser. Ses sentiments m'ont paru les mêmes. Certainement l'état de son corps vous a trompé sur son cœur. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne lui ai rien laissé apercevoir de ce que vous avez eu la confiance de me mander. Il m'a paru touché de vous avoir laissé dans un état de souffrance que la rigueur de la saison n'est guère propre à diminuer, bien au contraire; et voilà que cela m'inquiète au point que je voudrais de tout mon cœur pouvoir vous aller voir; mais indépendamment du temps qui ne le permet pas, je suis retenu dans ma chambre par une chute que je fis samedi au soir. J'eus la maladresse de me fouler cruellement le pied gauche; j'ai souffert beaucoup; mais depuis ce matin je suis assez tranquille et j'espère dans peu de pouvoir vaquer à mon travail. Je me hâte de vous apprendre que je me trouve mieux afin que n'ayez pas d'inquiétude, M. Du Peyrou m'ayant dit qu'il vous avait mandé mon accident. Aussitôt que le temps sera radouci, je courrerai bien vite vous embrasser; j'en ai la plus vive impatience; je compte déjà les moments et j'ai eu l'enfance de me faire monter un thermomètre pour m'assurer que déjà il doit faire moins froid [à présent][2] que ce matin. Cela ira sûrement en continuant. Au nom de Dieu, tenez-vous bien chaudement et ne sortez qu'avec précaution. M. Du Peyrou m'a dit que vous aviez parlé de moi, que vous m'aviez même attendu, et qu'enfin Mlle Renou avait eu l'attention de me réserver de bonne mangeaille dont vous n'aviez tâté que d'une dent. Je me suis écrié: « Où étais-tu, Crillon[3] ? ».

Adieu, cher et bon ami; c'est le cas ou jamais de dire: je

[1] Il avait quitté Trye le 3 janvier.

[2] Déchirure.

[3] Allusion au mot d'Henri IV: « Pends-toi, brave Crillon ! » au lendemain de la bataille d'Arques, à laquelle le célèbre capitaine n'avait pas assisté.

vous laisse sur la bonne bouche. Adieu, je vous embrasse, mille et mille compliments à Mlle Renou.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au Château de Trye | par Gisors.

154. — *Rousseau à Coindet.*

6 Janvier 1768.

Quoique je n'aye qu'un moment, je ne veux pas, mon bon ami, le laisser passer sans vous donner un petit bon jour, sans vous remercier de votre amicale et consolante lettre, et sans vous quereller aussi, à mon ordinaire, de ce que vous avez une entorse et que vous ne m'en dites rien. Ne songez pas, je vous en prie, à venir qu'elle ne soit parfaitement guerie, que le terrible froid qu'il fait ne soit adouci, et même que M. du Peyrou ne soit lui-même parti pour Neufchatel ; car il a besoin d'être égayé ; je sais que votre compagnie lui est très agréable, et je desire que vous cherchiez à l'amuser tant qu'il restera près de vous. Après cela vous viendrez, nous nous embrasserons de bien bon cœur, nous tirerons le Roi quoique les Rois soient passés ; nous le serons l'un ou l'autre en depit de la fête, ou mieux, tous les deux : car pour moi le Roi des hommes est le véritable ami. Bon jour.

J'oubliois de vous dire que nous pourrons tirer de belles fusées. Ma sœur a ici d'excellente poudre pour cela. Elle vous embrasse.

Adresse : à Monsieur | Monsieur Coindet | à l'hotel Le Blanc | rue de Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

155. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 15e janvier 1768.

Il me serait impossible de vous exprimer, bon ami, tout le plaisir que m'a fait votre chère lettre du 6. J'ai pleuré de tendresse en la lisant ; vous avez calmé l'inquiétude où j'étais pour votre santé par le froid rigoureux qu'il faisait, et cette marque de votre amitié m'a causé une si douce joie que le souvenir en fait encore palpiter mon cœur. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai d'impatience que mon malheureux pied me permette de vous aller embrasser ; je suis beaucoup mieux, mais il ne m'a pas encore été possible de quitter ma chambre, et dans cette triste situation, je n'ai pas le bonheur de pouvoir être de quelque utilité à M. Du Peyrou, bien au contraire, car il a la bonté de venir passer quelques moments les soirs avec moi. Il est vrai que nous parlons de vous et que c'est une grande douceur pour des gens qui vous aiment autant que nous. M. le colonel Pury[1] a bien voulu aussi me faire l'honneur de venir une fois. Je vous dois tout cela, mon respectable ami, et j'en suis très flatté ; c'est un motif de plus pour ma reconnaissance ; elle n'en a pourtant pas besoin pour être à son comble.

Malgré l'empressement que j'ai de vous voir, je suivrai votre conseil et j'attendrai que mon pied soit parfaitement remis ; je compte me faire descendre demain au bureau, n'éprouvant aucune douleur quand je ne remue pas, et désirant de me remettre au courant des affaires qui heureusement n'ont point été retardées par cet accident, ayant fait chez moi tout ce qui était pressé.

[1] Le lieutenant-colonel Abraham Pury (1724-1807), conseiller d'état neuchâtelois en 1765, futur beau-père de Du Peyrou qui devait épouser sa fille en 1769. Pury avait quitté Trye en même temps que Du Peyrou. Rousseau lui écrit en manière d'adieu le 6 janvier.

Ce passage subit du froid à un temps très doux a causé beaucoup d'indispositions et surtout des rhumes. Mme de Verdelin en a été incommodée; mais M. Du Peyrou qui en revenait hier, me dit que cela allait mieux. Croiriez-vous que cette excellente dame a eu la bonté particulière de venir me voir[1]. En vérité, j'en ai été très touché ; j'aurais bien voulu que cet exemple eût gagné; mais il n'y a eu qu'une autre dame qui m'ait fait cet honneur.

Nous ferons donc les Rois quand j'irai vous voir. Oh ! que j'en serai aise ! Si vous saviez tous mes projets de royauté ! Vous verrez, ce sera une belle chose; mais au moins ce qui m'en plaira le plus, c'est qu'alors je vous embrasserai de tout mon cœur.

Bien des choses pour moi à Mlle Renou ; jespère que je trouverai encore quelques dragées.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

156. — *Coindet à Rousseau.*

[17 janvier 1768].

Je vous ai écrit vendredi, bon ami ; je vois par ce que vous avez mandé à M. Du Peyrou que vous craigniez que votre lettre du 6 ne fût égarée. Vous aurez vu que je l'avais bien reçue. Il est vrai qu'elle a retardé 3 jours, je ne sais pourquoi ; c'est la première fois que cela m'arrive et certes c'est jouer de malheur, car elle m'a fait un bien grand plaisir.

Pour que vous ne me fassiez pas de reproches, je ne veux pas

[1] Vers le même temps, Mme de Verdelin écrit à Rousseau : « Il [mon rhume] ne m'a pas empêchée d'aller ce matin voir M. Coindet qui est retenu par une entorse, qui le fait un peu souffrir, mais qui, j'espère, ne sera rien que quelques jours de retraite et de repos. Je voudrais que mes malades fussent assez bien pour me permettre d'aller lui tenir compagnie. »

attendre la fin de ma lettre pour vous dire que je me trouve mieux ce soir; il ne me fut cependant pas possible de me faire descendre hier au bureau comme je l'espérais. Je n'osai risquer le paquet et, crainte d'accident, mon projet est de me tenir coi, tant que je ne sentirai pas que je puis aller clopin clopant. Je serais désolé que quelque nouvel accident reculât ma convalescence, et j'ai trop d'impatience de vous voir pour ne pas me ménager sur tout ce qui pourrait y mettre obstacle. Voyez, mon très cher, combien je suis heureux dans mon malheur: Mme de Verdelin et M. Du Peyrou ont eu la bonté de venir passer la soirée avec moi. Hélas! je vous aurais bien désiré en quatrième. Nous nous en sommes dédommagé en parlant tant et tant de vous; c'était un charme de nous voir jaser à qui mieux mieux, et cela devant votre portrait[1] qui est au beau milieu de ma cellule et à qui je dis chaque jour un petit bonjour. Le temps s'est passé avec une rapidité étonnante, et c'est pour continuer à en abréger la durée que je vous écris. J'aurais besoin souvent d'un pareil remède, car je m'impatiente autant qu'il est possible. J'ai eu aussi la visite de M. d'Espréménil. M. Du Peyrou l'a trouvé chez moi et ils se sont fait un petit compliment.

Vous demandez des nouvelles de S. A. J'ai su aujourd'hui qu'elle se sentait toujours un peu incommodée; mais cela ne l'empêche pas d'aller et venir. Elle soupa même vendredi chez le président Hénault. Au surplus, M. Du Peyrou s'en informera exactement et vous en parlera plus particulièrement. Si j'étais sur pied, je me serais chargé de cette commission avec grand plaisir.

Le retard de votre dernière lettre ne doit pas vous empêcher de continuer à m'adresser celles auxquelles vous souhaiterez que je donne cours; on vient de me dire que dans ces temps de renouvellement d'année l'augmentation considérable des

[1] L'une des répliques du pastel de La Tour, offerte par l'auteur à Coindet, aujourd'hui au musée de Genève.

lettres fait qu'on les distribue plus tard ou qu'il en reste quelquefois en arrière, et peut-être que pareille chose n'arrivera plus.

J'ai appris avec chagrin que vous perdiez un peu de votre appétit et que ces aimables déjeuners ne vous faisaient plus tant de plaisir. Tâchez un peu de vous remettre au courant, car quand je serai à Trye, je compte faire mes 4 repas et je serais bien fâché si vous ne me teniez pas tête. Adieu, on m'apporte un cataplasme pour mon pied, et pour ne pas le laisser refroidir, je me hâte de finir. Je vous embrasse.

Bien des compliments à Mlle Renou.

Ce dimanche au soir, 17 janv[ier].

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

157. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Mardi 19. Janv[ie]r [1768]

Votre lettre du 15 m'a fait grand plaisir ; mais comme elle ne m'a pas tout à fait rassuré sur votre état, je vous prie de m'en donner des nouvelles, et je vous exhorte surtout à ne pas même essayer de vous appuyer sur votre pied, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rétabli.

Je vous prie de me donner aussi des nouvelles de M. du Peyrou dont la derniére lettre que j'ai receue étoit du huit, quoique je lui aye écrit depuis ce tems-là je n'ai receu de sa part aucun signe de vie, tellement que sans votre lettre par laquelle j'augure qu'il continue à se bien porter je serois sur sa santé dans la plus grande peine.

Enfin je vous prie de vouloir bien vous faire informer au Temple de celle de M. le Prince de Conti que je sais

n'avoir pas été bonne jusqu'à présent [1]. Quand tout va bien et que je suis tranquille je reçois vingt lettres inutiles, et quand j'ai sujet d'être inquiet, c'est ce tems-là qu'on prend pour se taire. Ceci, mon bon ami, ne vous regarde pas ; car je vous ai toujours reconnu une exactitude attentive et à propos, à laquelle je suis très sensible. Voici une lettre pour M. Despremenil que je vous prie de lui faire passer [2]. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Quoique Mad^e de Verdelin vous soit allé[e] voir, je sais qu'elle est enrhumée, et que sa fille est assez mal. Voila bien des articles interessans sur lesquels je vous prie de me marquer ce que vous savez. Mlle Renou vous salue de tout son cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel Le Blanc rue de Clery. | A Paris.

158. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le jeudi 21 janv[ier] 1768.

Je vous écrivis dimanche au soir. M. Du Peyrou qui vint passer la soirée avec moi avant hier, me dit qu'il vous avait écrit ce jour-là. Ainsi vous voilà tranquille à ce sujet, car vous aurez vu sûrement qu'il se portait bien.

J'ai envoyé au Temple pour savoir des nouvelles de S. A. On a parlé à un des valets de chambre qui me connaît et à qui j'avais écrit un petit mot pour être plus sûrement informé de la santé du Prince ; il a répondu que S. A. se portait très bien actuellement. Aussitôt que je pourrai sortir, j'irai

[1] Le 9 janvier, le prince de Conti a écrit à Rousseau qu'il est « tombé malade des incursions vagues d'une goutte douloureuse ».

[2] Lettre datée du même jour, inédite.

m'en informer moi-même et je vous en donnerai des nouvelles.

Mme de Verdelin est encore fort enrhumée. Elle était mieux dimanche ; elle me fit dire hier que son mal de poitrine lui avait repris; mais c'est une suite naturelle de ces incommodités négligées. Mlle sa fille est beaucoup mieux depuis quelques jours ; elle avait eu aussi du rhume et on lui avait donné du lait pour adoucir ; il s'est trouvé que le lait lui a fait beaucoup de bien et qu'elle continue d'en prendre avec succès.

J'ai envoyé la lettre à M. d'Epréménil qui est venu me voir un moment après. Il en était enchanté ; il a la plus grande envie de vous aller voir; je crois qu'il vous écrira incessamment. Voici une lettre que M. Guy m'envoya hier pour vous.

Je ne souffre presque plus quand je reste tranquille ; mais mon pied est encore fort enflé aux deux chevilles, et il m'est impossible de l'appuyer à terre. On m'a si bien fait sentir les conséquences d'un tel accident que mon projet est de ne pas m'en servir qu'il ne soit totalement guéri. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore pu quitter ma chambre ; mais comme cela devient bien long et que l'impatience me gagne, je vais essayer de me faire descendre au bureau, et puis je tâcherai de trouver quelque moyen pour aller partout à cloche pied. Je voulais persuader à quelques jeunes dames d'en amener la mode et je les assurais que ce serait d'une grande gaité d'aller ainsi sautant ; elles m'ont répondu impitoyablement que c'était le renard qui voulait persuader à ses camarades de se couper la queue.

Je ne vous dis point tout le regret que me cause ce malheureux accident par le retard qu'il apporte au plaisir que j'avais de vous embrasser bientôt. Vous sentez tout mon chagrin ; heureusement vos lettres viennent me consoler ; e les lis et relis sans cesse ; c'est mon occupation chérie. Je suis environné de vos portraits, de vos écrits, de la petite vue du

château que vous habitez, et tout cela fait le bonheur de ma vie. Que sera-ce quand je pourrai aller vous voir ?

Mille choses pour moi à Mlle Renou, je vous en prie.

Adieu, je vous embrasse. Dites-moi comment va l'appétit.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

159. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le dimanche 25e [*lisez :* 24] janv[ier 1768].

Je vous ai écrit jeudi, mon respectable ami ; depuis lors mon pied a été mieux et je me hâte de vous apprendre que je fis hier l'essai de me promener dans ma chambre et que ce petit exercice semble m'avoir fait du bien. Comme il n'y a que le premier pas qui coûte, j'espère que cela ira de mieux en mieux et que je serai bientôt en état de vous aller voir ; il me semble que l'impatience que j'ai de faire cette course, augmente tous les jours.

Le cher M. Du Peyrou a eu encore la bonté de venir passer hier la soirée avec moi. Je ne peux pas vous dire combien je suis touché de ses attentions ; je vois approcher avec grand déplaisir le moment de son départ.

M. et Mme Necker eurent l'attention de monter chez moi vendredi et de marquer beaucoup d'intérêt à mon accident ; ils me dirent des choses fort obligeantes et auxquelles j'ai été très sensible. M. d'Azaincourt est aussi venu me voir, mais plus tard qu'il n'aurait voulu, parce que M[a]d[ame] était incommodée. Il me demanda de vos nouvelles avec empressement et m'a chargé de vous dire mille choses. Mme de Verdelin est moins enrhumée ; j'envoyai hier chez elle et elle était sortie. Adieu, je vous embrasse.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

160. — *Rousseau à Coindet.*

A Trye le 30. Janv[ie]r 1768.

Sur votre derniére lettre, sur celle de M. du Peyrou je regardois votre entiére guerison comme si prochaine et si sure que je n'aurois pas été surpris de l'apprendre de vous-même en vous voyant. Me voila loin de mon compte par votre lettre d'avant hier. Elle m'a donné sur l'état de votre pied un soupçon qu'il faut absolument vérifier et tout au plus vîte. L'impossibilité de le mouvoir et la continuation de l'enflure me font craindre que ce ne soit pas seulement une entorse mais qu'il y ait quelque chose de démis. Si cela étoit vous ne gueririez point que l'articulation ne fut rétablie en tirant fortement le pied. Cela est douloureux mais court et il n'y a point d'autre moyen, que je sache. Faites examiner attentivement la chose, et surtout prenez garde au chirurgien dont vous vous servez ; car ces gens-là sont expers à prolonger les moindres maux et à se faire d'une bagatelle ce qu'ils appellent une vache-à-lait.

Comme vous ne voulez pas me faire ici derechef garde-malade, et que d'ailleurs j'ai fait de ne l'être plus un serment que quoiqu'il arrive je ne violerai jamais, vous devez renvoyer toute idée de voyage jusqu'à ce que votre plus parfait rétablissement soit bien confirmé. Après cela venez passer quelques jours ici pour gouter le plaisir de la promenade après avoir resté si longtems renfermé. Nous vous y recevrons de notre mieux, du moins avec grand plaisir nous-mêmes, et dussiez-vous faire six repas au lieu de quatre, à moins que vous ne soyez plus insatiable que l'homme de la mer, nous tâcherons de

ne vous pas laisser manquer de vivres. Je suis bien de votre avis qu'il faut d'abord venir seul. L'empressement de M. D'Espremenil est très honnête et je ne demande pas mieux que d'y répondre, mais je suis bien aise d'en causer avec vous auparavant. Je vous prie de le saluer de ma part. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel Le Blanc, rue de Clery. | A Paris.

161. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 31e janvier 1768.

Je reçois dans l'instant la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire hier; je me hâte d'y répondre et de vous remercier de votre attention. Je n'ai certainement qu'une foulure ; mais elle a été si violente et les nerfs si fort offensés que mon chirurgien n'est point surpris que les choses ne soient pas redevenues ce qu'elles étaient auparavant. Ce chirurgien est celui de toute la famille de Mme d'Azaincourt; c'est un garçon honnête et qui sûrement ne cherche pas à prolonger mon mal; je le connais depuis dix ans. Enfin cela va mieux et j'essayai de mes forces en sortant hier; je ne m'en suis pas mal trouvé; ce matin l'enflure est encore diminuée, mais elle augmente cependant en proportion de l'exercice que l'on m'a pourtant ordonné de prendre.

D'ailleurs je me porte très bien, mais je n'ai nulle envie de risquer de vous aller embarrasser d'un éclopé et malgré le grand empressement de vous voir, je tarderai jusques à ce que je sois parfaitement guéri, vous aimant encore mieux pour vous que pour moi et ne voulant vous causer aucune espèce d'inquiétude. Si le mieux continue, j'espère d'être en état de faire cette course vers les derniers jours gras ; je vous avertis

toutefois que vous aurez bon marché de mon appétit, car le manque d'exercice me l'a totalement ôté. En voilà bien long sur ce qui me regarde et pourtant vous ne m'avez rien dit comment vous vous trouviez à présent malgré l'inquiétude que je vous ai montrée.

Je me proposais de voir Mme de Verdelin ; elle était sortie. M. et Mme d'Azaincourt m'ont chargé de mille amitiés pour vous ; M. Loyseau que j'ai rencontré sortant de chez Mme Necker, vous écrira sous peu ; il vous embrasse et moi aussi de tout mon cœur.

Bien des compliments à Mlle Renou. Je m'acquitterai de votre commission pour M. d'Espréménil.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou. | Au château de Trye | par Gisors.

162. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 6e février 1768.

J'ai répondu, mon très cher, le 31e passé à votre lettre du 30. Je vous envoie une lettre que M. Moultou m'a écrite ; vous verrez de quoi il s'agit et ce que vous jugerez à propos de faire. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'ajoute rien à cela. Notre pauvre patrie est vraiment dans un grand danger et je vois les gens les plus ennemis du parti négatif trouver que les représentants vont beaucoup trop loin [1]. Dieu veuille nous donner bientôt la paix !

On fait courir le bruit que vous retournez en Angleterre chez M. Davenport et même que vous êtes parti ; j'ai assuré

[1] Vers ce temps là en effet, la lutte entre les « représentants » démocrates, et les « négatifs » aristocrates, était entrée dans une phase aiguë, surtout à cause de l'intervention des puissances médiatrices en faveur des négatifs. Le 29 janvier, s'adressant à l'un de leurs chefs François-Henri d'Ivernois, Rousseau conseille aux « représentants » d'émigrer en masse.

que certainement il n'en était rien. Le public est toujours le même : il parle sans cesse à tort et à travers.

Mon pied va chaque jour un peu mieux ; il me fait toujours mal et l'enflure n'est [pas] encore tout à fait dissipée. J'ai bien de l'impatience qu'il me permette de vous aller voir et j'espère que ce sera bientôt, comme je vous l'ai dit. J'ai eu l'honneur de voir Mme de Verdelin avant hier ; elle se portait assez bien. Mlle sa fille va toujours à peu près de même ; elle me demanda de vos nouvelles avec empressement. Adieu, je suis très pressé, et vous embrasse à la hâte.

Je passai hier au Temple ; je ne trouvai pas S. A. ; on me dit qu'elle se portait très bien. J'écris à M. Moultou que je vous ai envoyé sa lettre.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou. | Au château de Trye | par Gisors.

163. — *Dupeyrou à Coindet*[1].

Neuchâtel, 9 février 1768.

Qu'aurez-vous pensé, Monsieur, du silence que je garde avec vous depuis huit à dix jours que je me revois chez moi ? Mais plutôt y aurez vous fait quelque attention ? Pour moi, dans le sein de mes amis, et dans la satisfaction la plus douce d'avoir retrouvé ma mère bien portante, je sens qu'il me manque d'avoir de vos nouvelles. Je vous ai laissé convalescent, prêt à sortir, mais je voudrais que vous me disiez vous-même : je me porte bien, je marche sans soutien et sans effort, mais je n'oublie point mon entorse. Dépêchez-vous, Monsieur, de me donner ces bonnes nouvelles. Ajoutez-y celles que vous aurez de Try[e] d'où je n'ai rien reçu depuis un mois. Cette espèce d'abandon me donne de violentes inquiétudes sur l'état de notre ami commun. Plaise au ciel

[1] Fragment.

que ce soit la botanique seule qui s'oppose à ma satisfaction !

DUPEYROU.

Sans adresse.

164. — *Rousseau à Coindet*[1].

9 févr[ie]r 1768.

Voici, mon bon ami, la lettre de M. Moultou que vous avez eu tort de m'envoyer, puisqu'il ne vouloit pas que je la visse, ni même que je susse qu'il vous avoit écrit. Comme c'est une chose faite et que vous lui avez marqué que vous m'aviez fait passer sa lettre, vous pouvez lui faire aussi passer la mienne, si vous le jugez à propos.

Je laisserai M. M. parler de ma vengeance, puisque cela lui plait ainsi. Mais il auroit dû me connoitre, et laisser ce langage aux Médiateurs[2].

Tout le détail de sa lettre est établi sur deux suppositions également fausses : l'une que je suis au fait des projets d'accommodement proposés par le Conseil[3]*; l'autre que j'ai du crédit parmi les répresentans. Non seulement je n'ai point vû les projets en question, mais hier je ne*

[1] Cette lettre n'a pas été envoyée. Nous en reproduisons la minute conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. Elle ne fait pas double emploi avec la lettre du même jour, adressée à d'Ivernois et dans laquelle a passé une partie de sa matière.

[2] Délégués par la France et les cantons suisses. Le principal d'entre eux, le chevalier de Beauteville, était aux ordres de Choiseul.

[3] Le *Projet d'arrangement et de conciliation* approuvé par le Conseil des Deux-Cents le 14 janvier et qui devait être soumis au Conseil Général le 21. Mais les chefs de la Bourgeoisie s'étant récriés contre ce court délai, on s'était remis à négocier avec ardeur entre Représentants et Négatifs. Le vote n'eut lieu que le 28 février.

savois pas un seul mot de ce qu'ils contiennent, et je n'en ai rien appris que par votre lettre et celle de M. Moultou. A l'égard du crédit, comment en aurois-je ? Depuis plusieurs années je n'écris qu'au seul M. d'Ivernois, très rarement, et des lettres de pure amitié où je m'interdis de parler des affaires de Genève, si ce n'est pour y marquer mon ardent désir d'y voir rétablir la paix à tout prix. Si M. M. veut le prier de lui montrer ces lettres en lui faisant voir celle-ci, M. d'Ivernois est trop honnête homme et trop mon ami pour refuser de le faire. Je desirerois qu'il vit aussi celles que j'écrivois à M[essieu]rs De Luc auparavant ; il y pourroit connoitre comment la vengeance me guide et ce qu'elle m'inspire pour la contenter, et je me souviens de lui en avoir écrit à lui-même sur lesquelles au fond de son ame il me rend plus de justice qu'il ne dit. Tout ce que je me permettrai de vous dire ici est que si j'en avois été cru, non seulement vos dissentions n'existeroient plus depuis longtems, mais qu'il n'y auroit point eu de discorde, pas même de réprésentations.

Si jamais homme fut dépourvu de cet esprit de manœuvres et d'intrigues qui procure du crédit, c'est moi assurément ; et si jamais peuple fut peu susceptible d'impressions aveugles et se laissa peu gouverner par des menées, c'est celui de Genève, et surtout les Réprésentans. Ils sont trop éclairés trop sensés trop instruits pour ne pas voir par eux-mêmes ce qu'il leur convient de faire ; ils ont trop de lumiéres pour se laisser séduire et trop de courage pour se laisser intimider ; et quand on veut leur montrer ce qu'il faut qu'ils fassent, il ne suffit pas de le leur dire, il faut le leur prouver en même tems. Voila les gens à qui l'on veut que je crie du fond de ma retraite et sans savoir moi-même de quoi il s'agit : Messieurs, le

projet qu'on vous propose est à vôtre avantage ; dépêchez-vous de l'accepter.

Une chose très propre à leur donner de la défiance est la précipitation qu'on paroit mettre dans une affaire de cette importance. On leur donne quinze jours pour étudier le plan d'une nouvelle constitution et y faire leurs remarques. Pareille chose est-elle proposable ? Où est donc la necessité d'une si prodigieuse diligence ? Qui d'entre eux ne croira pas là-dessus qu'on veut les surprendre, et qu'au lieu d'un accord sincére et solide on ne veut faire qu'un fourré. Que j'aille en ce moment leur proposer d'accepter sans éxamen et sur ma parole ce qu'on leur propose, je ne ferai que leur persuader qu'on m'a gagné et que j'entre dans les vues de ceux qui les veulent asservir.

J'ai parlé d'eux, parlons de moi. N'étant point au fait de ce qui se passe, ayant perdu de vue l'ancienne constitution, ignorant totalement l'état présent des choses, sur quoi puis-je établir un jugement solide. Il est bien différent de porter les gens par des motifs de paix et d'humanité à tout sacrifier au repos de la Patrie, ou de les porter à accepter un projet qu'on leur présente, en les assurant qu'il leur est avantageux. La conscience alors, la vérité la justice sont interessées, non seulement à ce qu'on ne les abuse pas mais à ce qu'on ne s'abuse pas soi-même en prenant pour bon ce qui ne l'est point. Je manque là-dessus de tous les moyens necessaires pour pouvoir porter un jugement éclairé.

Dans l'extrait des deux projets que donne M. M., il omet des articles si essenciels qu'il est impossible de juger sans eux des autres et de l'effet total qui doit en résulter : car, par exemple, il ne marque point comment est résolue

la question très épineuse de ce terrible droit négatif, et quoiqu'il dise qu'on accorde au Peuple tout ce qu'il demande dans les réprésentations, il n'est ni vraisemblable, ni desirable peut-être, qu'on lui accorde l'abolition totale de ce prétendu droit comme il l'entend. Cépendant M. M. marque que le tems presse, et avant que je pusse avoir les explications necessaires le moment d'en faire usage peut être passé. Reste donc à donner à la hâte quelques idées informes, fruit mal mur de quelques heures de méditation sur un projet tronqué.

M. M. ne veut point d'une pure démocratie à Genève; il a raison. J'ai toujours dit et pensé de même[1]*. Le gouvernement démocratique partout trop orageux, est surtout trop remuant dans une ville de commerce comme Genève, qui ne subsiste que par l'industrie, où sont beaucoup de gens riches, et où tout le monde est occuppé.*

La pure aristocratie seroit encore pire dans une aussi petite ville sans territoire où chacun incessamment sous quelque gueule de l'hydre, en seroit bientot devoré. Ajoutez sa situation précaire entre trois grands Etats dont elle dépend, et soyez sur que si jamais le gouvernement y devient tel que le Conseil voudroit l'établir Genève ne subsistera pas vingt ans sans être dépeuplée et ruinée, et sans avoir un maitre au pardessus : les voisins le sentent à merveille, et par une politique très naturelle favorisent l'état qui doit la donner à eux. C'est même le

[1] Dans sa lettre du 31 janvier 1767, Rousseau écrit déjà à d'Ivernois : « Vous avez pu voir dans le *Contrat Social* que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. » Il y avait dit, en effet, parlant de la démocratie, qu'« un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » (III, 4).

Conseil qui portera tout le prémier le poids de cet esclavage : le peuple le déplorera plus vîte, mais le sentira beaucoup plus tard.

[1] *Il s'agit donc d'un gouvernement mixte mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître et ou le magistrat commande sans tiranniser. Le vice de la constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple ; au contraire, cette liberté n'est que trop grande, et quoique vous en puissiez dire il n'est pas bon que le Conseil général soit trop necessaire à tout.*

Mais le vice inhérent et fondamental est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres conseils qui composent le Gouvernement. Ces trois Conseils dont deux sont à peu près inutiles, sont si mal combinés que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout. Il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine qui dans le fond est admirable est que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales piéces. Tous les ressorts sont bons, il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

[2] *Les projets du Conseil, dans l'idée que j'en puis prendre dans l'extrait que contient la lettre de M. M. me paroissent tendre à cette fin. Ce corps est très louable d'avoir dans cette occasion critique offert lui-même de céder de ses droits, et ce qui vous paroitra singulier peut-être est que je trouve même qu'il en cede trop, ou du moins que cette cession, necessaire au rétablissement de l'ordre pourroit*

[1] A partir d'ici le texte se rapproche beaucoup et même se confond avec celui de la lettre à d'Ivernois.

[2] De nouveau les textes diffèrent.

être mieux dirigée à cette fin. Elle est trop grande en choses presque inutiles, et trop foible dans l'essenciel.

Par exemple le Vingt-Cinq cede au Conseil général l'election de la moitié des Deux Cents. Voila ce que je n'approuverois pas. C'est une trop grande commotion pour une si petite machine qui doit marcher par des mouvemens aussi simples que réguliers. La nomination faite par le seul Petit Conseil a de grands inconveniens, je l'avoue : Mais si par exemple le Petit Conseil proposoit le double du nombre vacquant aux Soixante, et que ceux-ci en choisissent la moitié pour remplir ce nombre, les inconveniens seroient diminués de moitié, presque anéantis, et la promotion se feroit facilement et sans bruit. Il est vrai que le Vingt-Cinq par son influence dans un si petit nombre feroit presque encore cette seconde election, mais outre qu'en pareil cas on pourroit l'exclurre, il vaudroit mieux encore que les choses restassent tout à fait comme elles sont que si le Conseil général se mêloit d'une election si nombreuse parmi ses pairs ; tant je craindrois les cabales les partis les bourasques qui en resulteroient infailliblement.

A l'égard des Grabeaux[1] *proposés, M. M. prévient que le Conseil ne consentira jamais à cet article, et je l'en crois ; je ne penserois même pas trop qu'on s'y dut obstiner. Non que je croye comme M. M. que ce soit juger sans les entendre des gens dont l'administration a parlé pour eux ; mais parce que c'est encore un mouvement trop tumultueux, une source nouvelle d'intrigues et d'inimitiés qu'il faut au contraire tarir dans tous leurs canaux, s'il est possible. Il faut du moins qu'une experience fatale instruise et*

[1] Sorte d'élection à rebours faite pour éliminer les magistrats qui ne plaisent pas.

qu'on ne laisse introduire dans la constitution, s'il est possible, les principes d'aucun nouveau ferment.

Le droit négatif tel qu'il est réclamé par le Petit Conseil est absurde inique, odieux, insupportable. Jamais le plus absolu despote ne se porta plus ouvertement pour juge et partie, et le grand Turc, quand on se plaint à lui de lui-même, renvoye l'affaire à son Divan. D'autre part, que le peuple se fasse juge de ses juges dans les affaires particuliéres et que tout se tourne en appels au Conseil général, c'est donner tête baissée dans la démocratie la plus effrenée et dans ses plus crians abus. Le droit de répréséntation est un droit sacré qu'il faut respecter. Le droit négatif doit exister de même, le bon ordre l'éxige absolument. Mais à qui l'attribuer? Cela me paroit tout simple: aux Deux Cents qui sont les juges souverains de tous les appels, et qui doivent l'être de celui-là comme des autres: c'est bien assez que le peuple puisse quand il lui plait tirer ses magistrats en jugement. Les representans diront peut-être que c'est précisement le Divan du Grand Seigneur auquel il préside et dont les membres sont de son choix. Je réponds que les choses n'iront plus de même lorsque les Deux Cents dépendant du Conseil général pour ouvrir à leurs membres la porte des charges seront interesses à se ménager la faveur publique en prononçant equitablement sur les répresentations. Il seroit bien moins sur de les porter au Conseil des Soixante quoique nommés par le peuple, parce qu'ayant obtenu tout ce qu'ils lui demandent ils n'ont plus le même intérest de le ménager, outre que, vû leur petit nombre, le 25 y est trop prépondérant.

L'idée cependant de donner une existence à ce Conseil des Soixante est bonne; elle est due aux Médiateurs; il faut en profiter et leur en savoir gré. Dans le projet pro-

posé ils seront élus par le Conseil général; cela est très bon. Et l'on ne pourra tirer le Petit Conseil que de leur nombre, cela est très bon encore, surtout si, comme il le faut, on étend les attributions de ce corps; car c'est ici la véritable balance qui doit maintenir tout le reste en état.

Mais il manque encore un poids necessaire à cette balance sans lequel l'équilibre ne peut subsister, et c'est bien le moins que les trois Conseils doivent céder au Conseil général en compensation de tant d'autres points qu'il leur céde. Ceci regarde l'election des syndics. Tant que dans quelque cas que ce puisse être on ne pourra les tirer que des 25, ces 25 seront tout, le reste ne sera rien et il n'y aura ni liaison ni solidité ni harmonie entre les parties de l'Etat. Au contraire accordez que dans un cas pareil au cas présent qui n'étoit jamais arrivé et qui surement n'arrivera jamais une seconde fois si la loi passe, tout le Conseil ayant été successivement exclus dans l'election des Syndics, accordez, dis-je, que dans ce cas unique on puisse remplir cette election dans le Conseil des 60 vous verrez que le petit Conseil conservant l'exercice reel de la prérogative qu'il reclame aura seulement une raison de plus pour ne pas s'exposer à la perdre, en recourant trop légérement aux voyes extrémes et compromettant le salut de l'Etat.

Quant à l'article du second projet qui donne au Conseil general l'election de la moitié du petit Conseil, comme il ne me plait pas plus qu'à M. M. je me dispenserai d'en parler. Et pour réduire tout ce verbiage en une espéce de sommaire je vais resumer ici les autres articles mentionnés dans sa lettre avec les modifications et additions qui me paroissent pouvoir le rendre respectable et même desirable à tous.

1. L'election du 200, combinée entre le Petit Conseil et celui des 60, ou même laissée au Petit Conseil, comme ci-devant.

2. L'election du 60 par le Conseil general; avec cette clause que si le 200 est élu comme par le passé par le Petil Conseil, alors tout citoyen, même sans être du 200, sera sujet eligible pour le 60.

Les membres du 25 ne pourront se tirer que du seul Conseil des 60, et seront élus par le 200, comme ci-devant.

Les 3.e 4.e 5.e et 6.e articles tels qu'ils sont.

7. Le droit négatif accordé à pur et à plein au 200.

8. Les Syndics tirés du Petit Conseil comme ci-devant; mais dans le cas unique où tous les membres ayant été presentés successivement auroient été rejettés ou que le nombre élu ne seroit pas suffisant, le nombre entier ou son complement sera tiré du Conseil des soixante.

Voila quelques modifications que je ne prends la liberté de proposer que sur l'invitation de M. M. et il me paroit qu'en prenant ces articles pour base des changemens à faire, ce projet offriroit un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits, et qu'il en resulteroit du moins un gouvernement [un] peu plus composé que l'ancien, et cependant beaucoup mieux ponderé, mais tenant toutes ses parties dans une liaison plus intime et dans une meilleure harmonie[1]*. Quant à moi qui dans cet état suis persuadé de sa bonté autant que des reflections précipitées ont pu m'éclairer dans cette affaire, il n'y a qu'à me*

[1] Cette fin de phrase à partir de: *et qu'il en resulterait,* ajoutée au bas de la page.

dire en quoi je puis concourir à le faire accepter, et je suis prêt. Je le ferai je vous jure avec d'autant plus de joye que certain dans mon cœur de l'impartialité que j'ai mise à cet examen, je suis sur encore que dans les articles où j'augmente ou altére quelque chose les Conseils sont en general du moins autant favorises que le peuple. Mais je vous ai déja dit et je vous répéte en vérité que je n'ai ni crédit à Geneve ni nul autre correspondant que M. d'Ivernois à qui j'écris des lettres d'amitié cinq ou six fois l'an, et c'est tout[1].

[Une minute antérieure extrêmement raturée et parfois illisible donne, sous la forme suivante, la fin de cette même lettre :]

Voila un extrait ratifié selon mes idées que je ne prends la liberté de dire que parce que M. Moultou me les fait demander. Je vous ai déja dit et je veux repéter avec verité que je n'ai ni credit ni correspondance à Genève excepté des liaisons d'amitié avec M. d'Ivernois. Si cependant M. Moultou ou quelqu'un pense que je puisse être utile en quelque chose au succes d'un bon projet de pacification, soit celui-ci soit un autre, qu'on me dise ce que je puis faire et je suis tout prêt. Mais il ne suffira pas, je l'avoue, qu'on vante les avantages de ce projet quel qu'il soit, si je ne les sens pas moi-même. J'ai toujours exhorté et j'exhorterai toujours tout le monde à la reconciliation et à la paix sincèrement et de tout mon cœur[2]. *Quand il s'agira de juger si un plan proposé est bon ou mauvais en*

[1] A la suite du manuscrit, se lit encore la minute d'un passage de la fin de la lettre à d'Ivernois : *Je n'ai rien dit par ex[emple] de la destruction du plus grand fléau de notrè patrie, etc.*

[2] En surcharge : *Je les ai même exhortés, vu l'état des choses, à sacrifier leurs droits et leurs loix. J'ai fait à chaque occasion tout ce qui dépendait de moi et plus (?) peut-être.*

lui-même, c'est autre chose. Je puis me tromper sans doute, mais je ne puis parler que selon mes lumiéres, ma conscience, je dirai ce que j'en pense et rien de plus. Je veux bien exhorter mais je ne veux pas tromper. Vous me dites que les representans vont trop loin. Cela peut être, j'ignore les faits. Mais jusqu'à ce que je les sache et que j'en juge moi-même je ne vois en eux que des hommes dignes du respect de tout l'univers. Qui mieux que moi qui suis faible et emporté, les deux choses dans l'adversité les plus fatales, sait combien sans appui sans amis sans conseil sans protection sans ressources, et livré à des ennemis froids et adroits il est grand et difficile d'être toujours je ne dis pas courageux et ferme mais sage tranquille et modéré.

Je reviens à vous dont l'état me permettait de ne pas commencer par là.

Je m'inquiète moins de votre enflure puisqu'elle diminue, mais je trouve pourtant qu'elle diminue bien lentement quoique je sache que cela arrive quelquefois dans les foulures sans qu'au reste aucun os y soit déplacé. J'espére que la votre vous laissera en etat de tenir parole et de venir passer ici les jours gras. Gardez-vous bien d'y venir sans appetit car je compte y reprendre le mien à votre exemple et nous boirons le vin de l'étrier en attendant mon départ pour l'Angleterre dont le jour est déja fixé[1]*...*

A propos de l'Angleterre je dois vous prevenir que j'ai prié[2] *Mylord Nuneham che[z] qui j'ai laissé une très belle estampe du Roi de vous l'addresser. Quand vous l'aurez receue je vous prie de la faire encadrer dans une belle glace et avec toute la magnificence que le bon gout peut*

[1] Encore quelques mots illisibles.
[2] Le 13 janvier. Réponse affirmative de lord Nuneham le 22.

composer. Vous me l'enverrez ensuitte par le carosse emballé avec soin dans une boette faite exprès. Je m'impatiente de voir à coté de mon lit cette image de mon auguste bienfaiteur et de lui addresser quelquefois des hommages plus vrais et plus sincéres qu'il n'en recevra jamais d'aucun de ses courtisans.

Vous m'obligerez de vouloir bien me donner des nouvelles de M. Du Peyrou. Je serois bien aise du moins d'apprendre qu'il est arrivé chez lui en bonne santé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

165. — *Rousseau à Coindet.*

Ce Mercredi 10 [février 1768.]

Voici, mon bon ami, du barbouillage[1] qui seroit moins ridicule si j'avois la moindre notion de ce qui se passe, qu'on m'eut envoyé quelques papiers et que j'eusse été moins pressé. Mais je ne me pardonnerois pas de m'être refusé à une besogne, telle qu'elle, mais que M. Moultou, vous, et mon cœur me demandoient. Faites passer cette lettre à son addresse après l'avoir cachetée ; j'en voudrois pouvoir envoyer un double à M. Moultou, mais je suis rendu et ne puis la copier. Je n'ose pas vous proposer d'en prendre la peine, car cela est terriblement long : mais n'ayant plus ni crédit ni correspondans à Genève je ne puis m'y faire écouter qu'en raisonnant et cela ne peut se faire en peu de paroles. Je desire plus que je n'espére que cette lettre ait quelque

[1] Le double de la longue lettre adressée à François-Henri d'Ivernois le 9 février. Rousseau y prêche énergiquement la conciliation aux « représentants » genevois.

effet sur des gens qui paroissent avoir pris leur parti, dans la persuasion profonde qu'on ne cherche qu'à les tromper, et qui ne laissent pas pourtant de voir aussi clair pour le moins que leurs adversaires. Mon bon ami, prions Dieu pour la paix de notre patrie, car elle sera toujours la mienne dans ses malheurs.

J'espére que votre pied tout à fait rétabli vous mettra en état d'executer vôtre bonne intention et si vous ne m'écrivez rien de contraire je vous attendrai dimanche à diner. Reprenez votre bon appetit je vous en prie ; car j'ai besoin de bon exemple en toute chose. Je me sens malingre et abattu. Je ne vous apprends pas que M. du Peyrou est arrivé chez lui en bonne santé ; car vous avez du le savoir avant moi. Je vous embrasse, et vous attends avec grande impatience.

Excusez, mais Mlle Renou qui vous remercie et vous salue, veut que je vous donne des commissions. Vous étes donc prié de vouloir bien vous charger de trois citrons.

Item. Si vous pouviez trouver un morceau de bon fromage de Gruyére, et plustot nouveau que vieux, nous nous regalerions d'une fondue. Cela nous rappelleroit la montagne du Saléve[1], et me feroit grand plaisir.

Item. 3 jolies petites tasses à caffé pour l'après diner. De ces anciennes petites tasses brunes en dehors de porcelaine d'Hollande, ou autres semblables, pourvu qu'elles soient petites, parce que j'ai la rage de vouloir toujours ma tasse pleine, et que cela me fait mal. Les soucoupes ne sont pas necessaires, parce que j'en ai.

[1] Près de Genève. Dans une note de la *Nouvelle Héloïse* (IV, 10), Rousseau célèbre la *céracée*, ce « laitage excellent qui se fait sur la montagne de Salève ».

Mais elles ne seront pas non plus de trop si elles se trouvent, et qu'elles ne vous embarrassent pas. O les belles fusées que nous tirerions dans notre gosier, si ces pauvres Genevois étoient accomodés !

Sans adresse.

166. — *Coindet à Rousseau.*

[12 février 1768.]

J'ai reçu votre lettre du 10, mon respectable ami. Je n'ai pas osé encore envoyer celle qu'elle renfermait[1] par des raisons que je vous expliquerai ; il faut que je vous voie avant, je crois que vous m'approuverez. Il y a des choses que vous ignorez qui rendraient cette lecture contraire à votre but, et dans ce cas-là, j'ai cru qu'il valait mieux attendre.

Mon cœur palpite d'aise du plaisir que j'aurai de vous embrasser dimanche[2]. Je compte que je pourrai arriver à 2 heures pour dîner avec vous ; cependant, comme il pourrait se faire que j'essuyasse sur la route quelques retards imprévus, je vous prie instamment de ne pas m'attendre *pour diner*, passé ce temps-là ; car si j'arrivais à 2 heures et quart et que vous ne fussiez pas à table, je vous gronderais à mon tour.

J'ai été hier prendre les ordres de S. A. qui m'a chargé de mille choses obligeantes pour vous. Je vous dirai pourquoi elle ne vous a pas répondu ; l'espérance qu'elle a de vous aller voir dans une huitaine de jours, et enfin les dispositions où elle est de faire en faveur du fermier tout ce qui sera raisonnable, etc.

J'aurai grand soin des commissions de Mlle Renou. Adieu, je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui ; je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] La lettre à d'Ivernois du 9 février.
[2] 14 février.

Vous m'avez fait un sensible plaisir de me donner des nouvelles de M. Du Peyrou; je n'en savais rien et j'en étais en peine. Oh! comme je le gronderai! M. le Prince de Conti m'a grondé aussi de ce que je ne lui avais pas écrit pour lui demander un moment pour M. Du Peyrou, et certes il avait raison. Adieu.

Ce vendredi 12 févr[ie]r.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

167. — *Coindet à Rousseau.*

[17 février 1768.]

Je suis arrivé heureusement; mais au lieu de cette sérénité, de ce doux contentement que j'espérais rapporter de mon séjour près de vous, j'ai le cœur navré de ce qui s'est passé hier au soir[1], et des impressions désavantageuses que je vois bien que vous avez sur mon compte. Je n'ai à me justifier de rien, parce que je n'ai aucun reproche à me faire. Il y a plus de dix ans que vous me connaissez. Vous devriez vous être aperçu de la sincérité de mes sentiments pour vous, et leur rendre plus de justice; quoi qu'il soit arrivé et quoi qu'il arrive, je sens que je vous aime trop pour qu'il soit possible que je puisse changer jamais.

Quand je partis dimanche, j'attendais des lettres pressantes que je priai que l'on m'envoyât aussitôt. On les mit à la

[1] Probablement une violente discussion au sujet de Hume, comme on l'entrevoit dans la lettre de Rousseau à Moultou, du 7 mars 1768: « Si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. » La même lettre rappelle, non sans une pointe d'amertume, que Coindet a refusé d'envoyer à d'Ivernois le double de la lettre du 9 février.

poste tout de suite; cependant je n'ai rien reçu à Trye, quoique ce paquet eût dû au moins y arriver mardi. S'il vient comme je l'espère, je vous prie instamment de me le renvoyer tout de suite. Je m'aperçois aussi que j'ai oublié ma robe de chambre; il suffira qu'elle soit mise au carrosse de Gisors qui viendra dans 8 jours; je suis bien fâché de vous causer cet embarras.

Il ne me sera pas possible de sortir demain, mais j'irai vendredi au Temple et je m'acquitter[ai][1] de votre commission. Je désire plus que je ne l'espère recevoir bientôt une lettre de vous qui rende le calme à mon âme affligée et qui m'autorise à vous renouveler les sentiments avec lesquels je vous aime, respecte et honore.

Ce mercredi soir.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

168. — *Du Peyrou à Coindet*[2].

Neuchâtel, 25 février 1768.

Eh! bien, Monsieur, quel a été le succès de votre course à Trye? Votre présence aura, j'espère, effacé ces idées tristes que je trouve aussi dans la dernière lettre que j'ai reçue de notre citoyen[3]. Un ami comme vous, Monsieur, et désiré comme vous l'étiez, aura dissipé l'ennui d'une solitude qui n'est plus faite pour ce cher citoyen. Il a besoin d'une société choisie et bornée. Il n'en conviendra peut-être pas; mais chaque hiver lui en fera sentir de plus en plus la nécessité. Pendant la belle saison, il se suffira très bien à lui-même. Il a toute la nature, et la nature la plus riante sous ses yeux.

[1] Déchirure.
[2] Fragment.
[3] Lettre du 10 février.

Dépêchez-vous, Monsieur, de m'apprendre ce que vous aurez vu et opéré. Je lui ai conseillé en dernier lieu de fermer la porte aux Manoury, puisqu'ils sont éternellement des obstacles à son repos. Sans doute que S. A. n'exige pas de lui qu'il reçoive ces gens et vive avec eux.

DUPEYROU.

Sans adresse.

169. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 25 février 1768.

J'espérais que vous auriez eu la bonté de répondre à la lettre que je vous ai écrite en arrivant ici. Ce silence m'afflige plus que je ne puis l'exprimer, et vous sentez bien qu'il n'est pas propre à diminuer les perplexités que j'ai rapportées de mon triste voyage. Jamais, non jamais je n'ai senti mon âme aussi oppressée ; au lieu de ce doux contentement que j'espérais rapporter des moments passés près de vous, je ne sens qu'ennui et tristesse, et je suis d'autant plus à plaindre que je n'ose verser dans le sein d'un ami ce qui cause ma douloureuse peine. Je voulais attendre de vos nouvelles ; mais comme mon attente a déjà été trompée et qu'elle pourrait l'être encore aujourd'hui, je n'ai plus voulu différer de vous mander que j'ai eu une audience de S. A., qu'elle attendra de vos nouvelles et vos explications sur ce que vous désirez, et qu'elle ira en avant aussitôt que vous l'approuverez. Elle se propose toujours d'aller à Trye ; mais elle n'en prévoit pas encore le moment parce que sa goutte la tracasse de nouveau et qu'elle est un peu enrhumée. Cependant il m'a paru qu'elle avait un grand désir de vous voir et qu'elle en hâterait le moment le plus qu'elle pourrait ; mais elle m'a répété encore que vous seriez le maître de quitter cet asile quand vous le jugeriez à propos, pourvu qu'elle en fût prévenue et que vous voulussiez bien lui laisser le soin de

pourvoir à votre sûreté, sans vous prescrire d'aller ça ou là. S. A. m'ayant demandé des nouvelles de votre santé, je lui ai dit que je vous avais trouvé fort changé et que vous aviez sûrement beaucoup souffert cet hiver.

M. Loyseau vint me voir hier et m'a laissé pour vous la lettre ci-jointe. Je n'ai point reçu la lettre qui m'a été adressée à Trye et j'en suis fort en peine ; je viens d'écrire au directeur de la poste de Gisors pour le prier de me la renvoyer, si elle est restée chez lui, ou de la faire chercher, si elle a été remise à quelqu'un pour la porter au château, ce que je ne crois pas, car certainement je l'aurais déjà de retour, si elle y eût été.

M. Cochois est venu me demander si j'avais quelque chose à vous envoyer ; je juge sur ce qu'il m'a dit qu'il va venir demeurer à Paris. J'ai été chez Mme de Verdelin et ne l'ai pas trouvée; elle vient de m'écrire qu'elle est encore enrhumée.

Je n'ose plus vous dire que je vous embrasse mille fois.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

170. — *Rousseau à Coindet.*

27 fev[rie]r [1768.]

Un pacquet, qui probablement est celui dont vous étes en peine, me fut envoyé un soir par le maitre de poste de Gisors, quatre jours après votre retour à Paris, et je le lui renvoyai le lendemain matin pour vous le faire parvenir à votre adresse. Puisque vous lui écrivez là-dessus je ne lui fais rien dire; il pourra vous rendre compte de ce qui s'est passé. Voila certes un pacquet bien bizarrement venu, et bien bizarrement perdu.

Vous avez du recevoir par le carosse la robbe de

chambre que vous aviez laissée ici. Je l'ai fait partir suivant votre ordre par la voye et le jour que vous m'aviez marqué[s].

M. Cochois est venu me faire part de sa reception dans les bureaux de M. le Prince de Conti, et m'a dit en même tems que votre jambe alloit mieux ; je souhaite que cela continue. Ce sont des maux qu'on ne peut trop menager. Mon avis est qu'il ne faut marcher que quand elle sera parfaitement rétablie.

Je suppose, quoique vous ne m'en marquiez rien, que vous avez eu la bonté de remettre au Sr Simon l'argent de son vin[1] dont vous aviez bien voulu vous charger.

Recevez mes remerciemens de la lettre de M. Loiseau que vous avez pris la peine de m'envoyer. Je vous salue de tout mon cœur.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'Hotel le Blanc, rue de Clery. | A Paris. [*Cachet :* lyre.]

171. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 29 février 1768, au soir.

Le paquet dont j'étais en peine, m'est enfin revenu, il renfermait une lettre de M. Moultou[2] que je crois devoir vous envoyer. J'en joins aussi une autre de M. Beauchâteau; vous y verrez l'état actuel des affaires de Genève, et surtout ce que M. Moultou désire que je vous fasse savoir. Je vous

[1] Vin que Du Peyrou s'était chargé de commander à Paris et dont Rousseau accuse réception à son ami neuchâtelois le 10 février.

[2] Lettre du 10 février (perdue) reçue le 3 mars par Rousseau et à laquelle celui-ci répond le 7, comme on l'a dit plus haut dans une note, par une longue lettre sur les affaires de Genève mêlée d'insinuations désobligeantes pour Coindet.

remercie de la peine que vous avez eu la bonté de prendre pour le renvoi de ma robe de chambre; je l'ai reçue. Voici le reçu du s[ieu]r Simon; j'avais oublié de vous dire que je m'étais acquitté de cette commission.

Mon pied va un peu mieux; mais mon esprit et mon cœur n'en sont pas moins malades. Je vois avec la plus vive douleur que vous rejetez les tendres sentiments que vous m'avez inspirés, et votre dernière lettre m'apprend trop tout ce que je dois craindre. N'attendez de moi ni plaintes, ni reproches; je ne veux point ajouter à votre triste situation le fardeau des peines que vous me faites éprouver; je saurai les renfermer dans mon âme, vous aimer en silence, et attendre que le temps vous prouve mon véritable, sincère et respectueux attachement.

J'ai vu Mme de Verdelin; elle est encore enrhumée. Je crois qu'elle vous écrira dans peu. Je reçois une lettre de M. Du Peyrou; la goutte le retient chez lui; il me paraît qu'il est en peine de votre santé, quoiqu'il ait reçu votre lettre[1]. M. et Mme d'Azaincourt m'ont demandé de vos nouvelles avec beaucoup d'empressement et vous disent mille choses.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

172. — *Rousseau à Coindet.*

12. Mars 1768.

Voici les deux lettres que vous m'envoyates le 29 fev[rie]r au soir et que je receus le 3 Mars. Ces lettres vû le tems de leur envoi, ne pouvoient jamais être entre mes mains d'aucun usage, puisque le Conseil general[2]

[1] Celle du 10 février.

[2] Le Conseil Général du 28 février, à Genève, qui repoussa le *projet d'arrangement et de conciliation* proposé par le conseil des Deux-Cents.

qui a du decider du sort de la Re[publiqu]e avoit été convoqué pour la veille du jour où vous les fites partir, et pour le cinquiéme jour avant celui où elles me parvinrent.

J'ai aussi receu les deux lettres que vous m'avez fait passer venant d'Angleterre, et dont vous avez eu la bonté de noter le port. Enfin j'ai receu la quittance du Sr Simon et le paquet contresigné. Voila bien des soins dont j'ai à vous remercier. A l'égard de votre tendre et sincére amitié pour moi je crois qu'en effet le tems en donnera les preuves, et je crois même que ce tems ne tardera pas à venir. Je vous salue très humblement[1].

A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'hotel le Blanc rue de Clery | A Paris. [*Cachet :* lyre].

173. — *Coindet à Rousseau.*

Paris, le 19 mars 1768.

Il y a cinq ou six jours que je vous ai envoyé une lettre de M. Rougemont[2] qui m'était venue pour vous.

On a fait dimanche dernier[3] les syndics et tout s'est passé le mieux du monde ; une joie universelle a succédé à l'état de trouble où l'on était et la paix renaît dans tous les cœurs.

[1] Le 14 mars, Rousseau écrit à Guy : « Je n'approuverais pas que vous continuassiez d'importuner M. Coindet pour faire contresigner mes paquets, ni pour d'autres commissions qui me regardent ». Et le 24 mars à Du Peyrou : « Vous devez savoir que je n'aime pas extrêmement que M. Coindet se donne tant de peine pour mes affaires ; et, si j'en étais le maître, il ne s'en donnerait plus du tout. »

[2] La Bibliothèque de Genève (Mf. 204) conserve le billet de Rougemont à Coindet qui accompagnait cette lettre. Il y est question entre autre de « la bonne réception des malles » de Rousseau annoncée par Coindet le 24 décembre.

[3] 13 mars. Deux jours auparavant, l'édit de pacification avait été sanctionné unanimement par le Conseil Général.

Je partage cette satisfaction générale ; mais mon âme n'en est pas moins livrée à l'inquiétude et à la douleur. J'ai reçu votre lettre du 12. Je croyais vous avoir déjà donné quelques preuves des tendres et respectueux sentiments qui m'attachent à vous pour jamais ; je vois que vous en attendez de nouvelles, et je désire de tout mon cœur de pouvoir vous en donner jusqu'à la fin de ma vie. Ce sera surtout une grande douceur pour moi si vous m'en procurez l'occasion, et je la rechercherai avec le plus vif empressement. Mais quand je n'ai aucun reproche à me faire, ne puis-je savoir ce qui cause la froideur, pour ne rien dire de plus, que je remarque dans vos lettres ? Vous m'en avez écrit de si différentes, il y a 6 semaines ; vous ne sauriez être injuste et répandre sans sujet l'amertume sur une vie qui ne saurait être heureuse si je ne suis persuadé que vous y prenez quelqu'intérêt. Certainement je puis défier qu'il soit possible de vous être plus sincèrement attaché que moi. Non, personne, personne au monde ne vous aime plus tendrement, et je le signerais de mon sang. Si votre cœur se refuse à ce qui a pu vous le démontrer, je ne dois chercher à vous persuader que par des faits et comme je connais votre âme, j'attendrai que le temps me procure le bonheur de vous le prouver [et] me fasse rendre la justice que je sens m'être due.

J'ai reçu un petit rouleau de bois ; je soupçonne que c'est le portrait du roi d'Angleterre dont vous m'avez parlé [1] ; mais comme il est cacheté et à votre adresse, je vous prie de me mander ce que vous souhaitez que j'en fasse. Je ne vous ai pas mandé que M. Lenieps était libre, parce que, quand je l'appris, je sus en même temps qu'il vous avait écrit.

Je vous renouvelle les assurances respectueuses de mes sentiments pour vous.

COINDET.

[1] Il s'agit du fameux portrait de George III, le seul, avec celui de Milord Maréchal, que Rousseau n'ait pas fait vendre en Angleterre, et qui orne encore sa chambre quand Bernardin de Saint-Pierre fait sa connaissance, en juin 1772, à Paris.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

174.— *Du Peyrou à Coindet*[1].

Neuchâtel, 20 mars 1768.

Votre lettre, Monsieur, m'a véritablement affligé, et je vois avec douleur, par les détails que vous me donnez, évanouir toutes mes espérances. Ne vous rebutez point, Monsieur ; soyez toujours ce que vous m'avez paru, ami tendre mais indulgent. Le retard de votre réponse m'inquiétait; je ne me doutais pourtant pas que le résultat de votre visite à Trye serait infructueux pour notre ami, et disgracieux pour vous. Il faut sans doute qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire, pour vous attirer un accueil froid et glacé, à vous, Monsieur, qui étiez désiré. Voulez-vous que je vous dise franchement ce que je soupçonne depuis longtemps ? Un attachement exclusif est le grand motif et la clef des propos, des insinuations et des bavardages de la personne dont vous vous plaignez. Il m'a semblé que tout ce qui lui paraissait pouvoir partager avec elle l'attachement exclusif auquel elle prétend, devient l'objet actuel de ses insinuations. Ce serait une faiblesse pardonnable, si elle n'influait pas sur le bonheur de M. R[ousseau]. Livré comme il l'est aux insinuations continuelles de cette dangereuse amie, il ne voit chez les autres hommes que froideur ou imposture, et plus son cœur fut fait pour l'amitié, et plus son imagination blessée le rend malheureux. J'ai reçu dans ma maladie les soins les plus officieux de cette femme. Ma sensibilité m'a fait fermer les yeux sur quelques tracasseries que je n'ai fait que soupçonner, sans chercher à m'en assurer. Faites comme moi, Monsieur, et reposez-vous sur la sincérité de votre attachement pour un

[1] Fragment.

ami trop malheureux pour être délaissé, lors même qu'il reçoit avec froideur les témoignages de notre amitié. La dernière lettre que j'en ai reçue [1] m'annonce une imagination blessée plus que jamais et j'en crains les suites. Pour Dieu, tâchez donc, Monsieur, de lui obtenir, par le canal de son généreux protecteur, une liberté moins bornée que celle dont il jouit. Vous pouvez être assuré, Monsieur, que tout ce que vous me confiez, ne sera confié qu'à moi, comme je suis persuadé que c'est à vous seul que je m'ouvre.

DUPEYROU.

Sans adresse.

175. — *Coindet à Rousseau.*

[13 avril 1768.]

Voici des lettres qui m'ont été envoyées et remises pour vous faire parvenir. Vous verrez aussi dans l'enveloppe qui m'est adressée ce que M. Rougemont me charge de vous faire savoir.

Je ne puis me résoudre encore à vous dire tout ce que je pense de votre cruel silence ; il navre mon âme et l'abattrait si les sentiments que vous m'avez inspirés n'étaient pas au-dessus de tous les événements possibles. Il y a 12 ans que vous me connaissez. Examinez ma conduite envers vous et jugez-moi. Je saistrop que des lettres n'aboutissent à rien et je sais surtout combien elles vous sont à charge ; il m'est cependant impossible de vivre comme je vis depuis deux mois, le cœur gros de soupirs, les yeux souvent remplis de larmes et portant toujours l'empreinte de la tristesse dans les sociétés qui me sont les plus chères. Voilà mon état depuis mon retour ; jugez, jugez si c'est celui d'une âme indifférente. Quels que soient vos sentiments, je veux m'expliquer avec vous ; je désire ardemment sur toutes choses de

[1] Du 3 mars 1768.

n'y être pas mal et quoi que vous puissiez dire, je monterai à cheval au premier moment et je me rendrai à Trye. Cela aurait déjà eu lieu si mon pied me l'avait permis et si je n'avais pas été accablé d'affaires. Ne vous refusez point à la douceur de revoir quelqu'un qui vous aime et qui ne cessera jamais d'avoir pour vous les sentiments qu'il vous a voués pour la vie.

COINDET.

Ce mercredi matin, 13 avril.

Sans adresse.

176. — *Coindet à Rousseau.*

Ce lundi 9 mai [1768].

Je souffre toujours également et de votre silence et de ce que je ne puis pas encore vous aller montrer combien je suis pénétré de douleur que vous connaissiez aussi mal les sentiments qui m'attachent à vous. Le temps vous les fera encore mieux connaître; vous aurez alors du regret des peines que vous me faites éprouver, et vous me rendrez la justice que je mérite. On fait courir le bruit que vous n'êtes plus à Trye; je risquerai cependant de vous y aller trouver un moment dans quelques jours; je brûle d'impatience de vous voir, de vous embrasser, et de vous prouver, quoi que vous puissiez dire, qu'on ne peut vous aimer plus véritablement que moi.

M. Loyseau de Mauléon a la plus grande envie de vous aller voir. Vous devez avoir reçu plusieurs lettres que je vous ai fait parvenir; pour ma tranquillité, vous auriez dû au moins me faire savoir qu'elles n'étaient point égarées. J'ai toujours beaucoup de choses à vous dire de M. et Mme d'Azaincourt, de M. de La Tour, de l'abbé Raynal et de M. Duclos que j'ai rencontré samedi. Je n'ai pas oublié auprès de M. Adanson[1]

[1] Michel Adanson (1727-1806), naturaliste, de l'Académie des sciences, auteur des *Familles des plantes*. Comme on l'a vu (10 juillet 1767), Coindet était en correspondance avec ce savant.

le désir que vous aviez d'être en correspondance avec lui, et il y a consenti avec empressement ; je ne lui ai pas dit qui vous étiez. Si vous voulez lui écrire, il demeure à la Barrière du Jardin du Roi.

. . . . . [1]

J'ai gémi longtemps de ce que mes affaires et ma santé ne me permettai[en]t pas de trouver le moment de vous aller voir, et à présent que je suis à la veille d'exécuter ce projet, je ne saurais me résoudre à partir sans vous prévenir de mon dessein et sans vous demander si vous l'approuvez. Si plus de dix années de connaissance et d'un attachement suivi n'ont pas pu vous persuader de la sincérité de mes sentiments pour vous, ce ne sera pas une visite de quelques heures qui opérera ce que j'ai droit d'attendre de votre amitié et de votre justice. Je ne puis concevoir ce qui a pu m'attirer l'injurieux silence que vous observez avec moi ; dans le chagrin qu'il me cause, j'ai au moins la satisfaction intérieure de me dire que je ne l'ai pas mérité, et que si j'ai parlé avec la franchise d'un honnête homme et osé n'être pas de l'avis pour lequel vous me paraissiez prévenu, j'ai pu avoir tort en m'exprimant mal, mais ce n'est pas vous qui devez me l'imputer à crime, et me priver d'un bien que j'estime et estimerai toujours par dessus toutes choses et que je vous redemande parce que je suis sûr que personne ne le mérite plus que moi. Je dévore en silence mon chagrin et ma peine ; j'espère qu'elle touche à sa fin et que vous ne me refuserez [pas] un mot de réponse sur laquelle je réglerai ce que je dois faire.

M. Dandiran[2], qui est revenu de Hollande, m'a remis un paquet de livres pour vous. Il y a le voyage des Alpes par Scheutzer ; je vous prie de me faire savoir ce que vous voulez que j'en fasse. Vous savez que j'ai encore un rouleau qui

[1] La moitié inférieure de la lettre a été coupée.
[2] Banquier à Paris, d'origine suisse.

m'est venu d'Angleterre[1] et sur lequel j'ai attendu vos ordres. Je ne puis finir sans vous renouveler mon sincère et respectueux attachement.

COINDET.

Ce lundi matin.

Je compte, si vous l'approuvez, partir samedi à cheval et arriver dimanche matin ; j'espère que mon pied qui n'est pas entièrement guéri, ne souffrira pas de cette course.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Renou | Au château de Trye | par Gisors.

177. — *Rousseau à Coindet.*

[Mai 1768.]

Renou fait ses salutations à M. Coindet et ses excuses s'il n'a pas aujourdui l'honneur de lui écrire. Il le prie de vouloir bien remettre à M. de la Roche le portrait du Roy d'Angleterre et la note des frais qu'il a payés pour lui. M. de la Roche veut bien se charger de les lui rembourser.

Sans adresse.

178. — *Rousseau à Coindet.*

A Trye le 18. May 1768.

Les choses incroyables et monstrueuses[2] qui m'arrivent ici depuis un an m'ont mis à tous égards hors de mon assiette. Dans cet état de peur de

[1] Le portrait de Georges III. Voyez la lettre de Coindet en date du 15 mars.

[2] Entre autres la maladie et la mort du sieur Deschamps, dont il s'est cru accusé et dont il cherche à se justifier par un long mémoire en avril 1768. Cf. *Annales J. J. Rousseau,* tome I (1905), p. 237-245.

m'égarer dans les ténébres je dois agir et parler le moins que je puis. Naturellement je devois attendre dans ma detresse quelque assistance ou quelques lumiéres de quelqu'un de mes amis ; je n'en ai receu de personne. Cela m'a fait prendre le parti de rompre des liaisons tout au moins inutiles, et la votre n'est pas exceptée. Voila la raison de mon silence, et je vous préviens que je ne le romprai plus que ma situation n'ait changé. Mais je vous promets et de bien bon cœur de le rompre si jamais je recouvre un repos sur lequel je puisse compter.

M. de la Roche vous remettra un petit billet par lequel je vous prie de lui donner la note des ports que vous avez eu la bonté de payer pour moi et qu'il s'est chargé de vous rembourser. Vous pourrez lui remettre aussi le rouleau contenant le portrait du Roi d'Angleterre, et les livres apportez par M. D'Andiran[1].

Je ne consens pas au voyage que vous vous proposez de faire ici, et comme la raison ni l'honnêteté ne permettent pas d'aller chez les gens par force, j'espére que vous renoncerez à ce projet. Recevez, je vous prie, mes très humbles salutations.

Adresse: A Monsieur | Monsieur Coindet | à l'hotel le Blanc rue de Clery. | A Paris. [*Cachet:* lyre.].

179. — *Du Peyrou à Coindet*[2].

Neuchâtel, 17 juillet 1768.

Vous avez, Monsieur, vos peines dont je partage toute l'amertume. Elles m'affectent doublement. Je les sens, Mon-

[1] Le 1er juin seulement, La Roche écrit à Rousseau : « M. Coindet m'a remis le portrait du roi et quatre brochures in-quarto ; je lui ai rendu les petites avances qu'il avait faites. »

[2] Fragment.

sieur, par l'impression qu'elles font sur vous, et je les sens encore par la certitude quelles me donnent des dispositions de M. R. à n'être jamais heureux. Sa défiance est aujourd'hui, je crois, universelle, ou peut s'en faut. Après l'avoir entraîné dans la solitude, elle y a pris de nouvelles forces. Plaignons-le, Monsieur, mais ne cessons point de l'aimer. Aimons-le donc, mais aimons-le à sa fantaisie. C'est un enfant gâté, il est vrai ; mais il est fait pour l'être.

DUPEYROU.

Sans adresse.

INDEX DES NOMS PROPRES

Adanson (Michel), XXI, 113, 132, 262.
Aliamet, 71.
Angleterre (roi d'), voyez *Georges III.*
Arnould (Sophie), 224.
Aubeterre (Mme d'), 114.
Azaincourt (d'), voyez *Blondel d'Azaincourt.*
Azaincourt (Mme d'), 54, 81, 235.
Bailly, 71.
Bandeville (Mme de), 70.
Barbier, XXXV.
Bastide (Jean-François de), 40, 52, 54, 61, 62, 64, 66, 68, 70.
Baudouin (P. Ant.), XIII, 70.
Beauchâteau, 147, 256.
Beauteville (chevalier de), 101, 238.
Béranger, voyez *Loyseau.*
Bergeret, 70.
Berthier (le P.), 4, 13.
Blondel d'Azaincourt, XIII, XXI, 17, 19, 20, 28, 29, 41, 46, 53, 70, 71, 80, 82, 84, 89, 93, 99, 100, 103, 104, 114, 126, 129, 134, 200, 202, 205, 209, 211, 212, 216, 222, 233, 236, 257, 262.
Boucher (François), XIII, 16, 17, 70.
Boufflers (comtesse de), 60, 68, 70, 109, 156, 185.
Boufflers (chevalier de), XXVIII.
Bouret, 70, 93.
Brémond d'Ars (Charles de), 47.
Brueys, 168.
Cahagne (abbé), 53, 69, 70.
Carmontelle (Louis), XIII, 70.
Campan (M.), XXVIII.
Carrion (de), XIV, 12, 36, 41, 46, 53, 68, 70.
Carpentier, 184.
Cartier, 9.
Chamfort, XXVIII.
Charles, XVIII.
Chenonceaux (Dupin de), 72, 205, 206, 207.
Chenonceaux (Mme de), VIII, XI, XIV, XVII, XVIII, XX, 9, 10, 20, 41, 53, 70, 75, 79, 100, 101, 104, 107, 140, 148, 150, 205.
Chérubin (Marie), VII.
Choffard, 71.
Choiseul (duc de), 140, 164, 166, 171, 179, 238.
Clairaut (Claude), 53, 63.
Clairon (Mlle), 83.
Clavière, XXXI.
Clermont (comte de), 71.
Cochin (Nicolas), XIII, 70.
Cochois, 118, 119, 122, 124, 134, 138, 140, 146, 255, 256.

Coindet (Pierre-Etienne), VII.
Coindet (Jean-Charles), XVII, XXXV, XXXVI.
Coindet (Jean-François), VIII, XXXII, XXXIII-XXXV.
Coindet (Marie), voyez *Chérubin*.
Côme (frère), XVII.
Condorcet, XXIX.
Constant, 184, 188, 191.
Conti (prince de), XXII, XXIII, 19, 116, 118, 119, 121-123, 129, 131, 133, 136, 138, 139, 141, 142, 145-157, 159-171, 174-179, 183, 185-188, 191, 192, 198, 200, 202, 209, 214-216, 229-231, 237, 251, 252, 254-256.
Conti (princesse de), 154, 160.
Conway (général), 126, 127.
Créqui (Mme de), 40, 54.
Crévier (Louis), 54, 57.
Crillon, 225.
D'Alembert, 12, 41, 53, 68, 70, 80, 84, 90, 107-109, 111, 212.
Dandiran, 263, 265.
Dangirard, 67, 72.
Davenport (Richard), 103, 108, 109, 112, 115, 175, 214, 236.
Delabretsche, 70.
Delachaise, 70.
Delahaye, 70.
Delestang, 70.
Deleyre (Alexandre), 6.
De Luc, 239.
De Luc (André et Antoine), VIII.
Deschamps, 169, 176, 264.
Desfosses (Mme), 70.
Didot, 71.
Diedey (Mme), XXXIII.
Dodoens (Rembert), 129.
Dombres, 71.
Dubettier, 34, 40, 52, 70.
Duchesne, XIX, XX, 44, 50, 56, 58, 76, 77, 79-81, 83, 85, 86, 89, 90.
Duchesne (Mme), 97, 112, 144, 148, 197, 198.
Duclos, 40, 46, 49, 53, 70, 93, 200, 262.
Du Deffant (Mme), 106, 107, 111, 126.
Dufour (Robert), 21.
Du Peyrou (Alexandre), XXIII, XXXVI, XXXI, XXXIII, 119, 122, 124-126, 141, 145, 147, 148, 150, 153, 181, 184, 186, 188, 189, 192, 194, 195, 197, 200-204, 206, 208, 210, 212-221, 223-231, 233, 234, 249, 250, 252, 253, 256-258, 260, 265.
Dupin (Mme), XVII, XX, 12, 24, 29, 40, 53, 206.
Durand, 11, 18.
Dutens, 112.
Duvoisin (Jean), 54, 56.
Epinay (M. d'), 13, 40, 41, 62.
Epinay (Mme d'), 41, 89.
Ervieux (Mlle d'), 224.
Esprémesnil (Duval d'), 217, 218, 223, 229, 231, 232, 235, 236.
Fell (Mlle), 89, 224.
Feydeau de Brou, 70.
Ficquet (Etienne), XIII, XVIII-XXI, 71, 84, 113.
Flipart, 71.

Fonblanque, 98, 115.
Francueil (Dupin de), 41, 54, 208.
Frouville (de), 70.
Gagny (de), 70.
Garcin, 14.
Garçon, 125.
Gauffecourt, 34, 41, 54, 71, 72.
Geopillon, 120.
Georges III, 107, 126, 127, 214, 248, 259, 264, 265.
Gibbon, XVII.
Girardin (René de), XIII, XXIII, XXV, XXVI.
Gleichen (baron de), 140.
Godefroy, 70.
Gouan (Antoine), 158.
Goullet, 95, 96.
Grangé, 42, 43, 44, 45.
Grave (abbé de), 66, 71.
Gravelot, XIII, XXI, 16, 31, 42, 54, 59, 64, 70, 71, 79.
Grétry, 217.
Greuze, 83.
Gruel (abbé), 70, 71.
Gudin, 71.
Guérin (H.-L.), XVII, 30, 41, 43, 44, 49, 50, 51, 52, 55, 71.
Guettard, 113.
Guillet, 71.
Guy, 90-92, 97-100, 112, 113, 129, 137, 143, 146, 147, 149, 151, 153, 173, 180, 196-198, 205, 211-213, 215, 223, 232, 258.
Hénault (président), 229.
Holbach (baron d'), 106.
Houdetot (Mme d'), 2, 4, 40, 114.
Houel (Jean), XIII, 20, 71.
Hume, XXII, 98, 106-111, 252.
Ivernois (F.-Henri d'), 127, 236, 239, 241, 242, 247, 249, 251, 252.
Jaquet (Marie), XXXIII, XXXIV.
Julienne (de), 70.
Junet, 91.
Keith (maréchal), 259.
Kornmann, 96.
La Broue (de), 56.
La Condamine, 53.
Lalive (de), 40, 53, 70, 71.
Lalliaud, 112.
La Pouplinière, 52, 54, 70.
La Roche, 82, 113, 117, 129, 134, 142, 146, 148, 149, 198, 264, 265.
La Roche (Mme), 51, 70, 134, 156.
La Tour (Quentin de), XIII, XVII-XIX, XXXIII, 30, 41, 54, 70, 72, 213, 229, 262.
Leblanc, 71.
Le Clerc, 23.
Le Comte (Mme), XXI, 70, 87, 88, 90-93, 100, 104.
Le Duc (Mme), 51.
Le Mierre, 25, 26, 53, 72, 140.
Le Mire, 71.
Lempereur, 71, 87.
Lenieps (Pierre), X, XII, 3, 4, 14-16, 40, 53, 68, 71, 99, 112, 113, 129, 153, 259.
L'Epine, 7, 11, 12, 17, 21-24, 27, 32, 41, 42, 45, 52, 69.
Lequien (E.-A.), XXXIV, XXXV.
Létang (de), 184, 189, 190.
Le Tellier, 71.
Le Vasseur (M.), 14.
Le Vasseur (Mme), XVI, 113.

Le Vasseur (Thérèse), XII, XXIII-XXVI, XXX, 12, 51, 71, 80, 94, 98, 99, 134, 136, 140, 147, 150, 164, 192, 193, 194, 201, 260; voyez encore *Renou (Mlle)*.
Lieutaud, 120.
Lorenzi (chevalier de), 19, 40, 46, 53, 60, 68, 70, 114.
Loyseau de Béranger, 114, 205, 211.
Loyseau de Mauléon, 41, 54, 57, 85, 89, 100, 114, 134, 173, 200, 205, 211, 212, 236, 255, 256, 262.
Luxembourg (maréchal de), XIV, XV, 18, 20-22, 53, 58, 68-70, 72, 73, 82, 117.
Luxembourg (Mme de), XI, XIV-XVI, 21, 22, 26, 39, 40, 42, 50-55, 58, 66, 68, 70, 73, 113, 117, 134, 149, 156, 162, 168, 179, 215, 224.
Luze (M. de), 198.
Mairan (de), 53.
Maisonneuve, 70.
Malesherbes (Lamoignon de), 42-44, 48-50, 62, 65-67, 69, 71.
Mallet, 21.
Manoury, 118, 119, 121, 122, 124, 126, 134, 136, 137, 139, 140, 143, 146, 147, 151, 154, 155, 158, 159, 161, 164-166, 188, 254.
Maréchal (Milord), voyez *Keith*.
Margency (de), 47, 53.
Martin, 71.
Martini (le Père), 217.
Massot (Firmin), XXXVII.
Mathas, 14, 50, 51.
Mauléon, voyez *Loyseau*.
Mercier de la Rivière, 141.
Mercy (comte de), 177, 188.
Metastase, 207.
Meunier, XXVIII.
Midy (MM.), 189.
Minet, 166.
Mirabeau (marquis de), XXII, 116, 125, 138, 141, 147.
Morellet (abbé), 71.
Mouchon, XXXV, 147.
Moultou (Paul), XXIV, XXIX, 14, 56, 71, 100, 164, 236-247, 249, 252, 256.
Moultou (Pierre), XXX.
Mussard (François), X.
Musset-Pathay (V. D.), VIII, XXV, XXXIV.
Necker (Jacques), VIII-X, XIII. XX, XXI, XXVII, XXXI, XXXII, XXXVIII, 31, 70, 71, 93, 96, 98, 100, 152, 167, 178, 181, 191, 213, 220, 221, 223, 233.
Necker (Mme), XXI, XXVII, XXXVII, XXXVIII, 91, 93, 98, 100, 104, 178, 181, 191, 213, 221, 223, 233, 236.
Nuneham (lord), 248.
Ouvrier, 71.
Palaprat, 168.
Panckoucke (Joseph), 63, 200.
Parelle, 20.
Pigeot (Mme), 70.
Pilâtre du Rosier, XXVIII.
Pillet, 70.
Portes (comte de), 134.

Portland (Mme de), 176.
Praslin (marquis de), VIII.
Pury (Abraham de), 221, 227.
Raban, 137, 138, 140, 141.
Rameau, 217.
Raynal (abbé), 209, 262.
Renou, 118, 120, 123, 124, 126, 127, 164, 165, 175, 180, 192.
Renou (Mlle), 118, 124, 208, 209, 210, 211, 213, 219, 220, 224-226, 228, 230, 231, 233, 236, 250, 251.
Rey (Marc-Michel), XIII, 6, 7, 11, 20, 27, 35, 43, 48, 50, 57, 61, 67, 151, 180, 185, 195, 199.
Richard, 148, 151, 152.
Ritter (Eugène), XVIII.
Robin, 49-49, 53, 56, 67, 72.
Rochechouart (comtesse de), VIII, IX, 71.
Roguin (Daniel), 41, 53, 68, 71.
Romain, XXVIII.
Romilly (Jean), 18, 62.
Romilly (Mme), 18.
Rouateau, 70.
Rousseau (Jean-Baptiste), 28.
Rougemont (Josué), 120, 124, 133, 175, 178, 203, 213, 214, 258, 261.
Roustan (Antoine), 147.
Roy, 70.
Saint-Aubin, 71.
Saint-Lambert, 13.
Saint-Non (abbé de), XIII, XXI, 70, 84, 100, 115.
Saint-Pierre (Bernardin de), 259.
Saintvenant (de), 20, 24.
Sanseverino, 65.
Sauttersheim, 112.
Scheuchzer (Jean), 129, 132, 186, 263.
Sellon (Jean-François), X, 41, 54, 66, 70.
Sevelinge (de), 41, 62.
Simon, 256-258.
Simonnet de Maisonneuve, XXVIII.
Staël (Mme de), XXIII, XXV-XXX.
Staël-Holstein (baron de), XXIX.
Streckeisen-Moultou (G.), XXXV.
Thellusson (George de), VIII-X, XIII, XV, XVII, XVIII, XX, XXVII, XXXVIII, 31, 70, 93, 96, 98.
Thellusson (Fonblanque et), 98, 99, 115.
Thellusson (Mme de), 213.
Tournefort, 89.
Trublet (abbé), 54.
Trudaine (D.-Ch.), 200.
Van Neck, 98.
Varenne, 2.
Vassy (comtesse de), XXV, XXVI.
Verdelin (Mme de), XI, XIV, XVIII, XX, XXII, XXVI, 41, 47, 53, 70, 73, 75, 77, 95, 96, 98-100, 104, 107, 111, 114, 119, 122, 124-127, 134, 136, 137, 140, 141, 143, 145, 147, 149, 154, 155, 159, 164, 166, 168, 170, 172, 173, 176, 177, 179, 185, 189, 199, 202-209, 211-213, 215, 217, 224, 228, 229, 231-233, 236, 237, 255, 257.
Verdelin (Léontine de), 207, 209.
Vernes (Jacob), 13, 52, 53, 55, 71.

Vernet (Isaac), IX, X, 2-4, 7, 12-14, 71.
Vernet (Mme), 2-4, 7, 14.
Vernet (Jacob), X, 13.
Vincent, 70.
Vivarès (François), 100.
Voltaire, 83.
Voullaire (Antoine), X, 41, 62.
Walpole (Horace), 107, 111, 126.
Watelet (Claude), XIII, XX, XXI, 41, 53, 70, 71, 79-81, 83-85, 87, 88, 90, 92, 93, 98, 101, 104, 114, 129, 134, 173, 179, 200, 202, 205, 209, 211, 212, 215.
Weirotter (F. E.), XIII.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 068755260